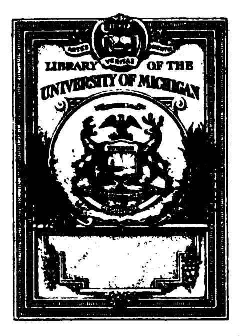

ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1704.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCIV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVERTISSEMENT.

On trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Geométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irreguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

Lesdits Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

Les Principes de Physique *&* l'Essay de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme*

Les Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Septembre 1704.

ARTICLE I.

The HISTORY *of* ROME, *from the Death of Antoninus Pius, to the Death of Severus Alexander. By* WILLIAM WOTTON, *B. D.* C'eſt-à-dire, *l'Hiſtoire de Rome, depuis la mort d'Antonin le Pieux, juſques à la mort de Sévére Alexandre. Par Guillaume Wotton.* A Londres 1701. in 8. pagg. 592. Gros & petit caractére.

NOus avons parlé deux fois de cèt Ouvrage dans nos * *Nouvelles*; mais nous n'en avons parlé qu'en passant, & sur des Lettres que nous avions reçuës d'Angleterre, dans la derniére desquelles on témoignoit souhaiter, que nous en donnassions l'Extrait, dès qu'il parviendroit jusqu'à nous. Il y a peu de tems que nous l'avons reçu; & nous l'avons d'abord lû avec tout l'empressement qu'il mérite, & avec toute la satisfaction possible. Mr. *Wotton* fait paroitre tant de lumiére, tant de discernement & tant d'esprit dans cèt Ouvrage, qu'on ne peut s'empêcher de souhaiter, qu'il voulut prendre la peine de nous donner la Vie de tous les autres Empereurs Romains, en suivant le même plan, qu'il s'est proposé dans cette Partie de l'Histoire Romaine.

Il nous dit modestement dans sa Préface, que Mr. *de Tillemont* ayant écrit l'Histoire de tous les Empereurs dont il parle, & Mr. *Dacier* la Vie de *Marc Auréle Antonin*; il ne se peut faire qu'il n'ait dit les mêmes choses que ces savans Auteurs: surtout puis que

* *Voyes Mars*, 1702. *pag.* 357. & *Septembre*, 1703. *pag.* 355.

que Mr. *de Tillemont* fixe le tems de châque événement avec beaucoup d'exactitude, & qu'il a ramassé tout ce que les anciens Auteurs ont dit sur châque Empereur. Cependant on peut assurer que l'Ouvrage de Mr. *de Tillemont* ne nuit point à celui de Mr. *Wotton.* Outre qu'il y a bien des choses sur lesquelles ils ne sont pas du même sentiment, ils ont eu des vuës différentes, ce qui fait que Mr. *de Tillemont* s'est attaché à de certaines choses, qu'on ne trouve point dans Mr. *Wotton*, & que celui-ci en récompense en a beaucoup qu'on chercheroit en vain dans l'Ouvrage de l'autre. Mr. *de Tillemont* s'étoit proposé d'écrire l'Histoire des Empereurs, par raport à l'Histoire Ecclésiastique & pour servir à son intelligence, au lieu que Mr. *Wotton* avoit été chargé d'écrire cette Histoire Romaine pour l'instruction d'un jeune * Prince, que la mort a enlevé, avant que l'Ouvrage fut achevé. Cela fait que Mr. *Wotton* est souvent obligé de s'étendre sur de certains faits, que Mr. *de Tillemont* n'a touchez qu'en passant, parce qu'ils ne faisoient rien à son principal but.

Mr. *Wotton* n'avoit d'abord résolu d'é-

* *Feu le Duc de* Glocester.

d'écrire la Vie que de *Marc Aurèle Antonin*, & de son Fils *Commode*; * *d'Eliogabale* & d'*Alexandre*: c'est-à-dire la Vie d'un très-méchant Prince, qui succeda à un très-bon Empereur, & celle du plus scélérat de tous les hommes, qui eut pour successeur un Prince tout extraordinaire. Par ce moyen en mettant comme en paralléle la vertu & le vice, les heureuses suites de la vertu; & les funestes suites du vice; on porte les hommes efficacément à pratiquer l'une, & à éviter l'autre avec soin. Mais à mesure que notre Auteur écrivoit, il trouva qu'il étoit nécessaire, pour rendre l'Ouvrage plus achevé, de donner la Vie des Empereurs qui ont régné entre *Commode* & *Eliogabale*. Autrement on n'auroit pû bien comprendre en quel état étoit l'Empire lors que ce dernier s'en mit en possession.

En effet, les maximes de *Sévére*, que son fils *Caracalla* suivit exactement,

* *Mr. Wotton écrit* Elagabale, *il en dit les raisons; & elles sont si solides qu'on ne peut douter que ce ne soit ainsi qu'il faille écrire. Mais en François on est accoûtumé de nommer ce Prince* Eliogabale, *& il faut céder à cette mauvaise coutume.*

ment, altérérent tout-à-fait le Gouvernement des Romains. Rendant, s'il faut ainsi dire, l'Empire entiérement *militaire*, ils l'assujettirent tout-à-fait aux soldats, qui créérent les Empereurs & s'en défirent, selon leurs intérêts ou leurs caprices. Ce fut cette mauvaise Politique de *Sévére*, qui causa la perte de l'Empereur *Alexandre*, le dernier Prince de cette Famille.

En donnant la Vie de ces Empereurs, Mr. *Wotton* ne s'attache pas à raporter seulement les faits, il tâche d'en découvrir les causes & les motifs, autant qu'ont été grandes les lumiéres que lui ont fourni les Mémoires dans lesquels il a pû puiser. Lors qu'il hazarde quelques conjectures, il en donne les raisons dans ses Notes, qui sont très-curieuses & très-instructives.

Il fait beaucoup de fonds sur les médailles; parce qu'elles servent à éclaircir plusieurs faits embrouillez, & à fixer le tems des événemens ausquels elles se raportent. Outre ces avantages, elles nous donnent aussi le portrait des Princes pour lesquels elles ont été frapées; & c'est principalement pour cette raison qu'il en a mis un assez bon nombre au commencement de son Ouvrage. Elles sont tirées des Col-

lections de Mess. *Angeloni*, *Morel*, & *Vaillant*, & ont été gravées avec beaucoup de soin. Dans les endroits où il est parlé de Monnoyes anciennes, Mr. *Wotton* n'a pas manqué de les reduire à la monnoye d'Angleterre, ce qui est fort commode pour bien des Lecteurs, qui ne savent pas faire cette reduction, & qui épargne du tems & de la peine à ceux qui la savent faire.

Mr. *Wotton* nous donne l'idée de *Marc Aurêle Antonin*, comme d'un Prince accompli, & sous la conduite duquel les Romains furent parfaitement heureux. Dès qu'il fut en age d'avoir des Maîtres, on lui donna les meilleurs qu'on peut trouver. Il commença par aprendre les Langues Latine & Grecque, que toutes les personnes de condition devoient savoir alors. Quoi que ce fut deux Langues vivantes, & que l'une fût la Langue maternelle des Romains, on ne laissoit pas de les aprendre par les régles de la Grammaire, & ceux qui faisoient profession de les enseigner étoient fort honorez. Par cette méthode, tous ceux qui étoient de condition à pouvoir espérer de parvenir aux charges, parloient correctement & étoient éloquens. J'avoüe que les Langues vivantes doivent

être

être aprises par l'usage; mais après les avoir aprises par cette méthode, je crois qu'on en doit étudier les Grammaires, pour marcher plus sûrement, & pour ne pas tomber dans des fautes qu'évitent rarement ceux qui ne parlent une Langue que par usage.

Après l'étude de la Grammaire, *Antonin* s'attacha à la Rhétorique. C'eut été une honte pour des personnes de qualité, si elles n'avoient pû parler en public purement & élégamment dans toutes les occasions. Tous les Empereurs de la Famille *Julienne*, sans en excepter *Caligula*, étoient fort versez dans l'Eloquence. Mais ce à quoi *Antonin* s'attacha le plus, fut l'étude de la Philosophie, ce qui lui fit donner le nom de Philosophe. Il suivit la doctrine des Stoïciens, qui étoit la plus pure de ce tems-là, & il pratiqua toutes les austéritez, qui étoient ordonnées par ceux de cette Secte.

Après qu'il eut été honoré du tître de *César*, il ne laissa pas de continuer ses études. L'Empereur *Antonin* fit venir pour cèt effet de *Chalcis*, un Philosophe nommé *Apollonius*. On raconte de lui, qu'étant arrivé à Rome & mandé au Palais de l'Empereur

pour prendre soin de *Marc Auréle*, il répondit que les Maîtres ne devoient pas aller trouver leurs Disciples; mais les Disciples leurs Maitres. Cette réponse ayant été raportée à l'Empereur, il se contenta de dire, *qu'il avoit été plus aisé à Apollonius de venir de Chalcis à Rome, que de son logis à la Cour.* Mr. *Wotton* doute fort de la vérité de ce fait. *Marc Auréle* n'eut jamais estimé un homme qui auroit donné une marque de vanité aussi folle que celle-là; & s'il ne l'avoit pas estimé, il n'en auroit pas fait une mention si honorable dans ses *Réflexions Morales.* Il est vrai qu'il semble qu'*Apollonius* fit paroitre un peu trop de passion pour l'argent, en quoi il y avoit bien des Philosophes de son tems, qui lui ressembloient. Ce vice put bien dégouter *Marc Auréle* de lui & donner lieu au conte que nous venons de raporter.

On sait que dès que ce Prince fut parvenu à l'Empire, il y associa *Lucius Verus.* La mauvaise conduite de *Verus*, pouvoit avoir donné lieu à *Marc Auréle* de se repentir de ce qu'il avoit fait; mais notre Auteur ne croit pas qu'on puisse justement l'accuser d'avoir avancé les jours de cèt indigne Empereur. L'assassinat & l'empoisonnement

nement sont des crimes si noirs, qu'on n'en doit jamais soupçonner personne légérement ; & moins encore des personnes de la probité desquelles on a d'ailleurs mille preuves. On diroit que les Princes ne doivent jamais mourir. La mort de *Verus* fut, peut-être, fort naturelle; ou si quelcun y eut part les soupçons en peuvent tomber plus légitimement sur *Lucille* sa femme, que sur qui que ce soit. Elle étoit jalouse. Selon quelques uns, elle l'étoit de sa propre mére: & selon d'autres dont l'opinion est plus vraisemblable, de sa Sœur *Fabia* avec qui *Verus* vivoit trop familiérement. *Lucille* ne pouvoit supporter cette familiarité, & l'on prétend que, pour s'en venger, elle empoisonna son Mari.

Mais ce sont là les moindres difficultez dans l'Histoire de l'Empereur *Marc Auréle*: il y en a quelques autres plus importantes, que notre Auteur discute avec soin, & dont il est bon de dire quelque chose.

La premiére concerne la victoire en quelque sorte miraculeuse que ce Prince obtint sur les *Quades* en 174. & que les Chrétiens attribuent communément aux priéres d'une Legion toute composée de Chrétiens. On l'appel-

la, dit-on, la *Légion fulminante*; parce qu'en même tems qu'ils obtinrent de la pluye pour les Troupes Romaines, la foudre & le tonnerre jettérent la confusion dans l'Armée des Ennemis.

Cette Histoire est également raportée par les Historiens Payens & par les Historiens Chrétiens, & les uns & les autres attribuent à la puissance de Dieu un événement si surprenant. Quelques uns de ceux qui en ont parlé vivoient à peu près dans le même siécle auquel il est arrivé, & notre Auteur ne croit pas qu'on puisse légitimement douter de leur bonne foi. *Dion Cassius* attribuë cèt événement à la puissance Divine, qui assista extraordinairement *Marc Aurèle* dans cette occasion. Il avoüe que quelques uns en attribuoient l'honneur à un certain *Arnuphis* Magicien d'Egypte; mais on sait que ce Prince n'étoit point adonné à la Magie, & il nous aprend dans ses *Réflexions Morales*, * que *Diognetus* l'avoit averti *de ne point s'amuser à des choses vaines & frivoles, de ne point ajouter foi aux Charlatans & aux Enchanteurs, & de ne rien croire de tout ce qu'on dit des Conjurations des Démons &*

* *Livre. I. Artic. 6.*

& de tous les autres sortiléges de cette nature. D'autres Ecrivains Payens attribuent cette délivrance miraculeuse aux priéres mêmes d'*Antonin*, & *Themistius* nous aprend à peu près les termes dont il se servit. Il demanda la Vie à l'Auteur de la Vie, pour lui & pour son Armée, fondé sur ce qu'il n'avoit jamais ôté la vie à aucun homme avec ces mains qu'il élevoit vers le Ciel. Notre Auteur ne doute point de la merveille de cet événement; il ne croit pas qu'il aït été indigne de Dieu d'accorder son secours extraordinaire à tant de personnes, qui le lui demandoient, & à un aussi honnête homme, que l'étoit l'Empereur, qui avoit déja tant travaillé, & qui devoit encore tant travailler dans la suite pour la correction des hommes. Si on joint à cela les priéres des Chrétiens, qui étoient dans l'Armée Romaine, on n'aura plus de juste raison de douter de la vérité de ce fait. On assûre que *Marc Antonin* leur en témoigna sa reconnoissance, en ordonnant qu'on ne les persécutât plus pour leur Religion; mais que leurs Accusateurs portassent les mêmes peines ausquelles les Chrétiens étoient condamnez par les Loix précédentes. Peu d'années après

* *Tertullien* en apella au témoignage de ces Lettres dans son *Apologétique*, † ce qu'il n'eut osé faire, si on eut alors douté de la vérité de ce fait.

Pour les Additions qu'on a faites à cette Histoire dans la suite, comme d'un côté elles ne sont apuyées sur aucun fondement légitime, elles ne doivent d'autre part porter aucun préjudice à la vérité du fait en lui-même. Il a été reçu pour vrai par tout ce qu'il y a eu de Savans, jusques à Mr. de *Larroque* le Fils, qui dans une Dissertation qu'il a mise à la fin des ‡ *Adversaria Sacra* de son Pére, révoque en doute toutes les particularitez de cette Histoire, jusques à la victoire même, & ne trouve rien en tout cela d'extraordinaire ni de miraculeux. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que toute l'opinion de Mr. de *Larroque* n'est presque apuyée que sur un passage de *Dion* mal-entendu. Cèt Auteur dit, que dans l'occasion dont il s'agit, quantité de nuées s'amassérent tout d'un coup, & qu'il tomba une abondante pluye, ce qui n'arriva pas sans un

* *Cèt événement arriva en 174. & Tertullien présenta son Apologie en 205.*

† *Chap. 5.*

‡ *Imprimez in 8. à Leide en 1688.*

un secours particulier de Dieu. A quoi il ajoute qu'on disoit que *Marc Antonin* s'étoit servi de l'Art magique d'*Arnuphis*, ce qui est refuté par *Xiphilin* l'Abréviateur de *Dion*. Mr. de *Larroque*, raporte cèt *on dit* à l'événement tout entier, & non à cette cause particuliére à laquelle quelques uns l'attribuoient. Sur cela, il assûre que puis que *Dion* ne raconte toute cette Histoire que sur la foi d'un *on dit*, il y a toute sorte de sujet de la révoquer en doute.

Il s'appuye aussi beaucoup sur les circonstances qu'on a ajoutées à cette Histoire, & dont il ne lui est pas trop difficile de démontrer la fausseté. On lui accorde qu'il y avoit une Légion Romaine apellée *la Fulminante*, longtems avant cette victoire; on veut bien convenir qu'il n'y avoit pas dans l'Armée de *Marc Aurèle* une Légion toute entiére composée de Chrétiens: mais il suffit qu'il y en aît eu, pour croire qu'ils ayent invoqué Dieu dans un si pressant danger, & qu'ils en ayent obtenu du secours.

Ce qu'il y a de difficile, c'est d'expliquer comment *Marc Aurèle* donna à cette occasion un Edit pour faire cesser la persécution contre les Chré-

tiens

tiens, & que cependant la persécution n'ait pas laissé de continuer, malgré cèt Edit. Car cèt Edit fut donné en CLXXIV. & les Chrétiens de Lyon & de Vienne dans la Gaule furent cruellement persécutez en CLXXVII. Les Savans ont employé divers moyens pour sortir de cette difficulté; mais Mr. *Wotton* n'en trouve point de meilleur, que de dire, que cette persécution dans les Gaules, qu'on met en CLXXVII. arriva dix ans auparavant, c'est à-dire, en CLXVII. *Eusébe* la place positivement à cette année-là dans sa *Chronique*. S'il la met dix ans plus tard dans son *Histoire Ecclésiastique*, c'est par ce qu'il a cru, qu'*Eleuthère*, sous le Pontificat duquel arriva cette persécution, ne fut Pape qu'en CLXXVII. en quoi il se trompe, puis qu'il l'étoit en CLXVII. On ne doit donc point douter de la vérité de la victoire accordée à *Marc Aurèle* par les priéres des Chrétiens. Ceux qui ne veulent croire d'autres miracles, que ceux qui sont raportez dans l'Histoire Sainte, ajoute Mr. *Wotton*, donnent trop de prétexte aux autres de dire qu'ils ne sont pas plus persuadez des miracles qu'ils trouvent dans l'Ecriture, que de ceux qui sont raportez

par

par les plus anciens Historiens Ecclésiastiques.

Dans l'Histoire de la revolte de *Cassius* contre *Marc Aurèle*, notre Auteur décharge entiérement l'Impératrice *Faustine* de l'accusation d'y avoir eu part, dont quelques Historiens l'ont voulu charger. Il se sert pour cela des Lettres que l'Empereur & l'Impératrice s'écrivirent sur cette revolte, & il refute Mr. *de Tillemont*, qui a crû ces Lettres supposées.

Il croit aussi fort suspects tous les contes qu'on a faits des débauches de *Faustine*, que quelques Historiens nous ont représentée comme la plus corrompuë de toutes les femmes. Peut-être fut-elle coupable de quelques imprudences, qui ne pouvoient être cachées dans une personne de son rang, & que les vices de ses enfans ont renduës beaucoup plus criminelles. On ne peut croire qu'un Prince, d'une morale aussi sévére que l'étoit celle de *Marc Aurèle*, eût souffert des débauches aussi publiques; & qu'il eut avancé dans les emplois, au préjudice de plusieurs autres, ceux qu'on nous donne pour les Galants de *Faustine*? Surtout on ne sauroit s'imaginer qu'un Prince aussi vertueux, persuadé de

toutes

toutes les prétenduës débauches de sa femme, eut voulu sérieusement remercier les Dieux comme il a fait, * de lui avoir donné une femme si douce & si complaisante, pleine de tendresse pour lui, & d'une merveilleuse simplicité de mœurs. Les Pasquinades & les libelles, dit Mr. *Wotton*, sont de tous les Siecles; & puis que les meilleurs Princes ont leurs ennemis, on ne doit pas être surpris qu'on invente des Contes, ou que du moins on embellisse l'Histoire, de ceux qui peuvent avoir donné quelque lieu à la médisance. Il suffit que ces Histoires scandaleuses ayent quelque espêce de vraisemblance, pour les faire recevoir comme véritables. Quoi qu'il en soit de la Vie de *Faustine*, *Marc Auréle* parut extrêmément affligé de sa mort, & lui fit rendre tous les honneurs, qu'auroit pû mériter la plus vertueuse de toutes les femmes. Quelques uns raportent que *Marc Auréle* répondit un jour à ceux qui vouloient lui persuader de repudier *Faustine* à cause de ses débauches. *Il faudra que je lui rende aussi sa dot*; c'est-à-dire, l'Empire. Mais notre Auteur fait si peu de cas de ce conte, que

* *Dans ses Réflexions Morales.*

que je ne vois pas qu'il l'ait même jugé digne d'être raporté.

Après avoir donné l'Hiſtoire du Régne de *Marc Aurele*, notre Auteur employe un Chapitre aſſez long & fort curieux, à raporter tout ce qui concerne la maniére dont ce Prince gouverna l'Empire Romain, & où il nous donne un détail fort circonſtantié de ſes bonnes qualitez & de toutes ſes vertus. Ce fut lui qui ordonna que les noms de tous les enfans des Citoyens Romains ſeroient enregîtrez, dans les 30. jours après leur naiſſance. Les Hiſtoriens Chrétiens lui reprochent ſes perſécutions contre ceux de leur Religion; mais notre Auteur l'en diſculpe, & fait voir que bien loin de là, *Tertullien* l'a apellé le Protecteur des Chrétiens. Cependant on avoüe qu'on ne ſauroit l'excuſer de ne s'être point donné la peine de s'informer des raiſons qui obligeoient les Chrétiens à ſoufrir toutes ſortes de ſupplices avec tant de conſtance. Il dit dans ſes *Réflexions morales*, * que c'étoit opiniâtreté; mais comment un ſi grand Philoſophe s'étoit il laiſſé prévenir par un ſi faux préjugé?

On devroit être ſurpris qu'un Prince

* *Livr. XI.* §. 3.

ce qui paroiſſoit être ſi près du Royaume des Cieux, n'y ſoit point entré; ſi on ne ſavoit, que c'étoit cela même, qui l'empêchoit d'y entrer. Un Epicurien n'a pas de peine de reconnoitre la fauſſeté de ſes principes, & de voir qu'il agit contre la Raiſon: mais un Stoïcien, tel qu'étoit *Marc Aurèle*, ſe croyoit ſage, il prétendoit être le maître de la Nature & de ſes mouvemens; il penſoit qu'on ne pouvoit plus lui rien enſeigner, ni pouſſer plus loin la pratique de la vertu. Le peu de chemin qu'il avoit à faire, ce ſembloit, pour entrer dans le Chriſtianiſme, le perſuadoit, qu'il étoit déja dans le bon chemin. La ſageſſe & la puiſſance de Dieu lui paroiſſoient une pure folie. C'étoit là le ſujet de l'Action de graces, que *Jeſus-Chriſt* adreſſa à ſon Pére. * *Je te rens graces, Pére, de ce que tu as caché ces choſes aux ſages & aux prudens, & que tu les a révélées aux ſimples & aux petits.*

Au reſte, ſi l'on conſidére les idées que *Marc Aurèle* avoit de la Divinité, on verra que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a dit qu'il n'étoit pas loin du Royaume des Cieux. On peut voir ce qu'il en

* *Matth. XI. 25.*

en a dit dans plusieurs endroits de ses *Réflexions Morales*.

La mémoire de ce Prince fut si chére aux Romains, qu'on regardoit comme un impie, tout homme qui n'avoit pas le Portrait de ce bon Prince dans sa maison. Cette coutume dura jusqu'à ce que le Christianisme eut tout-à-fait triomphé de l'Idolatrie. Sur cela notre Auteur fait cette judicieuse réflexion, par laquelle il finit l'Histoire de *Marc Auréle*. Les bons Princes, qui font le bonheur de leurs sujets durant leur vie, ne manqueront pas d'en être honorez après leur mort; lors qu'il n'y aura plus de lieu à la flaterie. Au lieu que les Tyrans & les Oppresseurs de leurs peuples, peuvent bien imposer silence aux hommes, pendant que leur pouvoir leur inspire de la crainte; mais ils sont après leur mort au niveau des autres hommes, qui seront alors ingénieux à se venger sur leur mémoire, de tous les maux qu'ils leur ont fait soufrir pendant leur vie.

Nous avons déja eu occasion de parler des Notes de Mr. *Wotton*; mais nous devons ajouter qu'elles contiennent diverses recherches très-curieuses & très-utiles pour l'intelligence de l'His-

l'Hiſtoire & des Coutumes Romaines. En voici un exemple conſidérable. On ſait que les Empereurs changeoient d'ordinaire, les Conſuls tous les deux mois. Ceux qui ſervoient aux mois de Janvier & de Février, étoient apellez Conſuls ordinaires, ils étoient enregîtrez dans les Faſtes, & donnoient le nom à toute l'année. Les autres qui leur ſuccedoient durant le cours de l'année étoient apellez *Conſules ſuffecti*, *Conſuls ſubrogez.* Ils avoient le même pouvoir que les Conſuls ordinaires durant le tems de leur Charge; mais ils n'avoient pas l'honneur d'être enregîtrez dans les Faſtes. Cependant ces mêmes Conſuls ſubrogez, s'ils étoient dans la ſuite créez Conſuls ordinaires, comptoient fort ſouvent leurs précédens Conſulats, & s'apelloient Conſuls pour la ſeconde, pour la troiſième fois, & ainſi de ſuite. De là vient qu'on trouve quelquefois dans les Faſtes un tel Conſul pour la ſeconde ou pour la troiſième fois; ſans qu'on y trouve l'année de ſon premier ou de ſon ſecond Conſulat. C'eſt que la premiére ou la ſeconde fois, ils n'avoient été que Conſuls ſubrogez, & qu'ils ſont devenus Conſuls ordinaires l'année en laquelle leur nom ſe trouve

ve dans les Fastes. Une des raisons qui portérent les Empereurs à changer si souvent les Consuls, fut pour avoir l'occasion d'obliger plus de personnes, en leur faisant posseder pour peu de tems la premiére Charge de la République. Ne pourroit-on point aussi dire, que ce fût pour empêcher que les Consuls n'aquissent trop d'autorité en possedant trop long-tems un emploi de cette importance.

Nous avons dit que notre Auteur reléve assez souvent Messieurs *de Tillemont* & *Dacier*, qui ont écrit la vie de *Marc Antonin.* En voici quelques exemples. Mr. *de Tillemont* & *Reinesius* font *Matidie* sœur de *Sabine* femme de l'Empereur *Hadrien*, Tante naturelle de *Titus Antonin*, & cela sur la foi de deux Inscriptions, où *Matidie* est apellée *Antonini Augusti Matertera.* Mais cela ne se doit entendre que d'une Tante Adoptive, & non d'une Tante naturelle. *Hadrien* ayant adopté *Antonin*, ce Prince devint le Pére d'*Antonin*, l'Impératrice *Sabine* sa Mére, & *Matidie* sœur de *Sabine* sa tante adoptive. Ce qu'il y a de curieux c'est qu'il semble que *Reinesius* & Mr. *de Tillemont*, donnent pour raison de l'adoption de *Tite Antonin*, que Sabi-

ne

ne étoit sa Tante, & ils croyent qu'elle étoit sa Tante. parce que *Matidie* sœur de *Sabine* est apellée *Antonini Matertera*; & cependant *Matidie* ne devint tante d'*Antonin*, que par l'adoption d'*Hadrien*. Voici les termes de Mr. *de* * *Tillemont. Comme* † *il n'avoit point de fils*, Adrien *ne l'adopta qu'à condition, qu'il adopteroit lui-même* M. Annius Verus *neveu de sa femme*. Quelques pages plus bas on accuse le même Auteur d'avoir dit que les Empereurs *Marc-Aurele* & *Lucius Verus* allérent deux fois contre les Allemands, pour n'avoir pas compris le sens d'une Médaille de *M. Antonin*, qui est dans les Collections d'*Occo*. A la page 171. l'Auteur explique un passage de *Dion*, que Mr. *de Tillemont* avoüe ne pouvoir pas bien expliquer. Ces petites fautes n'empêchent pas que Mr. *Wotton* n'estime Mr. *de Tillemont*, comme un Auteur très-exact & très-judicieux.

A l'égard de Mr. *Dacier*, on l'accuse d'avoir pris le Pays apellé Babylonie pour la ville de Babylone, quand il dit que la peste qui ravagea l'Empire Romain, après que *Verus* eut sub-

* *Dans la vie de l'Emper. Tite Antonin. Article. IV.* † *Tite Antonin.*

subjugué les Parthes, commença à Babylone. Notre Auteur croit que Mr. *Dacier* n'a pas bien entendu *Capitolin*, dont voici les termes, * *nata fertur pestilentia in Babylonia, on dit que la Peste commença dans la Babylonie.* C'est un Pays dans lequel il y avoit trois villes principales, Babylone, Ctesiphon, & Seleucie. *Ammian Marcellin* apelle ce Pays l'*Assyrie*, & *Capitolin* la *Babylonie.* Ce dernier insinuë clairement que ce fut à Seleucie où la peste commença.

Après la vie d'*Antonin* notre Auteur passe à celle de *Commode*, fils & Successeur d'*Antonin*. Quand le Pére n'auroit pas été aussi vertueux qu'il se fut, les vices du Fils auroient donné de l'éclat aux vertus du Pére, puis que jamais l'ancien Proverbe, *heroum filii noxæ*, ne se justifia mieux que dans *Antonin* & dans *Commode*. S'il faloit ajouter foi à tout ce que les Historiens raportent, il y eut des présages de ce que *Commode* seroit un jour, puis que *Faustine* étant grosse, songea qu'elle avoit accouché de deux serpens, dont l'un étoit beaucoup plus terrible que l'autre; mais notre Auteur qui ne croit pas si légérement, nous dit

 qu'apa-

* *In Vero. Capit.* 8.

qu'aparemment cette Histoire a été faite après coup. *Commode* fut le premier Prince depuis la fondation de Rome, qui nâquit après que son Pére eut été Empereur. Il fut dès son enfance élevé comme l'héritier présomtif de la Couronne. On ne sait pas trop ce qu'on doit croire de sa conduite, durant la vie de son Pére, parce que les Historiens ne s'accordent pas sur ce sujet. *Dion*, qui vivoit du tems de ce Prince, dit que dans sa jeunesse il étoit doux ; sincére, & n'avoit du penchant pour aucun vice. Mais que la mollesse de son tempérament l'engageant dans de mauvaises compagnies, le corrompit : parce que les gens corrompus qu'il fréquenta secondant l'amour qu'il avoit pour une vie molle le flatérent dans ses plaisirs, & éloignérent de près de lui tous les amis de son Pére, qui auroient pû lui donner de bons conseils. *Lampridius* dit au contraire que, dès son enfance, *Commode* fit voir ce qu'on devoit un jour attendre de lui. Qu'il en donna une marque bien sensible dès l'âge de 12. ans. Car il voulut que l'on jettât dans la fournaise des bains, celui qui en faisoit chaufer l'eau, parce qu'il ne l'avoit pas trouvée

vée assez chaude, & il falut que son Gouverneur y fit jetter une peau de mouton, & lui fit croire qu'il avoit été obéï. Il est difficile de concilier ces deux Historiens. Notre Auteur croit qu'il est probable, que pendant la vie d'*Antonin*, *Commode* se retint un peu, & cacha ses mauvaises inclinations autant qu'il put, & que ce ne fut qu'après la mort de son Pére, qu'il s'abandonna à toutes ces horreurs, qui le rendirent insupportable aux Romains, & qui causérent sa mort.

Il semble qu'on ne peut excuser tous ses crimes, qu'en disant que ce Prince avoit perdu l'esprit. En effet on remarque dans son histoire pour le moins autant d'actions de folie, que d'actions de méchanceté; en sorte que tout ce qu'on peut dire de plus modéré sur son sujet, c'est que c'étoit un méchant fou. On donnera la suite de cèt Extrait le mois prochain.

ARTICLE II.

ANIMADVERSIONES *in Tractatum D.* Georgii Cheynæi, *de Fluxionum* METHODO INVERSÂ;

per ABRAHAMUM DE MOIVRE. C'est-à-dire, *Remarques Critiques sur le Traité de la Méthode Inverse des Fluxions de Mr.* George Cheynei, *par Mr.* Abraham de Moivre. A Londres, chez T. Leigh, & D. Midwinter. in 8. pagg. 130.

*VOILA, Monsieur, le Tître de l'Ouvrage Mr. *de Moivre*, dont je vous ai déja parlé. La *Méthode inverse des Fluxions* est, comme vous savez, ce qu'on apelle en Allemagne & en France, le *Calcul integral.* Feu Mr. le Marquis *de l'Hospital* avoit dessein de donner au Public ce qu'il en savoit; & il n'y a point de doute qu'il ne s'en fût aquitté d'une maniére digne de la réputation qu'il avoit aquise en publiant son excellent Traité des *Infiniment Petits.* Mais il s'abstint de le faire, retenu par la juste déférence qu'il avoit pour Mr. *Leibnitz*, qui promit dans ce tems-là un Traité sur cette matiére. Comme Mr. *Leibnitz* tardoit à s'aquitter de sa promesse, Mr. *Carré*, pour ne pas laisser impatienter le Public, prévint Mr. *Leibnitz*,

&

* *On donne cèt Extrait tel qu'il nous a été envoyé par un Ami de Mr. de Moivre.*

& nous donna un Traité du *Calcul intégral*. Mais Mr. Carré s'étant renfermé dans des limites extrêmément étroites, & allant à peine aussi loin qu'avoit été le Docteur *Wallis*, à l'aide de la simple Arithmétique des Infinis, Mr. *Cheynei* se crut obligé de nous faire voir que c'étoit à lui qu'il apartenoit de nous consoler de ce que Mr. *Leibnitz* n'écrivoit point; & pour cèt effet il donna au Public son Traité *de Fluxionum Methodo inversa*.

Comme le Livre de Mr. *Cheynei* avoit été annoncé avec quelque apparat, & que ses Amis avoient pris soin de l'exalter avant qu'on l'imprimât, & pendant le cours de l'impression, il fut reçu avec un préjugé très-favorable. Il ne s'agissoit plus que de savoir s'il répondoit à la haute opinion qu'on en avoit conçuë. D'abord on y trouva beaucoup d'obscurité. Plusieurs personnes crurent que n'entendre pas Mr. *Cheynei* étoit simplement en eux un défaut de lumiére; d'autres eurent cette obscurité pour suspecte, & prirent le parti de s'informer des connoisseurs si son Livre valoit la peine qu'on s'obstinât à le vouloir débrouiller. Mr. *de Moivre* fut un de ceux que l'on consulta, & il se con-

tenta de dire, que Mr. *Cheynei* & lui n'avoient pas les mêmes idées. Mais comme on trouva cette réponse un peu trop vague, il fut prié de se déclarer plus ouvertement; & alors usant d'une liberté Philosophique, il dit qu'il y avoit beaucoup de fautes dans le Livre de Mr. *Cheynei.* Cette liberté fut aprouvée de ceux qui cherchent de bonne foi à s'instruire: elle fut condamnée par les Amis de Mr. *Cheynei*, comme un attentat à sa réputation. Il se trouva donc dans la nécessité de publier ce qu'il pensoit du Livre de Mr. *Cheynei*, pour faire plaisir aux uns, & pour se disculper auprès des autres, du soupçon qu'il entrât dans la déclaration de ses sentimens aucun motif d'envie ou d'amour de contention.

Le Livre de Mr. *Cheynei* commence par la Démonstration de deux Théorêmes de Mr. *Newton* publiez depuis quatre ou cinq ans dans l'Edition Latine de l'Algébre de *Wallis.* Mr. *de Moivre* passe légérement sur ces deux Théorêmes; se contentant d'insinuer que Mr. *Cheynei* n'en a donné qu'une Démonstration, & non pas une *Investigation*, qui est la seule chose qui constitue, pour ainsi dire, l'essence

du

du *Calcul Integral.* Le Calcul différentiel peut toujours démontrer ce que le Calcul intégral découvre, & en est proprement la preuve: mais le Calcul intégral requiert infiniment plus d'art, que le différentiel.

Afin de donner une idée de cette différence, supposons que pour prouver la Régle de *Cardan* sur les Racines des Equations cubiques on trouvât moyen d'ôter les incommensurables, & de retrograder à l'Equation proposée, on auroit à la vérité une preuve de la bonté de la Régle, mais on ne seroit pas entiérement satisfait. On demanderoit toujours par quel art *Cardan* a pû trouver cette Régle. Mais si on faisoit voir par quels degrez il y est parvenu ou a pû y parvenir; on n'auroit plus rien à démander là-dessus. Peut-être même espereroit-on de pousser le même raisonnement à des cas plus composez. Voila précisément le fait par raport à Mr. *Cheynei.* Il fait voir à la vérité que la Régle de Mr. *Newton* est bonne, mais il ne s'est pas revétu, pour ainsi dire, de l'esprit de son Auteur. Il ne montre point comment on peut pousser ses recherches plus loin, s'il est néceſſaire. Mr. *de Moivre* n'a pas voulu autrement

ment relever Mr. *Cheynei* là-dessus ; parce que dans le tems qu'il se disposoit à lui répondre, le bruit couroit que Mr. *Newton* étoit dans le dessein de donner au Public ce qu'il avoit composé sur cette matiére: de sorte qu'il a jugé qu'il valoit mieux laisser répondre Mr. *Newton* en quelque façon pour lui-même. Il avertit seulement, qu'il a raison d'assurer que Mr. *Cheynei* n'a pas bien deviné, quand il a présumé que sa méthode n'étoit pas différente de celle de Mr. *Newton*. En effet l'événement a fait voir le contraire.*

Une des choses ausquelles Mr. *de Moivre* s'est le plus arrêté, c'est à la quadrature des Courbes méchaniques par des expressions finies. Il donne un moyen sûr & facile d'y parvenir, quand cela se peut; & il est le premier, que je sache, à qui on aît l'obligation d'en avoir donné des régles. Le Docteur *Wallis* en a quarré à la vérité quelques unes des plus simples, comme on le peut voir dans son Traité du calcul du centre de gravité & ailleurs : mais outre que l'Arithmétique des infinis, dont il se servoit, ne pouvoit pas le mener

* *Voyez le Traité des Figures Curvilignes, qui est à la fin de son Optique.*

mener fort loin ; il lui faloit sa sagacité naturelle, incommunicable à tout autre, pour apliquer son Arithmétique à ce qu'il cherchoit. Mr. *de Moivre* fait voir que la méthode que Mr. *Cheynei* prétend donner est une pure fraude Mathématique ; qu'il se donne des Problêmes déja résolus, & dont il fait la conclusion ; & que le plus grand honneur qu'on puisse faire à cette méthode est de l'apeller une *Expérience* ou un *Essai*.

Il examine en suite son Auteur sur la Quadrature des *Courbes Exponentielles* : & au lieu que Mr. *Cheynei* ne peut les resoudre, qu'à l'aide des Quantitez irrationelles, & d'un nombre infini de suites infinies ; & qui pis est, ajoutant châque fois que les Indices augmentent, un nouveau degré & d'irrationalité & d'infinité ; lui les quarre par des quantitez vulgaires, & par une seule suite infinie, quelque Composition qu'il puisse y avoir dans les Indices

Mr. *Cheynei* ayant employé huit pages de son Livre *in* 4. à nous donner quelques exemples de Courbes irrationelles du second genre, Mr. *de Moivre* y trouve à redire, 1. Que ces suites sont inutiles, étant divergentes

dans tous les cas, au lieu d'être convergentes. 2. Qu'il lui faut un nombre infini de suites infinies, où une seule peut suffire, & il remédie à ces deux inconvéniens.

Mr. *de Moivre* passe ensuite à l'examen d'une Démonstration que Mr. *Cheynei* croit donner d'une Régle de Mr. *Newton*, qui consiste à trouver la Racine d'une Equation, qui envelope des Fluxions. Cette Régle contient deux Parties. Il fait voir qu'à l'égard de la premiére Partie, Mr. *Cheynei* n'a fait qu'une Induction grossiére & imparfaite, pour la prouver, & qu'à l'égard de la seconde, il n'a fait qu'une conjecture en l'air. Mr. *de Moivre*, à son ordinaire, redresse ici son Auteur, & il démontre, ou, pour mieux dire, il fait une investigation de la méthode de Mr. *Newton*.

Il y a une autre méthode de Mr. *Newton*, pour trouver les racines des Equations différentielles ou qui renferment des Fluxions. Mr. *Cheynei* l'explique à sa maniére, & continuë à se tromper: Mr. *de Moivre* ne le refute pas lui-même; mais il fait part au Public d'une Lettre que Mr. *Colson*, jeune Gentilhomme Anglois de ses Amis, lui avoit écrite, laquelle contient

une

une réfutation de Mr. *Cheynei* sur cêt Article. On y voit une méthode pour resoudre ces Equations, qui a quelque analogie à celle dont *Viete* s'étoit servi le premier pour les Equations vulgaires, & qui avoit été suivie par *Harriot*, & par *Houghtred*. Il se sert pour trouver le premier terme de ces suites, d'une espéce de Méchanisme, savoir, d'une régle & d'un parallélogramme, dont l'invention est duë à Mr. *Newton*. Il en démontre tout l'artifice, ce que d'habiles gens avant lui avoient recherché inutilement, & l'étend à toutes les suites qui peuvent résulter de la même équation. Mr. de *Moivre* fait concevoir de grandes espérances de son Ami, & le loüe beaucoup.

J'avois oublié de dire que Mr. *Cheynei* avoit cru que la Régle de Mr. *Newton* étoit trop limitée, & qu'elle ne s'étendoit pas à des Equations, qui enferment trois indéterminées. Mais Mr. *de Moivre* fait voir que cete Régle a toute l'universalité qu'on peut souhaiter. Il aporte un exemple très-élégant pour le prouver; & fait voir en même tems, que Mr. *Cheynei* n'avoit que faire de s'abîmer dans un nombre infini de suites infinies, pour subvenir à la prétenduë limitation de

cette Régle; puis qu'elle s'étend à un nombre quelconque d'indéterminées, & resout le tout par une seule suite infinie. Le même défaut que Mr. *Cheynei* avoit trouvé dans la Régle de Mr. *Newton*, il le trouve dans un excellent Theorême de Mr. *Bernoulli* de Groningue, publié dans un Journal de Leipsic, il y a environ dix ans. Ce Théorême sert à trouver l'integral d'une quantité qui est le produit d'une indéterminée & de la différence d'une autre indéterminée. Mr. *de Moivre* en donne l'Investigation, au lieu que Mr. *Cheynei* n'en avoit donné qu'une simple Démonstration; & prouve qu'il n'y avoit pas plus de raison de l'étendre, que la Régle de Mr. *Newton*.

Comme Mr. *Cheynei* avoit eu en vuë d'étendre cette Régle & le Théorême de Mr. *Bernoulli*, & de faire sentir par là qu'il pouvoit aller plus loin qu'eux; Mr. *de Moivre* n'a pas été surpris de voir que Mr. *Cheynei* ait voulu faire la même chose par raport à deux Théorêmes qu'il avoit publiez dans les *Transactions Philosophiques*, il y a quelques années. L'un consiste à élever tout Multinome donné à une Puissance exprimée d'une maniére générale, & à donner la Loi, que la

Nature

Nature obſerve à l'infini dans la formation de ces Puiſſances. L'autre conſiſte à trouver la Racine d'une Equation dont un des membres eſt une ſuite infinie compoſée des Puiſſances d'une autre indéterminée procedantes pareillement en progreſſion arithmétique, & à donner auſſi la Loi, qui s'obſerve dans l'expreſſion de cette racine. Il fait voir que ſes deux Théorêmes n'avoient pas beſoin d'être étendus; & il ajoute qu'il y a des gens, dont tout le talent conſiſte à univerſaliſer ce qui eſt aſſez univerſel, à abréger ce qui eſt aſſez court, & enfin à déguiſer & à gâter les inventions des autres, & puis qui s'écrient, *cela eſt votre*, *ceci eſt mien*.

Mr. *de Moivre* finit par donner quelques Théorêmes, qu'il avoit fait imprimer * environ ſix mois avant que le Livre de Mr. *Cheynei* parut. Ces Théorêmes contiennent une méthode de comparer les Courbes, & Mr. *de Moivre* donne ici ſon Inveſtigation, qu'il avoit celée alors. Il a réimprimé ſes Théorêmes en faveur de la Quadrature des Courbes méchaniques, à quoi il les fait ſervir; & il a redonné un Calcul d'une de ces Quadratures,

M 7 lequel

* *Dans les Tranſactions* Philoſophiques.

lequel contenoit une idée de ce qu'il a donné depuis plus amplement, & dont il semble que Mr. *Cheynei* auroit pû profiter.

Je ne dois pas oublier de dire que Mr. *de Moivre* n'a examiné que la premiére Partie du Livre de Mr. *Cheynei*. Pour ce qui est de la seconde, intitulée *Postscriptum*, qui fait plus de la moitié de son Livre, & qui traite du Centre de gravité, du Centre d'Oscillation, du moyen de reduire des suites infinies à des Expressions finies, de la maniére de reduire les Equations différentielles à leurs intégrales, &c. Mr. *de Moivre* assure que ce qui s'y trouve est ou faux ou de nulle conséquence, & il promet au Public de rectifier tous ces Articles, dès qu'il en aura le loisir.

ARTICLE III.

Lettre de Mr. LA CROZE *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *contenant diverses Remarques de Littérature.*

MONSIEUR.

PUIS QUE vous souhaitez que plusieurs personnes vous communiquent

quent leurs Remarques ſur vos *Nouvelles de la République des Lettres*, vous ne trouverez pas mauvais que je me mette un des premiers ſur les rangs, & que je commence par quelques Obſervations, ſur la * Lettre même de Mr. *Ruchat*, qui vous a donné lieu de faire connoître au Public la diſpoſition où vous étes ſur ce ſujet. J'ai recueilli quelque choſe ſur la plûpart des mois précédens: mais j'ai crû que je ne pouvois mieux commencer que par celui-ci. Je ſuis charmé de la Réflexion de Mr. *Ruchat*. *Il eſt*, dit-il, *utile pour la République des Lettres, que l'on reléve les fautes des Savans, & ils ne doivent nullement le trouver mauvais*. Il eſt, ſans doute, dans la diſpoſition qu'il exige des autres, & c'eſt ce qui me perſuade, qu'il trouvera bon, que je lui indique quelques erreurs dans leſquelles il eſt tombé par mégarde, ou par précipitation.

Ce ſavant homme trouve deux fautes aſſez groſſiéres dans la 43. homélie de S. *Jean Chryſoſtome ſur les Actes*; mais je le prie très-humblement de changer de langage ſur la premiére. Il ne me faudra pas employer un grand raiſon-

* *Voyez les Nouvelles de Mai*. 1704. pag. 518.

raisonnement pour le convaincre qu'il s'est trompé lui-même, & qu'il n'a pas bien entendu le langage de ce Pére, faute d'avoir fait attention aux maniéres de parler de l'Eglise ancienne. S. *Chrysostome* dit que le Sermon de S. *Paul* se fit pendant la Pentecôte (car c'est là le vrai sens de ses paroles) & un jour de Dimanche. Il n'y a rien là que de véritable. Les anciens Chrétiens Latins & Grecs, donnoient le nom de Pentecôte aux cinquante jours, qui suivoient immédiatement après Pâque, & qui étoient un tems de réjoüissance spirituelle, dans les Eglises de ce tems-là. Je ne m'arrêterai pas à faire un long étalage de passages des Péres, pour prouver cette vérité. J'en pourrois produire depuis le second jusqu'au huitiême, & même jusqu'au neuviême Siécle. Mais à quoi serviroit cèt entassement d'autoritez. J'aime mieux renvoyer Mr. *Ruchat* à deux Livres modernes, qui sont entre les mains de tout le monde. Le premier est le Glossaire Latin de Mr. *Du Cange*, au mot *Pentecôte*, où plusieurs Péres sont citez, qui ont apellé *Pentecôte*, les cinquante jours dont je viens de parler. Le second est *Joseph Scaliger*, dans son

Livre

Livre *de Emendatione Temporum*, *Liv. VI. pag.* 260. de l'Edition de Nivelle l'an 1583. & *Liv. VII. pag.* 344. de la même Edition.

Si Mr. *Ruchat* veut bien se donner la peine de consulter seulement un de ces deux Auteurs, il conviendra lui-même, qu'il a usé de précipitation, en condamnant l'expression de S. *Jean Chrysostome*. Au reste, son caractére de Théologien ne me permet pas de croire qu'il aît ignoré, que ces paroles du *Chapitre* 20. *des Actes*, *Vers.* 7. ἐν δὲ τῇ μιᾷ τῶν σαββάτων, désignent le Dimanche, selon le Stile du N. Testament. J'aurois seulement voulu, qu'il se fût expliqué là-dessus d'une maniére un peu moins ambiguë. Il y a longtems que j'entens dire, que *c'est une opinion ridicule de croire que les Péres n'ont rien dit que d'excellent.* Je souscris de tout mon cœur à ce jugement-là. Mais je voudrois savoir où sont ceux qui ont cette opinion-là des Péres. Il se peut faire que l'on aît vû des gens, qui par superstition, ou par entêtement, se soient servis d'une expression aussi outrée que celle-là. Cela étant, il faudroit les désigner, afin de ne pas donner lieu de croire aux Lecteurs, qu'on se forge des ennemis arbitraires, pour

les

les combattre avec avantage, & tirer gloire après cela d'une victoire chimérique. La bonne Logique devroit avoir banni ces sortes d'accusations vagues, que la plûpart des Lecteurs ne savent à quoi raporter.

* [Je suis surpris que Mr. *La Croze* feigne d'ignorer ce que tout le monde sait. A moins qu'il ne prenne la proposition qui le choque, dans une universalité métaphysique, qui ne soufre aucune exception, rien n'est si facile que de lui nommer des gens, qui croyent que les Péres n'ont rien dit que d'excellent. Mr. *Ruchat* a cité l'Auteur de l'*Art de penser*, qui en vaut plusieurs, parce qu'il étoit d'une Societé, dont tous les Membres travailloient comme en commun, ou se communiquoient, du moins, tout ce qu'ils faisoient. Il en a cité plusieurs endroits, que l'Auteur de la Logique n'auroit pas, sans doute, employez, s'il ne les avoit trouvez très-bons. Cependant il est vrai que la plûpart ne contiennent rien que de très-médiocre. Cèt Auteur est donc du nombre de ceux, qui croyent que tout ce que les Péres ont dit est excellent.

Mr.

* *Reflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

Mr. *de Sacy* de la même Société étoit, sans doute, dans cette pensée, puis qu'il nous cite gravement & comme de très-bons morceaux des endroits de S. *Augustin*, qui font pitié. Car s'il a trouvé que ces endroits étoient beaux, ce dont on ne peut douter, puis qu'il en avoit chargé ses Recueils, & qu'il en a enrichi son Ouvrage; il faut qu'il aît crû que tout ce que l'Evêque d'*Hippone* a dit étoit excellent. A moins qu'on ne lui impute d'avoir crû que les endroits dont on veut parler étoient excellens, & que d'autres beaucoup moins mauvais, ne l'étoient pas, ce qui feroit encore plus de tort à son jugement. Voici mon raisonnement, celui qui cite les plus mauvais endroits d'un Auteur pour très-bons, doit ou n'avoir point de jugement, ou croire que tout ce que cèt Auteur a dit est excellent. Mr. *La Croze* estime trop Mess. de *Port-Royal*, pour dire qu'un de leurs Héros n'a point de jugement; il suit donc qu'il a cru que tout ce que S. *Augustin* a dit étoit excellent.

Afin qu'on ne m'accuse pas de parler en l'air, je ne citerai que deux de ces endroits; par où on pourra juger des autres. Dans les remarques sur

le * 2. *Livre des Rois Chap. II. Vers.* 23. Voici les propres paroles de Mr. *de Sacy. Mais* S. Augustin *outre le sens litteral de cèt endroit assure que la Passion de Notre Seigneur* Jesus-Christ *a été visiblement figurée en cette rencontre.* Car „ de même, dit ce Pére, que ces enfans „ insolens *insultoient à* Elisée *en lui* „ *criant*, monte chauve, monte chau- „ ve; *aussi les Juifs insensez ont insulté* „ *à* Jesus-Christ *au tems de sa mort*, „ *criant contre lui avec une voix sacri-* „ *lége*; crucifiez-le, crucifiez-le. *Car* „ *que veut dire autre chose*, monte „ chauve, monte chauve, *sinon* mon- „ tez à la Croix sur le Calvaire. Quid „ est, *ascende calve*; *nisi ascende crucem* „ *in loco Calvariæ*.

Le même Volume nous fournira le second exemple, car il ne faut pas beaucoup chercher, pour en trouver un bon nombre. En parlant de la femme qu'*Elie* rencontra ramassant du bois, voici la judicieuse remarque de S. *Augustin*, adoptée par Mr. *de Sacy*. † *Considérez, que l'Ecriture ne dit pas de cette femme, qu'elle vouloit ramasser un bâton de bois, ni trois, ni quatre, mais*

* *pag.* 432. *Edit. de* 1687. *vers.* 23.

† *Augustin de Temp. Serm.* 201. *Tom. X. pag.* 355.

mais deux. Ce qui nous marque d'une maniére mystérieuse, que c'etoit Jesus-Christ *même qu'elle recevoit en la personne d'*Elie, *& que lors qu'elle vouloit ramasser deux bâtons de bois, elle cherchoit à connoitre le mystére de la Croix. Elle cherchoit avant qu'elle mourût, ce qui devoit la faire vivre pour toujours.* * Quærebat moritura unde semper esset victura. *Car la Croix de notre Sauveur est composée de deux bâtons, ou de deux morceaux de bois. Ainsi cette veuve ramassoit ces deux bâtons, pour nous marquer que l'Eglise croiroit en celui, qui a été attaché aux deux bâtons de la Croix.* Ce qui suit n'est pas moins curieux; on pourra le voir dans le Livre même, car je me lasse de copier de semblables pauvretez. Je conclus en disant qu'il faut que ceux qui trouvent beaux de tels endroits des Péres, & qui les jugent dignes d'être transcrits, & propres à enrichir leurs Ouvrages, doivent être persuadez que les Péres n'ont rien dit que d'excellent. Or combien n'y en a-t-il pas de cèt ordre, surtout dans une Communion, que Mr. *La Croze* connoit, pour le moins, aussi bien que moi? Mais il est tems de revenir à sa

* *En cèt endroit l'amour de la rime fait un peu de violence à la raison.*

sa Lettre; voici comment elle continue.]

Ce que Mr. *Ruchat* dit plus bas, au sujet de la prétension de *Vossius* sur le P des Ebreux, est, ce me semble, fort facile à renverser. Je l'en ferai encore lui-même le juge. *Vossius* n'a rien dit de son chef: plusieurs grans Critiques de nôtre tems sont du même avis, après S. *Jerôme*, & je ne me trouve embarrassé ici, que par la multitude des preuves. Je vais travailler à les abréger. Je mets S. *Jerôme* à la tête des Auteurs, que j'ai à citer, & je l'y mets comme le plus ancien & le mieux informé. Voici ce qu'il dit sur le 2. Chapitre d'*Esaïe*, vers. 5. *P. Litteram sermo Hebraïcus non habet, sed pro ea Græco φ utitur.* Il repête la même remarque en d'autres endroits de ses Oeuvres, comme dans son Commentaire sur la fin de l'onziéme Chapitre de *Daniel*, où il remarque pourtant, que de son tems les Juifs prononçoient le P. dans un seul mot Ebreu. *Notandum autem, quòd, cum P. Litteram Hebræus sermo non habeat, sed pro ipsa utantur Ph, cujus vis Græcum φ sonat, in isto tantum loco apud Hebræos, scribatur quidem Phe, sed legatur P.* Le premier de

de ces passages est cité par *Drusius* *Chap*. 4. *du Liv*. 9. de ses *Observations*; & le dernier par *Joseph Scaliger* dans ses Observations sur la Chronique d'*Eusebe*, pag. 119. & 120. Je m'abstiens de citer ici *Génébrard*, le P. *Morin*, & Mr. *Cappel*. Ces Messieurs sont suspects aux nouveaux Ebraïzans. Mais ce qui me rend probable le sentiment de ces savans hommes est, outre l'autorité de S. *Jerôme*, la preuve même sur laquelle Mr. *Rachat* s'apuye pour établir son opinion, je veus dire *les autres Langues du vieux Monde, que nous connoissons*.

Les Arabes, dont la Langue a beaucoup de raport avec l'Ebreu, & dont l'ancien Alphabet est le même que l'Alphabet Ebraïque, n'ont jamais eu de P, & n'en ont encore point aujourd'hui. Les Turcs & les Persans, qui se servent de caractéres Arabes, pour écrire les mots de leur Langue, ont été obligez d'inventer un nouveau point diacritique, qui change le B Arabe en P Turc ou Persan. Les Ethiopiens n'ont reçu le P dans leur Langue, que pour pouvoir écrire & prononcer les mots étrangers Grecs & Cophtes, qui sont entrez avec le Christianisme dans leur version de l'Ecriture Sainte

&

& dans leur Liturgie. C'est ce que feu Mr. *Ludolphe*, dont l'érudition est si connuë, a prouvé dans la derniére Edition de sa Grammaire Ethiopienne, *in fol. pag.* 7. Voici ses paroles. *Aethiopes æquè ac* HEBRÆI, SYRI, & CHALDÆI, *litera P Latinorum, seu π Græcorum olim caruerunt; prout etiamnum carent Arabes.* Je pourrois raporter ici le sentiment de plusieurs Savans Modernes : mais je me retranche à l'illustre Mr. *Bochart*, à la sagacité & aux connoissances duquel rien n'a pû échaper, sur ce qui concerne les Antiquitez Orientales. Il parle ainsi du P des Ebreux, *Chap.* 20. *Liv.* 1. de son *Chanaan. P Hebræorum olim sonabat ut φ.* Il s'est dispensé d'en raporter les preuves ; mais on ne le soupçonnera jamais de les avoir ignorées. Nous avons encore une preuve de cette prononciation dans l'Evangile au mot * εφφαθα, *Marc VII.* 34. au lieu duquel on lit aujourdhui dans la Version Syriaque, selon la ponctuation de *Tremellius*, אֶתְפַּתַּח etpatahh. Ainsi l'argument tiré des *Langues du Vieux Monde*, n'est point favorable à Mr. *Ruchat*.

Je

* *L'Auteur ne mettant ni esprits ni accents sur ces mots Grecs & sur quelques autres on a suivi exactement son orthographe.*

Je voudrois que ce savant homme se fût souvenu des belles paroles qu'on lit sur ce sujet dans la Préface de la Bible d'*Olivetan*, imprimée à Neufchastel l'an 1535. Je ne saurois m'empêcher de les raporter ici. *Au surplus touchant la prononciation, me suis parforcé de la rendre plus aisée & plus commode: jasoit toutesfoys que ce ne soit point sans difficulté....... Qu'est-il plus rude & plus fascheux, & comme monstrueux, que de dire & prononcer (comme aucuns) ce mot* Jeschaeiahu, *pour* Isaiah, & Jechizkiiahu *pour* Jehozekiah? *Partant en telle varieté & difficulté, rejectant la rude & trop superstitieuse orthographe & prononciation: ay voulu suyvre la plus doulce & amiable des Ebrieux (qui est sans poinctz, comme jadis estoit, l'appropriant à notre usage.) Telle institution donc avons avisé: asçavoir de premierement poser les lettres Ebraïques qu'ils appellent consonantes, puis leur bailler le plus souvent les Voyelles de la translation Grecque & de* Jerosme: *attendu qu'il est à presumer qu'ils ont mieulx ensuivy & retenu les voyelles, que les autres, pourtant qu'ils sont plus anciens.*

Si Mr. *Ruchat* avoit lû ce passage, ou s'il l'avoit rapellé dans sa mémoi-

re, il auroit, peut-être, moins blâmé la prononciation des LXX. qui d'ailleurs n'ont jamais dit *Ezechiel*, comme il le suppose, mais Ιεζεκιηλ, ce qui aproche un peu plus de la prononciation des Rabins Modernes. Quand la maniére moderne de prononcer l'Ebreu seroit aussi authentique, que le prétendent *Buxtorf*, *Wasmuth*, & leurs Disciples, les anciens Interprêtes ne seroient pas blâmables d'avoir adouci les noms, & de les avoir rendus plus suportables aux oreilles des Grecs. S. *Paul* & les autres Auteurs sacrez du Nouveau Testament ont suivi la prononciation des LXX. & l'Eglise primitive l'a, pour ainsi dire, consacrée par son usage, ce qui suffit pour la mettre au dessus des efforts de la Critique. Je me garderai bien d'agiter ici la question des points. Mr. *Ruchat* n'est pas libre là-dessus: c'est d'ailleurs une dispute épuisée, & qui ne subsiste à présent que par l'opiniatreté de l'un ou de l'autre des deux Partis. Mais n'aurois-je pas lieu d'exiger de ceux qui veulent qu'on dise *Irmiahou* & *Jeschahiahou*, au lieu de *Jeremias* & d'*Esayas*, qu'ils ayent à corriger les Exemplaires Grecs d'*Herodote* & de *Xenophon*, & qu'ils lisent *Coresch* & *Dariavesch*,

où ces Auteurs ont écrit *Cyrus* & *Darius*. Il y a plus: puis que les LXX. ont transformé mal-à-propos *Hamorah* en *Gomorra*, il faut corriger tous les Auteurs profanes tant Grecs, que Latins, qui ont dit *Gaza* où il faloit dire *Haza*. Si Mr. *Ruchat* avoit consulté le Livre de Mr. *Le Clerc*, qui a pour tître, *Quæstiones Hieronymianæ*, il y auroit trouvé de quoi s'empêcher de faire cette objection aux LXX. Je ne raporterai point le passage: il me suffit de l'indiquer. Il est au nombre VIII. de la quatriême question. pag. 91.

Comme je ne prens aucun parti, je ne veus pas en dire davantage. Je ne sai pourtant s'il n'y auroit point lieu de douter que la prononciation du ש soit aussi ancienne, que se le persuade Mr. *Ruchat*. Je fonde mon doute sur un passage de S. *Jerôme*, que j'ai actuellement devant les yeux. Cèt ancien Pére n'y reconnoit qu'une seule maniére de prononcer le ש, & les Juifs ses précepteurs ne lui en avoient pas apris davantage. Je ne raporterai point ses paroles. Deux célébres Rabbins, que je vais citer, seront moins recusables en toute maniére. Le premier est *Moyse* fils de *Maimon* Espagnol de naissance, mais qui a passé la

la plus grande partie de sa vie en Egypte, & le second, François de naissance, est Rabbi *Salomon Isaaki*, qu'on appelle ordinairement *Rabbi Salomon Jarbi*. *Moyse Maimonide*, pour exprimer la ville de Chalons sur Saone se sert de cette orthographe pour le premier mot, ייאלון & de celle-ci pour le second שאונה (Voyez la Préface du *More Nevochim*: *Buxtorf*, qui est Auteur de cette Préface a laissé ces mots sans les traduire dans un long passage de *Maimonide*, qu'il raporte en Latin.) Cette orthographe, tant à l'égard du premier mot, qu'à l'égard du second, doit paroître surprenante à ceux qui sont persuadez que le ש a toujours répondu au *sch* des Allemans & au *ch* des François. *Rabbi Salomon*, dont les Commentaires sont pleins de mots François, ne se sert jamais, que je sache, du ש pour exprimer le *ch* de notre Langue: mais il employe d'autres lettres Ebraïques, tantôt un *tsadé*, & le plus souvent deux *iod*, comme *Maimonide*, dans l'exemple, que je viens de raporter. Si l'on me demande après cela, quelle étoit donc l'ancienne prononciation du *Schin*, je ne ferai point de difficulté de reconnoître mon ignorance, qui me

me paroit d'autant plus excusable, que je ne suis point obligé de le savoir, & que ne faisant ici que proposer mes doutes, je ne suis pas obligé de décider.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire encore un mot avant que de finir. Il y a deux ans, que je vous adressai une petite Lettre, que vous insérâtes dans un de vos Journaux de l'an 1702. Cette Lettre contenoit quelques remarques contre Mr. *Jean B*..... que je ne connoissois assurément pas alors, sous la Lettre initiale de son nom. Il se donna la peine de me répondre incontinent, en quoi il fit fort bien. J'aurois seulement souhaité, qu'il eut bien voulu me laisser le masque, sous lequel je prétendois de me cacher. J'eus quelque chagrin d'être connu; & cela, joint avec d'autres affaires, qui me survinrent alors, m'imposa un silence, que je garderois encore, si on ne parloit pas de certains triomphes & de certaines victoires, qui m'engagent à défendre modestement mon Observation. Je ne me cache plus, ne pouvant plus le faire; mais je répons d'autant plus volontiers à Mr. B.... que connoissant à présent celui que désignent cette Lettre & ces points, je n'aurai aucune peine à m'en

tenir aux bornes que l'honnêteté & la civilité prescrivent. Quand je ne le ferois pas, pour satisfaire aux devoirs de l'honnête homme, la justice que je dois rendre à son mérite & à son esprit m'y engageroit.

Je commence par reconnoitre que le verbe Grec ἐκβάλλειν admet, selon l'analogie & la Grammaire, la préposition ἐκ avant & après. J'en conviens, & c'est mal-à-propos, que je l'ai nié. Mais mon observation ne roule pas toute sur cela. La restitution du vers d'*Aristophane* n'en est pas moins mauvaise. Il n'y en a pas moins un Spondée ou quatrième pied, & toutes les exceptions de Mr. B.... sont nulles. Il y a peu de positions plus fortes, que celles de la liquide devant la muette. Telle est la premiére syllabe dans le mot Latin *partes*, & dans le mot Grec ἔργον. Quand les Grammairiens ont enseigné que la liquide après la muette rendoit la Syllabe douteuse, ils n'ont pas prétendu que ce fût la même chose de la muette après la liquide. Deux raisons m'empêchent de m'étendre sur ce sujet. La premiére est la stérilité de la matiére, & la seconde la réflexion que je fais, qu'il est impossible de lire les

quatre

quatre ou cinq premiéres régles de prosodie, dans *la Nouvelle Méthode de Port-Royal*, sans être entiérement éclairci de la difficulté, s'il y en a quelcune. Le vers d'*Aratus*

Ὥρη ἐσπερίη κρώζει πολύφωνος κορώνη.

est corrompu dans la plûpart des Editions. Il faut lire πολύφωνα. C'est un Accusatif neutre. C'est la leçon de *Theon* l'ancien Scholiaste d'*Aratus* : c'est celle que *Grotius* reconnoit pour la véritable dans ses Notes sur cèt Auteur, & c'est aussi de cette maniére que *Henri Etienne* a imprimé ce vers dans sa belle Edition du corps des Poëtes Grecs. Comme je crois que ce que Mr. B.... dit de mon explication du passage d'*Euripide* ne sert qu'à la confirmer, je n'en parlerai point du tout.

Le sens que j'ai donné au vers d'*Euripide* est, ce me semble, le seul qui lui convienne, & c'est même celui du Scholiaste, quoi que Mr. B.... le raporte comme m'étant contraire. Mon explication du vers d'*Aristophane* peut être confirmée par deux autres vers du même Poëte, & de la même Comédie.

* Ἀπόλλυμαι δείλαιος ! ἐκ τοῦ σκίμποδος Δάκνουσί μ' ἐξέρποντες οἱ Κορίνθιοι.

 Le

* *pag.* 128. *Edit. in* 12. 1670.

Le passage n'est pas honnête, ce qui me dispense de l'expliquer. Je sai qu'on y peut répondre, & même, aussi bien que le vers, qui a été l'origine de notre Dispute, il peut sans violence, soufrir un autre sens, qui n'est ni celui de Mr. B. ni le mien, & qui peut-être est le veritable. Mais en voila trop. Je prie Mr. B.... de trouver bon, que je me sois défendu contre lui. Si après cela il persévére à vouloir la victoire, je la lui abandonne de tout mon cœur. Je suis, &c. LA CROZE.

A Berlin, le 21. Juin, 1704.

P. S. J'avois fini ma Lettre, lors que je me suis avisé d'emprunter d'un de mes Amis vos *Nouvelles* du mois de Juin. 1702. L'Extrait que vous y faites de l'*Aristarque* de *Vossius* m'a fait recourir au Livre même. J'y ai trouvé les passages de S. *Jerôme* fortifiez de quelques réflexions. Si Mr. *Ruchat* avoit consulté ce Livre de *Vossius*, il y auroit trouvé la solution d'une partie de ses difficultez.

ARTI-

ARTICLE IV.

OBSERVATIONUM SELECTARUM *ad Rem Litterariam spectantium* TOMUS IV. C'est-à-dire, *Observations sur des matiéres Littéraires. Tome IV*. A Hall en Saxe. 1701. in 8. pagg. 462. du Caractére des Tomes précédens.

CE Volume comprend vint une Observations. 1. Les deux premiéres roulent sur la Vie & les Ouvrages de *Jean Jaques Boissard*. On nous donne sa Vie sur la foi d'un Manuscrit composé avant la mort de *Boissard*, & qu'on insére ici tout entier. Il ne contient que trois pages, qui racontent en peu de mots les principales avantures de cèt Auteur, depuis sa naissance arrivée en 1558. jusqu'en 1587. qu'il étoit encore en vie à Mets en Lorraine ville assez près de sa Patrie, puis qu'il étoit de Bezançon. Tout le monde sait l'amour que *Boissard* avoit pour les antiquitez, le curieux ramas qu'il en avoit fait, & comment elles furent perduës à Mombeliard, où il les avoit laissées chez sa

 Sœur.

Sœur, lors que les Lorrains ravagérent la Franche-Comté.

Après avoir fait la vie de *Boissard*, on nous donne le Catalogue & le précis de ses Ouvrages. Ses Antiquitez Romaines sont fort estimées, & nos Observateurs nous en recommandent la lecture. Il est vrai que c'est un Livre fort cher, tant à cause du grand nombre de planches qu'il contient, que parce qu'il est devenu très-rare. Ce Livre a un défaut, c'est qu'il manque de bons Indices. Les Ouvrages de *Gruter* & de *Reinesius* sont préférables par cèt endroit-là.

Boissard avoit composé un autre Ouvrage de l'*Origine & des Portraits des Dieux*, qui n'a jamais vû le jour, & qui est, peut-être, encore caché dans le cabinet de quelque curieux. Son Traité *de Divinatione & Præstigiis Magicis* est un Ouvrage Posthume, qui est devenu très-rare. Il y en a deux Editions, l'une de Hanau, en 1611. *in 4.* & l'autre d'*Oppenheim*, en 1615. *in fol.* Quelques uns ont confondu ce dernier Traité avec celui de l'Origine des Dieux; mais ils se trompent, puis que dans celui *de Divinatione Boissard* renvoye plus d'une fois à celui des Dieux.

2. On

2. On enseigne dans la troisiême Observation, qu'originairement les Anciens ne comptoient que trois Muses; on montre comment de ces trois on en a fait neuf. On donne quelques réflexions sur un passage de S. *Augustin* & sur un autre de *Plutarque*, où il est parlé des Muses; & l'on fait voir qu'anciennement on a pris quelquefois le nom de *Poësie* pour celui de *Grammaire*.

3. La quatriême Observation parle des Dieux *Indigétes*, de la coutume de bénir avec trois doits, & d'une autre coutume superstitieuse d'employer trois doits dans de certaines cérémonies Payennes. Les Romains apelloient *Indigétes* les hommes qui pour leurs belles actions, étoient mis au rang des Dieux. On donne diverses étymologies de ce nom. L'Auteur croit qu'il vient du mot Latin *indigitare*, qui signifie la même chose qu'*invocare*, *invoquer*. Les Indigétes étoient donc ceux qui avoient mérité d'être invoquez après leur mort.

L'origine que donne *Reuchlin* du mot *indigitare* est singuliére, & n'a guéres de fondement. Il dit que les Romains avoient accoutumé de benir le peuple en élevant les trois premiers

 doits,

doits de la main, & pliant les deux autres. Ils apelloient cela *tridigitare*, & l'écrivoient ainsi *IIIdigitare*, comme on écrivoit, *IIIConsul.* Quelque ignorant prenant les trois I pour un *i* & une *n*, en fit *indigitare*. *Reuchlin* écrivit cette belle découverte à *Petrus Galatinus*. Celui-ci répondit qu'il n'avoit jamais lû ce que *Reuchlin* lui mandoit; mais que chez les Juifs, lors que le Souverain Sacrificateur benissoit le Peuple, il étendoit ses deux mains au devant de son visage. Que quand il venoit à prononcer le nom de Dieu à quatre lettres, il élevoit trois doits de chaque main, savoir le pouce, l'indice, & le doit du milieu, en abaissant les deux autres sur la paume de la main, & après avoir prononcé ce nom, il unissoit ces trois doits. *Galatin* ajoute que cela marquoit que par ce mot étoit désignée la Trinité de Personnes & l'Unité d'Essence dans la Divinité. Mais chacun sait le fonds qu'il y a à faire sur le témoignage de *Galatin*. *Reuchlin* lui répondit qu'il importoit peu que cette coutume de benir en levant trois doits fut empruntée des Juifs ou des Romains.

On refute cette imagination. On ne croit pas vraisemblable que les Chré-

Chrétiens ayent emprunté des Payens cette cérémonie, puis qu'il est même assez incertain si les anciens Romains l'ont pratiquée. Il paroit plus probable à notre Auteur, que les Chrétiens l'ont tirée des Juifs; ou qu'ils l'ont eux-mêmes inventée, afin d'avoir toujours présente à leurs yeux une image de la Trinité des personnes divines dans l'unité de l'essence.

4. La cinquiême Observation traite des trois vices principaux, ausquels on peut, ce semble, raporter tous les autres, savoir l'*orgueil*, l'*avarice*, & la *luxure*. C'est là le sens de ce Distique commun.

Ambitiosus honos, & opes, & fœda voluptas
Hæc tria pro trino numine Mundus habet.

On fait voir que d'autres ont autrement distingué les Vices; mais que cette distinction est fondée sur l'Ecriture; que les anciens Péres s'en sont servis, que les Théologiens modernes l'employent, & qu'elle n'a pas été inconnuë aux Payens.

Il est sûr que cette distinction peut avoir quelque fondement dans l'Ecriture;

ture ; mais on ne sauroit s'empêcher de rire quand on voit le grand S. *Augustin* la trouver dans la sentence que Dieu prononça contre le serpent tentateur ; que les Septante ont traduite, * *tu marcheras sur ta poitrine & sur ton ventre tous les jours de ta vie.* Par la poitrine, dit l'Evêque d'*Hippone*, il faut entendre l'orgueil ; par le ventre les desirs de la chair, & par ce qui est ajouté *tu mangeras la poussiére*, *la curiosité*, qui ne pénétre que les choses temporelles & terrestres. Par le mot de *curiosité* il faut entendre l'*avarice.*

5. On montre dans l'Observation sixiême, que le mot *Cupiditas* est employé pour celui d'*Avaritia* dans la Vulgate & dans plusieurs autres Auteurs. Cette maxime de S. *Paul*, l'*Avarice est la racine de tous maux*, est ainsi exprimée par l'Interprête Latin, *Radix omnium malorum est Cupiditas.* Peut-être, qu'il avoit voulu expliquer le mot Grec φιλαργυρία, par *cupiditas nummorum*, le *desir de l'argent* ; & que ce dernier mot a échapé à la diligence des Copistes. Quoi qu'il en soit, bien qu'on puisse, peut-être, citer quelques Auteurs de la pure Latinité, qui ont employé le mot de *Cupiditas*, pour signifier

* *Genés. III.* 14.

signifier l'*avarice*, on soutient que cèt usage est beaucoup plus commun aux Auteurs Chrétiens, qui ont écrit en Latin, & qui aparemment ont voulu imiter la Vulgate.

6. La septiême Observation contient un échantillon de l'Indice Expurgatoire, dont il a été parlé dans le Volume précédent. * On peut voir ce que nous en avons dit dans l'endroit de ces *Nouvelles* cité à la marge.

7. L'Observation huitiême achéve la matiére entamée dans le Volume précédent sur le droit qu'ont les Etats de l'Empire de faire la paix & la guerre. Dans la premiére Dissertation l'Auteur a consideré ces Etats entant qu'ils composent un certain Corps, qu'on apelle les Etats d'Allemagne, & dont l'Empereur est le Chef. Dans celle-ci, il considére ces même Etats, comme Souverains particuliers de certains Pays. On soutient qu'il n'est permis à aucun Etat de l'Empire de faire la guerre à un autre Etat de l'Empire, quand même il en auroit reçu quelque tort; parce qu'il y a une Chambre établie pour juger de tous les différens qui pourroient survenir entre les Membres de l'Empire. A l'é-

* *Voyez nos Nouvelles d'Août*, 1704, *pag.* 181.

A l'égard des Puissances étrangéres, avant que de décider s'il est permis aux Etats particuliers de l'Empire de leur faire la guerre, on distingue de deux sortes de guerres; l'une offensive & l'autre défensive, & parce que c'est aujourdhui la coutume d'excuser les guerres les plus injustes, en disant que ce sont des guerres purement défensives, on tâche d'éclaircir cette matiére, en donnant de justes idées d'une guerre défensive & d'une guerre offensive, & en faisant voir ce que l'une & l'autre peuvent avoir de juste & d'injuste. Il y a des gens qui croyent que toute guerre injuste doit être apellée offensive; ce qui n'est pas vrai; car s'il y a des guerres offensives qui soient justes, comme l'Auteur croit qu'on n'en peut pas douter; il y a donc des guerres défensives qui sont injustes, comme lors que nous nous défendons contre un Prince qui a raison de nous attaquer.

Il ne faut pas croire non plus que celui qui le premier a fait tort à un autre, commence par là une guerre offensive; & que l'autre qui veut qu'on lui fasse justice pour le tort qu'il a reçu soit toujours seulement sur la défensive. Il y a beaucoup d'injustices,

qui

qui peuvent allumer une guerre; & qui ne font pourtant pas la guerre, comme lors qu'on a maltraité les Ambaſſadeurs d'un Prince, qu'on a pillé ſes ſujets, &c. Si donc on prend les armes pour venger une telle injuſtice, on commence une guerre offenſive, mais une guerre juſte; & le Prince qui a *fait* tort, & qui ne veut pas le reparer, fait une guerre défenſive, mais injuſte. La guerre offenſive n'eſt donc injuſte, que lors qu'elle eſt entrepriſe ſans une cauſe légitime; & alors la guerre défenſive, qui dans d'autres occaſions pourroit être injuſte, devient juſte. En général donc, le premier qui prend les armes, ſoit qu'il le faſſe juſtement ou injuſtement commence une guerre offenſive, & celui qui s'oppoſe à cette guerre, ſoit qu'il ait ou qu'il n'ait pas raiſon de le faire, commence une guerre défenſive. Ceux qui regardent le mot de *guerre offenſive*, comme un terme odieux & qui renferme toujours quelque choſe d'injuſte; & qui conſidérent, au contraire, la guerre défenſive comme inſéparable de l'équité, brouillent toutes les idées, & embarraſſent une matiére, qui paroit d'elle-même aſſez claire. Il en eſt des Princes comme des particuliers;

le

le Demandeur qui commence un procès a quelquefois tort ; mais il a aussi quelquefois raison, il en est de même du Défendeur. On a tort de ne vouloir pas payer une somme qui est justement duë ; comme on a raison de se défendre de payer ce qu'on ne doit point.

Après cette distinction & ces explications, l'Auteur décide qu'il n'est pas permis à un Etat particulier d'Allemagne de déclarer la guerre à un Prince Etranger & de la commencer ; mais qu'il doit implorer le secours de l'Empereur & de l'Empire, afin qu'ils travaillent tous conjointement à lui faire obtenir la justice qui lui est duë. Ceux qui sont dans une opinion contraire, n'ont jamais pû alleguer aucune Loi de l'Empire, qui permette à chaque Etat de faire la guerre contre quelque Puissance étrangére, lors qu'il le jugera à propos. Si on trouve quelque Loi qui leur permette de prendre les armes, on verra que c'est, non pour attaquer, mais seulement pour se défendre. Aussi a-t-on vu que lors que quelque Prince de l'Empire a attaqué ses voisins, & qu'on a crû de l'intérêt de tout le corps de l'empêcher, on n'a pas manqué de le faire. Quand l'Evêque de *Munster*

porta

porta la guerre dans les Etats des Provinces Unies; l'Empire le regardant comme l'aggresseur le mena a d'agir contre lui, s'il ne mettoit bas les armes, ce qu'il n'auroit pas été en droit de faire, s'il eut été permis à l'Evêque d'attaquer ses voisins sans le consentement de l'Empire & lors qu'il le jugeroit à propos.

A l'égard de la guerre défensive, on ne peut pas refuser aux Etats particuliers qui composent l'Empire la permission de se défendre contre un Prince étranger qui les attaque; puis qu'il n'y a point d'homme en particulier à qui ce droit n'apartienne. S'il est attaqué par un ennemi, les Loix lui permettent de se défendre, & d'ôter même la vie à celui qui l'attaque, s'il ne peut conserver la sienne autrement.

Que si les Etats particuliers ont droit de se défendre par les armes contre un Prince étranger qui les attaque, ils ont aussi droit de faire tout ce sans quoi il est impossible de faire la guerre, comme, par exemple, de lever des Troupes, de les exercer dans les armes, de dresser des magazins, pour leur entretien, de les mener en campagne, de bâtir des Arcenaux, & de les remplir de toutes sortes d'armes, &c.

&c. Il leur est aussi permis de fortifier leurs Places; quoi qu'a cèt égard il y ait certaines restrictions à faire; parce que souvent ces forteresses que l'on bâtit sont contraires aux intérêts communs de l'Empire. La paix de Westphalie permit au Roi de Suéde de fortifier la Ville de Wismar, & d'y mettre la garnison qu'il jugeroit à propos. Il n'eut pas été, ce semble, nécessaire, d'accorder cette permission au Roi de Suéde; si généralement parlant il étoit permis à tous les Etats de l'Empire de fortifier leurs Places, comme ils le jugent à propos.

On examine après cela les autres droits, qui sont une suite du droit de faire la guerre; on s'attache principalement au droit d'user de represailles; & on finit par le droit de faire la paix, qui apartient incontestablement à celui qui a droit de faire la guerre. Il faut seulement remarquer que les Etats particuliers n'ont pas le droit d'acheter la paix de leurs voisins en leur cedant de certaines terres, qui sont des dépendances de l'Empire.

8. Le fameux Livre qui a pour titre *Epistolæ obscurorum Virorum* fait le sujet de la neuviême Observation. On sait que ces Lettres furent composées à l'occa-

l'occasion des Disputes qu'eut *Reuchlin* avec les Moines de Cologne, qui avoient condamné au feu tous les Livres des Juifs, sans exception. Quelques uns ont attribué ces Lettres à *Reuchlin* lui-même; mais on fait voir qu'ils se sont trompez; & l'on prétend qu'*Ulric Hutten* en a composé une bonne partie, & qu'il a procuré l'édition des autres. Feu Mr. *Thomasius* qui est l'Auteur de la plus grande partie de cette Observation, raporte que *Gaspard Barthius* lui dit en 1645. les raisons qu'il avoit de croire qu'*Hutten* étoit l'Auteur de ces Lettres. Il ajouta qu'un jour *Hutten* ayant rencontré en chemin le Moine *Hochstrat* le fameux ennemi de *Reuchlin*, & de *Luther*; il descendit de cheval & tirant son épée, il le menaça de le tuer, pour le punir de tous les crimes qu'il avoit commis dans toutes les poursuites violentes qu'il avoit faites contre les Protestans. Le Moine à genoux lui demanda la vie, & le pria instamment d'épargner un homme foible & hors de défense; ajoutant que s'il y avoit quelque démêlé entr'eux, ils le terminassent à coups de plume & non pas à coups d'épée. *Hutten* eut pitié de lui, & se contenta de lui donner quelques coups de plat d'épée.

La

La plûpart des Epîtres dont il s'agit sont adressées à *Ortuinus Gratius*, parce que cèt *Ortuinus Gratius* avoit écrit l'Apologie des Théologiens de Cologne contre *Reuchlin*. Il opposa à ces Epîtres *Lamentationes Obscurorum virorum* imprimées à Cologne en 1518. & en 1649. le même publia en 1535. *Epistolæ clarorum Virorum.*

On se sert sur la fin de cette Observation, du Dictionaire de Mr. *Bayle* pour corriger quelques erreurs de *Paul Jove* & de Mr. * *Majus*, au sujet de *Reuchlin* & des *Epistolæ obscurorum Virorum.*

A l'égard de ce que *Paul Jove* assûre, que, pour éluder les défenses de *Leon X. Reuchlin* composa un second Volume de Lettres plus piquantes que les premiéres, ce que Mr. *Bayle* nie, notre Auteur remarque, qu'il y a deux Volumes de ces Epîtres; mais qu'il ne sauroit dire, s'ils ont été imprimez tous deux en même tems, ou l'un après l'autre. Qu'il semble pourtant que le second Volume aît été ajouté au premier dans une seconde ou troisiême Edition. Que cela n'empêche pas que Mr. *Majus* ne se soit trompé, en suivant *Paul Jove*. Il est vrai que Mr. *Majus* assure

* *Dans la vie de* Reuchlin.

assûre positivement qu'il a un Exemplaire du premier Volume de ces Lettres imprimé *in 4* à Venise chez *Alde Manuce*, & une Edition d'Allemagne du second, sous ce tître, *Lamentationes obscurorum Virorum non prohibitæ per sedem Apostolicam.* Mais il se trompe en prenant ces *Lamentationes* pour le second Volume des Epîtres; puis qu'au contraire c'est l'Ouvrage d'*Ortuinus Gratius* ennemi de *Reuchlin*, dont on a parlé plus haut, comme cela paroit par les paroles que Mr. *Majus* en raporte, & qui se lisent dans cèt Ouvrage de *Gratius.*

9. L'Observation dixiême parle de certaines Figures & Inscriptions qui étoient dans quelques Eglises d'Allemagne, & d'autres qu'on trouve dans quelques Manuscrits & dans certains Livres imprimez, lesquelles font voir l'opposition qu'il y a entre *Christ* & l'*Antechrist*. Les Auteurs de ces sortes de Figures & d'Inscriptions avoient dessein de représenter les Corruptions du Pape de Rome & de sa Cour, qu'ils n'osoient décrire ouvertement. Quelques unes de ces Figures sont plus anciennes que la Réformation, & les autres sont à peu près de ce tems-là. Il y a beaucoup d'Allemand dans cette Ob-

Observation, & nous n'entendons pas assez bien cette Langue, pour en rendre un compte exact. Peut-être les Auteurs feroient-ils mieux, en quelque Langue qu'ils écrivent, de ne raporter jamais un passage dans une autre Langue, sans le traduire, ou sans en donner, du moins, le précis.

10. L'Observation onziême contient l'extrait de divers petits Traitez de Jurisprudence composez par Mr. *Hertius.*

11. La douziême Observation est une suite de la vint-uniême du * Tome I. où il est parlé de *Guillaume Postel.* Après l'avoir excusé sur son Livre *de Virgine Veneta*, & interprété favorablement ce qu'il paroit y avoir d'outré; on raporte les principales de ses opinions particuliéres. 1. Il vouloit expliquer & prouver tous les mystéres de la Religion par la Raison, comme on l'a déja remarqué dans l'endroit de ces Nouvelles cité à la marge. 2. Il croyoit que l'Ame humaine de *Jesus-Christ* avoit été créée & unie avec le Verbe éternel, avant le Monde. Selon ce principe, il enseignoit quatre nativitez de *Jesus-Christ*; la premiére par

* *Voyez ce qu'on en a dit dans les Nouvelles de Mars.* 1702. *pag.* 261. 262.

par laquelle le Fils de Dieu a été engendré du Pére de toute éternité. Par la seconde la Sagesse, le Verbe, la Verité, la Vie, & les autres perfections finies & créées ont été unies avec les infinies. Notre Auteur croit que c'est là précisément l'opinion des Juifs Cabalistes. Par la troisiéme naissance le Christ a été fait homme, né d'une Vierge par l'opération du S. Esprit. La quatriéme naissance, est celle qui se fait dans l'Eucharistie, où *Jesus-Christ* se trouve proprement, à la maniére d'une vraye Substance, sans aucune envelope extérieure d'accidens.

3. La troisiéme opinion de *Postel* est qu'on trouve écrit dans les Cieux en caractéres hébreux formez par l'arrangement des étoiles, tout ce qui est dans la nature. Voici ses paroles dans son Commentaire sur le *Jezirah*, * *si je dis que j'ai vu dans le Ciel en caractéres hébreux expliquez premiérement en public par* Esdras, *tout ce qui est établi*

* *Si dixero me vidisse in cœlo in ipsis Linguæ sanctæ Characteribus ab Esra primùm publicè expositis omnia quæ sunt in rerum natura constituta, ut vidi non explicitè, sed implicitè, vix ullus mihi crediderit, tamen testis Deus & ejus Christus qui non mentior.*

dans la nature, comme en effet je les ai vuës, non à découvert mais envelopé, personne ne le croira: cependant Dieu & son Christ me sont témoins, que je ne mens pas.

4. En quatriême lieu *Postel* soutenoit que le Monde dureroit six mille ans, & c'est là encore une opinion qu'il avoit tirée de la Cabale des Juifs. Notre Observateur croit qu'on ne peut ni aprouver entiérement ni rejetter tout-à-fait cette opinion, qui lui paroit apuyée sur des raisons assez probables. * Il est vrai que presque dès le commencement du Christianisme on a cru que le Monde étoit près de sa fin, & cette opinion étoit principalement fondée sur quelques passages du Nouveau Testament où il est parlé de la ruine de Jérusalem, & qu'on a entendus de la fin du Monde. Pour moi je doute qu'on puisse alleguer aucune raison un peu solide, qui prouve que le Monde est près de sa fin. On objecte ordinairement contre l'envoi du Fils de Dieu, qu'il est étonnant que son Pére l'ait envoyé si tard dans le Monde pour le salut des hommes; & cette objection suppose que le Monde finira bien-tôt; mais peut-être

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

être ne fait-il que de commencer, & qu'après un grand nombre de Siécles, il s'élevera des gens, qui comparant le tems qui s'est écoulé depuis la Création du Monde, jusqu'à la venuë de *Jesus-Christ*, à celui qui se sera écoulé depuis cette venuë, jusques au tems auquel ils vivront, demanderont pourquoi le Fils de Dieu est si-tôt venu dans le Monde. Ils chercheront, peut-être, dans les ténébres de l'antiquité de cette venuë de quoi excuser leur incrédulité; comme il y en a aujourdhui, qui ne la croyent pas, sous prétexte que si le Fils de Dieu eut voulu se faire homme, il n'auroit pas si long-tems attendu. En un mot, je crois que de toutes les choses que nous ne savons pas, il n'y en a aucune sur laquelle on puisse faire moins de conjectures & moins probables, que sur le tems de la fin du Monde.

5. Enfin, on peut mettre entre les opinions particuliéres de *Postel*, le rétablissement de toutes choses qui, selon lui, doit précéder la fin du Monde, & par lequel tout sera remis dans l'état dans lequel il étoit avant la chute du premier homme.

Après avoir expliqué les opinions de *Postel*, notre Auteur nous dit ce

qu'il pense de sa personne. C'étoit, selon lui, un homme de bien, exemt de crimes, qui ne peut être accusé d'athéïsme, que par des ignorans. Il avoit infiniment de l'esprit, & avoit pénétré les secrets les plus abstraits de la Philosophie des Orientaux. La vivacité de son esprit faisoit que quelquefois il manquoit de jugement. Il a souvent mêlé mal-à-propos les dôgmes du Christianisme avec les opinions des Orientaux. On ne peut nier qu'il n'y ait des erreurs & des sentimens paradoxes dans ses écrits, défaut qui lui est commun avec la plûpart des grans hommes. La vivacité de son imagination lui fit croire qu'il avoit des révélations, & qu'il étoit honoré du commerce des Anges. Le grand nombre de choses, dont il avoit la tête remplie, l'empêcha de les bien digérer, & de les mettre dans un bon ordre. On finit cette Observation par un Catalogue des Oeuvres de *Postel*.

12. La * treiziême traite des sorts tirez de la Bible, des *Sorts Homériques*, & *Virgiliens*. On nous donne un grand nombre d'exemples des uns & des autres, & on nous aprend toutes

* *Elle est de Mr.* Struve, *dont le Pére a fait un livre de* Invocatione nominis divini.

tes les diverses pratiques qu'on observoit en tirant à ces sortes de Sorts. Comme toutes choses ont leur tems, il y en a eu un où l'on regardoit comme une action sainte de jetter au sort dans l'élection des Evêques & d'autres personnes Ecclésiastiques, d'où l'on croit qu'est venu le mot de * *Clerc* & de *Clergé*. Il y en a eu un autre, dans lequel les Conciles ont défendu de se servir du sort.

On prouve par l'autorité de S. *Augustin*, que le sort est permis, & on allégue les conditions, qui le rendent légitime. On croit que *Noé* employa le sort pour partager le Monde à ses enfans, & on refute *Bochart*, qui a dit le contraire. On remarque qu'un des crimes qu'on imputa aux Vaudois, fut qu'ils se moquoient des Laïques, qui employoient le sort près des Autels, pour élire des Saints. † *eos Laicos, qui sorte Sanctos eligunt in altari deridere.*

13. L'Observation quatorziême traite de la différence du *Mixte*, de l'*Agrégé*, & de l'*Individu*.

* Κλῆρος, *signifie le sort: mais il signifie aussi un héritage, & c'est de cette signification, qu'il faut tirer les mots de* Clerc & de Clergé. † *Rainerus de Valdensibus. Cap. V.*

14. La quinziême est fort curieuse. Elle parle de la Géographie, à l'occasion de celle que Mr. *Cellarius* publia en 1701. On fait voir que les Anciens n'ont pas beaucoup cultivé cette Science. *Strabon*, *Pline*, *Mela*, *Ptolemée*, sont pleins de fables & de fautes, suspects en plusieurs occasions, diffus sans nécessité, trop courts dans des endroits sur lesquels il auroit falu être long, & trop hardis dans leurs décisions. *Joachim Vadianus*, *Elias Venetus*, *Josephus Moletius* leurs Commentateurs les ont plutot obscurcis qu'éclaircis. L'*Itineraire d'Antonin* est plein de fautes, de même que le Livre *de Urbibus*, d'*Etienne* de Bysance, que l'ignorance d'*Hermolaus* a tellement corrompu, que tous les soins de *Sigonius*, de *Casaubon*, de *Scaliger*, de *Saumaise*, & d'*Holstenius* n'ont pû le rétablir entiérement. Les Historiens & les Poëtes anciens peuvent à la vérité nous fournir quelques lumiéres; mais elles ne sont pas toujours sûres. On adopte ici ce que Mr. * *Le Clerc* a dit des fautes de Géographie dans lesquelles est tombé *Quinte Curce*. *Cornelius Nepos* n'est guéres plus exact.

En

* *Ars Critica. Vol. II. par. III. Sect. III. Cap. 2.*

En un mot on trouvera peu d'Historiens anciens qui se soient donné la même peine que *Polybe*. Avant que d'écrire son Histoire, il alla lui-même voir la plûpart des lieux, dont il devoit parler.

Ce ne sont pas seulement les Anciens qui ont bronché dans la Géographie, combien y a-t-il de Modernes, qui ont commis des fautes énormes à cèt égard, je parle, de ceux-là même qui se sont fait un devoir particulier d'étudier la Géographie. On en a donné quelques exemples en divers endroits de ces Nouvelles, on pourroit y en ajouter plusieurs autres, si on vouloit copier ici ses Recueils. Notre Auteur nous en fournit aussi quelques uns. On remarque en particulier à l'égard du savant *Erasme*, qu'il ne savoit presque rien en matiére de Géographie, ce qui lui a fait commettre de lourdes fautes. Il étoit déja vieux, lors qu'il cultiva un peu cette étude. On finit en donnant à l'excellente Géographie de Mr. *Cellarius* la juste loüange, qui lui est duë.

Qu'il me soit permis cependant de remarquer à l'égard de son Abrégé de Géographie, dont il s'est fait déja diverses Editions, que je crois qu'il au-

roit pû la rendre un peu plus parfaite. 1. Il n'y a rien, ce semble, qui donne plus de lumiére aux jeunes gens, que d'employer des divisions générales des Pays, avant que d'entrer dans l'explication particuliére de chaque partie de ces mêmes Pays; & c'est ce qu'on trouve rarement dans la Géographie dont il s'agit. Il y en a quelques autres, qui ont le même défaut. 2. En second lieu je voudrois aussi qu'on marquât les principaux fleuves de châque Pays, & qu'en les nommant on indiquât le lieu de leur source & celui de leur embouchure. On supléeroit par ce moyen au défaut de plusieurs Cartes, où les fleuves ne sont pas nommez. Enfin, il me semble, qu'il doit toujours y avoir quelque proportion entre les diverses Parties d'un Ouvrage; ce qui ne se trouve pas dans la Géographie de Mr. *Cellarius.* Il entre, au contraire, dans le plus grand détail par raport à l'Allemagne, dont la Description comprend les deux tiers de son Livre. Il est fort court sur les autres Parties de l'Europe, & ne dit presque rien des trois autres Parties du Monde Cela fait que son Ouvrage, qui est d'ailleurs très-bon, ne peut presque être utile, que

pour

pour les Allemands, qui doivent connoitre à fonds leur propre Pays. *Robbe*, dont l'Ouvrage est fort utile, a commis la même faute, il n'y a nulle proportion entre sa description de la France, & celle des autres Pays. Je pourrai donner quelque jour une Géographie, où en profitant des lumiéres de ces grans hommes, je tâcherai d'éviter ces défauts.

15. On entreprend de prouver dans l'Observation seiziême, qu'il n'y a point de Philosophe ni ancien, ni moderne, qui aît expliqué jusques ici la nature du feu. Peut-être l'Auteur n'auroit-il pas mal fait d'ajouter à la réfutation des autres Philosophes, son sentiment particulier.

16. Dans la dix-septiême on parle d'une Cour de Justice établie à Hall en Saxe, & de la maniére dont on y termine les procès.

17. La dix-huitiéme parle d'une fête qu'on célébre dans la même ville le premier Mercredi après la fête de la Pentecôte. Tous les gens de métier mangent de l'ail ce jour-là, & croyent par ce moyen, se conserver la santé durant toute l'année. C'est d'ailleurs un jour de réjouïssance & de débauche.

18. L'ἀπηλιχθῶν, dont les Pythago-

riciens ont tant parlé, fait le sujet de la dix-neuvième Observation. Les Lexicographes expliquent ordinairement ce mot par celui d'*Antipodes*. Mais ce n'est point en ce sens que l'Ecole de *Pythagore* l'entendoit. Ces Philosophes enseignoient que la Terre se mouvoit autour du Soleil. Ils entendoient donc par ce mot Ἀντίχθων une autre Terre semblable à la notre, qui se mouvoit aussi autour du Soleil, mais que nous ne pouvions pas voir, parce que quand nous étions d'un côté du Soleil, elle étoit de l'autre, en sorte que cèt Astre se rencontroit toujours entre cette Terre & nous. Les Chrétiens, * qui ont voulu acommoder les sentimens des Philosophes Payens aux dogmes du Christianisme, ont prétendu que cette Terre des Pythagoriciens n'étoit autre chose que le Ciel des Bien-heureux. Cette Observation est de feu Mr. *Jaques Thomasius*. Elle est très-curieuse, & mérite d'être luë. Celui qui l'a publiée y a ajouté quelque chose sur la fin. Il croit qu'il seroit bon d'examiner, si plusieurs dogmes qu'on trouve dans les Systêmes de Théologie, dans ceux mêmes qui

* *Voyez Clement Alexandr. Stromat. Liv. V. vers la fin.*

qui ont été composez par les Protestants, sur la vie éternelle & sur l'enfer; ne sont point des restes de la Philosophie Payenne, ou des fables des Rabins. On remarque que l'Ancien Testament nous dit peu de chose sur la nature de la vie du Siécle avenir. On ne trouve guéres plus de lumiéres sur ce sujet dans le Nouveau. S. *Paul* apelle *fous* ceux qui veulent pénétrer dans ces secrets. *Jesus-Christ* veut qu'on s'attache principalement à l'étude des choses présentes, qu'on peut examiner & dont il est facile de découvrir la vérité: mais l'Antechrist (ce sont les paroles de notre Auteur) ne propose que des choses, qu'on ne peut examiner, ce qui est le caractére du mensonge. * Il en est de l'avenir, comme des lieux éloignez; on peut impunément mentir dans tout ce qu'on en raporte; parce qu'il n'est pas possible de découvrir ces mensonges. Qui voudra voir, par exemple, quelque chose de beau, doit lire ce que † *Drexelius* a écrit de l'Enfer. On diroit que ce bon Religieux y a fait divers Voyages, tant il est bien instruit de tout ce qui s'y passe. Les Rabins en

* *Remarque de l'Auteur.* † *Dans le Tome I. de ses Oeuvres in fol. pag. 151. &c.*

ſavent preſque autant, que *Drexelius* ſur ce ſujet. Ils enſeignent, * par exemple, que les Ames des Damnez ont congé le jour du Sabbath, & que ce jour là le feu de l'enfer ne brûle point, ni ne ſent point mauvais.

19. La vintiême Obſervation parle de la vie, des ſentimens, & des diverſes avantures de *Bernardin Ochin*. On tâche de juſtifier ce Moine défroqué, qui après avoir été Miniſtre à Zurich, en fut chaſſé, pour avoir enſeigné diverſes erreurs dans des Dialogues qu'il fit imprimer ſans permiſſion, & dans leſquels entr'autres opinions, il tâchoit de juſtifier la Polygamie. On refute ceux qui ont crû qu'*Ochin* étoit l'inſtituteur de l'Ordre des Capucins. On prétend qu'il n'eut jamais deſſein de rentrer dans la Religion Romaine; que *Sandius* a eu tort de le mettre au rang des Auteurs Antitrinitaires, qu'il ne fut ni Socinien, ni le maitre de *Socin*, ni le Diſciple de *Servet*. Monſieur *Bayle* a parlé amplement d'*Ochin*, & des Queſtions qu'on peut faire ſur ſon ſujet dans ſon Dictionaire, ce qui nous diſpenſe de nous étendre ſur cette Obſervation.

20. La

* *Voyez Buxtorf. Synagog. Judaïc. Chap.* 16.

20. La derniére nous donne le Portrait d'*Erasme*. Voici en peu de mots le jugement qu'en porte l'Auteur. *Erasme* avoit un esprit excellent, il avoit plus de penchant aux plaisirs qu'aux autres vices. Il cherchoit & aimoit à aquérir de la gloire, par le moyen des belles Lettres. Il étoit timide, haïssant les querelles, ayant du penchant à la joye & à la raillerie, inconstant, & flateur. Ses bonnes qualitez sont connuës de tout le monde. Il n'est pas nécessaire de les étaler ici.

ARTICLE V.

Suite de l'Extrait des Lettres de Mr. CUPER *à Mr.* JURIEU, *& de quelques autres Savans.*

MR. CUPER répondit à la Lettre de Mr. *Jurieu* dont nous avons donné l'Extrait dans le mois * précédent, le 7. de Juin 1704. Il lui témoigne qu'il est bien aise de voir que son explication littérale sur *Jupiter Madbachus*, n'est pas fort différente de celle de Mr. *Huet* ci-devant Evêque d'Avranches, & du P. *Guillaume*

* *pag.* 197.

Bonjour Moine de l'Ordre de S. *Augustin*, natif de Toulouse & demeurant à Rome. Mr. *Cuper* avoit consulté ces deux Savans, sur les Inscriptions venues d'Alep, & il envoye à Mr. *Jurieu* les réponses qu'il en a reçuës & dont on verra le précis dans la suite de cèt Article. Le Pére *Bonjour* est un Savant très-versé dans les Langues Orientales, dans la lecture des Péres, & dans tout ce qui regarde les belles Lettres. Il a été fort longtems avec feu le Cardinal *de Noris*, dont le mérite est très-connu. Mr. *Cuper* croit que le mot ΔΙΙ est tout-à-fait nécessaire dans les Inscriptions dont il s'agit, & que *Madbachus* & *Selamanes* sont des épithétes ou des surnoms donnez à *Jupiter* dans les lieux où ces Inscriptions ont été trouvées; ou qu'il y est parlé de *Jupiter Madbachus* & d'une autre Divinité apellée *Selamanes*. Quoi qu'il en soit, il ne croit pas qu'il y ait assez de fondement pour en faire deux Prêtres, bienfaiteurs de la Déesse Syrienne, & mis pour cela au nombre des Heros ou des Dieux après leur mort. Il avoüe qu'*Enée* a été apellé *Jupiter Indiges*, *Tite-Live* le dit * positivement; quoique

* *Liv. I. Ch. 3.*

que l'Auteur de l'Origine du peuple Romain le nomme simplement *Patrem Indigetem*, & *Denys* d'Halicarnasse πατέρα θεὸν χθόνιον. On en a usé ainsi quelquefois, il est vrai, & deux grans Princes ont reçu le même honneur. Car *Agamemnon* a été apellé ζεὺς, & a été adoré sous ce nom par les Lacédémoniens, comme nous l'aprennent *Lycophron*, son Scholiaste *Tzetzes*, *Athenagore* & autres : & *Trajan* est nommé *Jupiter* dans * *Gruter*.

I. O. M.
TRAIANO.
PRO SALVTE IMP
ANTONINI.

Malgré tout cela, Mr. *Cuper* croit que dans les Inscriptions, qui lui sont venuës d'Alep, il y est parlé du vrai *Jupiter* des Payens, & qu'on a érigé ces monumens en son honneur. Il en cite un tout entier qu'on ne raportera pas ici, parce qu'il y a quelques caractéres, que l'Imprimeur n'a point, & que ce savant Magistrat traduit ainsi en Latin. *Jovi Madbacbo & Selamani Diis Patriis Crateas Andronici Filius votum Patrium ex propria pecunia.*

* *Inscript.* 3. *du Liv. XI.*

nia exstruxit denariis quinque millibus quingentis, anno centesimo sexagesimo octavo * *Audinæi mensis, die XXI.* C'est une muraille que ce *Grateas* avoit fait faire à ce bâtiment ou château, comme cela paroît clairement par les deux autres Inscriptions, & c'est pour cela qu'il y a dans le Grec le mot d'ἐπιτεῖν.

Dans la Lettre du Pére *Bonjour*, ce savant Religieux avoüe qu'il n'a jamais lû ailleurs les surnoms donnez à *Jupiter* dans les Inscriptions dont il s'agit. Il croit qu'ils lui ont été donnez à cause d'un Autel de la paix, qui lui a été dédié, parce que les mots Chaldaïques מדבח שלמא, *Madbach, Selama*, dont on a fait *Madbachus, Selamanes*, signifient l'*Autel de la paix*. Le mot Chaldaïque *Madbach*, qui signifie un *autel*, vient du verbe דבח *Debach*, qui signifie, *sacrificavit, mactavit victimal, il a sacrifié, il a immolé des victimes.* Les Chaldéens changent le ז des Hébreux en ד, car en Hébreu זבח signifie la même chose. Cette remarque sert à trouver l'origine du mot *Selamanes* ajouté à celui de *Madbachus*, d'autant plus, que le mot de *Jupiter* est tiré du

* Æræ Seleucidarum.

nom de Dieu יהוה, *Jehova*, ou par contraction, *Jova*. Sur cela il est bon de remarquer ce passage du *Lévitique*, *Chap. XVII. vers.* 5. וזבחו זבחי שלמים ליהוה אותם, *Ve-Zabechu Zibeche Schelamim La Jova Otham. Et ils sacrifiérent des Sacrifices pacifiques à Jova ou au Seigneur.* Dans le verset suivant l'Autel dédié au Seigneur est apellé מזבח יהוה *Mizbach Jova.* Le mot Hébreu *Mizbach* étant le même que le mot Chaldaïque *Madbach*, *Mizbach Jova* c'est *Madbach Jova.* C'est visiblement de là que les Orientaux ont tiré leur *Jupiter Madbachus.* Ils en ont fait aussi leur *Selamanes*, parce que *Madbach Jova* étoit aussi *Madbach Selama*, ou l'*Autel de la paix*; parce que sur cèt Autel on faisoit זבחי שלמים, des Sacrifices de pacification. Il n'est pas nécessaire d'ajouter pour confirmer cette conjecture, que les Payens, & surtout les Orientaux, ont souvent imité les cérémonies des Hébreux; puis qu'il n'y a personne aujourdhui, qui en doute.

Pour ce qui est de la Lettre de Mr. *Huet*, il croit qu'il n'est pas nécessaire de chercher trois Dieux différens dans l'Inscription, dont il s'agit; quoi qu'il ne soit pas impossible, que l'Auteur de

ce vœu ait joint au grand *Jupiter* deux Divinitez de son Pays. On sait que *Jupiter*, que toutes les Nations avoient adopté pour leur Dieu, comme le dit *Eusébe*, avoit divers noms & surnoms chez chaque Nation en particulier. Il s'agit donc de chercher les raisons des surnoms donnez à ce faux Dieu dans les Inscriptions d'Alep. Pour y réussir, Mr. *Huet* pose pour principe qu'il y a eu quelques semences de la Religion, du droit, de la doctrine & de l'Histoire des Hébreux chez toutes les Nations & principalement en Syrie, où étoit la Ville de Berée appellée aujourdhui Alep, & près de laquelle on a trouvé l'Inscription. Or entre les sacrifices que les Hébreux avoient accoutumé d'offrir à Dieu, il y avoit celui qui est apellé זבח שלמים, sacrifice des pacifiques, dans le *Lévitique*. Les Septante ont traduit θυσίαν σωτηρίου, *le Sacrifice du Salut*, d'autres le *Sacrifice* τελετῆς, ou *d'expiation*, quelques uns *Sacrificium integritatum* ou *integrorum & mundorum*, & *perfectionum*, ce qui est la même chose que מלואים. On ofroit ce sacrifice pour plusieurs raisons, & particuliérement lors qu'on avoit fait un vœu, comme on peut le voir *Levit. VII.* 16. ce qu'il faut remar-

marquer principalement, puis qu'il s'agit aussi d'un vœu dans l'Inscription venue d'Alep. Or comme c'étoit au Dieu suprême, qui est le Ζεὺς ou le *Jupiter* des Grecs, que les Israëlites offroient en Sacrifice, cela a fait que les Payens ont tiré de ce Sacrifice même les surnoms dont ils ont honoré leur *Jupiter*. Du mot Hébreu זבח, qui signifie un *Sacrifice* ils ont fait leur Μάδβαχος, & du mot שלמים, *pacificorum*, est venu leur Σελαμάνης. Car pour le premier mot, le זבח des Hébreux, le דבח des Chaldéens & des Syriens, & le *Debacha* des Arabes, ne sont qu'un même mot, qui signifie *sacrifier*. De là est venu le mot Hébreu מזבח, le Chaldéen & le Syriaque מדבח, & l'Arabe *Madbachon*, qui signifient le lieu où l'on sacrifie, un Autel. Du lieu où l'on sacrifioit à *Jupiter*, c'est-à-dire, au Dieu Souverain, on en a fait un surnom de ce même Dieu. Le nom de Jupiter ἐπιβήμιος chez les Grecs, qu'on adoroit dans l'Isle de * *Siphnos*, a la même origine; c'est-à-dire, d'un Autel élevé sur lequel on lui sacrifioit. Ainsi de *Dapes* la viande, qu'on présentoit sur l'Autel à *Jupiter*, on en a fait *Jupiter Dapalis*;

* *Aujourdhui* Siphano.

Dapalis; & d'*Hecatombe*, Jupiter ἑκατόμβαιος, & *à cædentibus visceribus hostiarum*, *Jupiter* σπλαγχνότομος; qui sont tous des surnoms donnez à *Jupiter*, à cause des Sacrifices qu'on lui offroit. De là vient qu'*Orphée* lui demande dans une Hymne, qu'il reçoive agréablement ses Libations. Des priéres qu'on ofroit à Jupiter, qui sont une espêce de Sacrifice il a eu le nom d'ἱκέσιος & de μειλίχιος, *placable*. *Servius* nous aprend la raison de tout cela, quand il dit que quelques-uns ont crû, que le mot *Altare* ne marquoit pas seulement l'élévation des Autels, mais aussi les *Libations* & que cela se prouve par ces paroles de *Virgile*,

Paterisque altaria libant;

sur lesquelles *Servius* fait cette remarque, *pateris pro ex pateris ut vinum altaria intelligamus. Ea enim quæ in altaria funduntur, altaria dici voluit.* Comme donc *Jupiter* a reçu divers surnoms des Autels, & des choses qu'on ofroit sur les Autels, c'est pour la même raison, que les Syriens l'ont apellé *Madbachus*.

Quant au mot *Selamanes*, qui, comme on l'a dit, vient de celui de שלמם, on a déja remarqué que

les

les Septante apellent le Sacrifice pacifique θυσίαν σωτηρίου, *le sacrifice du salut*. Or les Monumens Grecs & Romains nous aprennent que *Jupiter* a eu le surnom de σωτὴρ, *Sauveur*, *Conservateur*. D'autres traduisent *sacrifice d'expiation*, & l'on trouve dans les Hymnes d'Orphée, dans *Hérodote* & ailleurs, un *Jupiter* Καθάρσιος, *Jupiter Expiateur*. C'est encore le sens de l'épithéte μαιμάκτης, qu'on avoit aussi accoutumé de donner au même Dieu, comme nous l'aprenons d'*Hezychius*. Enfin quelques uns traduisent aussi *Sacrificium integritatum*, en quoi l'on voit quelques traces du Jupiter τέλειος, dont les Auteurs Grecs parlent tant. Il paroit de tout cela que ces surnoms de *Jupiter Madbachus* & *Selamanes* conviennent fort bien à ce Sacrifice dont parle *Moyse*, & répondent en même tems exactement à tous les titres dont la Gréce avoit accoutumé d'honorer son *Jupiter*.

ARTICLE VI.

IDÉE *d'un* RÉGNE DOUX, & HEUREUX, *ou Rélation du Voyage du Prince de Montberaud dans l'Ile de Naudely.*

Naudely. Première Partie. Enrichi de Figures en taille douce. A Cazéres, Capitale de l'Île de Naudély. 1703. Grand in 12. pagg. 170. du caractére de ces Nouvelles. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Desbordes & Daniel Pain.

C'EST ici un Ouvrage semblable à la République de *Platon*, à l'*Utopie* de *Morus*, à l'*Histoire des Sevarambes*, & à quelques autres Livres de cette nature. Ces sortes d'Ouvrages sont toujours lûs avec plaisir ; mais il m'a toujours semblé qu'il n'y en avoit point dont le plan & l'exécution coutassent moins à un Auteur. D'un côté il faudroit avoir peu de lumiéres, pour ne pas remarquer que dans les Etats même les mieux policez, & qui sont gouvernez par les Magistrats les plus sages & par les meilleures Loix, il y a toujours plusieurs défauts, dont on souhaiteroit la réformation. D'ailleurs quand on trouveroit des Etats où il n'y auroit rien du tout à reformer, l'esprit de l'homme est si bizarre, qu'il y en auroit toujours quelcun qui y trouveroit à redire : enfin, on voit bien les inconvéniens des Loix établies, mais on ne voit point ceux des nou-

nouvelles Loix qu'on trouveroit à propos d'établir. Il en est à peu près à cèt égard comme des modes. Quand on en invente quelque nouvelle on en aperçoit les endroits avantageux, mais on n'en sent pas les incommoditez; il faut les suivre pour s'en apercevoir, & ce n'est qu'après que l'expérience nous a instruits de ce qu'elles ont d'incommode, que nous les quittons, pour en reprendre d'autres que nos ancêtres avoient quittées parce qu'ils y avoient remarqué certains défauts, que nous y remarquerons comme eux; mais seulement après que nous aurons fait la même expérience qu'eux.

Sur ces principes, qu'y a-t-il de plus facile que de former le plan d'une République exemte des défauts que nous remarquons dans les Etats que nous connoissons, d'y régler toutes choses selon nos lumiéres ou selon nos caprices, & d'y établir des Loix nouvelles ou impossibles dans la pratique, ou dont nous ne voyons que le beau côté, sans en apercevoir les inconvéniens, parce qu'elles ne sont encore qu'en idée, & que l'expérience ne nous les a pas encore fait sentir.

Quoi qu'il en soit, voici un Auteur qui peu content de la maniére dont

certains Etats sont gouvernez, veut nous donner une idée d'un *Régne doux & heureux*. Ce n'est ici qu'un premier Volume, & il nous menace qu'il sera suivi de bien d'autres. Il nous dit dans son * Epître Dédicatoire, que ce *Régne doux & heureux dont on joüit dans l'Ile de Naudely, à proprement parler n'est qu'une imitation de ce Régne glorieux sous lequel* il vit. Mais il ne faut prendre cela que pour un compliment; puis qu'il est vrai que tout le Livre paroit être plutot une satire de tous les défauts que l'on trouve dans le *Régne*, dont il veut parler, comme il sera facile de s'en convaincre, si on se donne la peine de le lire.

Le Principe général sur lequel l'Auteur fonde le bonheur de l'Isle de Naudely, & qu'on n'aura pas de peine de lui accorder, c'est la pureté des mœurs des habitans, & un amour tendre & sincére qu'ils ont tous pour la vertu. *Un Royaume*, dit l'Auteur, *sera toujours florissant, lors que toutes ses Loix seront établies sur la justice & sur l'équité. Dieu y fera régner l'abondance & la paix, tandis qu'on aura soin d'y faire régner la vertu; mais si l'on*

* *Adressée au Duc de Bourgogne.*

l'on souffre que le vice s'y impatronise, si le crime s'y commet impunément, il permettra qu'on y soit exposé à toutes sortes de disgraces & de malheurs. Sur ce principe l'Auteur *a cru devoir se * déchainer contre tous les vices, qui sont aujourdhui si communs en Europe, & qu'on peut assurer être l'unique cause de tous les maux qu'elle souffre.* On attaque tous les vices & tous les vicieux. On en veut particuliérement aux Prélats; mais, dit notre Auteur, *ils ne doivent pas se scandaliser de tous les traits de Satyre, qu'on lance contre leurs défauts. Lors qu'ils sont coupables, ils méritent d'être repris avec encore plus de sévérité que les simples particuliers; parce que leurs déréglemens sont d'une plus dangéreuse conséquence, & qu'ils trainent aprés eux des suites bien plus funestes.*

On les blâme surtout d'aimer trop le séjour de la Cour, & de n'aimer pas assez celui de leurs Diocéses. *Quand*, dit-on, *ils ont une fois mis le pié dans ce lieu de délices, & qu'ils en ont goûté*

* *C'est le terme dont l'Auteur se sert, & que je n'avois pas encore vû prendre en bonne part, mais il l'employe si souvent en ce sens dans sa seule Préface, qu'on ne peut presque pas douter que l'usage qu'il en fait ne soit bon. On l'y trouve dix ou douze fois.*

toutes les douceurs, ils s'écrient tous transportez de joye, bonum est nos hic esse! *ha! que le Pays de la Cour est un Pays charmant! que le séjour en est agréable! La Table* des Prélats, dit-on ailleurs, *est la plus fine & la plus délicate de la Province, & ils ne reviennent jamais de la Cour qu'ils n'amenent avec eux un Cuisinier & un Chef d'Office.*

Notre Auteur compte pour la premiére & la plus importante Loi de l'Isle de Naudely, celle qui régle la maniére dont on se doit conduire dans l'Eglise, & le respect qu'on y doit témoigner pour les choses saintes. Il pousse ce respect jusqu'au scrupule, & censure fortement l'irrévérence des Européens à cèt égard. Il paroit qu'il trouveroit bon qu'il y eut un Censeur dans l'Eglise, qui veillant sur les actions de tous ceux qui y seroient, reprimât sur le champ ceux qui ne s'y comporteroient pas comme ils le doivent.

Les Evêques de l'Isle de Naudely vont à pié, & sans aucune suite. On y donne les Dignitez de l'Eglise, non aux plus qualifiez, ni à ceux dont les Ancêtres ont rendu de plus grands services à l'Etat; mais aux plus gens de bien. Il y a des magazins publics, où les particuliers vont puiser les grains,

qui leur sont nécessaires, pour leur entretien, & on a soin de les remplir immédiatement après la récolte. Quand la maison de quelque particulier a été brûlée par malheur, tous les Bourgeois de la même ville sont obligez de se cotiser, pour faire un fonds, qui égale, à quelque chose près, la perte qu'a causé cet embrasement.

La Noblesse n'est point héréditaire, parce qu'on tient pour maxime, qu'il en est d'elle comme de la Science & *des belles qualitez*, qui ne peuvent se donner ni se communiquer; & ausquelles on ne peut s'élever, que par les efforts qu'on fait sur soi-même, pour les aquérir. Il y a des nobles de toutes sortes de Professions, de Sciences, & d'Arts. On punit les adultéres par des marques d'infamie, qui les rendent l'opprobre du public, pour le reste de leur jour. Il y a un trésor où les marchands, qui ont besoin d'argent pour leur négoce, peuvent en aller prendre sans interêt, à condition de le rendre dans un certain tems marqué. On n'y tolére point les usures; celui qui en voudroit recevoir perdroit & l'intérêt & le capital de la somme qu'il auroit prêtée. Toute l'ambition

du Roi de l'Isle de Naudely consiste à jouïr en paix avec son peuple de toutes les douceurs de son Régne ; persuadé que, s'il avoit d'autres Royaumes, ils pourroient bien augmenter le nombre de ses soins, mais ne pourroient ajouter le moindre degré de félicité à celle qu'il trouve dans ses propres Etats. Voila une partie des Loix qui s'observent dans cette Isle, par lesquelles on pourra juger des autres, sans qu'il soit nécessaire de les raporter.

ARTICLE VII.

A Full and Impartial HISTORY *of the* EXPEDITION *into* SPAIN; *in the Year* 1702. *Extracted from the Journals and Memoirs of the Generals; and from which it wil be easie to draw Rational Conjectures, about the present Enterprize, to settle the Most Serene* CHARLES III. *on the Spanish Throne. To which is added An Account of Monsieur* Chateaurenault's *Expedition, from his first sailing from Brest, in Sept.* 1701. *to his putting into Vigo, in Sept.* 1702. *In a Letter from Monsieur* de Gatines, *Intendant of the Navy of France,*

ce, to a Minister of State at Paris; which Letter was taken at Redondella among Monsieur Chateaurenaul'ts *Papers*. C'est-à-dire, *Histoire complette & desintéressée de l'Expédition faite en Espagne en* 1702 *tirée des Journaux & Mémoires des Généraux, & par laquelle il sera aisé de tirer des conjectures plausibles sur la présente entreprise de mettre sa Majesté* Charles III. *sur le Thrône d'Espagne. A quoi on a joint une Rélation de l'Expédition de Mr. de* Châteaurenault, *depuis qu'il fit voile de Brest en Septembre* 1701. *jusqu'à ce qu'il mouilla à Vigo en Septembre* 1702. *contenuë dans une Lettre de Mr. de* Gatines *Intendant de Marine en France, écrite à un Ministre d'Etat à Paris, & qui fut prise à Redondella avec les Papiers de Monsieur de* Châteaurenault. A Londres, 1702. *in* 8. pagg. 172. gros caractére.

MONSIEUR *Boyer* a ramassé dans ce petit Livre tout ce qui pouvoit servir à nous donner une juste idée de l'Expédition faite en Espagne en 1702. par les armes d'Angleterre & de Hollande jointes ensemble. On y voit les Lettres écrites par plusieurs

de ceux à qui l'exécution de cette entreprise étoit commise; les divers Conseils de guerre, qui ont été tenus en divers tems, les résolutions qui y ont été prises, & les suites de ces résolutions. On y découvre les véritables causes du mauvais succès de l'entreprise sur Cadix, & d'où l'on peut voir les mesures qu'il faudroit prendre, pour faire réussir dans la suite une semblable entreprise, en cas qu'on la jugeât à propos. On trouvera aussi ici quelque Lettres du Prince de *Hesse Darmstat*, qui disent quelque chose des dispositions dans lesquelles étoient alors les Espagnols de favoriser les prétensions de la Maison d'Autriche sur la succession d'Espagne.

La Lettre de Mr. de *Gatines* Intendant de la Marine en France, & prise à Redondella, est aussi une Piéce très-considérable. Elle fut écrite à Vigo immédiatement après que le Comte de *Châteaurenault* y eut mouillé l'ancre avec les Galions & la Flote qu'il commandoit. Il semble que cette Lettre aît été écrite dans le dessein de tourner ce Comte en ridicule, puis que Mr. de *Gatines* y attribuë tous les succès de Mr. de *Chateaurenault* à des miracles perpétuels de la Providence, qui

qui l'ont tiré de danger en mille occasions, & l'ont fait réussir contre toutes apparences humaines.

Mais ce qu'il y a surtout à remarquer dans cette Lettre, c'est qu'on y voit que Mr. de *Chateaurenault* avoit ordre de la Cour de France de détruire ou de conquérir tous les établissemens des Anglois dans l'Amérique, & que ces ordres furent donnez six mois avant que la guerre eut été déclarée contre la France en Angleterre.

Du reste, l'Expédition, dont il est parlé dans ce Livre, est encore si fraîche, que ce seroit vouloir repeter tout ce que le monde sait, que d'en donner ici l'abrégé. Mais je ne saurois m'empêcher de raporter la Réponse fanfaronne que fit le Gouverneur du Fort de *Sainte Marie*, à la sommation qui lui fut faite par le Duc d'*Ormond* de rendre la place. Ce Gouverneur lui renvoya un billet ouvert & sans seing, qui ne contenoit que ces paroles, *Nos otros Espanoles no mudamos de Religion, ny de Rey*; *nous autres Espagnols ne changeons, ni de Religion, ni de Roi.* Cependant ce brave homme ne fit pas la moindre résistance, & les Troupes des Hauts Alliez entrérent dans *Sainte Marie* sans peine. Le Duc d'*Ormond*

avoit défendu très-expressément le pillage; mais les Soldats qui n'étoient pas accoutumez au vin ayant bû outre mesure; il ne fut pas possible de les retenir. On pilla & les maisons particuliéres & les Eglises, & Mr *Boyer* nous assure que la perte causée à cette ville va à trois millions de livres sterling; quoi que les Troupes n'ayent pas profité du tiers de cette somme.

Nous remarquerons une autre particularité, qui, peut-être, n'a pas été connuë de tout le monde: c'est que dans le tems que le Duc d'*Ormond* étoit sur les Côtes d'Espagne avec la Flote, le Roi de *Maroc* envoya trois Ambassadeurs pour offrir du secours aux Alliez, pourvû qu'on lui cedât le Royaume de Grenade. La demande de ce Prince étoit à peu près aussi raisonnable, que celle qu'on dit qu'il fit il y a quelques années, de la Princesse Doüairiére *de Conti* en mariage.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Le troisiéme & dernier Volume de l'*Histoire des Plantes*

tes de Mr. *Ray* paroit enfin. *Joannis Raii S. R. S. Historiæ Plantarum Tomus Tertius, qui est Supplementum duorum præcedentium; Species omnes vel omissas, vel post volumina illa vulgata editas, præter innumeras ferè novas & indictas ab Amicis communicatas complectens; cum synonymis necessariis, & usibus in cibo, medicina, & mechanicis. Addito ad opus consummandum Generum Indice copioso. Accessit Historia stirpium Insulæ Luzonis & reliquarum Philippinarum à R. P.* Geo. Jos. Camello *Moravo-Banensi S. J. conscripta. Item D.* Jos. Pitton de Tournefort *M. D. Parisiensis, & in Horto Regio Botanices Professoris Corollarium Institutionum Rei Herbariæ. In folio.*

Il paroit tout à la fois deux Vies des Papes; mais d'un tour bien différent. Le seul titre vous le fera sentir. Voici celui du premier Ouvrage. *An Abridgment of the Lives of the Popes*, &c. c'est à dire, *Abrégé de la vie des Papes, depuis le tems de notre Seigneur* Jesus-Christ, *jusques au Régne de* Sixte IV. *écrites en Latin par* Baptiste Platine, *de Crémone, & traduites en Anglois avec une continuation, depuis* 1471. *jusqu'en* 1681. *par Mr. le Chevalier* Paul Rycaut: *continuées de*

nouveau jusqu'à notre tems, avec les Observations Politiques nécessaires pour entendre l'Histoire du tems, in 8. pagg. 249.

Voici le titre du second Ouvrage. *A full View of Popery, &c.* C'est-à-dire, *Idée du Papisme, tirée de l'Histoire Satyrique de la vie des Papes, &c. depuis la prétenduë succession de S.* Pierre, *jusqu'au présent Pape* Clément XI. *où toutes les impostures & les innovations de l'Eglise Romaine sont dépeintes de leurs véritables couleurs; & où toutes les objections, chicanes, &c. sont pleinement refutées & détruites. Le tout entremêlé de diverses Pasquinades. A quoi l'on a ajouté une réfutation de la Messe, & une défense de la dévotion des Réformez. Ouvrage divisé en deux Parties, écrit par un nouveau Converti Espagnol, & fidèlement traduit sur la seconde & meilleure Edition de l'Original. in* 8. Ce sont aparemment les Libraires, qui ont ajouté cette queüe; car il est bien plus vrai-semblable, que l'Auteur de ce Livre est un Théologien Anglois.

De France. Il y a déja près de deux mois qu'on voit un Ouvrage sous ce titre. *Difficultez proposées à Mess. les Docteurs de Douay touchant leur Déclaration où ils soûtiennent, que l'Eglise*

est infaillible dans les Décisions, qu'elle porte des faits doctrinaux. Voici à peu près de quoi il s'agit. Ces Mess. de Douay avoient avancé dans leur *Déclaration*, que la Doctrine opposée à leurs sentimens est contraire aux saintes Ecritures, à la Tradition, à S. *Augustin* en particulier, & comme tendante à renverser la Religion. Il s'ensuit donc, dit l'Auteur des Difficultez, que les Cardinaux *Bellarmin*, & *Baronius*, que Mr. *Godeau* Evêque de Vence, feu Mr. de *Tournay*, & plusieurs autres Prélats, & même plusieurs célébres Théologiens tant Ecclésiastiques que Réguliers ont soutenu selon vous, une Doctrine pernicieuse, les uns en écrivant pour justifier le Pape *Honorius*, & les autres sur l'affaire de *Jansenius*. Ensuite il raporte un extrait des preuves & des autoritez dont les Docteurs de Douay se sont servis, pour prouver leur sentiment, ou pour le refuter, à ce qu'il prétend. L'Auteur dans la derniére Difficulté s'efforce de prouver que cette Déclaration favorise la Morale relâchée, & cela pour défendre Mr. l'Evêque d'*Arras*, que ces Docteurs ont attaqué dans cette Declaration, sans le nommer.

On débite présentement la nouvelle

Edition de *Moreri* en quatre Volumes *in folio*. Mr. l'Abbé *Faydit* a donné un nouvel Ouvrage de sa façon, qui a pour tître, *Nouveau Suplément aux Essais de Littérature pour la connoissance des Livres*. Dans la longue Préface de cette Brochure, qui n'a que 54. pages *in* 12. l'Auteur attaque Mess. les Abbez *de Choisi*, de *Cordemoy*, Mr. *Baillet*, &c. Il commence par annoncer dans cette Préface, qu'il a été obligé à faire ce Suplément, par *le sage & modeste Auteur du Suplément des Essais de Littérature* auquel il est uni par l'amitié & l'alliance du sang, parce que cèt Auteur est obligé d'interrompre son Ouvrage, à cause de quelques affaires domestiques qui l'apellent dans une Province fort éloignée de Paris. Mr. l'Abbé *Faydit* s'est rendu à ses volontez. Son dessein est de ramasser *sous un même point de vuë* & dans un corps de petits Livres, qu'on donnera tous les quinze jours, une infinité de remarques considérables & essentielles sur les Auteurs les plus célébres de chaque siécle, par ordre des tems, en commençant par le premier Siécle de l'Eglise, jusqu'au Siécle présent, qui est l'ordre que l'Auteur des *Essais* de Littérature s'est pres-

prescrit depuis peu. Ainsi Mr. *Faydit* se fait, dit-il, une loi à son tour de commencer son Suplément par les Auteurs, qui ont vécu depuis *Jesus-Christ, jusqu'au saint & savant Pontife* Clément XI. *son Vicaire en terre.* Ou ce qui est la même chose, ajoute-t-il, depuis le Régne de l'Empereur *Auguste* jusqu'à celui de *Loüis le Grand, seul digne entre les Monarques, d'entrer en paralléle avec Auguste.* Mr. l'Abbé *Faydit* a en vuë de faire à l'exemple de Mr. *Le Clerc* une espéce de *Bibliothéque choisie*, en disant ses sentimens sur tous les Auteurs, qui lui seront présentez par l'Auteur des *Essais de Littérature*, mais bien loin que cette entreprise le fasse tomber dans le défaut de la repetition, qu'il reproche aux autres, savoir à Mess. les Abbez de *Choisi*, *Cordemoi*, & *Baillet*, & à copier l'Ouvrage de Mr. *Le Clerc*, elle l'engage au contraire indispensablement à le contredire & à le refuter continuellement. Il dit là-dessus tout le mal qu'il peut de ce Savant & de ses Livres. Il lui déclare une guerre ouverte, les accusations de Socinanisme, de Saducéïsme, & de Spinozisme, ne lui coutent rien. Il en dit trop pour en vouloir être crû. Il ne

peut soufrir que Mr. *Le Clerc* ait raillé * *Vittorio Siri* sur une faute que cet Abbé n'a point commise. Ce premier Suplément renferme deux Articles, le premier parle des Auteurs Profanes, & le second des Auteurs Ecclésiastiques. Il n'épargne point ses Antagonistes, quand il trouve occasion de les mordre, & surtout Mr. *Le Clerc*, qui se rencontre à tous momens dans son chemin.

On voit depuis peu un Voyage du Levant, par *Paul Lucas* avec figures. On dit qu'il entre dans un detail très-particulier du cours du Nil. On parle fort d'une Critique contre les *Mémoires de Trevoux*, & l'on dit même que l'Abbé *Faydit* mécontent est de la partie.

On a imprimé *in* 12. *le Journal des Savans*. On en donne trois mois à la fois. Le premier Volume paroit depuis peu. Il contient les trois premiers mois de 1700. On donnera les trois suivans au commencement du mois d'Aout. Dans la suite du tems, on donnera aussi les années précédentes.

Mr. de

* *Voyez sur ce sujet nos Nouvelles de Septembre*, 1699. *pag.* 318.

Mr. *de Hautefeuille* a fait imprimer une feuille volante, qui a pour tître, *deux Problêmes de Gnomonique à resoudre avec la solution du Problême de Dioptrique, proposé dans la Lettre de Mr.* de Hautefeuille *à Mr.* Bourdelot, *sur le moyen de perfectionner l'ouïe.* Voici les deux Problêmes. 1. Faire un Cadran Solaire portatif, qui marque les minutes divisées une à une. 2. Faire que l'ombre d'un fil soit aussi claire & aussi distincte à trois ou quatre piés qu'à deux ou trois pouces. En lisant le tître de cette feuille volante, je m'attendois que l'Auteur diroit quelque chose sur ces deux Problêmes de Gnomonique; mais il ne parle que de la Solution de son Problême de Dioptrique. Ce Problême consistoit à faire une paire de lunettes avec lesquelles on pût voir distinctement des deux yeux les objets grans & petits peu ou beaucoup éclairez: ou, ce qui est la même chose, qu'une même paire de Lunettes pût faire l'effet de deux autres différentes entr'elles par raport au foyer.

L'Auteur, pour resoudre ce Problême, a fait faire des Lunettes, dont chaque verre est de deux foyers: mais comme il n'est pas facile de tailler un

seul

ſeul & même verre de deux différens foyers; pour y ſupléer, il a fait couper par la moitié deux verres de différens foyers, pour en conſtruire une Lunette, qui produiroit l'effet prétendu, en joignant une moitié de verre foible, & en mettant la ligne de Section paralléle à l'horizon. Par ce moyen, en élevant un peu la vuë, il voit par les moitiez d'enhaut les objets d'une médiocre grandeur, & en abaiſſant un peu les yeux, il voit à travers des moitiez inférieures les objets confus, mais en les aprochant ils lui paroiſſent fort diſtincts & beaucoup augmentez.

On voit ici (Paris) une brochure, qui a pour tître, *Lettre de Mr.* de Tillemont *à feu Mr. l'Abbé de la Trape* Jean Armand Bouteiller de Rancé, *avec la Réponſe dudit Abbé à Mr.* de Tillemont. 1704. *in* 12. ſans lieu d'impreſſion, pagg. 36. petits caractéres. On dit que cette Lettre avoit été imprimée, il y a du tems, mais on en avoit ſuſpendu la publication. Elle fut écrite à l'occaſion de celle que l'Abbé de la Trape avoit adreſſée à feu Mr. l'Abbé *Nicaiſe*, touchant la mort de Mr. *Arnauld* en 1694. Il lui marque que ce qu'il dit de ce Docteur eſt opposé aux ſentimens qu'il lui en té-

moigna

moigna dans une converſation qu'ils eurent enſemble à la Trape, quelque tems avant cette mort. On y a joint le Projet de Lettre, que Mr. l'Abbé de la Trape avoit dreſſé pour répondre aux reproches de Mr. *de Tillemont*, & qui ne fut pas envoyée; mais bien une petite Lettre dudit Abbé, dans laquelle il lui dit qu'il eſt toujours dans les mêmes ſentimens à l'égard de Mr. *Arnauld*, qu'il a témoignez à l'Abbé *Nicaiſe*, & que rien ne le fera changer.

Il y a enſuite une Lettre de Mr. *Ragot* Archidiacre d'Aleth à Mr. l'Abbé *Feret*, & une de Mr. *de Roquetaillade* Gouverneur des Enfans de feu Mr. le Prince *de Conti*, & à la fin le témoignage de Madame la Princeſſe *de Condé*. Ces trois piéces ſont raportées pour faire voir, que l'Abbé de la Trape s'eſt trompé, quand il a dit dans ſon Projet de Lettre, que feu Mr. le Prince *de Conti* avant ſa mort, avoit renvoyé feu Mr. l'Evêque d'*Aleth*, ſelon les avis duquel ce Prince ſe gouvernoit. Ces trois piéces prouvent que ce Prince eſt mort dans la même confiance & eſtime qu'il avoit eûe pour ce Prélat durant ſa vie.

Le P. *Mabillon* fait imprimer ſa Réponſe au Pére *Germon* Jéſuite, qui

avoit

avoit écrit contre sa *Diplomatique*, dans le Livre que ce Pére Jésuite donna au Public sur la fin de l'année derniére sous ce tître. *De veteribus Regum Francorum Diplomatibus*, & *arte secernendi antiqua vera diplomata à falsis*, &c.

Je ne sai si je vous ai mandé, qu'il paroit une petite brochure, qui a pour tître, *Lettre du R. P.* Quesnel *à Mr. le Chancelier*. Sans datte ni lieu de l'impression. 1704. *in* 12. *pagg.* 6. Le P. *Quesnel* dans cette Lettre fait l'éloge de Mr. le Chancelier, & proteste qu'il n'a rien fait, ni rien écrit de contraire au respect, & au bonheur qu'il a d'être né sujet du Roi, que la confiance qu'il a en lui l'a porté à lui adresser la Lettre, qu'il a pris la liberté d'écrire au Roi.

Mr. *de Sacy* a fait faire une seconde Edition de son *Traité de l'Amitié*. Le caractére ni le papier n'en sont pas si beaux, que ceux de la premiére Edition. Il y a ajouté quelque chose, je ne sai ce que c'est. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a trois pages dans cette seconde Edition, plus que dans la premiére.

Il paroit une autre brochure, qui a pour tître, *Essais de Chimie par Mr. Homberg*. Ce n'est aparemment qu'un avant-

avantcoureur d'un plus gros Ouvrage. Il y a déja longtems qu'on nous promet des Elémens de Chimie de cèt habile Artiste; & j'ai de la peine à croire, qu'il eut reduit ces Elémens en 20. pages. Ces Essais sont divisez en deux Articles. Le premier parle des Principes de la Chimie en général ; & le second du sel principe Chimique. Sur la fin de ce second Article l'Auteur promet un Cours d'opérations de Chimie. Il n'y a point de doute que cèt Ouvrage ne satisfasse pleinement la curiosité des Physiciens ; puis qu'il doit renfermer les découvertes & les progrès que Mr. *Homberg* a faits dans cèt Art.

On dit que les bras artificiels * du P. *Sébastien* ne font pas dans l'exécution tout l'effet qu'on en avoit attendu. On espére cependant qu'il les rendra utiles, soit en y corrigeant quelque chose, soit en accoutumant le Suedois à s'en servir.

On voit depuis peu un *in* 12, qui a pour tître, *le Correcteur corrigé, suite de la justification de l'Histoire* de Auxiliis. *A Namur*. En voici un autre. *Caractéres des Auteurs anciens & modernes*,

* *Voyez ce qu'on en a dit dans ces Nouvelles. Juin.* 1704. *pag.* 694.

dernes, & les jugemens de leurs Ouvrages. in 12. Ce Livre ne répond pas à l'idée qu'en donne le titre.

Mr. *Capronnier* Docteur, en Théologie de la Faculté de Paris, doit donner au Public inceſſamment un petit Ouvrage concernant la prononciation de la Langue Grecque. On dit qu'il ſuit la prononciation, que les Péres Jéſuites enſeignent dans leurs Coléges. Mr. *Rippier* Avocat au Parlement de Paris a publié une *Préface Hiſtorique de la Coutume du Maine avec celle de Paris*. C'eſt pour donner l'idée d'un Ouvrage qui eſt tout prêt, & pour ſavoir ſi le Public en ſouhaitera l'Impreſſion.

Il a paru depuis quelques jours une *Rélation des réjoüiſſances faites à Caën par Mr.* Foucault *Conſeiller d'Etat Intendant de Baſſe Normandie, pour la naiſſance de Mr. le Duc* de Bretagne, *le Dimanche* 6. *de Juillet*, 1704. *A Caën.*

La Sorbonne a perdu Mr. *de L'Eſtoc*, Profeſſeur en Théologie, qui eſt mort depuis quelques jours

On voit deux nouvelles Lettres du R. P. *Queſnel; dont l'une eſt adreſſée à la Mére de Mr.* Van de Neſſen *Paſteur de* S. Catherine *à Bruxelles*, & l'autre à la Mére de Mr. de *Brigode*, au ſujet

jet de la disgrace de leurs fils persécutez pour la cause de Dieu & la défense de la Vérité. *in* 12. pagg. 23. sans lieu ni année de l'impression. La premiére Lettre est dattée du 10. Février; 1704. & la seconde du 28. Septembre 1703. Ce Pasteur de Sainte *Catherine* est celui chez lequel le Pére *Quesnel* se retira, quand il s'évada de prison au mois de Septembre dernier. Il est exilé des Etats du Roi d'Espagne. Quant au Sieur de *Brigode* il étoit Secrétaire du P. *Quesnel.* Il fut arrêté à Bruxelles en même tems que lui; & est sorti de prison. L'Imprimeur dit dans l'Avis au Lecteur qu'il a mis à la tête de ces deux Lettres, que l'Esprit de Dieu y paroissoit si visiblement, qu'il ne doute pas que toutes les personnes de pieté ne soient édifiées en les lisant, & ne bénissent Dieu de la grace qu'il a faite à son Eglise, de lui donner en ces derniers tems, où il semble que l'iniquité a couvert toute la face de la Terre, des gens qui imitent si fidélement la constance & la patience des premiers Chrétiens, qui se sont vûs exposez à toutes sortes de mauvais traitemens pour la cause de *Jesus-Christ.*

Le P. *Quesnel* par ces Lettres, qui sont

sont fort pathétiques, exhorte ces deux méres affligées à la soumission aux ordres de Dieu & de leur Roi. Il les loüe fort de la patience avec laquelle elles ont reçu & suportent leur afliction; & particuliérement la Mére du Curé de Sainte *Cathérine*, qu'il félicite aussi bien que son fils de leur pieté & de leur constance. Après quoi apostrophant les Paroissiens affligez de S. *Catherine*, il leur dit, *Peuple Chrétien, qui pleurez l'absence d'un Pasteur vigilant, qui vous conduisoit à Dieu par des voyes sûres & droites de l'Evangile, ne pleurez pas sur lui, il est trop heureux de souffrir pour les véritez qu'il vous a prêchées &c. mais pleurez sur vous-mêmes, sur vos péchez &c. Que votre zéle, que votre colére se tourne donc contre vos propres infidélitez, & non pas contre ceux que vous regardez comme auteurs de votre malheur en surprenant la Religion du Roi par leurs calomnies. Prenez en main les armes de la priére & de la pénitence; souffrez avec une patience Chrétienne, avec une parfaite soumission aux ordres de Dieu & à ceux de votre Prince. Ne vous laissez point emporter à un esprit d'aigreur & d'animosité. Armez-vous, au contraire, d'un esprit de charité, de douceur,*

çeur, & de paix, pour vaincre le mal par le bien, comme parle S. Paul, *dans ceux qui par des suggestions Diaboliques, ont arraché à un Roi plein de Religion, de bonté & de justice, des ordres que n'a jamais méritez un Pasteur dont la foi a toujours été pure, & la conduite irréprochable, &c.*

De Hollande. Le Sieur *Foulque* Libraire à la Haye commence à débiter le troisiéme Volume de l'*Histoire de Guillaume III.* par Mr. *Samson.* Les Sieurs *Van-Dole* Libraires de la même Ville ont imprimé la Traduction de l'*Histoire de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Angleterre, par le Comte de Clarendon.* Le Sr. *Moetjens* a fait une nouvelle Edition des *Elémens de Geométrie* du P. *Pardies.*

A V I S.

En lisant les deux premiéres feuilles de ce mois on y a trouvé les deux fautes suivantes, que le Lecteur est prié de corriger. pag. 248. lig. 17. *peut* lis. *put.* pag. 285. lig. 23. *doivent être,* lis. *soient.*

TABLE

TABLE

des Matieres Principales.

Septembre. 1704.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois d'Octobre 1704.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCIV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

AVERTISSEMENT.

On trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Geométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irreguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

Lesdits Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

Les Principes de Physique & l'Essay de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme*

Les Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Octobre 1704.

ARTICLE I.

* VOYAGE *du Sieur* PAUL LUCAS *au Levant. On y trouvera entr'autre une Description de la Haute Egypte, suivant le Cours du Nil, depuis le Caire jusqu'aux Cataractes, avec une Carte exacte de ce Fleuve. Premier Volume.* A Paris, chez Guillaume Vandive. 1704. in 12. pagg. 372 gros caractére.

* *Ce Voyage fut commencé en 1699.*

APRÈS l'Italie, il n'y a peut-être point de Pays dont on nous ait tant donné de Rélations que du Levant. Cependant, il ne faut pas croire que cette matiére soit épuisée. Outre les Remarques Géographiques, & l'Histoire naturelle de ces Pays, on y trouve tant de monumens de l'Antiquité, qu'il n'y a point de Voyageur, qui n'y puisse encore faire une abondante moisson, après ceux qui l'ont précédé.

Ce premier Volume du Voyage de Mr. *Lucas* dans la Basse & dans la Haute-Egypte, en Sourie, dans l'Isle de Cypre, & à travers toute L'Anatolie, jusques aux frontiéres de la Perse, bien loin d'épuiser ce sujet, est tout propre à enflammer les désirs des curieux & à leur faire souhaiter d'avoir une description plus ample, & mieux circonstantiée de ce grand nombre d'antiquitez qu'il ne fait que toucher en passant. On ne peut en lisant son Livre, qu'avoir en horreur la barbarie des Turcs, qui ont ravagé tant de beaux pays, changé en déserts des Provinces qui étoient autrefois extrêmément peuplées, & fait la retraite des serpens, des Palais magnifi-

gnifiques, un nombre infini d'Eglises, où l'architecture & la peinture semblent s'être épuisées, & des Villes entiéres, dont les masures, qui restent encore, sont de bonnes preuves de leur ancienne splendeur, & de la magnificence de leurs anciens habitans. A en juger par ce que Mr. *Lucas* nous en raporte, notre Europe n'a rien de comparable, à ce qu'on voyoit autrefois dans la haute Egypte, & l'ancienne Rome même ne possedoit rien de si riche.

Le voyage de Mr. *Lucas* depuis le Caire jusqu'aux Cataractes du Nil est ce qu'il y a de plus singulier dans ce Volume. Personne n'avoit encore fait le même chemin, ni remarqué, comme lui, ou les antiquitez des environs de ce fleuve merveilleux, ou son cours si particulier. Notre Auteur avoit tiré un grand nombre de desseins, dans les trois Parties du Monde qu'il a parcouruës; mais les Corsaires & les Voleurs lui en ont fait perdre la plûpart. Il y en a pourtant encore quelques uns dans cèt Ouvrage. On y voit surtout la Carte du Nil depuis son embouchure jusqu'à ses Cataractes, & ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux dans ce Livre.

Il avoit aussi recueilli quantité d'Inscriptions Grecques & Latines, mais qu'il a perduës avec ses desseins. Il ne lui en est resté que deux, l'une Grecque & l'autre Latine, qu'on a inserées dans la Préface. La Grecque fut trouvée chez un Turc de Pera. En voici le sens.

Athenée & Athenaris offrent leurs vœux à Esculape & à Hygie pour la santé d'Athenée & de Pamphile leurs enfans.

L'Inscription Latine est sur une des Portes de Diarbek, bâtie en l'honneur de *Valentinien* le Jeune, & de *Gratien*, que le Tyran *Maxime* fit mourir dans la Gaule. En voici le sens.

Aux pieux & invincibles Empereurs conservez par leur courage & leur vertu inaltérable Valentinien & Gratien, toujours triomphans & en tous lieux. HAIRRBS *a été bâtie pour laisser un monument d'amour & de pieté envers eux.*

Après le recit de quelques avantures, l'Auteur raporte ce qu'il a vû de remarquable dans la ville d'Alexandrie. Il passa de là au Caire, dont il nous donne la Description, de même que de quelques coutumes qu'il y a vuës. On voit ensuite la Rélation du Voyage de l'Auteur aux fameuses Pyramides

des d'Egypte. Il monta sur le plus haut de ces prodigieux édifices. Quoi qu'en le regardant d'en bas il paroisse fort pointu, il y a pourtant au haut une plate-forme de plus de vint piés en quarré, & de la place pour loger plus de cinquante hommes. Du haut de cette Pyramide on découvre une bonne partie de l'Egypte; mais on ne voit pas la Mer, comme quelques Voyageurs l'ont raporté. Elle a plus de 729. piés de haut, sans compter ce que l'on descend par dedans, où il y a encore plus de 40. piés de profondeur.

Il y a au dessus d'une autre Pyramide une tête d'une prodigieuse grosseur, qui regarde du côté du Caire; on l'apelle le *Sphinx* à cause de sa figure. Sa base est proportionnée au Colosse qu'elle soutient; la tête de la Figure a environ 100. piés de tour, & environ 70. du menton au haut du front; le nez en est fort mangé. Cette Figure est toute d'une piéce, & l'on tient qu'elle est creuse par dedans. Elle paroit être de marbre, quoi qu'elle ne soit que de pierre commune.

En remontant le Nil, pour aller dans la haute Egypte, l'Auteur re-

marqua qu'il eut toujours le vent en pouppe, quoi qu'il fit plusieurs contours. Il en demanda la raison, & on lui dit, que lors que ce Fleuve commençoit à croitre, il venoit un vent de la Mer, qui faisoit toujours remonter le Nil jusqu'à sa source. Mr. *Lucas* jugea que ce vent retardoit le cours de l'eau vers la Mer, & pouvoit beaucoup contribuer à la faire enfler & déborder.

Dans la Ville de Taata, qui est sur la rive gauche du Nil, & dans les autres Villes & Vilages jusques aux Cataractes, il y a des filles de joye pour les allans & venans, sans qu'ils soient obligez à rien payer. C'est l'usage du Pays d'avoir un lieu d'hospitalité toujours rempli de ces filles, avec un revenu pour les entretenir, afin qu'elles ne prennent rien de ceux qui ont besoin d'elles. Ces lieux ne manquent jamais de filles, parce que les riches du Pays, avant que de mourir, se font un devoir de pieté d'y en mettre, & ils les achettent pour cela. Quand ces sortes de filles deviennent grosses, & qu'elles accouchent d'un garçon, la mére est obligée de l'élever, jusqu'à trois ou quatre ans, qu'on le méne chez le patron ou chez ses

parens,

parens, où il est regardé comme un esclave. Les filles restent toujours avec leurs méres, & servent de même dans les autres vilages, où il en pourroit manquer.

Le premier Crocodile, que Mr. *Lucas* vit dans sa route, avoit trois piés de long. Il ne court point après les hommes, comme on dit, car dès que celui-là aperçut des gens, il s'enfuit. Il n'est pas vrai non plus qu'il aît la voix d'un enfant qui pleure. L'Auteur en a entendu plusieurs, & il dit qu'on ne peut mieux comparer leur voix qu'au hurlement de certains chiens de Ville, quand ils entendent sonner des cloches.

C'est à Taata qu'est la fameuse Grotte du Serpent dont on raconte tant de merveilles. On prétend que c'est un Ange, qui se transforme, quand il lui plait, Serpent avec les hommes, & d'une autre figure avec les femmes. Il se laisse, dit-on, prendre facilement, on le coupe en piéces, & quelque tems après il se rejoint & paroit comme auparavant. L'Auteur n'ajoutoit point de foi à tous ces contes. Mais à son retour des Cataractes, il voulut se faire conduire à cette Grotte. Le Serpent parut &

s'entortilla autour des jambes de ceux qui l'accompagnoient. Il s'avança pour considérer cèt animal de plus près. Alors le Serpent quitta ces hommes qu'il venoit d'entourer, & s'aprocha de notre Auteur. Sa foi n'étant pas assez forte pour vaincre sa repugnance, il recula en arriére, pour ne pas recevoir ses caresses. Le Serpent s'arrêta alors, s'éleva presque tout droit sur sa queüe, & se fit large comme la main au dessous de la tête. Après avoir bien regardé notre Voyageur, il se mit à ramper & s'en alla sous les tombeaux, qui sont en cèt endroit-là en grand nombre. Ceux qui l'accompagnoient lui dirent, que l'Ange ne le trouvoit pas bon, puis qu'il ne lui avoit point fait de caresses. On le chercha, ensuite, pour le prendre; mais on ne le trouva point, ce qui fit croire que l'Ange ne vouloit point de bien à Mr. *Lucas*. C'est tout ce qu'il peut nous dire de cette pretenduë merveille. En général il ne paroit pas trop crédule.

De près de Taata on voit une montagne sur le bord du Nil à main gauche, qui est égale depuis son commencement jusqu'à la fin, & pleine de grottes creusées dans le roc. Comme elle

a plus

a plus de 600. milles de longueur, elle ressemble à une muraille, le long du Nil. A une heure & demie de Taatà on ne voit que Temples & que Colonnes à moitié ruinées; il y a aussi cinq pyramides assez considérables.

Près de la Ville d'Ackemin, il y a un Champ dont la terre est d'un brun rougeâtre. On dit que c'est le sang de 80. mille martyrs Chrétiens, mis à mort dans cèt endroit, qui l'a renduë de cette couleur.

Au dessus & de l'autre côté du Fleuve environ à un grand mille de ses bords on trouve la ville de Girgé Capitale & une des plus belles de la Haute Egypte. On y compte vint cinq mille habitans, & environ 14. à 15. cens Chrétiens Copres. Il y a aussi quelques Juifs. On trouve dans ce Pays une mouche très-singuliére. Elle est toute noire, grosse d'un pouce & longue d'un pouce & demi. Elle a comme un visage de Négre, avec une barbe rouge, une couronne sur la tête, deux petites cornes & six piés. Les enfans, qui s'en divertissent, lui font tourner de petits moulins, & lui envoyent querir de petits morceaux de paille. Elle aprend fort bien à faire ce qu'on lui ordonne.

De Girgé l'Auteur se rendit à Caana, qui est une fort jolie ville. Il cotoya toujours cette longue montagne remplie de grottes, dont nous avons parlé. Il y vit la peau d'un Crocodile de 24. à 25. piés de long. Cèt animal avoit fait beaucoup de ravages & dévoré entr'autres une belle Esclave, qui étoit aimée d'un Prince Arabe. Il y a dans ce Pays un poisson, que les gens du lieu apellent *Toasse* ou *Tiasse*. Il est presque rond, mais un peu ovale avec quatre piés fort courts semblables à des piés d'oye. Il est l'ennemi juré du Crocodile. Quand il en trouve les œufs, il les casse tous, il en mange les petits, & en fait une grande destruction. Il est aussi ennemi des hommes.

A l'endroit où commence à finir la longue montagne, il y a plusieurs tombeaux d'une très-belle pierre blanche comme du marbre. On voit sur ces tombeaux plusieurs inscriptions, mais d'un caractére tout-à-fait inconnu à l'Auteur. Au sortir de là, il entra dans l'une des plus grandes villes du Monde. Ses guides le menérent près d'un Temple, dont les restes font voir que c'étoit un très-superbe bâtiment. Les ruines ont sans doute

te

te caché les marches, qui conduisoient à quatre grandes portes, dont chacune étoit soutenuë de huit colonnes fort hautes de granite rougeâtre, & comme jaspées. Tout le dessus des colonnes est tombé en ruine. L'Auteur monta jusqu'à l'une de ces portes, & il vit qu'au milieu de ce grand Edifice, il y en avoit un autre de marbre blanc, plein de figures en bas relief, qui étoient fort belles. On y voyoit quantité de petits enfans, d'oiseaux, de vaches, & d'autres animaux, & surtout un grand nombre de chathuans. L'Auteur ne put aller jusqu'à l'entrée de ce petit Temple, à cause du grand nombre de serpens au milieu desquels il faloit passer. Il compta 160. colonnes, tout autour de cèt Edifice, mais il y en avoit plus des deux tiers, qui étoient tombées. Il y a aussi à l'environ plusieurs beaux palais, bâtis de pierres d'une prodigieuse grosseur. Le lendemain, après avoir marché assez de tems dans les ruines de cette grande ville, nôtre Voyageur vit un Ouvrage si grand & si magnifique, qu'il en fut comme extasié. C'est un Palais grand comme une petite ville. Quatre avenuës de colonnes conduisent à quatre por-

 tiques.

tiques. On voyoit à chaque porte entre deux grandes colonnes de porphyre deux figures d'un beau marbre noir. Ce sont deux géans, qui ont chacun une masse à la main. L'avenuë des colonnes, qui conduit à chaque porte, est de trois colonnes en triangle de chaque côté composée de plus de 1500. colonnes. Sur le chapiteau de chaque triangle il y a un Sphinx, & sur l'ordre des trois colonnes qui suivent un tombeau, & ainsi successivement de chaque côté dans toutes les quatre allées. Il y en a beaucoup par terre. Chaque colonne a 70. piés de haut, toutes d'une seule pierre, en sorte que dans les 4. avenuës, il faut qu'il y ait plus de 5. à 6000. colonnes. La premiére sale de ce Palais est toute peinte de très-beaux sujets d'histoire, & l'on diroit qu'il n'y a pas long-tems que cette peinture a été achevée. Il passa de là à d'autres apartemens tous revêtus de marbre, dont les voutes étoient soutenuës par des colonnes de porphyre & de marbre noir.

L'Auteur monta en haut, malgré les décombres, & il eut le plaisir de promener de là sa vuë sur les ruines de la plus grande ville du Monde. Il

y a

y a aparence, que c'est l'ancienne Thébes à cent portes. On découvre de là, du côté du désert, qui est au Levant, environ douze grandes Pyramides, qui ne cédent en rien à celles du grand Caire. Il y a outre cela quantité de bustes, de plus de trente piés de haut, de figures d'hommes. L'Auteur découvrit un fort grand nombre de Palais, qui paroissent encore tout entiers, mais si ensevelis dans les ruines, que l'on n'en voit plus les portes.

Enfin après avoir passé la Ville * d'Assuana, Mr. *Lucas* arriva aux cataractes du Nil. Les eaux tombent par plusieurs endroits d'une montagne de plus de deux cens piés de haut. Les Barbarins y descendent avec des radeaux, & l'Auteur en vit deux qui s'y jettérent. Le seul endroit de remarquable est une belle nappe d'eau large de 30. piés, qui forme en tombant une espéce d'arcade, par dessous laquelle on pourroit passer, sans se mouiller. Ce fut en cèt endroit où Mr. *Lucas* travailla à dessiner le cours du Nil. Il nous donne ici en petit une copie de la Carte, qu'il en a présentée au Roi de France. On nous dit que, quand dans l'été, on boiroit un

seau

* *On croit que c'est la Ville de Syene.*

ſeau de l'eau de ce fleuve, elle ne feroit point de mal. On ne la rend point par les urines, mais elle tranſpire par les Sueurs. On nous aſſure auſſi que, dans toute la haute Egypte, les Marabous, qui apellent le peuple à la priére du haut des Minarets des Mosquées, ſont tous aveugles, afin qu'ils ne puiſſent pas voir dans les maiſons, où les femmes ſont toujours toutes nues.

Au retour de la haute Egypte, nôtre Auteur alla voir encore pluſieurs raretez, qu'on trouve dans la baſſe aux environs du Caire. Il nous parle du Palais du Patriarche *Joſeph*, du Puits merveilleux bâti par ſes ordres, de ſa ſale d'audience, &c.

Après le grand Caire, Damiette eſt la plus belle Ville d'Egypte. Elle eſt ſur le bord du Nil du côté du Levant, environ à huit milles de la Mer. Elle eſt faite en Croiſſant, & le Nil paſſe au pié des maiſons. On n'y peut avoir du vin à quelque prix que ce ſoit, parce que, comme chacun ſait, il eſt défendu aux Mahométans d'en boire. Si c'eſt l'ancienne Peluſe, comme on le prétend, les peuples y ſont auſſi barbares, qu'ils étoient ridicules autrefois par le choix de leurs Divinitez.

L'Au-

L'Auteur passa d'Egypte en Cypre. Nicosie Ville Capitale de cette Isle auroit des murailles assez fortes, si les Turcs ne les laissoient point tomber en ruine. Il y a plus de soixante piéces de canon, mais qui ne sont point sur des affûts, il y en a même plus de la moitié ensévelies dans la terre. Toutes les maisons menacent ruine, & ne sont faites la plûpart que de terre cuite au Soleil. Aussi les Pachas, qui y commandent pour le Grand Seigneur, sont-ils tout autant de Tyrans. Il y a encore quelques beaux Edifices. Les Grecs y ont conservé quatre Eglises, & les Francs y en ont deux.

De Cypre l'Auteur passa à Tripoli de Sourie. La ville est très-jolie, partagée en deux, la haute & la basse. Il y a près de sept à huit mille maisons; & environ cinquante à soixante mille personnes, Turcs, Chrétiens, ou Juifs. A une demi journée de cette ville il y a un village si rempli de puces, qu'elles mangent les herbes, qui sont autour des maisons. Sur le mont Liban dans la route de Tripoli à Balbec, il y a un Lac de neuf à dix milles de tour, formé par une belle fontaine, qui sort de la montagne à gros bouillons. On

voit sur le bord de ce Lac les vestiges d'un ancien Château, qui étoit bâti de fort grosses pierres. Les gens du païs assurent, qu'à la place de ce Lac, il y avoit autrefois une grande ville, qui fut abîmée & par dessus laquelle l'eau passa. En effet comme l'eau de ce Lac est fort claire, on y voit fort bien quantité de maisons qui sont sous l'eau. Pour contenter sa curiosité, l'Auteur nagea dans ce Lac, & se trouva sur la terrasse d'une maison où il se reposa. Il reconnut que cette ville étoit belle & bien bâtie.

En aprochant de * *Balbec*, la seule vuë de ses ruines donne de l'admiration. Elle est entourée de fort beaux jardins, & de plusieurs ruisseaux, qui arrousent son enceinte. On voit tout autour quantité de maisons taillées dans le roc, qui ont plusieurs apartemens. La ville a encore ses anciennes murailles, qui sont des plus belles & des mieux bâties. Dans le Château il y a un grand & magnifique Temple, qu'on voit de fort loin. Pour y arriver on passe par devant une voute, qui a plus de cent cinquante pas de long, & qui est bâtie de fort grosses pierres. D'espace en espace, & con-

tre

* *C'est l'Heliopolis de la Coelesyrie.*

re les murs de cette voute, il y a des bustes, qui représentent des anciens Rois de Syrie & des Empereurs. La description que l'Auteur nous fait de tous ces endroits est toute propre à exciter la curiosité de ceux qui ont la commodité de voyager.

De Balbec l'Auteur se rendit à Damas; mais il lui arriva en chemin des avantures, qui méritent d'être luës. Le territoire de cette ville est des plus fertiles. Il y croit des grapes de raisin, qui pésent plus de quarante livres. Il y a des moutons dont la queüe est d'une grosseur extraordinaire. L'Auteur en a vû une qui pesoit soixante livres. D'autres Voyageurs nous ont déja apris qu'on leur met de petites brouëttes dessous, pour les aider à la tirer.

A Seide Naja, qui est un vilage à dix milles de Damas, il y a une Eglise fort ancienne, & dans cette Eglise une petite Chapelle derriére l'Autel, dans laquelle on voit un petit Tombeau où ceux du Pays croyent qu'il y a une image de la Vierge, qui s'est incarnée. Les Prêtres Grecs, qui desservent cette Eglise, firent à Mr. *Lucas* l'Histoire de cette Image devenuë chair. Il témoigna la curiosité qu'il

qu'il avoit de la voir ; & sur ce qu'ils dirent que ce Tombeau ne se pouvoit ouvrir, il se mit en état de l'essayer & en rompit un gros morceau, car il n'est que de platre. Il alloit redoubler, lors que les Religieux se mirent à genoux, le priérent de ne leur faire point de tort, & lui promirent de lui dire toute la vérité. *La Sainte Image de la Vierge, qui s'est faite chair*, ajoutérent-ils, *& qui étoit ici, a été dérobée. Le peuple croit toujours qu'elle y est & y a la même dévotion. Cette seule dévotion nous soutient à cause des offrandes qu'on y fait.* Si l'on aprofondissoit de même l'Histoire de plusieurs Saints & Saintes à miracles. n'en trouveroit-on point de semblables à l'Image de la Vierge devenuë chair?

Au sortir de cette Eglise, l'Auteur vit beaucoup de monde amassé autour d'un grand serpent noir étendu mort par terre. Il avoit quatorze à quinze piés de long, & étoit plus gros que la jambe. Ayant remarqué avec sa canne qu'une espêce de capuchon qu'il avoit sur le cou étoit fort pesante; il la fit couper, & il y trouva une pierre jaunâtre faite comme un pain de sucre, du poids d'une once.

Arzeron est comme l'entrepos des

Cara-

Caravanes d'Asie. L'Auteur la place au 40. degré de Latitude Septentrionale. Elle est au bout d'une plaine, qui a cinq à six lieües de long. Elle est entourée de tous côtez de hautes montagnes, sur lesquelles il y a de la neige neuf mois de l'année.

Ayant passé l'Araxe sur un grand pont de pierre, notre Auteur vint camper dans une plaine, où il vit quantité de Paysans qui amassoient de dessus la terre une certaine farine, dont ils se servent comme du savon. Dans un gros vilage, au bout d'une autre plaine, les maisons ne sont que de grandes fosses creusées, que l'on couvre de piéces de sapin sur lesquelles on met de la terre; on y laisse un trou quarré, qui sert de porte & de cheminée. Le pére, la mére, les enfans & toute la famille couchent tous ensemble sur des tapis. Il y aura quelquefois trois ou quatre ménages. Leur bétail, leurs chameaux, leurs chevaux sont dans le même endroit. De là l'Auteur arriva à Carres derniére Ville de Turquie. C'est par où il finit son premier Volume. Nous n'avons pas encore vû le second.

ARTICLE II.

LETTRE *du* P. LOUVARD *Bénédictin au* P. *** *du* 13. *Mars*, 1704. *Contenant quelques Remarques sur les Oeuvres de* S. Grégoire de Nazianze, *& communiquée à l'Auteur de ces* Nouvelles.

JE NE sai si je me suis trompé; mais j'ai crû que ce qui me regarde dans le *Journal de Trevoux* du mois de Février pouvoit venir de vous, mon Révérend Pére, parce que j'y trouvois quelque chose de ce que j'avois eu l'honneur de répondre à vos Questions sur l'Edition de S. *Grégoire de Nazianze*; sans prévoir, ni même penser alors à l'usage que vous en avez fait. Je ne doute pas que votre dessein n'ait été en cela de me faire plaisir; je voudrois même pouvoir me persuader que vous m'en avez fait un, afin de n'avoir sujet que de vous remercier. Mais permettez-moi de vous dire, que ce n'étoit pas mon intention de faire annoncer si-tôt au Public un Ouvrage, qui ne sauroit être en plusieurs années en état de paroitre.

Sans

Sans parler de ce qui rend communément ce travail ingrat si long & si épineux; près de deux cens excellens Manuscrits, que nous fournissent les seules Bibliothéques de Paris, & dont il faut lire au moins la meilleure partie: S. *Maxime*, *Basile*, *Elie* de Créte, *Nicetas*, *Nonnus*, un *Grégoire* ou *Gennade*, tous Commentateurs Grecs & Manuscrits, qu'il faut déchiffer, examiner, compiler, & peut-être traduire & imprimer, selon que l'on verra que le Public le souhaitera: Tout cela, & ce que je vais ajouter n'est pas l'Ouvrage de quelques mois.

Lambecius, en son Catalogue de la Bibliothéque Impériale, avoit déja jugé le Scholiaste *Basile* digne de l'Impression; & des personnes très-capables d'en juger l'ont déja souhaité, sur quelques échantillons, que je leur en ai fait voir. Ce Commentaire est critique, quelquefois Théologique, & avec cela très-court. Pour peu qu'on y supplée des autres Commentateurs, on aura un juste Commentaire d'un Pére, que les Grecs eux-mêmes ont crû en avoir besoin, puis qu'ils en ont fait à l'envi & de toutes les espéces.

En effet, si les Auteurs Classiques ont besoin de ces sortes d'éclaircissemens;

mens; on avouera, sans peine, que S. *Grégoire* en a pour le moins autant besoin qu'eux. Partout, soit en vers, soit en prose, il a comme eux, &, peut-être, plus que ces sages profanes, une maniére de penser fine & délicate, un tour ingénieux & recherché, des mots choisis & arrangez, des obscuritez pleines de pointes & d'esprit, des allusions justes & fréquentes à la Fable, à l'Histoire, aux Anciens. Son stile est d'ailleurs si finement tissu des paroles du texte sacré, qu'il perdra beaucoup de sa grace & de sa beauté, si l'on n'a soin d'y rendre un Lecteur attentif, & d'y joindre aux Notes philologiques & critiques de ces sortes de remarques.

Je ne parle point de la Version Latine du Texte Grec. Quand la belle Version de l'Abbé *de Billy* répondroit encore moins au Texte, que ne l'ont remarqué dans leurs Préfaces les Editeurs même de Paris en 1610. & 1611. Quand il faudroit encore plus changer au Texte Grec: la profonde vénération qu'on a pour la mémoire & l'érudition de ce grand homme, fera toujours qu'on conservera de sa version tout ce qui se pourra. Et si ce que remarque le savant Pére *Petau*

sur

sur S. *Epiphane*, qu'il est plus difficile de rajuster une Version, que d'en faire une nouvelle, si, dis-je, cela n'est pas vrai d'une Version *savante & polie*, comme celle de l'Abbé *de Billy*, cela pourra abréger le travail, au moins épargner le chagrin de relever trop sensiblement certaines fautes, qui ont échapé à ce savant Abbé, qui possedoit d'ailleurs si profondément les deux Langues. Au reste, le Pére *Sirmond* n'est pas le seul, qui aît *corrigé* cette Version. On ne la connoit presque pas dans les *Dogmes Théologiques* du P. *Petau*, où S. *Grégoire* est cité presque à châque page. Ce qui est d'autant plus considérable, qu'outre la connoissance incomparable qu'avoit des deux Langues ce savant Jésuite, il possedoit encore en perfection la Théologie des Péres Grecs, parmi lesquels S. *Grégoire* a mérité d'être surnommé *le Théologien*.

Permettez-moi encore, mon Révérend Pére, de vous dire, ou à celui qui a fourni le Mémoire, que l'Abbé *de Billy* n'a point *abandonné son Manuscrit aux Libraires*. Cèt illustre Abbé a fait imprimer de son vivant son S. *Grégoire* Latin pour la seconde fois. Pour de Manuscrit Grec

 de

de l'Abbé *de Billy*, il n'y eut jamais en état d'être imprimé. On sera surpris de la nouveauté de cette Proposition, après ce que *Chatard* en a dit dans l'Eloge de l'Abbé *de Billy*, & ce que *Genebrard* en écrivoit au Pape *Grégoire XIII.* l'an 1582. incontinent après la mort de cèt Abbé. Cette Lettre se lit dans les trois Editions de Paris. J'ai entre les mains ce prétendu Mss. Grec de l'Abbé *de Billy*, l'original même, qui a passé de cèt Abbé à *Genebrard*, & des mains de celui-ci en la Bibliothéque de Mr. *Petau*, d'où les Libraires de Paris le tirérent, pour imprimer, disoient-ils, le texte Grec revû par l'Abbé *de Billy*. Je suis prêt de le montrer à tout le monde, & de les convaincre au doit & à l'œil, qu'il n'y eut jamais de texte Grec rétabli par l'Abbé *de Billy*, ni par aucun autre. Les *Savilius*, les *Fronton-le-Duc* ont travaillé sur le texte de S. *Chrysostome*. Ce dernier & le Pére *Combefix* dans son *Basilius Recensitus*, sur celui de S. *Basile*; & d'autres depuis peu sur S. *Athanase*. S. *Grégoire*, qu'on croit communément, depuis l'Edition Grecque & Latine de Paris, n'avoir que peu ou point besoin d'être retouché, est cependant

pendant le seul des quatre Docteurs de l'Eglise Grecque, dont le texte soit resté dans la corruption de sa premiére impression, si même l'Edition de Paris n'y a beaucoup ajouté par la raison que je vai dire.

Soit que l'Abbé *de Billy* n'ait jamais eu véritablement le dessein d'imprimer le Grec de S. *Grégoire*, ou qu'il ait désespéré de trouver des Imprimeurs, qui voulussent l'entreprendre: quoi qu'il en soit, il est certain, de l'aveu même des Editeurs de Paris (1. & 2. Préface) qu'il n'a rien laissé là-dessus, qu'une Edition de Bâle chez *Hervagius* l'an 1550. dans laquelle, à force de deviner, on lit à la marge, quelquefois entre les lignes, tantôt un mot Latin, tantôt un mot Grec; souvent sans pouvoir discerner si c'est une glose, une Leçon, une conjecture, ou une correction. Quelquefois on ajoute en abrégé, *In antiq. in Reg. in Card.* & on s'aperçoit alors que c'est une Leçon: mais c'est tout, & on laisse toujours à deviner au Lecteur, si on la trouve cette Leçon en un ou plusieurs Manuscrits, & si on la doit préférer au Texte vulgaire. En un mot c'est un Chaos, que je ne crois pas que son illustre Auteur pût

débrouiller lui-même, s'il revenoit à présent au monde; ou si l'on veut, c'est un brouillon tout pur & de simples mémoires, où l'Abbé *de Billy* jettoit à la hâte, glose, leçon, conjecture, correction, tout ce qui lui venoit dans l'esprit, ou qui pouvoit lui servir pour une Version, qu'il a travaillé toute sa vie, & qu'il paroit avoir eüe uniquement en vuë. *Morel* en sa Préface, parle à peu près de même de ce Manuscrit, & tous ceux qui voudront peuvent s'en convaincre par leurs propres yeux.

Ce fut pourtant cette prétenduë correction du Texte Grec par l'Abbé *de Billy*, qu'on abandonna à un Correcteur d'Imprimerie, qui n'y comprenant rien (ce n'étoit pas merveille) n'imprima ni l'Edition de Bâle, ni cette prétenduë Correction; mais un je ne sai quel composé des deux à sa fantaisie. Qu'on ne m'en croye pas sur ma parole, & qu'on se donne seulement la peine de lire la Préface, qui est à la tête des *Notes*, ou Recueils de Leçons de l'Edition de Paris 1611. On verra que je n'ajoute rien à la vérité des faits, que ces Editeurs furent à la fin obligez de confesser.

Je laisse à juger après cela, s'il y a

eu de la bonne foi aux Libraires à tromper le Public par ce tître, si capable d'imposer par le seul nom de l'Abbé *de Billy. Jacobus Billius.... cum MSS. Regiis contulit, emendavit, &c.* On diroit que ce seroit de ces belles Editions de nos jours.

Je veus cependant bien vous en croire, mon Révérend Pére, & je suis plus disposé que personne à faire grace à des gens, qui ont fait ce qu'ils ont pû, &, peut-être, plus que nous n'aurions fait alors, si nous avions eu aussi peu de secours qu'ils en avoient. Quoi que je n'aye pas pris plaisir à me voir annoncer de si bonne heure, je ne saurois être fâché que cela m'aît donné occasion de vous envoyer cèt éclaircissement, & vous assurer que je suis avec respect, &c.

ARTICLE III.

ECLAIRCISSEMENT *sur le Livre de* LA GÉNÉRATION *des* VERS *dans le Corps de l'Homme, contenant des Remarques nouvelles sur les Vers & sur les Maladies Vermineuses. Avec des Réflexions sur ceux qui croyent que la Moëlle ne nourrit*

pas les os & qu'elle a du sentiment. A Paris, chez Laurent d'Houry. 1704. in 12. pagg. 70. d'un caractére un peu plus gros, que celui de ces Nouvelles.

IL y a quelque tems que Mr. *Lemery* publia un * *Traité des Alimens.* On en donna l'Extrait dans le dixneuviême *Journal des Savans* de l'année 1702. Comme Mr. *Andry* est un des Auteurs de ce Journal, & qu'étant Docteur & Professeur en Medecine, il y a apparence que c'est lui qui compose les Extraits des Livres, qui concernent cèt Art; Mr *Lemery* n'eut pas de peine à lui attribuer, &, peut-être, avec raison, l'Extrait de son Ouvrage. Il crut n'avoir pas lieu d'en être content, & c'est, dit-on, ce qui l'obligea à examiner à son tour, le Livre de Mr. *Andry* de la *Génération des Vers dans le corps de l'homme.* Il en fit une Critique en forme de Lettre, qu'il inséra dans les *Mémoires de Trevoux* du mois de Novembre. 1703. C'est à cette Critique qu'on répond dans le petit Ouvrage, qui fait le sujet de cèt Article. Tout ce que Mr. *Lemery* trouve

* *En* 1701. *Voyez en l'Extrait dans ces Nouvelles. Octobre,* 1702, *pag.* 417.

trouve à reprendre dans le Livre de Mr. *Andry* se reduit à trois chefs; on y reprend de certaines choses qui sont effectivement dans le Livre, on en reprend qui n'y sont pas, & enfin on en reprend qui s'y trouvent à la vérité, mais qu'on a eu soin de corriger dans l'*Errata*.

Cèt Ouvrage est si court & il y a si peu de paroles perdues, qu'il faudroit le copier tout entier, si l'on vouloit indiquer tout ce qu'il contient & le faire en même tems comprendre. Il faut se contenter de quelques exemples.

Mr. *Andry* avoit dit que le Ver plat ou le *Solium* contient dans toute son étendue un amas de petits corps globuleux, qui sont de véritables œufs: Que ces œufs, après être sortis du ventre du Ver, & avoir grossi dans l'intestin de l'homme, font ce qu'on trouve en si grande abondance, sous la forme de graine de concombre, dans les excrémens de ceux qui ont ce Ver.

Mr. *Lemery* dit que cette opinion ne s'accorde point, avec ce que Mr. *Andry* dit ailleurs après d'autres Médecins, que le *Solium* est toujours seul de son espèce dans le corps de l'homme, & que, quand il en est une fois

ſorti, il ne s'y engendre plus. Car ſi ces œufs ſont en ſi grand nombre, rien ne peut empêcher que quelques Vers n'écloſent de ces œufs. Car de dire, qu'ils n'écloſent point, parce que le Ver conſume lui ſeul tout le chyle, qui eſt néceſſaire à ces œufs, pour ſe dévéloper entiérement, cela ne ſatisfait point. Cette raiſon pourroit tout au plus avoir lieu pour expliquer, comment les vers éclos ne peuvent atteindre à la grandeur de celui dont ils viennent; mais elle ne fait point ſentir pourquoi ces œufs ne ſe dévelopent point du tout; puis qu'ils n'ont proprement beſoin que de chaleur pour ſe déveloper. On répond qu'il n'eſt pas ſûr, qu'il ne faille que de la chaleur pour faire éclorre ces vers; & quand il ne faudroit que de la chaleur, peut-être que toute chaleur n'y ſeroit pas propre. Or la chaleur étant différente ſelon la nature des matiéres, où elles ſe rencontrent; la chaleur du chyle, par exemple, étant autre que celle des autres ſucs, & celle du chyle différente de celle du chyle même, ſelon qu'il eſt plus ou moins mêlé de bile, il ſuit que le *Solium* devorant une bonne partie du chyle, avant que

ce

ce suc s'introduise dans les intestins & qu'il s'y mêle avec la bile, ne laisse à ses petits qu'un chyle plein de bile, & par conséquent un chyle dont la chaleur différente de l'autre, n'est, peut-être, point propre à faire éclorre les petits vers dont il s'agit. Or que le ver *Solium* se nourrisse de chyle, avant que ce suc soit mêlé de bile, cela paroit de ce que cèt insecte tient sa tête vers le Pylore, c'est-à-dire, à l'orifice inférieur de l'estomac, où il trouve ce chyle tel qu'il le cherche. Ainsi quoi que le *Solium* ne dévore pas tout le chyle, la partie qu'il en laisse étant destituée de celle qu'il a dévorée, devient trop amére par le mélange de la bile, pour être propre à faire éclorre ces vers, ou à les nourrir dès qu'ils sont éclos.

Mais pourquoi, du moins, ne naît-il point dans le corps d'autre vers semblable, après que celui-là en est sorti? Il reste alors des œufs dans le corps, ces œufs peuvent se nourrir sans obstacle, & rien n'empêche alors, que cette espêce de ver ne se rengendre. On répond que le *Solium* ne sort point du corps de lui-même; il faut l'en chasser par des remêdes, & ces remêdes, qui chassent ce Ver des in-

testins de l'homme, en chassent aussi les œufs, ou tuent, du moins, ceux qui y restent.

Après avoir répondu à cette Objection, l'Auteur de cèt Eclaircissement propose un doute sur le sentiment de Mr. *Andry*, qui mérite d'être raporté. *Hippocrate* & *Spigelius*, dans son Traité du Ver plat, disent que ce ver se produit dans l'homme dès le ventre de la mére, & qu'ensuite, si on ne le fait sortir par quelque remêde, il vieillit avec l'homme & l'accompagne jusques au tombeau. Si cela est, ne peut-on pas dire, que ce qui fait que le *Solium* est seul de son espêce dans les corps où il se trouve, & ne s'y rengendre pas même après en être sorti, vient de ce que les sucs dont le *Solium* déja grand s'accommode dans le corps de l'homme fait, ne sont pas tels qu'il les lui faut avant que d'éclorre, ou d'abord après qu'il est éclos, parce qu'aparemment il a besoin alors d'une nourriture telle que le fœtus est capable de la lui fournir? Car on ne peut nier que les sucs, qui se forment dans le fœtus, ne soient par leur qualité très-différens de ceux qui se forment dans l'homme adulte.

Après tout, l'Auteur remarque que, quoi

quoi qu'il soit fort du sentiment d'*Hippocrate* & de *Spigelius* sur la solitude du Ver plat, cependant, il n'est point si nécessairement solitaire, qu'absolument parlant il ne puisse avoir compagnie. En effet, ne se peut-il pas faire que de plusieurs œufs de *Solium*, qui se trouveront dans le corps d'un enfant encore au ventre de sa mére, il en réussisse deux; que les deux Vers qui en seront éclos se nourrissent & croissent ensemble, pendant plusieurs années, sans que l'un prévale assez sur l'autre, pour lui voler sa nourriture & le faire mourir; qu'en suite en donnant à la personne, qui les aura, quelques remêdes contre les vers, on lui fasse rendre deux *Solium*? Cela est arrivé depuis deux ans à un Avocat de Paris, qui ayant pris par le conseil de Mr. *Andry* de l'eau de fougére pendant quelques jours, & puis du lait de fougére, rendit deux *Solium*, qui ont châcun leur tête, & que Mr. *Andry* garde encore. Cependant, ce fait étant très-rare, il ne détruit point le sentiment d'*Hippocrate* & de *Spigelius*.

Mr. *Lemery* censure Mr. *Andry* d'avoir fait dire à *Job*, que *la moëlle nourrit les os*. Il soutient que *Job* ne dit point

point cela, & que quand il le diroit, il seroit plus pardonnable que Mr. *Andry*, qui étant Professeur d'Anatomie au Colége Royal, devroit savoir que les os se nourrissent par des vaisseaux sanguins. On répond qu'encore que les os se nourrissent par des vaisseaux sanguins, ils ne laissent pas de se nourrir de moëlle, qui leur est portée par ces vaisseaux. Quand l'os est solide, comme sont, par exemple, les osselets de l'oreille, le bois des cerfs & des daims, les vaisseaux sanguins versent cette matiére seulement dans le corps de l'os; & quand il est creux ils la versent aux uns dans le corps de l'os seulement, comme à ceux dont sont composées les pattes des Homars & des Ecrevisses, & aux autres dans le creux & dans le corps de l'os tout ensemble. Au dedans de ceux dont la cavité est rempli de moëlle, il y a divers petits trous, par où passent plusieurs vaisseaux qui viennent de la moëlle. Comme dans les os des vieux animaux, il ne laisse pas d'y avoir des vaisseaux sanguins distribuez dans leur substance, quoi que ces vaisseaux n'y paroissent pas; de même dans les os, où on ne remarque pas de moëlle, soit parce

qu'ils ne sont pas creux, ou que l'étant, l'œil n'y en découvre point, il ne s'ensuit pas que dans le corps méme de ces os il n'y en aît une véritable. On prétend qu'il n'est point déraisonnable de penser, que ce qui nourrit l'os est un extrait de ce qu'il y a de plus délicat & de plus fin dans la portion huileuse du sang; & cette portion n'est autre chose que la moëlle, en quelque lieu qu'on la suppose, ou dans le creux ou dans le corps de l'os. Mr. *Andry* a fait voir dans ses Conférences, qu'il tient au Colége Royal, comment les vaisseaux sanguins portent le sang dans le corps & dans la cavité de l'os. Comment la partie la plus délicate & la plus fine de la portion huileuse de ce sang se filtre dans la substance des os solides. Comment dans ceux qui sont creux & dont la cavité est pleine de moëlle, elle se filtre & dans la substance de l'os & dans un tissu spongieux & vésiculaire, que la cavité de cèt os renferme. Ces derniers se nourrissent, comme les plumes des oiseaux; car le creux du tuyau de la plume n'est pas seulement formé pour accorder ensemble la souplesse, la force, & la légéreté; mais encore pour servir

comme de magazin à la nourriture, qui doit être distribuée dans toute la plume; en sorte qu'un même moyen satisfait tout à la fois à plusieurs vuës différentes.

Ceux qui ne veulent pas que la moëlle nourrisse les os, lui attribuent un autre office, qui est d'être d'un sentiment très-exquis; mais Mr. *Andry*, qui prétend que la moëlle nourrit les os, lui ôte entiérement ce dernier office. La moëlle est une matiére huileuse, coulante & liquide, renfermée en plusieurs vésicules membraneuses très-déliées, communiquant les unes aux autres, dans le tissu desquelles cette même matiére est filtrée.

Quelques uns confondent la moëlle avec le tissu membraneux & vesiculaire, où elle est filtrée, & qui la renferme, ce qui est une équivoque ou une erreur grossiére. Si donc la moëlle est un suc, elle ne peut avoir de sentiment, & il n'y a pas moins d'absurdité à lui en attribuer qu'à en attribuer au sang. Il est vrai qu'on allégue quelques expériences pour prouver que la moëlle a du sentiment. On dit, & on le dit avec vérité qu'en voyant panser ceux qui ont perdu un bras ou une jambe, on s'aperçoit que dès que

la

la moëlle eſt rudement touchée, les malades donnent des marques d'une nouvelle douleur. On dit encore que ſi on fait ſcier l'os de la cuiſſe d'un animal vivant, qu'on mette le bout de l'os entiérement à nud, & qu'en ſuite après avoir attendu, que l'animal ne crie plus, on lui plonge un ſtilet dans la moëlle, alors l'animal donne des ſignes d'une très-vive douleur. Mais la raiſon de ces deux expériences eſt, qu'en même tems qu'on touche rudement la moëlle, ou qu'on y enfonce un ſtilet, on touche & on pique le tiſſu membraneux & véſiculaire, qui renferme cette moëlle, & qui a un ſentiment très-vif. Dans le fonds, tout ceci pourroit bien n'être qu'une diſpute de mots. Quelques uns entendent par la moëlle cèt amas de veſicules membraneuſes très-déliées, ouvertes les unes dans les autres, & remplies d'une matiére huileuſe, coulante, & liquide. Ceux-là ſoutiennent que la moëlle a du ſentiment. Mr. *Andry* n'entend par la moëlle, que cette matiére huileuſe, coulante, & liquide, & il nie que cette matiére aît du ſentiment. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il ſemble que Mr. *Andry* s'exprime plus nettement & d'une

ne maniére plus précise.

Voici deux des Articles que Mr. *Lemery* réprend dans le Livre de Mr. *Andry*, & qui ne se trouvent pas. Il lui reproche d'avoir recours aux vers sanguins, & à des semences de vers insinuées dans les pores des chairs, pour rendre raison des furoncles, des élevûres, & de ces gales universelles, qui afligent tout le corps. Mr. *Andry* n'a point parlé ainsi. Il explique seulement comment les vers peuvent être la cause de ces furoncles. Or ce n'est point là recourir aux vers, pour expliquer ces maladies. Dire, par exemple, comment l'homme perd la raison, quand il a pris trop de vin, ce n'est pas recourir au vin, pour expliquer comment l'homme perd la raison. Décrire comment le fréquent usage du tabac abrége la vie, ce n'est point recourir au tabac, pour expliquer comment la vie s'abrége.

Mr. *Lemery* reproche en second lieu à Mr. *Andry* d'avoir dit qu'une certaine maladie qui attaqua l'Armée Romaine, & qu'*Appien* Alexandrin dit avoir été incurable faute de vin, venoit de vers engendrez dans la tête. On répond premiérement que Mr. *Andry* a dit simplement qu'elle en pou-

pouvoit venir, & qu'il n'a point inferé cela de ce que la maladie fut incurable faute de vin; mais de ce qu'une maladie toute semblable arrivée à un Gentilhomme de Dauphiné s'est trouvée être causée par un ver dans la tête. Voici le fait. *Appien* Alexandrin raconte que les Romains, dans la guerre contre les Parthes, sous la conduite de *Marc-Antoine*, furent obligez, faute de vivres, à manger les herbes des champs, & se trouvérent ensuite attaquez d'une maladie épidémique, consistant dans une fureur, qui leur faisoit foüir la terre à belles mains, & rouler de grosses pierres, comme si c'eut été pour les faire servir à quelque grand dessein. L'Historien ajoute, que ce mal fut incurable faute de vin, qui étoit, dit-il, le seul remêde à cette maladie. Mr. *Andry* ayant raporté ce fait, dit que cette maladie pouvoit bien venir de quelques vers engendrez dans la tête des Romains, par le mauvais suc des herbes, qu'ils avoient mangées. Ce qui le lui fait juger, c'est l'exemple d'un Gentilhomme de Dauphiné, qui aprés avoir, par débauche, mangé chez un de ses Amis d'une salade, qu'il fit faire à dessein, avec toutes sortes d'herbes

bon-

bonnes & mauvaises, s'en retourna malade chez lui, & trois jours après se mit à courir la campagne, où on le rencontra, qui grattoit la terre avec les ongles, & mettoit par tas toutes les pierres qu'il trouvoit. Etant mort au bout de quelques jours, & ayant été ouvert, il fut trouvé avec un ver dans la tête, lequel étoit comme une petite chenille. Voïla d'où Mr. *Andry* infére, que la maladie des Romains pouvoit venir de vers dans la tête. Il ajoute qu'on lui a dit que le ver du Gentilhomme de Dauphiné fut mis dans de l'eau tiéde, où, après deux jours de vie, il mourut par le moyen d'un peu de vin jetté dans cette eau: ce qui paroit fort s'accorder avec l'observation d'*Appien*, savoir que la maladie des Romains fut incurable, faute de vin.

A cette occasion, on nous raporte ici l'Observation d'un Médecin de la Ville de Todi, dans le Duché de Spolette, sur une maladie vermineuse guérie par le vin en 1700. On remarque aussi qu'encore que le vin soit un bon remêde contre les vers, ce n'est pas un remêde universel contre ce mal. On nous aprend sur cela que l'année derniére 1703. des maladies causées

par

par les vers ayant régné pendant tout le printems & tout l'été dans tout le Barois, on a écrit à Mr. *Andry*, que les malades avoient reçu de grans soulagemens par les remêdes marquez dans son Livre. Il y eut entr'autres un Boucher de Revigny, qui jetta un ver semblable à celui de la premiére planche, qui est dans le Traité de la génération des vers & long de huit aûnes. Le malade avoit une violente fiévre continuë avec transport au cerveau. C'étoit un homme accoutumé au vin; en santé il en bûvoit abondamment, & pendant sa maladie même il ne voulut point le quitter. Madame la Comtesse de *Netancour* lui fit prendre un des remêdes marquez dans le Livre de la Génération des vers, & le malade rendit le ver, dont nous venons de parler. La sortie de cèt insecte fut suivie d'un changement si promt & si avantageux, qu'au bout de 24. heures la fiévre cessa, & que peu de jours ensuite le malade se porta mieux que jamais.

On trouve sur la fin de ce Livre, le Fragment d'une Lettre du célébre Mr. *Baglivi*, sur un ver trouvé dans le Pericarde, à un homme de quarante ans, & diverses autres Remarques, qui

qui méritent d'être lûës, mais qui étendroient trop cèt Article, si nous voulions les raporter.

ARTICLE IV.

OBSERVATIONUM SELECTARUM *ad Rem Litterariam spectantium* TOMUS *V.* C'est-à-dire, *Observations Choisies sur des matiéres Littéraires. Tome V.* A Hall en Saxe. 1702. in 8. pagg. 432. du caractére des Volumes précédens.

IL n'y a que quatorze Observations dans ce Volume. 1. Les deux premiéres nous donnent l'Extrait des Ouvrages de *Bernardin Ochin*, duquel on nous a donné la Vie dans le Volume précédent. Par ce moyen il sera plus aisé de juger des sentimens d'un homme si équivoque. Ses Dialogues sont le principal de ses Ouvrages. Il les composa en Italien, & ils furent traduits en Latin par * *Sébastien Châtillon.* Nous ne nous amuserons point à raporter ce qu'il avoit de commun avec les Théologiens Orthodoxes ; nous ne parlerons que de ses opinions parti-

* *Le fameux* Sebastianus Castalio.

particuliéres. Il semble qu'il n'aît pas crû le mérite infini de la mort de *Jesus-Christ*. Voici comment il s'explique sur ce sujet. *On peut dire que* Jesus-Christ *a satisfait en deux maniéres en mourant sur la croix: premiérement, parce qu'il a obéi à son Pére, & qu'il a fait ce que son Pére lui avoit commandé; en second lieu, il a satisfait pour nos péchez, parce que Dieu a eu sa mort & ses soufrances pour agréables, & pour une satisfaction assez grande pour nos péchez; quoi que cette mort de sa nature & par elle-même ne soit pas telle, qu'elle aît pû obliger Dieu à l'accepter. Ce n'est donc que par la bonté de Dieu, que la mort de Christ a été satisfaisante.* * Peut-être ceux qui voudroient excuser *Ochin* pourroient trouver quelque sens suportable à ces paroles. Ils diroient qu'*Ochin* a voulu enseigner simplement, qu'avant la passion de *Jesus-Christ*, & le *contract*, s'il faut ainsi dire, qu'il a passé avec son Pére quand il s'est offert pour la satisfaction des péchez des hommes, il dépendoit du Pére d'exiger la satisfaction des hommes pécheurs, & de ne pas accepter celle de son Fils, quoi que

* *Remarque de l'Auteur de ces* Nouvelles.

que très-suffisante pour l'expiation des péchez. Ainsi c'est un effet de sa miséricorde d'avoir bien voulu faire un échange & transporter la peine duë au pécheur dans la personne de son Fils; quoi que ce transport étant une fois fait, la satisfaction soit pleine & entiére, parce qu'elle est d'un mérite infini, à cause de la dignité de la victime. *Ochin* dit un peu plus bas, que, quoi qu'il ne soit pas dit en propres termes dans l'Ecriture, que *Christ* a satisfait pour nous, cependant cette expression y est quant au sens; & on s'en peut servir pieusement. *Hottinger* soutient que la premiére partie de cette proposition est fausse, mais notre Auteur le défie de trouver dans l'Ecriture en autant de mots que *Christ a satisfait pour nous*. * C'est ce qui a fait que quelques Théologiens n'ont pas voulu se servir de ce terme en ce sens; mais s'ils sont persuadez de la vérité de la chose même, c'est une trop grande délicatesse. Si l'Ecriture n'employe pas les mots de *satisfaire* & de *satisfaction* dans cette matiére, elle en employe de plus forts même que celui-là, comme sont ceux d'*être fait péché*, d'*achat*,

* *Remarque de l'Auteur de ces* Nouvelles.

d'*achat*, de *rédemtion*, &c.

Dans le Dialogue XX. *Ochin* semble ne pas condamner tout-à-fait ceux qui ne croyent pas bien distinctement la Trinité des personnes dans la Divinité ; pourvû qu'ils soient persuadez qu'ils sont sauvez par le mérite de *Jesus-Christ*.

Le Dialogue XXI. est celui où *Ochin* explique son sentiment sur le mariage, qui se reduit à ceci : quand quelcun a une femme, stérile, valétudinaire, * ou froide ; s'il n'a pas le don de continence, il doit le demander à Dieu ; si Dieu ne lui donne ni ce don, ni la foi pour le demander ; alors il doit faire ce à quoi Dieu le pousse, c'est-à-dire, prendre une seconde femme, sans répudier la premiére ; en sorte pourtant qu'il soit sûr que c'est Dieu qui lui donne cette pensée ; *ita tamen ut quis divinum instinctum exploratum habeat. Ochin* avoit dit auparavant, *comme* Abraham, Jacob, *& plusieurs autres, ont été divinement apellez à la Polygamie, nous pouvons aussi avoir la même vocation. Car je ne vois pas pourquoi ils ont eu plutot besoin de ce remêde que nous.* Qu'on juge après cela si les Théologiens de *Zurich*

* *aut frigidam.*

Zurich eurent tort de bannir de leur Pays un tel Moraliste. Cependant notre Auteur le justifie le mieux qu'il peut, & il n'oublie pas pour cela l'exemple de *Luther*, qui permit au Landgrave *de Hesse* d'avoir une seconde femme, du vivant de la premiére. Il croit même qu'*Ochin* dit plus de bien du mariage qu'il ne doit, puis que non content d'assurer que c'est un lien légitime, il lui donne même l'épithéte de Saint. *Cependant*, dit notre Observateur; *il est certain qu'il n'y a point de mariage sans péché.* Nous mettrons en Latin ce qu'il ajoute, sans le traduire, tant parce que dans une matiére si délicate nous craindrions de ne pas bien exprimer sa pensée, que parce que ce sujet ne se peut pas honnêtement expliquer en notre Langue. *Homo enim*, ajoute l'Auteur, *primitus ad imaginem Dei creatus erat vir & fœmina, ita ut per magicam generationem gignere ex se potuisset liberos. Hic autem, cum brutorum sibi imaginaretur concubitum, & adpetitu suo nimium depravato, ex harmonia ista in qua creatus, dilaberetur; ita ut per somnum jam in eo obdormiret imago divina*, Eva *autem ex* Adami *dormientis corpore esset desumta, claudebatur locus*

iste

iste בשר, *partibus genitalibus. Sentiebat quippe Deus in* Adamo *adpetitum depravatum, creabat ergo ex ipsius carne sociam* Evam, *ne graviùs forsan peccaret; exercebat etiam* Adamus *adpetitum atque se brutorum instar cum* Eva *commiscebat. Hæc prima conjugii origo, quàm sancta, quilibet videat.* C'est là à peu près le sentiment d'*Antoinette de Bourrignon*, comme on peut le voir dans l'Histoire de sa Vie.

Après avoir excusé l'opinion d'*Ochin*, l'Auteur remarque sur la Polygamie, qu'il faut distinguer les tems. Dans l'état où sont les choses, & le monde étant aussi peuplé qu'il l'est, si on permettoit la Polygamie, on ne sauroit où loger tous les enfans qui naîtroient. D'ailleurs si on vouloit permettre d'avoir plusieurs femmes à ceux qui croiroient être apellez à cèt état par une Inspiration divine; le siécle est si corrompu, qu'il y en auroit plusieurs, qui prendroient pour des mouvemens de l'esprit de Dieu, les penchans de la corruption de leur cœur; & si cela étoit une fois permis, ajoute l'Auteur, les Ministres de l'Eglise y donneroient facilement les mains. * Pour moi, je ne sai s'il y a aucune

S er-

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.*

erreur plus expressément condamnée dans le N. Testament que la Polygamie : d'ailleurs c'est une question à examiner si la Polygamie étant permise, le monde seroit plus peuplé qu'il ne l'est : nous voyons que la Turquie où elle est permise, & qui est d'ailleurs un très-bon Pays, n'abonde pas plus en habitans, que les Pays de l'Europe, où elle est défenduë. Je ne sai pas non plus si, en cas qu'il nâquit plus d'hommes qu'il n'en nait, le Monde seroit trop petit pour les contenir. On rétabliroit, sans doute alors, la coutume d'envoyer des Colonies dans les Pays qui ne sont pas encore habitez, & qui ne sont pas en petit nombre. Si l'intention de Dieu avoit été de permettre la Polygamie, sa Providence feroit naître plus de femmes que d'hommes, ce qui n'arrive pas, quoi qu'il y ait des personnes qui le prétendent. Il auroit aussi, aparemment, donné plusieurs femmes à Adam, afin que le Monde fût plutot peuplé.

Dans le Dialogue XXV. *Ochin* examine quelle est la plus mauvaise de toutes les Sectes hérétiques, qui ont été, qui sont, & qui peuvent être à l'avenir, & il conclut que c'est celle qui reconnoit un Pape ou un Dieu sur

la

la terre; parce que toutes les Sectes sont nées de ces Dieux terrestres, qui ne prenant pas l'Ecriture Sainte pour la régle de leur Foi, ont imposé aux consciences la nécessité de croire tout ce qui leur a plu. Il fait quatre espèces de ces prétendus Papes ou Dieux terrestres.

Il condamne la coutume de refuser la Communion aux malades, & de ne la donner que dans les Eglises. Il dit que les Eglises Protestantes peuvent passer à peine pour Chrétiennes, puis qu'elles n'ont ni la vive foi, ni la charité, ni les corrections fraternelles nécessaires pour l'avancement du Régne de *Christ*. On peut encore voir par là si les Suisses eurent tort de priver du Ministére un semblable Théologien.

Outre ces Dialogues, *Ochin* a composé un Livre d'Apologues, dans lesquels il tourne en ridicule plusieurs pratiques de l'Eglise Romaine. Il a été traduit en Latin, en Allemand, & en Flamand. Il a aussi publié un assez grand nombre de Sermons, dont on trouvera les sujets dans notre Auteur. Dans le neuviéme Sermon il examine pourquoi *Jesus-Christ* n'a rien écrit, & les raisons qu'il en allégue

sont merveilleuses *per la predica. Ochin* a encore fait quelques autres Ouvrages, dont notre Observateur ne donne que les titres, parce qu'il ne les a pas vûs.

2. Dans la troisiéme Observation on tâche de faire voir que les Philosophes tant anciens que modernes n'ont point pû expliquer jusques ici la nature de l'Air. 3. Et dans la quatriême qu'ils ne savent pas ce que c'est que l'eau. 4. Dans la cinquiême & dans la sixiême on fait plusieurs Remarques sur l'Article IV. de la paix de Ryswiek, entre l'Empire & la France. Personne n'ignore que cèt Article porte que dans les lieux rendus par la France la Religion Catholique Romaine demeurera en l'état auquel elle se trouve lors du Traité. C'a été là une pomme de discorde, que les François ont voulu jetter en Allemagne, pour en diviser les membres, & ils n'ont que trop bien réussi. Il semble que l'Auteur chicane un peu ceux qui ont dressé cèt Article, quand il veut conclurre, qu'ils reconnoissent qu'il y a une autre Eglise Catholique que la Romaine, sans quoi ils n'auroient pas été obligez d'ajouter le mot de *Romaine*, pour marquer la Communion du Pape. On voit assez, qu'ils

qu'ils ont parlé ainsi pour ôter toute équivoque, & il seroit à souhaiter, qu'ils eussent eu le soin ou le dessein de s'expliquer partout aussi nettement.

5 L'Observation septiême contient les particularitez de la maladie & de la mort de *Jean Stösselius*. C'est un Théologien du quinziême siécle, qui fut mêlé dans la Controverse excitée dans ce tems-là pour la réunion des deux principales Religions Réformées. Comme il étoit modéré, les Luthériens rigides, dans la Communion desquels il vivoit, l'accusérent d'être Calviniste, ce qui lui suscita des affaires fâcheuses, jusques à être mis en prison. Les persécutions qu'il soufrit altérérent son esprit, il tomba dans une profonde mélancolie; il crut qu'il n'y avoit point de salut à espérer pour lui, parce qu'il avoit péché contre le S. Esprit, & l'opinion commune est, qu'il mourut désespéré. On voit ici diverses Lettres d'un Pasteur Luthérien nommé *Crellius*, dans lesquelles il raporte tout ce qui s'est passé dans la maladie & dans la mort de *Stösselius*, & tout ce qu'il a fait, pour le faire revenir de son désespoir. Il paroit par ces Lettres, qu'il y avoit beaucoup

de folie mêlée dans tout cela; quoi que quelquefois il paroisse raisonner assez juste.

6. La huitiême Observation prouve par quelques exemples, que les Savans n'ont pas toujours fait un bon usage de leur jugement, quand il s'est agi de prononcer sur quelque fait Historique, raporté dans les anciens Auteurs. Le premier exemple qu'on raporte est celui des * *Zabiens*. *Spencer* a crû que c'étoit une Nation fort attachée aux cérémonies superstitieuses, qu'elle a répanduës au long & au large, & ausquelles Dieu a opposé les Cérémonies de la Loi, afin que les Juifs ne célébrassent point celles des Zabiens. Pour rendre son opinion plus vraisemblable, il recherche l'origine des Zabiens, & cite pour cela un passage de l'Alcoran où il en est parlé. Il croit que ce mot est un nom apellatif, qui marque les Chaldéens; & qui se doit prendre pour tous ceux, qui pratiquoient leur culte superstitieux & idolatre. Notre Observateur croit que cette opinion ne peut point s'accorder avec le texte de l'Alcoran. On fait com-

* *On écrit ainsi ce mot parce qu'il y a des Savans, qui distinguent les* Zabiens *des* Sabéens.

combien *Mahomet* avoit en horreur l'Idolatrie: comment donc, si les Zabiens dont il parle étoient idolatres, les auroit-il rangez avec les Juifs, avec les Chrétiens & avec tous ceux, qui, selon lui, doivent attendre une récompense au dernier jour, parce qu'ils croyent en Dieu, qu'ils attendent ce dernier jour, & qu'ils s'attachent à être gens de bien. Notre Auteur croit donc que les Zabiens & les Sabéens sont les mêmes, savoir les sujets de la Reine de *Sheba*, qui habitoient vers le Midi, qui avoient quelques principes de la Religion des Juifs, en un mot les Abyssins d'aujourdhui. Il ne croit point que cette Reine habitât dans l'Arabie, comme le prétendent plusieurs Savans. C'est la tradition des Abyssins d'aujourdhui, que cette Princesse étoit leur Reine. Il prétend que non seulement les Juifs ont pénétré dans l'Abyssinie, mais qu'ils y ont été en grand nombre, & qu'ils y ont composé un corps de République, qui se gouvernoit par ses propres Loix.

Le second exemple que l'Auteur aporte est la question si les anciens Carthaginois ont jamais pénétré en Amérique. Il croit que cela a été

fort possible, & il répond aux raisons de ceux qui pensent le contraire.

7. La neuviême Observation examine quel est le caractére auquel on peut découvrir la vérité dans les choses morales. On sait que *Descartes* a dit qu'en général le caractére de la Vérité étoit l'évidence. Notre Auteur soutient qu'en fait de Morale le caractére de la Vérité est le gout. Il en est des propositions Morales qui concernent la félicité & les autres matiéres qui en dépendent par raport à l'ame, comme des viandes par raport au gout. Raisonnez tant que vous voudrez, par exemple, pour prouver que le sucre est bon, vous n'en persuaderez jamais personne; mais voulez-vous le prouver d'une maniére courte & facile donnez-le à gouter. Il en est de même des biens qui peuvent procurer la félicité des hommes; on raisonnera éternellement pour leur persuader que tels ou tels biens peuvent faire leur félicité; ils n'en seront jamais persuadez, lors même qu'il paroitra qu'ils le seront le mieux. Le plus court est de les leur faire gouter. Et parce que cette opinion semble exclurre toutes preuves en matiére de Religion, l'Auteur prévient cette difficulté

ficulté en disant, qu'il en est du raisonnement à l'égard de la Religion, comme des yeux à l'égard des viandes. On se sert de la vuë, pour reconnoitre les alimens, pour les distinguer des autres choses, qui ne sont pas propres à nous nourrir & pour les aprêter, mais le dernier juge de la bonté des alimens, c'est le gout. Il est facile d'apliquer cette comparaison à la matiére dont il s'agit. L'Auteur confirme sa pensée par divers endroits de l'Ecriture, où nous sommes invitez à *gouter Dieu*, à le *savourer*. Il fait voir que les Ecrivains sacrez se sont bien plutôt attachez à nous faire gouter les véritez salutaires, qu'à nous les faire connoitre. * Cette Observation est curieuse & merite d'être examinée avec soin. Car, enfin, il est bien vrai du moins, que pour porter efficacément les hommes à s'aquitter de leur devoir, il faut leur faire aimer la Religion, & ne se pas contenter simplement de la leur faire connoitre: mais, peut-être, aussi est-il certain qu'on ne peut la connoitre telle qu'elle est, sans l'aimer; & que ceux qui ne l'aiment point, prouvent par là-même qu'ils ne la connoissent point.

* *Réflexion de l'Auteur de ces Nouvell.*

L'Auteur établit cette maxime pour fondement de toute sa doctrine; *tout ce qui affecte tellement la volonté de l'homme, qu'il la blesse, & lui cause ou de la douleur ou de l'ennui, tout cela ne peut être un bien véritable; ce n'est qu'un bien apparent, ou plutôt c'est un veritable mal.*

8. L'Observation dixiéme contient un nouvel échantillon de l'Indice Expurgatoire, dont nous avons parlé dans les Nouvelles * d'Août dernier.

9. La onziéme nous donne l'Histoire d'*André Dudith* Evêque de la ville dite *Cinq-Eglises*. C'est encore un de ces hommes équivoques dont on a dit beaucoup de bien & beaucoup de mal. L'Auteur, en juge desinteressé, raporte ce que les Savans en ont dit, & les raisons sur lesquelles ils ont apuyé les divers jugemens qu'ils en ont portez; & tâche de découvrir la verité, à travers le voile dont les passions d'amour ou de haine ont voulu l'envelopper. On suit principalement ce que *Quirin Reuter* Professeur à Heidelberg en a dit dans la vie qu'il a jointe à quelques Opuscules de *Dudith*. On reléve diverses fautes que *Florimond de Raimond* a commises en parlant de cet Evê-

* pag. 181.

Evêque. On fait voir que *Voëtius* a eu tort d'accuser *Dudith*, d'Athéïsme, d'Epicuréïsme, & de Scepticisme. Il est vrai qu'il hézita quelque tems avant que de choisir entre les Partis, qui avoient abandonné l'Eglise Romaine, & qu'il fit ensuite profession des sentimens de *Socin.* Aussi *Sandius* n'a-t-il pas manqué de le ranger entre les Sociniens, dans sa Bibliothéque des Auteurs Antitrinitaires. On convient que *Michel Lingelsheim* dans une Lettre à *Melchior Goldast* soutient qu'il n'étoit point entaché des erreurs des Arriens; mais on doute de la vérité de ce témoignage, à moins qu'on ne veuille dire que *Dudith* abandonna ses erreurs avant sa mort, comme l'assure aussi *Quirin Reuter*; mais c'est un fait sur lequel notre Auteur n'ose prononcer.

10. La douziême Observation nous donne la liste des Empereurs, & des Rois d'Espagne, d'Angleterre, & de France, qui ont été prisonniers, avec l'abrégé de l'Histoire de leurs malheurs. On croit fausse la remarque de ceux qui prétendent que chaque septiême Roi de France a toujours eu le malheur d'avoir été fait prisonnier. Si cette régle étoit sûre, *Loüis XIV.* au-

jourdhui régnant devroit apréhender le même sort, mais il n'y a guére d'apparence qu'il soit jamais exposé à ce malheur.

11. L'Observation treisiême mérite d'être loüé. L'Auteur y parle du Livre de la *Sagesse*. Il distingue entre un Livre canonique & un Livre divin, en ce que tout Livre canonique est divin; mais que, tout Livre divin n'est pas canonique; puis qu'il peut y avoir des Livres inspirez de Dieu, qui n'ont pas été mis dans le Canon. Cette distinction n'est pas nouvelle. On l'applique ici au Livre de *la Sagesse*, qu'on croit avoin été inspiré de Dieu, quoi qu'il ne soit pas canonique, parce qu'il n'a pas été mis dans le Canon. On prétend qu'il a été écrit par *Salomon*, & traduit ensuite en Grec; & l'on refute les raisons alleguées par plusieurs Savans, & en particulier par feu Mr. *Turrettin* contre la Divinité de ce Livre.

L'Objection la plus forte contre ce Livre, c'est que l'Auteur semble avoir enseigné la préexistence des Ames, ou même la Métempsychose. Car voici ce qu'on lit dans le Chapitre VIII. * *J'étois un enfant bien né & j'avois reçu*

* *Vers*. 19. 20.

çu de Dieu une bonne ame. Et devenant bon de plus en plus, je suis venu dans un corps, qui n'étoit point souillé. Mais notre Auteur ne voit point dans ces paroles les erreurs, que les autres Savans y découvrent. Selon lui, *Salomon* a seulement voulu dire qu'il étoit un enfant de bon naturel, d'un esprit vif, qu'il avoit été bien élevé dans sa jeunesse, & qu'il avoit aussi vécu dans l'innocence & dans la chasteté à l'égard du corps. C'est la pensée de *Luther*. On va plus loin, & en accordant qu'on trouve dans ces paroles & la préexistence des Ames & la Métempsychose, on prétend qu'on n'en peut rien conclurre contre la Divinité du Livre de *la Sagesse*. Les Juifs & les Orientaux n'avoient pas tiré cette doctrine de *Pythagore*; mais *Pythagore* l'avoit empruntée des Juifs & des Orientaux. L'Auteur croit qu'elle n'est pas trop extravagante, puis que *Jesus-Christ* lui même ne la reprend pas dans ses Apôtres, lors qu'à l'occasion de l'aveugle né, ils lui demandent si c'est lui, son pére, ou sa mére, qui ont péché, pour être ainsi né aveugle. Il semble que notre Observateur regarde cette opinion comme fort probable.

bable. Il remarque aussi, qu'il ne faut pas rejetter un Livre, comme s'il n'étoit pas digne de Dieu, parce qu'il n'est pas conforme à notre hypothése; puis qu'au contraire nous devons rectifier notre hypothése sur ce Livre. * Cette remarque est juste; mais il faut pourtant se souvenir, que quand on n'enseigne rien qui ne soit apuyé sur des Livres reconnus généralement pour divins, il suffit de trouver dans quelque autre Livre quelque dogme contraire à ce qu'on enseigne, pour être persuadé que ce Livre n'est pas divin. Si cette raison n'est pas bonne près de ceux qui ne tiennent pas le même dogme; elle est suffisante pour moi, qui suis persuadé que ce dogme est divin.

12. La derniére Observation parle d'un nouveau Suplément aux Ecrits de *Philon*, que Mr. *Eric Benzel* fils de l'Archevêque d'Upsal fait espérer. C'est un jeune homme également savant & curieux, qui dans le dessein de nous donner une nouvelle Edition de *Philon* a parcouru les Bibliothéques d'Allemagne, de France, & d'ailleurs. Nous l'avons vû dans ces Provinces, où

* *Reflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

où il s'est aquis l'estime de tous ceux à qui il s'est fait connoître.

ARTICLE V.

* SUITE *de l'Extrait de l'*HISTOIRE *de* ROME, &c. *par M.* WOTTON.

PERTINAX succeda à *Commode*; mais il ne régna que 87. jours. A peine fut-il parvenu à l'Empire, qu'il voulut réformer tous les desordres, qui avoient régné sous *Commode*, & cèt amour de la reforme lui couta la vie.

Après sa mort, les Soldats ne gardérent plus de mesures, leur insolence monta jusqu'à mettre l'Empire à l'encan; & il se trouva deux personnes qui voulurent bien l'acheter. Les Soldats préférérent *Julien*, qui avoit été Consul, & qui passoit pour avoir d'immenses richesses. Il ne régna que soixante six jours, le Sénat l'ayant déclaré ennemi de la Patrie, & ordonné de le faire mourir, dès qu'il sût que

* *On trouvera le commencement de cèt Extrait dans les Nouvelles du mois précedent. pag.* 441

que *Septimius Severus*, qui commandoit en Illyrie, avoit pris le nom d'Empereur, dans le dessein, disoit-il, de venger la mort de *Pertinax* & qu'il s'avançoit vers Rome à grandes journées. *Sévére* triompha de *Pescennius Niger* & de *Clodius Albinus*, qui avoient aussi pris en même tems le nom d'*Empereur*, & se vit paisible possesseur de toute l'autorité souveraine. Ce fut cet Empereur, qui, pour assurer ses conquêtes en Angleterre, fit faire un mur d'un des côtez de l'Ocean à l'autre. * On n'en trouve rien dans *Dion* ni dans *Herodien*. Mais c'est un fait attesté par *Spartien*, par la Chronique d'*Eusébe* & par les Auteurs postérieurs. *Spartien* en fait même le plus grand ornement du régne de *Sévére*, & veut qu'il ait mérité par là le surnom de *Britannique*. Cependant, quoi que les Anglois montrent encore aujourdhui les restes d'un mur, qu'ils disent être celui de *Sévére*, on ne convient pas de l'endroit où il étoit. Mr. de *Tillemont* a examiné ce fait dans les Notes † sur l'Histoire de l'Empereur *Sévére*. Mr. *Wotton* traite aussi cette question dans ses Remarques;

* *Remarque de l'Auteur de ces Nouvelles.* † *Pag.* 416. *Edit. de Bruxelles.*

ques ; mais après avoir raporté les raisons de part & d'autre, il n'ose rien déterminer. Il panche pourtant un peu plus vers l'opinion de ceux qui croyent que ce mur étoit entre les Golfes d'Edimbourg & de Dumbriton.

Sévére mourut à York en Angleterre le 4. de Février CCXI. après avoir régné dix-huit ans, huit mois & trois jours. C'étoit, dit notre Auteur, plûtôt un Prince nécessaire à l'Empire, qu'un bon Prince. Sa rigueur contre tout ce qui s'opposoit à ses volontez le fit craindre pendant sa vie, & haïr après sa mort. On ne peut lui pardonner d'avoir poursuivi *Niger* & *Albinus*, comme rebelles, puis qu'ils avoient tout autant de droit à l'Empire que lui ; ou plutot parce qu'aucun d'eux n'avoit droit d'y prétendre. Il est aussi inexcusable d'avoir fait mourir tant de Sénateurs, sous prétexte qu'ils n'avoient pas suivi son parti, mais à la vérité pour profiter de leurs dépouilles.

Il fut assez favorable aux Chrétiens, au commencement de son Régne. Même, ayant été guéri autrefois avec de l'huile par un Chrétien nommé *Procule Toparcion*, il en conserva si bien la mémoire, que lors qu'il fut Empe-

Empereur, il voulut savoir où étoit ce Chrétien, & l'obligea à demeurer dans son Palais tant qu'il vécut. Ce qui contribua encore à concilier aux Chrétiens l'affection de *Sévére*, c'est qu'il ne s'en trouva point d'engagé dans le parti de *Niger* & d'*Albinus* ses compétiteurs. Les Chrétiens, uniquement attachez alors à aquérir le Ciel, ne se mêloient point des affaires Politiques; sans travailler à se choisir des Maîtres, tout leur soin étoit d'obéïr exactement à ceux que la Providence élevoit au dessus d'eux, de quelques moyens qu'elle se servit pour les y élever. *Tertullien* marque les sentimens des vrais Chrétiens de son tems, lors qu'il dit de lui-même. * *Je ne dois rien au barreau, rien à l'épée, rien aux affaires, je n'importune point les Magistrats, je ne brigue point les sufrages, je ne fais point de basses civilitez à personne: je ne plaide point, je ne vas point à la guerre, je ne parois point dans les Assemblées. Je me retire en moi-même: c'est là mon unique affaire; & je n'ai point d'autre soin, que de m'exemter de tout soin. C'est dans le secret qu'on aprend à bien vivre, & non à la vuë du monde. Que les Stoïciens*

* De Pallio. Cap. V. pag. 137. 138.

ciens disent tant qu'ils voudront, qu'il faut se mêler des affaires publiques: quiconque meurt pour soi, nait & vit aussi pour soi.

Si *Sévére* permit dans la suite qu'on persécutât les Chrétiens, ce fut pour complairre aux Payens, & pour gagner leur affection qu'il avoit perduë par ses cruautez. On peut dire qu'il permit plutot qu'il n'empêcha la persécution; ce qui ne le justifie pas, selon la remarque de Mr. *Wotton*; puis qu'un Souverain est aussi responsable du mal qu'il permet, que de celui qu'il fait lui-même.

La cruauté n'étoit pas le seul vice de *Sévére*. Il étoit aussi perfide, qu'il étoit cruel. Il ne se peut rien ajouter à la perfidie dont il usa envers *Albinus*. Aussi ne peut-on qu'admirer les jugemens de Dieu, qui éteignit la postérité de ce Prince dans la première génération, quelque soin qu'il eût pris pour assurer l'Empire dans sa famille. D'ailleurs c'étoit un Prince vigilant, infatigable, & toujours occupé à maintenir dans ses Etats, une paix qui lui avoit coûté tant de sang.

Caracalla & *Geta* ses deux fils lui succedérent; mais *Caracalla*, qui ne pouvoit

pouvoit point soufrir de Compétiteur, fit tuer *Geta* entre les bras de sa propre Mére, dans lesquels il s'étoit jetté pour se sauver. Ce fut le commencement de ses cruautez, car il fit mourir ensuite un grand nombre de personnes considérables. *Spartien* met en ce nombre *Pompeïen*, qu'il avoit fait deux fois Consul, & Général de ses Armées dans diverses guerres. *Casaubon* & Mr. de *Tillemont* craignent que *Spartien* n'ait pris le fils pour le Pére; parce qu'il est sûr que *Caracalla* fit tuer *Pompeïen*, avant qu'il eut aucune guerre à soutenir. Mais Mr. *Wotton* léve cette difficulté, en faisant voir, qu'il faut entendre cela du tems qui précéda la mort de *Sévére*, lors que *Caracalla* étoit Empereur avec son Pére. *Spartien* parle du commandement des Armées qu'eut *Pompeïen* durant la vie de *Sévére*, & il dit que *Caracalla* lui avoit donné ce commandement, parce que *Sévére* l'avoit associé à l'Empire.

On dispute encore entre les Antiquaires si l'expédition de *Caracalla* contre les Allemands se fit en l'an CCXIII. après qu'il eut été dans la Gaule Narbonnoise & avant qu'il retournât à Rome; ou en CCXIV. après qu'il

eut

eut été à Rome. Il y a des raisons fortes pour l'une & l'autre de ces opinions. Mr. *Wotton* ne sait comment sortir de cette difficulté, si ce n'est en disant que *Caracalla* fut deux fois en Allemagne ; la premiére en CCXIII. & la seconde l'année suivante. Qu'en supposant que les victoires remportées en Allemagne en CCXIII. par les Lieutenans de *Caracalla*, lui firent prendre le titre de *Germanique*, & qu'il alla lui-même en Allemagne l'année suivante. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant quitté Rome en CCXIV. il n'y revint plus. Il fut tué par *Macrin* * lors qu'il alloit d'Edesse à Carres. Si un Prince, dit l'Auteur, pouvoit être légitimement assassiné, le meurtre de *Caracalla* eut été légitime. On ne trouvera point dans l'Histoire d'autre exemple d'un Prince aussi perfide & aussi cruel que celui-là. Il ne parait jamais avoir le moindre égard pour ses sujets ; & jamais il ne témoigna de la tendresse & de la compassion que pour ses Soldats. Mais à leur égard ; il étoit si prodigue, qu'outre leurs gages, il leur faisoit toutes les années des présens pour la valeur de

plus

* Macrin *se servit de* Martial *pour cette exécution.*

plus de deux millions monnoye d'Angleterre.

Spartien, *Aurelius Victor*, & *Eutrope* accusent *Caracalla* d'inceste avec *Julie* femme de *Sévére*, & qu'ils prétendent n'avoir été que la belle-mére de cèt Empereur. Mais comme *Dion* & *Hérodien*, qui n'ont pas eu dessein d'épargner *Caracalla*, ne disent rien de ce crime, & que ceux qui en parlent ne se fondent que sur ce que *Julie* n'étoit que belle-mére de *Caracalla*, Mr. *Wotton* refute suffisamment cette accusation dans ses Notes, en faisant voir que c'étoit sa propre mére. Le fondement de cette accusation peut venir de ce que les Alexandrins apelloient cette Impératrice *Jocaste*, * faisant allusion à la mére d'*Oedipe*; & la raison qu'ils en avoient c'est que *Julie* vécut encore à la Cour après la mort de son Fils *Géte*. Mais elle n'auroit pû s'en retirer, sans qu'il lui en eut coûté la vie, *Caracalla* ne voulant pas seulement qu'on témoignât le moindre chagrin de la mort de son Frére. *Julie* gémissoit en secret, pour les crimes qu'elle voyoit commettre à ce Prince dénaturé, & elle s'apliquoit plus à la Philosophie, qu'à toute autre chose. Les

* *Herodien*, *Liv. IV.* §. 16.

Les Troupes furent si touchées de la mort de *Caracalla*, que *Macrin* n'eut pas échapé à leur fureur, si l'on eut soupçonné, qu'il en étoit le meurtrier; mais il sût si bien cacher son crime, qu'elles l'élurent Empereur quatre jours après qu'il eut fait assassiner *Caracalla*. *Capitolin* parle fort des cruautez de *Macrin*, mais comme *Herodien* & *Dion Cassius*, qui vivoient à peu près du tems de cèt Empereur, & qui semblent en parler d'une maniére desintéressée, loüent plutôt sa douceur & sa modération, ils paroissent plus dignes de foi à nôtre Auteur. Il est vrai que, d'ailleurs, c'étoit un Prince peu digne du trône, s'adonnant bien plus à ses plaisirs, qu'aux soins pénibles du Gouvernement. Il avoit peu de coeur, & l'Armée qui s'en aperçut, ne put s'empêcher de le mépriser. Une partie élut *Héliogabale* pour Empereur. Les Troupes qui étoient restées avec *Macrin*, furent défaites. *Macrin* se sauva, & après diverses avantures, il fut pris, & comme on le menoit sur un Chariot à *Héliogabale*, la nouvelle de la mort de son fils le mit au désespoir; il se jetta de son chariot en bas; il se rompit l'épaule en tombant, & peu après on

lui

lui ôta la vie. Il ne régna que quatorze mois moins trois jours.

Les cruautez & les folies d'*Héliogabale* sont si connuës, qu'il seroit inutile de s'y arrêter. Mais ce qu'il est nécessaire de remarquer, c'est qu'*Héliogabale* ôta le nom de *Macrin* des Fastes, & mit le sien à la place, comme cela paroit encore dans les Anciens Fastes. C'est ce qui fait qu'ayant été Consul en CCXIX. avec *Licinius Sacerdos*, il se nomme Consul pour la seconde fois. *Scaliger* s'est trompé pour n'avoir pas fait cette remarque.

Ce qu'il y a encore de remarquable dans l'Histoire d'*Héliogabale*, c'est que quoi que la fureur de ce Prince fût fort à craindre, & que le Sénat n'eut plus rien conservé de son ancienne vigueur, cependant il osa ne faire aucune réponse à la demande que lui fit ce Prince de casser l'adoption qu'il avoit faite d'*Alexandre* son Cousin & fils de *Mammée*. Il est vrai que cèt illustre corps prévoyoit, qu'il seroit apuyé par les soldats, qui aimoient fort *Alexandre*. C'est, dit l'Auteur, l'unique exemple dans une affaire d'une telle importance qu'on puisse alleguer, depuis que le pouvoir suprême de la République Romaine fut réuni dans

dans une seule personne. On sait qu'*Héliogabale* fut tué par les Soldats, avec sa Mére *Soëmie*, qui le tenoit embrassé. Il avoit dix-huit ans, & en avoit régné trois, neuf mois, & quatre jours.

Marc Aurèle Sévére Alexandre, son cousin, qu'il avoit adopté, lui succeda. Quelques uns ont crû, qu'il étoit Chrétien; mais bien loin que Mr. *Wotton* soit de cette opinion, il soutient, au contraire, qu'il étoit fort zélé pour le Paganisme. Mais s'il ne regarda pas *Jesus-Christ* comme son Sauveur, il l'estima comme un sage Législateur, dont les instructions étoient préférables à toutes celles des Philosophes Payens. Notre Auteur dépeint Alexandre, comme un des meilleurs & des plus sages Princes, que non seulement Rome, mais même aucune autre Nation aît jamais eu. La justice & la miséricorde étoient les deux principales vertus, sur lesquelles il régloit toutes ses actions.

Mr. *Wotton* remarque dans ses Notes, que sous le régne d'*Henri VIII.* Roi d'Angleterre, lors que les Sciences commençoient à y fleurir, *Thomas Elliot* publia un petit Livre, intitulé l'*Image du Gouvernement*, compilé

des Actions & des sentences remarquables d'*Alexandre Sévére.* Il dit dans sa Préface, qu'il a traduit cèt Ouvrage d'un Manuscrit Grec composé par *Encolpe*, & qui lui avoit été communiqué quelques années auparavant par un Gentilhomme Néapolitain nommé *Pudericus. Elliot* se plaint dans sa Préface, de ce que ce Gentilhomme l'ayant pressé de lui rendre cette piéce, il n'a pû la traduire toute entiére. Mr. *Wotton* remarque que le Public n'y a pas beaucoup perdu, parce qu'il est certain que cette Piéce est supposée. *Selden* qui paroit l'avoir cruë véritable s'est grossiérement trompé. On en démontre ici clairement la supposition, & l'on prétend que *Thomas Elliot* lui-même est le véritable Auteur de cèt Ouvrage. Mr. *de Tillemont*, qui aparemment n'entendoit pas l'Anglois, a cru la traduction véritable, seulement a-t-il prétendu que l'original étoit quelque fiction des Grecs Modernes. Cette traduction ne trompa personne lors qu'elle parut. *Bale* qui vivoit en même tems qu'*Elliot*, divise les Ouvrages Anglois en deux classes, les Compositions & les Traductions, & met l'Ouvrage d'*Elliot* dans la premiére Classe.

Pour

Pour revenir à *Alexandre Sévére*, on le loüe de ce qu'étant Prince tout-à-fait absolu & indépendant, il voulut pourtant bien se choisir des Conseillers, sans l'avis desquels il ne fit rien de considérable dans la suite. Il avoit en horreur la vente des charges. Il disoit d'ordinaire, qu'*il faut que celui qui achéte vende*; qu'*il ne soufriroit jamais ceux qui acheteroient leurs emplois*; qu'*il auroit honte de punir un homme, qui vendroit ce qu'il auroit acheté.*

La premiére guerre qu'*Alexandre* entreprit en personne fut la guerre contre les Perses. On ne sait pas trop bien en quelle année il alla contre ces Barbares. Notre Auteur examine avec soin cette difficulté dans ses Remarques.

Hérodien & *Lampridius* ne sont rien moins que d'accord sur l'Histo re de ce Prince, & surtout pour ce qui concerne la guerre des Perses. Le premier donne tout l'avantage aux Perses sur les Romains; le second le donne aux Romains sur les Perses. Mr. *Wotton* préfére le témoignage de *Lampridius* à celui d'*Herodien*, & en allégue les raisons, tant dans son Histoire, que dans ses Notes. Ces deux

Historiens ne sont pas plus d'accord sur les particularitez de la mort d'*Alexandre*; quoi que l'un & l'autre conviennent, qu'il fut massacré par les Troupes. Notre Auteur nous donne ici une longue description de ses mœurs & de sa maniére de vivre, & en fait un Prince charmant. Il loüe aussi beaucoup *Mammée* Mére de ce Prince, qui, comme le Roi *Agrippa*, étoit à peu près persuadée de la vérité du Christianisme. Cependant *Hérodien* accuse cette Princesse d'avarice; & *Lampridius*, l'Empereur *Julien*, & *Zonare*, ont emprunté de lui la même accusation. On remarque sur cela qu'il paroit qu'*Hérodien* n'aimoit pas *Mammée*, & qu'on ne sait pas jusques où cette passion l'aura porté à parler contre la vérité. La libéralité du Fils peut un peu faire douter de l'avarice de la Mére, puis qu'on sait la complaisance qu'*Alexandre* avoit pour elle, & comment il se conduisoit en toutes choses par ses avis. *Mammée* pouvoit donc être ménagére, parce que cela étoit nécessaire, à cause des profusions des régnes précédens; mais elle n'étoit pas avare.

AR-

ARTICLE VI.

HISTOIRE *de* GUILLAUME III. *Roi d'Angleterre, &c. Par* P. A. SAMSON. *Tome III.* * *&c.* A la Haye, chez Etienne Foulque. 1704. *in* 12. pagg. 478. sans la Table. Du caractére des Volumes précédens.

CE VOLUME ne contient l'Histoire que de trois années, savoir de 1673. 1674. & 1675. Les affaires avoient un peu changé de face en Hollande sur la fin de l'année précédente, & l'on commençoit à s'apercevoir, que si la France, l'Angleterre, & les autres Ennemis des Provinces-Unies n'échoüoient pas dans le dessein qu'ils avoient formez contr'elle, du moins auroient-ils plus de peine à l'exécuter, qu'on ne l'auroit crû, à voir la rapidité des premiéres conquêtes de quelques unes de ces Puissances.

* *On peut voir tout le Titre de ce Livre dans l'Extrait qu'on a donné des Volumes précédens. Voyez ces Nouvelles, Octobre. 1703. pag.* 406.

Le Prince d'*Orange* employa l'hiver de 1673. à faire fortifier diverses places sur les frontiéres de l'Etat, & à préparer toutes choses pour l'ouverture de la Campagne, & l'on fit surtout divers Traitez avec des Princes Etrangers pour avoir des Troupes. Le Prince rétablit *Tromp* dans sa Charge de Lieutenant Amiral, dont les Etats l'avoient dépouillé, parce qu'il ne pouvoit pas s'acorder avec *de Ruiter*. Les dépenses que l'Etat étoit obligé de faire étoient immenses, le Prince d'*Orange* le savoit bien, & ce fut ce que l'obligea d'ofrir généreusement aux Etats les apointemens de ses Charges, & outre cela tout ce qui lui pouvoit revenir pour sa part des prises, en qualité d'Amiral Général, ce qui montoit à une somme très-considérable. Un si bon exemple fit suporter patiemment au peuple les impots que les malheurs des tems obligeoient à mettre sur eux.

La France ne s'endormit pas pendant tous ces préparatifs. Elle n'avoit pas perdu l'espérance d'achever de subjuguer les Provinces-Unies, & de faire nommer après cela le *Dauphin* son fils Roi des Romains. L'Empereur, nous dit Mr. *Samson*, ne pouvoit

voir douter, que ce ne fût là le dessein de la Cour de France, puis que dès le mois de Juin de l'année précédente, le Prince d'*Anhalt*, du consentement de l'Electeur de *Brandebourg*, lui avoit mis entre les mains un Mémoire des offres que le Roi de France faisoit à cèt Electeur, pour obtenir son sufrage.

On vit encore cette année-là les démarches du Roi de *Suède*, pour procurer la paix entre les Puissances, qui étoient en guerre, & comment les Provinces-Unies ne crurent pas devoir rejetter la Médiation de ce Prince, quoi qu'on soupçonnât, dès lors qu'il penchoit pour les intérêts de la France, & que la suite fit voir que ce soupçon n'étoit que trop bien fondé. On verra ici l'Histoire de toute cette négociation. L'offre que la France fit de la Ville de Dunquerque, pour y traiter de la paix, les raisons qu'eurent les Provinces-Unies de refuser d'envoyer leurs Plénipotentiaires dans cette Ville; le choix de celle de Cologne accepté par toutes les parties intéressées, & diverses autres choses, qui se passérent sur ce sujet en 1673. Mr. *Samson* n'oublie pas de faire des réflexions courtes & vives sur tout ce-

la ; & de montrer surtout que les paroles des Politiques s'accordent rarement avec leurs intentions.

Cette même année l'Electeur de *Brandebourg* se vit obligé de faire son Traité particulier avec la France, pour éviter la désolation de tout son Pays. Cette démarche fut mal prise par quelques uns; mais Mr. *Samson* travaille à justifier ce Prince, qu'on peut dire être le Héros de notre Historien, & sans doute qu'il n'est pas le seul qui ait conçu une si haute opinion d'un si grand Prince. Quoi qu'il parût abandonner les Provinces-Unies, il étoit toujours dans le même sentiment à leur égard, & il ne faisoit que ceder à une force à laquelle il ne pouvoit alors résister. C'est ce qu'il fit assez voir dans la suite, puis qu'il rompit avec la France, dès qu'il le pût faire surement & rentra dans le parti de ses anciens Alliez. Peut-être quelcun pourroit croire, que l'Electeur ayant traité avec la France, ce fut à lui une perfidie de rompre ce Traité peu de tems après. Monsieur *Samson* prévient cette objection, en nous faisant remarquer, que dans le Traité que l'Electeur fit avec la France, ce Prince se reservoit la liberté

de reprendre les armes, en cas que l'Empire vint à être attaqué. En sorte que cela étant effectivement arrivé, ce Prince ne manquoit point à sa parole, en s'engageant de nouveau dans la guerre.

Le Roi de France attaqua Mastricht & le prit en 1673. On verra ici toutes les particularitez du siége de cette Place, qui fut un des plus fameux de tous ceux qui se firent durant cette guerre. Mr. *Samson* s'inscrit en faux contre les François qui ont prétendu que Mastricht fut pris en treize jours de tranchée ouverte, & que la garnison étoit composée de six mille hommes. Par ces exaggérations on vouloit donner du relief à une conquête, qui étoit d'ailleurs assez glorieuse, pour n'avoir pas besoin d'être relevée par des faits, dont il étoit facile de faire voir la fausseté. On compare la prise de cette ville, avec la conquête, qu'en fit *Fréderic Henri* en 1632. après un siége de six semaines; & l'on fait voir que les obstacles qu'avoit à surmonter ce Prince étant infiniment plus grands, que ceux que dût surmonter *Loüis XIV.* la premiére conquête fut pour le moins aussi glorieuse que la seconde, quoi qu'en ayent voulu dire les Ecrivains François.

En parlant des affaires de Terre, Mr. *Samson* ne néglige pas celles de la Mer. Il nous donne aussi une Rélation exacte & bien circonstantiée des Batailles qui s'y donnérent cette année entre la Flote des Etats & celles de leurs Ennemis: il tâche de démêler la Vérité au trävers de tous les voiles dont on a voulu l'envéloper, & fait voir qu'il n'est pas vrai, que la victoire se déclara en faveur des Ennemis, comme ils osérent le publier. Au reste, le Comte d'*Estrées*, qui commandoit la Flote Françoise, fait ici un mauvais personnage. On l'accuse de n'avoir pas combattu comme il l'auroit pû; mais on lui fait la justice de croire, que ce ne fut point manque de courage; & qu'il ne fit qu'exécuter ses ordres. La France étoit bien aise, que l'Angleterre & la Hollande, les deux seules Puissances, qui lui disputent l'Empire de la mer, se ruinassent réciproquement, afin de s'élever sur leurs ruines.

L'année 1673. vit encore éclorre les Alliances des Provinces-Unies avec l'Empereur, avec l'Espagne, & avec diverses autres Puissances, ce qui ranima le courage & l'espérance des Etats; & la prise de Narden arrivée peu

peu de tems après, & qui ne coûta que quatre jours de tranchée ouverte, fut un nouveau sujet de joye dans ces Provinces. Cette conquête fut uniquement duë aux soins, à la diligence, & au courage du Prince d'*Orange*. La conquête de Bonn suivit celle de Narden. Quelque tems après la France voyant qu'elle alloit avoir beaucoup d'ennemis sur les bras, & que l'Espagne s'étoit déclarée, se vit contrainte d'abandonner toutes ses conquêtes, en moins de tems qu'elle n'en avoit employé à les faire; & ne conserva de tant de Places, * que Mastricht & Grave.

L'hiver qui commençoit l'année 1674. fut employé par le Prince d'*Orange* à rétablir la Magistrature & l'Ordre dans la Province d'Utrecht abandonnée par les François. Les Provinces de Hollande & de Zélande rendirent héréditaires dans la famille du Prince la charge de Stathouder & celle de Capitaine & d'Amiral Général. On négocia aussi une paix particuliére avec l'Angleterre, & on la conclut heureusement. L'enlévement du Prince

* *Ce ne fut qu'en 1674. qu'elle abandonna les Villes de la Gueldre.*

* *Guillaume* de *Furstemberg*, fait à Cologne par ordre de l'Empereur, rompit absolument les conférences, qui s'y tenoient pour la paix; & l'on se prépara de part & d'autre à la continuation de la guerre. Les Provinces-Unies firent la même année leur paix avec l'Evêque de *Munster*, qui craignit d'être mis au Ban de l'Empire, s'il persistoit dans son ancienne Alliance. L'Archevêque de *Cologne* suivit l'exemple de l'Evêque de *Munster*, & fit son Traité avec les Etats, après qu'il eut vû que la France avoit été obligée d'abandonner la Gueldre.

Cette Couronne chercha à se consoler d'avoir perdu ses fidéles Alliez, par la conquête de la Franche-Comté qu'elle fit cette année. L'Empereur, l'Espagne & les Etats Généraux de leur côté firent une alliance défensive avec le Danemarc, avec l'Electeur de *Brandebourg*, & avec les Princes de la Maison de *Lunebourg*. Le Roi d'Angleterre, qui étoit devenu neutre, commença à ofrir sa Médiation aux Puissances qui étoient en guerre, quoi qu'il ne put pas ignorer que les Alliez contre la France ne pouvoient le re-

garder

* *Qui a été depuis Evêque de Strasbourg & ensuite Cardinal.*

garder que comme trop partial en faveur de cette Couronne.

Ce fut en 1674. que se donna la fameuse Bataille de Senef. Comme les deux Partis prétendirent y avoir eu l'avantage, Mr. *Samson* s'attache à démêler cèt événement le plus clairement qu'il lui est possible. Je remarquerai ici que le Duc de *Lorraine* n'étoit pas gendre de l'Empereur, comme il est dit dans la Note de la page 336. mais qu'il étoit beaufrére de ce Prince, du moins s'il s'agit de l'Empereur à présent régnant & qui regnoit aussi alors. Je me servirai aussi de cette occasion pour ôter un autre préjugé assez communément reçu & qui en a imposé à Mr. *Samson* même, tout éclairé qu'il est, dans son volume précédent*. On croit que Mr. *van Beuningen*, Bourguemaistre d'Amsterdam & employé dans tant de négociations, s'appelloit *Josué*, & on ajoute que faisant allusion à son nom il s'étoit vanté d'arrêter le Soleil, c'est-à-dire, le Roi de France. Il est sûr, que ce Magistrat ne s'apelloit point *Josué*, & je suis surpris qu'un tel conte aît si longtems été crû, sans qu'on se soit donné la peine de le contredire. Son véritable

* *pag.* 17.

nom étoit *Conrad de Beuninghen* comme on le peut voir dans plusieurs Actes authentiques, & entr'autres dans le * Traité de Paix entre *Loüis XIV.* & les Provinces-Unies, fait à Paris le 27. Avril, 1662.

Pour revenir à la Bataille de Senef, après avoir tout examiné, Mr. *Samson* conclut, que lors que cette sanglante Bataille finit, les François n'étoient plus guéres en état de continuer leurs attaques, ni les Alliez de faire une longue résistance, & que les uns & les autres ne furent pas fâchez que l'obscurité mit fin à une si pénible journée. Que la Victoire ne se déclara pour aucun des deux Partis: que le nombre des morts fut grand de part & d'autre; & que les François ne perdirent pas moins de monde que les Alliez, s'ils n'en perdirent un peu plus. On intercepta alors une Lettre du Prince *de Condé* où il marquoit au Roi de France, *qu'après avoir fait la revuë de son Armée, il l'avoit trouvée en fort pauvre état, vû qu'il avoit perdu sa meilleure Infanterie, & une bonne partie de sa Cavalerie en ce combat, & que, par consequent, il ne se sentoit pas assez fort pour*

* *Voyez le Recueil des Traitez de Paix in fol. Tom. IV. pag. 35. col. b.*

pour en hazarder un deuxième, étant d'ailleurs obligé de laisser du monde, pour la garde des Places, qui apartenoient à Sa Majesté. La Campagne de 1674. finit par la prise de Grave, ce qui ajouta un nouveau lustre à la gloire du Prince d'*Orange*.

Il en aquit beaucoup en 1675. en refusant la Souveraineté du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, qui lui fut offerte par le Magistrat de ces deux Provinces, qui n'en font qu'une dans l'Union. Comme cette affaire fit beaucoup de bruit dans le monde, qu'elle fut sujette à diverses réflexions, & qu'on ne l'a, peut-être, pas autant aprofondie qu'elle le méritoit, Mr. *Samson* raporte exactement & au long, tout ce qu'il en a pû découvrir, afin que le Public en puisse former le jugement qui lui paroitra le plus équitable. On ne sauroit abréger ce sujet, sans le gâter: le plus sûr est de renvoyer le Lecteur à l'Histoire même, où il pourra s'en s'instruire à fonds. Il y verra quelques piéces copiées sur les Originaux & qui, à ce que je pense, n'ont point encore paru. Telle est la Lettre du Prince d'*Orange* à Mr. *Hubert* Pensionaire de Zélande, par laquelle il le dispense de donner son

sufra-

ſufrage, quand il s'agira de délibérer ſur le conſeil qu'il demande à la Province, s'il doit accepter les ofres qui lui ſont faites, par le Duché de Gueldres, & par le Comté de Zutphen. La Province de Zélande ne conſeilla point au Prince d'accepter ces offres, & celle d'Utrecht fut d'avis qu'il les acceptât. Il ſuivit le premier avis, quoi qu'il ne ſût pas bon gré aux Etats de Zélande de ce qui s'étoit paſſé ſur ce ſujet dans leur Aſſemblée, comme il le leur témoigna par une Lettre qu'il leur écrivit. Cette affaire fit beaucoup de bruit. Les Ennemis du Prince ne manquérent pas de la faire enviſager par de mauvais côtez, & les Etats de Hollande ſe virent contrains, pour reprimer les médiſans, de publier un Edit, qui défendoit ſous peine de la vie d'avancer de bouche ou par écrit, *que le Prince avoit voulu ſe rendre Souverain du Pays, ou que les Etats de la Province avoient eu intention de délibérer, pour déférer cette Souveraineté à ſon Alteſſe.* Ce fut en 1675. que la Suede leva entiérement le maſque, & que la guerre s'alluma dans le Nord entre cette Couronne d'un côté, & le Roi de *Danemarc* & l'Electeur de *Brandebourg* de l'autre. Le Prince d'*Orange*

eut

eut la petite vérole cette année, & l'Electeur, qui en étoit l'héritier présomtif, ne négligea rien pour la conservation d'un Neveu, dont il chérissoit la personne, sans penser à sa succession. Il lui envoya les remédes les plus excellens, & qui furent jugez tels par l'expérience qu'on en fit. Mr. *Samson* se sert de cette occasion, pour donner à cèt Electeur, une partie des loüanges qui lui sont duës. La générosité & le desintéressement semblent être héreditaires dans cette Famille illustre, & le Roi de Prusse son digne successeur marche glorieusement à cèt égard sur les traces de son Pére. Il a fait voir en mille occasions, que si cela dépendoit de lui, il n'y auroit point de malheureux, qui ne fut soulagé, ni de mérite sans récompense. On voit ici les commencemens des victoires de l'Electeur de *Brandebourg* sur les Suédois, & il y paroit partout en Héros. On trouve aussi dans la fin de ce Volume l'Histoire de la mort du Maréchal *de Turenne*, & de ce qui la précéda & qui la suivit; surtout du combat, qui se donna peu aprés, sur les bords du Rhin, & dans lequel, *les François*, dit Mr. *Samson*, *publiérent*, *selon leur coutume*, *qu'ils avoient remporté une victoi-*

victoire signalée, mais personne ne les en voulut croire. A l'égard du Comte de Lorges *on lui rendit la justice qui lui étoit duë; tout le monde convint, que, vû la consternation & l'accablement général, que causoit le mort du Vicomte* de Turenne *parmi les Troupes, ce Seigneur n'avoit guéres moins aquis de gloire, en faisant une si belle retraite, que s'il eut gagné une bataille, dans une autre conjoncture.*

Le Maréchal *de Crequi* ne fut pas si heureux, quoi que pour le moins aussi habile que le Comte *de Lorges.* Le Duc *de Lorraine* remporta une victoire complette sur lui près de Trêves. Il est vrai qu'il repara en quelque sorte son honneur par la vigoureuse défense qu'il fit dans cette Ville, que le Duc assiégeoit, & où il se fit prendre prisonnier, après que les Assiégez eurent signé la capitulation malgré lui. On accuse *Montecuculi* de n'avoir pas sû profiter de ses avantages, après la mort du Vicomte *de Turenne*, & on ne dissimule point le soupçon qu'on eut, qu'il s'étoit laissé corrompre par la France. *Il n'est presque pas possible de s'imaginer*, disoit un habile Ministre de ce tems-là, *que la corruption ou la cabale d'une Cour puis-*

sent

ent aller si loin; quoi qu'on soupçonnât que ces deux choses avoient eu part à ce grand événement, qui étoit en quelque manière décisif.

ARTICLE VII.

EPISTOLA PETRI CODDÆI *Archiepiscopi Sebasteni ad Catholicos Incolas Fœderati Belgii, de suo ad Urbem itinere, ac de Muneris sui administrandi Interdictione.* C'est-à-dire, *Lettre de Pierre Codde Archevêque de Sebaste, aux Habitans Catholiques des Provinces-Unies, sur son Voyage à Rome, & sur l'Interdiction des fonctions de sa Charge.* A Utrecht, chez Theodore van Eynden. 1704. in 4. pagg. 11. gros caractére.

MR. CODDE nous aprend dès le commencement de cette Lettre, que quoi qu'on ait beaucoup écrit depuis deux ans sur son sujet & sur celui de sa Mission, il avoit pourtant toujours demeuré dans le silence. Qu'il n'a été le Promoteur d'aucuns de ces Livrets, qui ont été publiez, & que quelquefois même il s'est opposé à leur pu-

publication. Mais voyant que ses Ennemis tiroient de fâcheuses conséquences de son silence, & que même les simples de son Troupeau ne savoient qu'en penser; il a cru que personne ne pourroit le blâmer, s'il publioit quelque chose pour sa défense.

Après cette Préface, il donne l'abrégé de son Histoire. Il fait voir qu'il a prêché dans les Provinces-Unies depuis près de 30. ans ou en qualité de Prêtre, ou en qualité de Vicaire Apostolique; mais que jamais on n'a pû lui reprocher avec justice d'avoir rien enseigné de contraire aux dogmes de la Foi Catholique. Cependant quelques uns, par des voyes sécrétes, firent en sorte, que la Congrégation pour la Propagation de la Foi l'invita, ou si l'on veut, l'apella à Rome. Cette invitation n'eut point alors pour prétexte, quelque soupçon contre la pureté de sa foi. Au contraire dans une Lettre que cette Congrégation lui écrivit le 25. Septembre, 1699. on l'invitoit d'aller à Rome, sous prétexte, que l'année du Jubilé, qui aprochoit, lui fourniroit occasion de gagner les Indulgences, & de donner des marques de sa grande piété. Et dans une

Lettre

Lettre du 9. Janvier 1700. on lui marquoit que les Membres de la S. Congrégation aprenoient avec beaucoup de joye le dessein qu'il avoit pris de répondre à leur invitation. Que son arrivée leur sera très-agréable ; puis qu'ils souhaitent ardemment de le voir, de lui parler, & de l'embrasser.

Pour répondre à des invitations si honnêtes, Mr. *Codde* prit le chemin de Rome, & y arriva au mois de Décembre 1700. Il passe sous silence tout ce qu'il a fait & tout ce qui lui est arrivé à Rome. Mais il nie qu'il y aît été accusé & condamné comme hérétique, ainsi que ses ennemis l'ont publié.

Il est vrai que les Cardinaux députez pour les affaires de la Mission de Hollande, lui présentérent une liste de plusieurs accusations la plûpart contre son Clergé, & quelques-unes contre lui-même, & l'obligérent à y répondre par écrit. Mais dans tout ce Catalogue il n'y a rien qui attaque directement & précisément la pureté de sa foi. Il répondit exactement à tous ces Articles, & expliqua en même tems son opinion sur plusieurs articles de la foi & sur plusieurs pratiques concernant la pieté. Il représenta aussi

aussi la maniére dont il se conduisoit dans l'exercice de sa charge. Il s'étendit encore davantage sur tout cela, dans une longue Déclaration sur plusieurs questions, qui lui furent faites, dans quelques Congrégations particuliéres. Il fit * imprimer à Rome & ces Réponses & cette Déclaration au mois de Novembre 1701. Il en distribua des exemplaires aux Cardinaux Députez, & leur ofrit de s'expliquer plus clairement sur tout ce que ces deux Ecrits pouvoient avoir d'obscur, & de corriger même ce qu'on y trouveroit à redire. Mais on ne lui dit rien pendant son sejour à Rome, ni sur ses prétenduës erreurs, ni sur ses prétendus défauts de conduite.

Il est vrai pourtant qu'on lui ordonna de s'abstenir des fonctions de sa Charge; mais il nie que cette cessation, ou interdiction, si l'on veut, soit le fruit ou de quelque crime, ou de quelque hérésie dont il aît été accusé. Jamais on ne lui a insinué rien de tel durant son séjour à Rome; il a même ignoré cette espêce de Suspen-

* *On dit que cèt Ouvrage fut suprimé, mais on vient de le réimprimer dans ces Provinces, & on en pourra parler une autre fois.*

pension, jusques à ce qu'il aprit par des Lettres le 5. de Juillet 1702. qu'elle excitoit beaucoup de troubles en Hollande. Quant au reste, il n'en sait ni n'en veut pénétrer les causes véritables.

Après avoir séjourné deux ans & quatre mois à Rome, le Pape lui donna la permission de s'en retourner en Hollande, contre l'attente de ses ennemis, à ce qu'il dit, qui croyoient qu'il seroit obligé de demeurer toute sa vie à Rome, parce que quelques uns faisoient secrétement tout ce qu'ils pouvoient, pour qu'on l'y obligeât. Avant son départ il prit congé du Pape en public, il en reçut * plusieurs dons spirituels, & sa bénédiction Apostolique. Il fut de retour en Hollande au mois de Juin de 1703. Il finit en défiant ses Adversaires de pouvoir le convaincre d'aucune erreur, & exhortant son Troupeau à veiller, à persévérer en la foi, &c.

AR-

* *Spiritualia nobis munera cumulatè donavit.*

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Les *Transactions Philosophiques* de Mars & Avril paroissent depuis quelque tems. En voici le contenu. 1. Lettre du Docteur *Guil. Oliver* Membre de la Societé Royale, touchant la Fiévre ardente. 2. *Cariguaya seu Marsupiale Americanum masculum*; ou anatomie de l'*Opossum* mâle; dans une Lettre de Mr. *Guill. Cowper* au Docteur *Edouard Tyson*: avec une nouvelle division des Animaux terrestres, particuliérement de ceux qui ont les piés semblables à des mains, où l'on parle de plusieurs animaux, qui n'avoient pas encore été bien décrits; par *Edoüard Tyson*, Docteur en Médecine. 4. Lettre du Docteur *Edouard Tyson* contenant la description anatomique des Parties de l'*Opossum* mâle, qui le distinguent de la femelle: par *Guill. Cowper*, Membre de la Societé Royale. 4. *Tractatulus de Ambaro, à Reverendo D. D. G. J.* Camello, *communicatus à D.* Jacobo Petiverio. 5. Let-

tre

tre du Docteur *Guil*. *Oliver* à Mr. *Jaques Petiver* Membre de la Societé Royale, sur le Quin-Quina. 6. Partie d'une Lettre de Mr. *Caswell* d'Oxford, Membre de la Societé Royale, à Mr. *Flamsteed*, contenant la Description d'un nouveau Baroscope de son invention, & communiquée par Mr. *Hodyson*, Membre de la Societé Royale.

Mr. *Oliver* a publié un Traité des fiévres continuës. *A Practical Essay on Fevers*, &c. *Essai Pratique sur les Fiévres continues, contenant des Remarques sur les méthodes chaudes & froides de les guérir, où l'on rejette la premiére méthode, & l'on recommande la derniére. A quoi l'on a ajouté une Dissertation sur les eaux des Bains, par Mr.* Guill. Oliver, *Docteur en Médecine, Membre de la Societé Royale, & du Colége des Médecins de Londres.*

Mr. le Docteur *Barker* Chapelain du feu Archevêque *Tillotson*, a publié le XIV. & dernier Volume des Sermons posthumes de ce Prélat. Il roule sur les matiéres suivantes. De la folie qu'il y a de hazarder la vie éternelle pour la possession des choses temporelles. Combien il est raisonnable de craindre Dieu plus que l'homme. Du bon & du mauvais usage

qu'on peut faire des Jugemens signalez de Dieu sur les autres. On a ajouté à tout cela les Piéces, qu'il avoit composées pour son propre usage : les Discours qu'il faisoit à ses Domestiques avant qu'ils reçussent le Sacrement; & les Priéres, qu'il avoit composées pour le Roi *Guillaume*. Il y a à la fin trois Tables, qui se raportent aux quatorze Volumes. La premiére des Textes des Sermons. La seconde des passages de l'Ecriture, qui y sont expliquez par occasion. Et la troisiéme des Matiéres.

Je ne saurois bien vous dire ce que c'est, *The History of the Expedition &c.* c'est-à-dire, l'*Histoire de l'Expedition de* Charles XII. *Roi de Suéde, &c. en Dannemarc, Livonie, Lithuanie, & Pologne; avec une Relation de tous les Siéges & des Batailles entre les Rois de* Suéde, *&* de Pologne, & le *Czar* de *Moscovie*; & les Lettres originales, qui ont été écrites par ces Rois, par d'autres Princes, & par la Republique & le Cardinal Primat de Pologne; & de plusieurs Ministres étrangers, lesquelles regardent cette Expedition.

On a publié un Recueil des Lettres Originales que le Roi *Guillaume III.* écrivit au Roi *Charles II.* à Mylord

lord *Arlington*, &c. lors qu'il n'étoit encore que Prince d'*Orange*: elles sont en François, avec la Traduction Angloise. Cela ne fait guéres plus de 60 pages *in* 8. gros caractére. C'est un Mr. *Robinson*, qui les a publiées.

Les *Transactions Philosophiques* de Mai & Juin, viennent de paroître. Voici ce qu'elles contiennent. 1. Extrait d'une Lettre de Mr. *Edouard Lhwyd* Garde du * *Repôsitoire Ashmoléen* d'Oxford, à Mr. *Samuel Dale* de *Brain-Tree* dans Essex, touchant les Fossiles. 2. Lettre de Mr. *Dale* à Mr. *Lhwyd* touchant la Colline d'Harwich & les Coquilles qu'on y déterre. 3. Machine pour voir le Soleil, la Lune, ou les Etoiles, passer par le Méridien de quelque lieu que ce soit; très-utile pour monter les Montres dans toutes les Parties du Monde avec la derniére exactitude, pour corriger les Cadrans; pour aider à trouver les Longitudes des lieux, &c. par Mr. *Guill. Derham* Membre de la Societé Royale. IV. Suplément à la Description du *Pediculus Pulsatorius* (nommé en Anglois *Death-Watch*) donnée dans les *Transactions Philoso-*

* *C'est le Cabinet des Curiositez, fondé par Mr.* Ashmole.

phiques, No. 271. servant à perfectionner l'Histoire Naturelle de cèt Insecte, par Mr. *Guill. Derham*. 5. Extrait d'une Lettre de Mr. *Ralph Thoresby*, M. D. L. S. R. au Docteur *Neh. Grew* touchant une balle vuidée par les selles. 6. *Defectus Lunæ Observatio die Solis* 12. *Decembris habita prope Mercatorium Regium. Londini à* J. Hodyson *R. S. S. tempore matutino A.* 1703. 7. Extrait de quelques Livres. (1) *Epistola D.* Guilhelmi Musgrave *S. R. S. ad Editorem missa, in qua ratio redditur Libri nuper editi cui titulus*, De Arthritide Symptomatica, Dissertatio. *Auctore* Guilhelmo Musgrave *M. D. Inclyti Med. Lond. Coll. & Regiæ Societatis Socio.* 8. (2) *Specimen Lithographiæ Helveticæ curiosæ quo Lapides ex figuratis Helveticis selectissimi ære incisi sistuntur & describuntur, à* Joh. Jacobo Scheuchzero M. D. *Tiguri.* 1703. 8. (3) *De Locis Solidis Secunda Divinatio Geometrica, in quinque Libros injuria temporum amissos* Aristæi *Senioris Geometræ. Auctore* Vincentio Viviani, Magni *Ducis* Etruriæ *Mathematico primario, & Regalis Societatis Londini Sodali. Opus Conicum in lucem prolatum Anno* 1701. *Folio.*

De Suisse. Mr. *Rodolph* premier

Professeur en Théologie dans l'Académie de Berne a fait imprimer au commencement de cette année un Dialogue Latin, sur la Question s'il est nécessaire qu'un Ministre soit régénéré. Voici le titre du Livre. *Dialogus super Quæstione, an Ministrum Ecclesiæ usque adeò necesse sit esse regenitum, ut, qui talem se non probat, tanquam inutilis & fraudulentus operarius, ex quo facilè plus damni quàm utilitatis ad Ecclesiam redeat, salutis suæ cupidis illicò sit deserendus.* Ce Livre n'est qu'un *in* 4. de 46. pages. Il y fait voir 1. Qu'il faut qu'un Ministre de l'Evangile, pour se bien aquitter de sa Charge soit régénéré. 2. Que cependant l'efficace de la Parole & des Sacremens ne dépend pas de la probité du Ministre; que par conséquent le travail d'un homme irrégénéré n'est pas absolument nul & inutile. 3. Que l'on ne doit point abandonner un Pasteur, sous prétexte qu'il n'est pas régénéré, lors qu'il est apellé légitimement *in foro humano*, & qu'il soumet sa doctrine à l'examen de ceux qui l'écoutent. 4. Enfin il prescrit ce qu'il faut que l'Eglise & chaque particulier fasse, lors qu'un Ministre prêche l'erreur & méne une vie scan-

daleuse. On dit que le même travaille à un Systême abrégé de Théologie. Mr. *Faigaux* Diacre à Yverdun a fait imprimer aussi cette année deux petits Ouvrages. Le premier est un Recueil de passages de l'Ecriture rangez par lieux communs. Il a six parties, 1. L'Histoire ou les faits de la Religion. 2. Les véritez ou les dogmes, 3. La Morale. 4. Le Culte ou le service Divin. 5. Les motifs de la Religion tirez de diverses considérations. 6. Et, enfin, les mouvemens qu'inspire la Religion, comme les alarmes & les frayeurs de la conscience; les regrets & les gémissemens; le recours à la miséricorde de Dieu, &c. Son second Ouvrage est une explication Françoise du petit Catéchisme d'Heidelberg, qu'on explique dans nos Eglises. Elle est faite par demandes & par réponses.

Mr. *Ruchat*, dont vous avez parlé plus d'une fois dans vos Nouvelles a dessein de travailler à l'Histoire Ecclésiastique du Pays de Vaud sa Patrie, dès le commencement jusqu'à présent. Il a ramassé bon nombre de Mémoires imprimez & manuscrits, il a le secours des Archives, & de la Bibliothéque publique de Berne. Il y insérera quel-

quelques Pièces curieuses & rares. Entr'autres une Chronique Latine Manuscrite des Evêques de Lausanne, qui n'a jamais vû le jour, & la Lettre Synodale du Concile de Worms assemblé en 1076. auquel un Evêque de Lausanne, qui étoit favori de l'Empereur *Henri IV.* assista. Cette Lettre est adressée au Pape *Hildebrand*, & elle ne se trouve point dans les Tomes des Conciles, le Collecteur l'ayant omise à dessein, parce qu'elle est extrémément forte contre ce Pape, & même cèt Auteur traite ce Concile de Conciliabule. S'il y avoit quelque Savant qui pût fournir à Mr. *Ruchat* quelque Mémoire pour son dessein, particuliérement pour la Vie des Réformateurs *Farel*, *Viret*, & *Froment*, il l'obligeroit extrémément. Il a dessein d'y joindre un Catalogue & l'Eloge des Savans du Pays de Vaud, qui ont été connus par quelque Ouvrage. Mr. *Cave* dans son Histoire des Ecrivains Ecclésiastiques, sur l'an 1317. parle d'un Evêque de Lausanne, qu'il nomme *Jacobus de Lausanna*. Ce nom n'est pas dans les Chroniques du Pays.

Les Théologiens de Berne ont examiné le Catéchisme de Mr. *Oster-*

vald, dont vous avez parlé dans vos *Nouvelles*. Ils y ont trouvé certaines choses à reprendre, & se sont adressez au Magistrat, pour en défendre le débit dans le Canton. L'Auteur informé de ce qui se passoit a fait l'Apologie de son Ouvrage. Le Magistrat a cru devoir consulter les Académies de Zurich & de Basle. Ces Académies ont répondu, que quoi que Mr. *Ostervald* ne s'exprimât pas partout comme les Théologiens Réformez, cependant ses expressions pouvant recevoir un bon sens, & ayant donné lui-même des explications sur certains endroits, ils ne croyoient pas que la chose méritât qu'on en fît du bruit; en sorte qu'elle en est demeurée là, & le Livre se vend comme à l'ordinaire.

De France. On a trouvé à Rome sur le Mont *Citorio* une colonne avec un piédestal, qui porte DIVO ANTONINO AVG. PIO ANTONINVS AVGVSTVS ET VERVS AVGVSTVS FILII. Les Antiquaires de ce Pays-là ont fait de belles Dissertations là-dessus, & l'on en prépare encore bien d'autres, à ce que j'aprens. Je n'ai lû qu'une Lettre Italienne de Mr. *de la Chausse*, célébre

Anti-

Antiquaire François & établi depuis longtems à Rome. Le Journal de Paris a fait l'Extrait de cette Lettre. Mr. *de la Chausse* prétend que cette colonne nouvellement trouvée est précisément celle qui est représentée sur les Médailles d'argent & de bronze avec l'Inscription DIVO PIO. Et en cela, il me paroit qu'il a raison. Il est pardonnable aux Antiquaires d'avoir crû jusqu'à présent que la Colonne, qui est sur nos Médailles, est celle-là même, qui est sur pié à Rome depuis long tems, & qui est fort historiée & enrichie d'ornemens. Ils ne connoissoient qu'une Colonne Antonienne, qui fût sur pié à Rome, & n'en connoissoient qu'une qui fût sur les Médailles. Ils se sont laissé aller tout naturellement à croire, que l'une étoit la même chose que l'autre, quoi qu'ils y pussent aisément remarquer bien des différences. Il seroit à souhaiter, que Mess. les Antiquaires profitassent de cèt exemple, & aprissent à ne pas précipiter leur jugement. Mais le peut-on, quand on se mêle d'être Antiquaire de profession, & est-on plus réservé dans les autres genres d'érudition?

La nouvelle Vie de S. *Bernard* par

 Mr.

Mr. *de Villefort* est achevée d'imprimer. Le Suplément *De re Diplomatica* par *Dom Mabillon* est aussi achevé chez *Robustel*. C'est une réfutation du P. *Germon* Jésuite, qui néanmoins n'y est pas nommé. Le Libraire promet une nouvelle Edition de la *Diplomatique*.

On imprime ici (Paris) une nouvelle Histoire de Bretagne composée par *Dom Lobineau* Moine Bénédictin, avec beaucoup d'exactitude sur les titres du Roi & des particuliers, & sur les Auteurs originaux. Il y aura deux Volumes *in folio*. Le premier contiendra l'Histoire suivie de la Nation Bretonne depuis l'an 458. jusqu'à l'an 1532. & l'on y verra une infinité de faits, que l'on ne trouve point dans les autres Auteurs. Le second est un Recueil très-ample & très-curieux des Piéces justificatives, comme Traitez de Paix, Instructions d'Ambassadeurs, Etats de la Maison des Ducs, Rôles de montres, Testamens, Chroniques, &c. Le premier Volume sera enrichi de plusieurs Portraits & tombeaux des Ducs, & Duchesses; & l'on trouvera dans le second un très-grand nombre de Sceaux. Les derniers Etats de la Province ont témoigné beaucoup d'empresse-

pressement pour cet Ouvrage, & ont voulu contribuer aux frais de l'impression.

On prépare à Trevoux une nouvelle Edition du *Thrésor de la Langue Latine de Robert Etienne.* Il sera augmenté d'un tiers pour le moins. Ce sera un Livre de bon débit, s'il est bien corrigé. Il semble que les Imprimeurs de Trevoux ont besoin de cet Avis. On doit aussi imprimer dans la même Ville un nouveau Journal, qui aura pour titre, *Bibliothéque Instructive*, &c.

On a affiché depuis quelques jours une Brochure, qui a pour titre, *Histoire de la Musique; Dédiée à Monseigneur le Duc de Bretagne.* 1. *Vol.* in 4.

Je ne sai si je vous ai parlé du second Volume des *Lettres Choisies* de Mr. *Simon*, qu'on dit avoir été imprimées à Rouën. Il y en a une, dans laquelle il avance que Mr. *Du Pin* connu par la quantité & la beauté de ses Ouvrages, ne sait pas plus de Latin, qu'un petit Ecolier, & que pour le Grec, il doute qu'il le sache lire. C'en est trop dire, & cela fait qu'on le croira moins à l'égard de ce qu'il avance dans ce Recueil, des autres Savans.

vans. Il dit dans une autre Lettre, que les Janſéniſtes ayant vû, que leur établiſſement dans l'Iſle de Norſtrand aux Côtes de Danemarc, qu'ils avoient achetée après la Cenſure de Rome, des Cinq Propoſitions de *Janſénius*, ne réuſſiſſoit point, ils avoient projetté de s'aller établir dans l'Amérique ou dans les Iſles voiſines. On n'a point entendu parler de cela. Il y en a une à la fin fort ample, qui eſt l'Apologie de ſon *Hiſtoire Critique* du Vieux Teſtament pour répondre à celle de Mr. le Baron *de Spanheim* Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi de Pruſſe, qui parut il y a environ vint ans pour refuter le Syſtême de Mr. *Simon*. Il eſt vrai qu'il y répondit peu de tems après; mais cette nouvelle Réponſe eſt tournée d'une toute autre maniére.

Le R. P. *Catrou* Jéſuite fait imprimer chez le Sieur *Nully* l'Hiſtoire qu'il a traduite du Portugais des Empereurs Mogols, depuis *Tamerlan* juſqu'à celui qui régne à préſent nommé *Oranzeb* âgé de 103. ans. Le même Pére travaille à une Hiſtoire de tous les Fanatiques, qui ont paru juſques ici.

Mr. *Baluze* nous a donné une troiſiéme

siême Edition de son Ouvrage intitulé *Concordia Sacerdotii & Imperii in folio.* avec augmentation de quelques Piéces. Le Sr. *Edme Conterot* nous promet incessamment l'*Abrégé Historique, Chronologique, & Moral, de l'Ancien & du Nouveau Testament in* 4. 2. Volumes. Le Sr. *Boudot* Libraire a achevé d'imprimer à Trevoux une nouvelle Edition d'un Ouvrage d'*Antoine Balinghen* Jésuite, intitulé *Sacra Scriptura in Locos Communes Morum digesta*; en meilleur ordre que ci-devant.

Il paroit ici Paris une *Ordonnance & Instruction Pastorale de Mr. l'Evêque de la* Rochelle *au Clergé & au Peuple de son Diocése, portant condamnation d'un imprimé intitulé*, Cas de Conscience, par un Confesseur de Province, &c. *à la Rochelle*, 1704. *in* 4. *pagg.* 31. *du* 15. *Juin* 1704. Il établit bien l'état de la question, qui ne consiste pas à savoir si *Jansénius* est Auteur du Livre intitulé *Augustinus*, ni si ce Prélat a eu un sens hérétique dans l'esprit en le composant, ni si les Propositions condamnées y sont contenuës en propres termes. L'Eglise, dit Mr. l'Evêque de la *Rochelle*, n'oblige pas à le croire; mais elle veut que l'on

croye sincérement & de cœur après les Bulles d'*Innocent* X. & d'*Alexandre VII.* que le sens qu'a la doctrine de ce Livre par raport aux cinq Propositions est hérétique, & qu'il ne suffit pas pour cela d'avoir une soumission d'un silence respectueux. La question ainsi établie, ce Prélat adoptant & aprouvant ce que les autres Evêques ont avancé dans leurs Ordonnances contre ledit *Cas de Conscience*, touchant la pratique de l'Eglise observée de tout tems de condamner les Livres hérétiques, fait trois Réflexions, qui lui paroissent trois preuves invincibles de l'Infaillibilité de l'Eglise, sur les faits doctrinaux non révélez. La premiére est que *Jesus-Christ* nous a soumis à son Eglise en tout ce qui regarde la Foi & les Mœurs, lors qu'il a dit, *si quelcun n'écoute pas l'Eglise regardez-le comme un infidéle & un Publicain.* Remarquez, dit ce Prélat, que *Jesus-Christ* ne dit pas qu'il la faut écouter dans quelques points; mais que le précepte est absolu & indéfini &c. Quant aux deux autres Réflexions, qui sont fort étenduës, elles roulent sur les mêmes raisonnemens & les mêmes preuves à peu près, qui se trouvent dans les autres Ordonnances de Messieurs

sieurs les Prélats, précédentes à la sienne, en d'autres termes à la vérité. Il finit en avertissant ses Diocésains, qu'il ne donnera à l'avenir aucuns pouvoirs, emplois, ni bénéfices, & qu'il ne conférera aucun Ordre sacré ou mineur, qu'à ceux qui auront donné toutes les assurances requises de la pureté de leur doctrine sur ce chapitre; & en particulier, qu'ils n'ayent signé le *Formulaire*, avec protestation qu'ils le signent dans le sens propre & naturel des paroles dudit *Formulaire*, & qu'ils sont persuadez, que de signer autrement ce seroit un mensonge & un parjure à la face de l'Eglise.

Mr. *Lemery* Docteur en Médecine & Eléve de l'*Académie des Sciences* avoit fait une Lettre adressée à Mr. *Boudin* &c. pour répondre aux *Eclaircissemens* de Mr. *Andry* sur son Livre *de la Génération des Vers*; & il avoit mis cette Lettre entre les mains de Mess. les *Journalistes de Trevoux*, pour en faire usage dans leurs *Mémoires*; mais ils n'ont pas jugé à propos de la publier; peut-être, parce qu'ils ont cru la matiére assez éclaircie, & que si les Journalistes vouloient insérer toutes les *Repliques*, *Dupliques*, *Tripli-*

ques,

ques, &c. ce ne feroit jamais fait. Quoi qu'il en foit, on dit que Mr. *Lemery* ne paroit pas content, & qu'il fera imprimer fa Piéce à fes propres frais.

On m'a affuré que dans un Livre d'Anatomie *in folio*, dont l'Auteur eft *Ambroife Paré* Chirurgien de *Henri III.* on y lit qu'un Serrurier, nommé *le Petit Lorrain*, avoit trouvé l'Invention de faire des demi-bras de fer blanc, tels que le R. P. *Sebaftien* a fait faire pour un Seigneur Suédois, & dont vous avez déja parlé dans vos *Nouvelles* *. *Paré* en a mis les figures, qui font fort nettes, avec l'explication des parties & des mouvemens, qui entrent dans la compofition de ce bras. C'eft vers le milieu du Livre qu'on lit cette invention.

Le fecond du mois d'Aout Mr. l'Abbé *de Polignac* fut reçu à l'*Académie Françoife*. Mr. *de Clairembaut* lui répondit. Le Prince *de Conty* s'y trouva comme *incognito*.

On voit ici (Paris) *Bibliotheca Barreana*, five *Catalogus Librorum Bibliothecæ Eruditiffimi Viri D. D.* Stephani Barré *Doctoris & Socii Sorbonici Ecclefiæ Aurelianen-*

* *Mois de Juin.* 1704. *pag.* 694.

elianensis Decani & Canonici, nec non Eminentissimi Cardinalis de Coaslin *Episcopi Aurelianensis Vicarii Generalis & Officialis. Aureliani.* 1704. *in* 8. Ce Catalogue est par ordre des matiéres divisé *in folio*, *in* 4. *in* 8. *in* 12. Cette Bibliothéque est curieuse pour les Livres & Piéces rares, qui s'y trouvent.

Il paroit ici (Paris) une Brochure intitulée *Lettre d'un particulier à son Ami, touchant celle qui court contre les Prétendus Janséniſtes, sous ce titre,* „ Copie de la Lettre du Roi d'*Es-* „ *pagne* écrite toute de sa main à Mr. „ le Marquis de *Bedmar*, 1704. 12. *pagg.* 27. Cette Lettre est bien écrite; mais elle est encore plus violente que toutes les autres, qui ont paru depuis quelques mois du P. *Quesnel*, à qui on l'attribuë. Elle contient deux Parties. Dans la premiére l'Auteur raporte plusieurs raisons, pour faire croire que la Lettre du Roi d'*Espagne* à Mr. le Marquis de *Bedmar* est supposée. Il prend de là occasion de faire le procès aux PP. Jésuites, qu'il accuse de cette supposition. Dans la seconde, il veut bien que la Lettre ne soit pas supposée, & de là il intente

tente un Procès plus criminel que le premier aux PP. de la Société, & principalement au R. P. *Daubanton* Confesseur de sa Majesté Catholique, qu'il accuse 1. d'avoir surpris la Religion du Roi le jour de la fête de Noël dernier en le confessant, lui faisant apréhender les jugemens de Dieu, s'il n'exterminoit les Jansénistes, &c. Il me semble que c'est là un fait bien particulier, & qu'il ne seroit pas trop facile de prouver, à moins que le Roi ou le Jésuite ne l'ayent dit. 2. d'avoir supposé qu'il y a dans les Pays bas une Secte ennemie de la Religion & de l'Etat. L'Auteur prétend, que c'est une calomnie atroce, & il exalte le mérite, la doctrine, & la pieté de tous ceux que l'on dit être de cette Secte. Ce qu'ayant supposé, il impute à la Societé cette calomnie, en quoi, dit-il, elle ne fait que suivre ses anciens principes de morale, & pour cèt effet il raporte tous les passages, qui se trouvent dans les *Lettres Provinciales* sur la calomnie. Il tâche finement d'intéresser les Etats de Brabant dans les affaires qu'on suscite aux Disciples de S. *Augustin* dans la Flandre, en leur faisant remarquer qu'on viole

viole en cela leurs priviléges, du moins à ce qu'il prétend.

De Hollande. Le Sieur *François l'Honoré* Libraire à Amsterdam & Compagnie a imprimé l'*Atlas Historique ou nouvelle Introduction à l'Histoire, à la Chronologie & à la Géographie ancienne & moderne; representée dans de nouvelles Cartes, où l'on remarque l'établissement des Etats & Empires du Monde, leur durée, leur chute, & leurs différens Gouvernemens; la Chronologie des Consuls Romains, des Papes, des Empereurs, des Rois, & des Princes, &c. qui ont été depuis le commencement du Monde, jusqu'à présent: & la Généalogie des Maisons Souveraines de l'Europe. Par Mr. C. *** Avec des Dissertations sur l'Histoire de chaque Etat, par Mr.* Gueudeville.

Etienne Roger, chez qui l'on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique, débite présentement la *Description de l'Isle Formose, en Asie*. On en parlera le mois prochain. Il a aussi réimprimé *le Discours & la Continuation de l'Histoire Universelle revû sur la Copie de Paris. 2. Volumes in* 12, & les *dernieres Heures de Mademoiselle D*** in* 12. Le même Libraire imprime

prime les *Nouvelles avantures de l'admirable Don Quixote de la Manche composées par le licentié* Alonso Fernandez de Avellaneda, *& traduites de l'Espagnol en François pour la premiére fois. 2. Volumes, in* 12.

Le Sr. *Lombrail* imprime les *Eclaircissemens* de Mr. *Andry* sur son *Traité de la Génération des Vers*, desquels on a parlé dans le 3. Article des *Nouvelles* de ce mois. Il y joindra la Lettre de Mr. *Lemery*, qui est dans les Mémoires de Trevoux, & qui a donné lieu à ces Eclaircissemens.

Le Sr. *Kuyper* débite présentement l'*Histoire des Yncas, Rois du Perou; contenant leur origine, depuis le premier* Ynca Manco Capac, *leur Etablissement, leur Idolatrie, leurs Sacrifices, leurs Loix, leurs Conquêtes; les merveilles du Temple du Soleil; & tout l'Etat de ce grand Empire, avant que les Espagnols s'en rendissent maîtres. Avec une Description des Animaux, des Fruits, des Mineraux, des Plantes, &c.* traduite de l'Espagnol de *Garcilasso de la Vega*, en 2 voll. in 12. Nous en parlerons une autre fois.

Il y a quelque tems que je reçus une Lettre d'Amsterdam sans nom, dans

dans laquelle on veut que je propoſe au Public, pourquoi les boutons des Arbres, qui réſiſtent en hiver à la plus forte gelée, & ſe conſervent très-bien, ne ſauroient réſiſter à la moindre gelée, quand, au printems, ils ſont devenus grans, & qu'ils ont commencé à s'épanoüir. Peut-être l'Auteur de ce Problême trouvera de quoi ſe ſatisfaire dans la *Phyſique de Rohault. Partie I. Chap. XXIII. Article LIX. & ſuivans.*

Le Sr. *Uytwerf*, Libraire à la Haye imprime le Voyage de *Paul Lucas* au Levant, qui fait le ſujet du premier Article des *Nouvelles* de ce mois.



TABLE

des Matieres Principales.

Octobre 1704.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1704.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCIV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

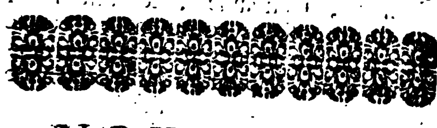
AVERTISSEMENT.

On trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Geométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irreguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

Lesdits Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

Les Principes de Physique & l'Essay de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme*

Les Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Novembre 1704.

ARTICLE I.

* ÉLÉMENS *des* MATHÉMATIQUES, *par Mr.* PIERRE POLYNIER, *Docteur en Médecine*. A Paris, chez Jean de Laulne & chez Jaques Quillau. *in* 12. pagg. 612.

APRÈS avoir exposé les Principes généraux, qui consistent en Définitions,

* *L'Extrait de cèt Ouvrage nous a été envoyé de Paris, tout tel qu'on l'insére ici.*

finitions, Demandes, & Axiomes, on se propose de commencer l'étude des Mathématiques par ses premiers fondemens; & pour y réussir on divise tout l'Ouvrage en trois Parties.

Dans la première Partie on se contente de donner une exposition simple & familière des quatre principales Opérations d'Arithmétique sur les nombres entiers, savoir de l'Addition, de la Soustraction, de la Multiplication, & de la Division. On y enseigne ensuite de faire ces mêmes opérations sur les Fractions ou nombres rompus, & tout cela en peu de mots.

La seconde Partie contient premièrement les Définitions, les Demandes & les Axiomes, qui lui apartiennent, & entre ces Définitions on trouve celles qui sont nécessaires, pour se préparer à l'intelligence des Proportions &c. En second lieu elle contient les quatre principales Opérations d'Algébre, qui sont l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, & la Division des Grandeurs. En troisième lieu on donne la méthode générale pour toutes les Extractions des Racines quarrées, cubiques, &c. En quatrième lieu on donne la méthode d'aprocher à l'infini de la racine d'un nom-

bre

bre proposé, lors qu'il n'est pas quarré, cubique &c. En cinquième lieu, on y enseigne la maniére de faire l'Addition, la Soustraction, la Multiplication, & la Division des Racines sourdes, c'est-à-dire, qui sont seulement exprimées par le signe radical, avec l'exposant de la Puissance, dont il est question. Dans la continuation de cette seconde Partie, l'Auteur démontre vint propositions, qu'il prétend renfermer tout ce qu'il y a de plus nécessaire dans le cinquième Livre d'*Euclide*, touchant la doctrine des Proportions. Entre ces vint Propositions, il y en a plusieurs, qui ne se trouvent point dans *Euclide*, & dont cependant l'usage est assez fréquent dans la suite des Mathématiques. Dans les démonstrations de ces Propositions, l'Auteur a employé les expressions générales d'Algébre, croyant mieux satisfaire par ce moyen aux aplications presque infinies qu'on peut faire des véritez, qui y sont établies. Il préfére cette voye universelle à la méthode, dont on a coutume de se servir dans la Géométrie, dans laquelle pour démontrer ces mêmes véritez on employe ordinairement des lignes, après quoi on prétend, que

ce qu'on a démontré par ces lignes & à l'égard de ces mêmes lignes, doit avoir la même certitude pour les surfaces, les solides, les nombres, & pour toute autre espéce de grandeur. Il arrive même assez souvent, qu'on se contente dans ces circonstances, de s'exprimer par des chifres. Il est vrai que les chifres sont utiles, pour rendre plusieurs véritez plus sensibles; mais ils ne peuvent passer que pour des exemples, qui ne paroissent pas suffisans, pour servir de preuve solide, pour une Démonstration générale. Ceux qui commencent à s'apliquer à l'étude des Mathématiques, trouvent souvent de la difficulté à croire, que les Démonstrations des Proportions faites par ces deux derniéres méthodes, ayent autant d'étenduë, que leurs Auteurs leur en attribuent. C'est pour cela que, dans cet Ouvrage, on a mieux aimé démontrer ces véritez par des expressions d'Algébre, qui conviennent à toutes sortes de Grandeurs, afin de pouvoir se servir de ces mêmes véritez, comme de principes incontestables, tant dans la Géométrie, que dans le reste des Mathématiques.
L'Auteur prétend avoir fait en sorte, que la maniére dont ces véritez

sont démontrées dans son Ouvrage diminuë le nombre des Propositions, & en augmente l'étenduë, que la nouveauté des Démonstrations ne porte aucun préjudice à leur simplicité, & conserve la vérité dans sa force, dans sa pureté, & dans son évidence, qui en est le caractére inséparable.

On finit cette seconde Partie par la Théorie & la Pratique des Régles de Proportion directes & indirectes, simples & composées, & par la Régle de Societé. On a évité de fatiguer le Lecteur par plusieurs autres Régles, qu'on trouve dans différens Livres d'Arithmetique ; parce qu'on a crû que les Principes, qu'on avoit établis, pouvoient satisfaire à une grande partie de ces Régles, & que d'ailleurs il y avoit beaucoup de questions, qu'on pouvoit faire, mais qui n'étoient presque jamais en usage. Ainsi, de peur de se rendre ennuyeux à ceux qui commencent à s'apliquer à l'étude des Mathématiques, l'Auteur a fait un choix de ce qu'il a crû être le plus nécessaire dans cette occasion.

La troisiéme Partie est un Traité de Géométrie. Aprés l'explication des Définitions, Demandes, & Axiomes, qui conviennent à la Géométrie,

on trouve des Propositions accompagnées de Démonstrations claires, simples, & exactes, qui font connoitre; premiérement les proprietez des lignes, par le moyen des lignes même, & ensuite les proprietez des Angles. En second lieu, les Démonstrations des Propositions suivantes découvrent les proprietez des surfaces & même des plans qui se coupent. On finit cette troisiême Partie en considérant les proprietez des Solides, & en y démontrant les véritez les plus utiles, & qu'il est absolument nécessaire de connoitre, si on souhaite de faire ensuite un progrès considérable dans les Mathématiques, & si l'on a de l'inclination, pour s'instruire des découvertes & des inventions admirables de la Physique.

Les Pratiques de la Géométrie, qui paroissent les plus nécessaires sont le sujet d'un grand nombre de Corollaires, qui accompagnent les Propositions, dont elles dépendent.

Euclide étant un Auteur Elémentaire fort ancien & le plus connu, est ordinairement cité dans les différens Traitez des Mathématiques. Pour rendre la lecture de ces mêmes Traitez plus facile, on a mis à la fin de ces nouveaux Elémens une Table, qui contient

tient par ordre les Propositions d'*Euclide*, qui y sont démontrées.

Dans cèt Ouvrage, on s'est apliqué particuliérement à prévenir les difficultez, qui ont coutume d'embarrasser ceux qui commencent à s'apliquer aux Mathématiques. Tout y paroit assez exact. Il y a un grand nombre de Démonstrations nouvelles, & les autres, qui ne sont pas si nouvelles, ont été choisies entre les meilleures & les plus simples, qui se sont rencontrées dans *Euclide* & dans les Auteurs Modernes, & ont été retouchées avec beaucoup de soin. Il y a déja plusieurs personnes, qui étoient prévenues contre l'Algébre, & qui ont été surprises de voir la facilité qu'elles ont eüe à aprendre ce qu'elles croyoient d'abord insurmontable. Il faudroit que cèt Ouvrage fût bien mauvais, s'il ne valoit mieux que les Elémens d'*Euclide*, qu'on a coûtume d'étudier, pour commencer à aprendre les Mathématiques. Les Lignes, les Solides, les Surfaces, & généralement tout ce qu'il traite y est pêle-mêle, dans une * confusion étrange.

* *Il ne faut pas croire qu'*Euclide *n'ait observé aucun ordre. Mais tout l'ordre qu'il s'est prescrit a été de démontrer toujours les propo-*

Jusqu'à présent nous n'avons point eû de Livre Elémentaire, pour bien commencer l'étude des Mathématiques, qui ne soit fort défectueux, tant pour la clarté, que pour l'ordre & la quantité des matiéres, qui doivent y être traitées. Les uns traitent de trop de choses, & beaucoup d'inutiles, les autres n'en traitent pas assez, une obscurité rebutante, quantité de fautes d'impression, & généralement ce qui peut rendre de si belles choses inaccessibles, & ce qui peut y faire renoncer ceux-là même qui ont plus d'inclination pour elles, semblent se rencontrer dans tous ceux qu'on a vûs jusqu'à présent, & qu'on ne laisse pas d'estimer, parce qu'on n'en a pas d'autres. Il y a dans cèt Ouvrage de la clarté, de la nouveauté, & un ordre méthodique, ce qui doit contribuer à faciliter l'intelligence des matiéres abstraites, & ce qui donne lieu d'espérer, qu'il sera bien reçu du Public.

AR-

propositions suivantes par celles qui ont précédé. On prétend que sans s'écarter de ce principe, qui est celui des Géométres, il auroit pû suivre une méthode plus naturelle; & c'est ce qu'a voulu dire l'Auteur de cèt Extrait.

ARTICLE II.

LETTRE *de l'*AUTEUR *de la* Conciliation de *Moyse* avec S. *Etienne*, *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *contenant des Remarques sur le même sujet & sur quelques autres.*

MONSIEUR.

JE sai que quelques Savans ont des Objections considérables contre ma *Conciliation de* Moyse *avec S.* Etienne, &c. & qu'en particulier l'un d'entr'eux, célébre par ses Ouvrages, se propose de l'attaquer. C'est là un vrai sujet de joye pour un Auteur, qui cherche la Vérité, ne dût-il la trouver, que dans sa propre défaite. Je souhaiterois seulement, que pour n'en faire point à deux fois, tous ceux qui ont ainsi de quoi combattre ou détruire mes principes, eussent la bonté de le faire au plûtôt. Et c'est pour les en prier très-humblement que je prens la liberté de vous écrire cette Lettre, vous supliant, Monsieur, de lui vouloir donner place dans vos *Nouvelles* du mois prochain, si elle

arrive aſſez à tems; afin qu'on ſache bien, que je recevrai avec reconnoiſſance, toutes les Objections, que l'on voudra me faire & que j'y répondrai de bonne foi & ſans aucune partialité; très-content, quoi qu'il arrive, d'être deſabuſé, ſi j'avois pris des illuſions pour des probabilitez: mais plus content encore, ſi l'on me donnoit lieu d'affermir mes conjectures, & d'achever, par ce moyen, l'entier éclairciſſement de la matiére, que j'ai traitée.

Non que je prétende m'ériger toujours en Tenant public envers & contre tous, pour la défenſe de toutes les autres Conjectures, que j'ai deſſein de propoſer en tems & lieu. Car cela me meneroit trop loin, & m'emporteroit trop de tems. Mais comme c'eſt ici le premier ſujet, que j'aye traité, il faut bien qu'il joüiſſe du droit d'aineſſe, qui conſiſtera à ſe défendre juſques au bout par des dits & contredits: le tout de bonne foi & ſans chicane, juſqu'à l'entiére définition du Procès. Mais le tout auſſi ſans conſéquence pour d'autres ſujets.

Pour revenir aux Objections, que je demande & que j'attens, je vous avoüerai, Monſieur, qu'il y en a quelques unes, qui ne me ſont pas tout-

à-fait

à-fait inconnues ; & je pourrois en éclaircir ici par avance, sans qu'il est juste, que ceux qui les font me les fournissent eux-mêmes, avant que j'y réponde ; sauf à moi à me les objecter pourtant, comme de moi-même, en cas qu'ils vinssent à les suprimer.

Je mets, Monsieur, entre les Objections, qui demandent d'être éclaircies, les deux Remarques, que vous avez faites sur mon petit Traité, en en donnant l'Extrait dans vos *Nouvelles* du mois de Juillet dernier, Article VI. & je vais me prévaloir de cette occasion, pour les éclaircir, sans préjudice de les rapeller ailleurs & de leur conserver leur rang, quand il y aura lieu de les placer quelque autre part.

Votre premiére Remarque est sur la preuve, que j'ai alleguée dans mon Chapitre IV. du tems où *Joseph* est né. Elle ne vous a pas paru *évidente*, & il se peut bien, que la regardant comme un point accordé, je l'aye un peu négligée. Il est pourtant aisé d'en faire sentir l'évidence, & de démontrer que *Joseph* est né l'an 91. de *Jacob* son Pére, comme je l'ai marqué dans mon Plan Chronologique.

Il ne faut que prouver pour cèt effet, que *Jacob* est plus vieux que *Joseph* de

90. ans : & c'est ce qui se prouve évidemment en comparant les années qu'ils avoient l'un & l'autre, lors que *Jacob* vint en Egypte. *Jacob* dit lui-même à *Pharaon* qu'il avoit 130. ans : & pour *Joseph* on démontre, qu'il en avoit 40. dans le même tems.

Cela paroit, en effet, de ce que *Joseph* avoit 30. ans lors qu'il sortit de prison, & de ce qu'il s'écoula dix ans depuis son élargissement, jusques à l'arrivée de son Pére. Il s'écoula premiérement l'année même de l'élargissement de *Joseph*, qui est comptée pour une; en second lieu les sept années d'abondance, & enfin les deux premiéres années de famine, (car c'est dans la seconde année de famine, que Jacob vint en Egypte) or 1, 7, & 2. font précisément 10. qui, joints aux 30. dont j'ai parlé, font les 40. ans qu'avoit *Joseph*, lors que *Jacob* en avoit 130.

Pour savoir donc à présent, quelle année de *Jacob*, *Joseph* est né, il ne faut qu'ôter 40. de 130. il restera 90. qui sont les années qu'avoit *Jacob* par dessus *Joseph*. Il s'ensuit donc que *Joseph* est né l'année, qui a suivi immédiatement la 90. de son Pére, c'est-à-dire, qu'il est né l'an 91. de *Jacob*,

qui est ce qu'il faloit démontrer.

Je passe, Monsieur, à l'autre Remarque, que vous avez faite. Elle roule sur ce que j'ai dit touchant *Saül*, dans mon Chapitre XIV. savoir, que *Moyse dénombre sa Lignée dans le Désert, comme on le voit au Chapitre XXVI. du Livre des Nombres, parce qu'alors sa dixiême Génération étoit passée de reste: y ayant plus de deux Siécles que Saül avoit vécu. C'est bien le tout*, dit, sur cela, votre Remarque, *si dans deux Siécles il s'écoule dix Générations. Il faut supposer pour cela, ce me semble, que chacun met des enfans au Monde à l'age de vint ans; ce qu'on trouvera rarement dans ces premiers Patriarches.*

I. Il me semble, Monsieur, que l'exemple d'*Ascer*, à quoi d'autres ajouteroient l'exemple de *Pharés* & celui de *Benjamin*, il semble, dis-je, que ces trois exemples font assez voir qu'on se marioit alors avant l'âge de vint ans. Du moins le prouvent-ils à ceux qui veulent que tous les dénombrez du Chapitre XLVI. de la Genése fussent nez, quand *Jacob* vint en Egypte. Car, pour parler d'*Ascer* à qui *Moyse* donne deux petits-fils, il n'avoit pas alors 40. ans. Lui & l'un de ses fils,

pour

pour le moins, s'étoient donc mariez avant l'âge de 20. ans, puis qu'il avoit deux petits-fils.

Pour ce qui est de *Pharés*, quelque calcul que l'on fasse, il est impossible qu'il fût alors en âge d'avoir des enfans, tout de même que *Benjamin* n'étoit point en âge d'avoir de petits-fils. Car *Benjamin* n'avoit que 25. ans, & *Pharès* ne pouvoit être que nouveau né. C'est pour cela que je ne presse point ces deux derniers exemples, quoi qu'ils soient concluans contre ceux qui les croyent véritables.

En voici un autre que je trouve chez deux grans Chronologistes, chez le Religieux *Feuillant*, & chez le savant Mr. *Ken*, c'est la Généalogie de *Josué*, raportée au Chapitre VII. du Livre des *Chroniques*, où ces deux Savans comptent dix Générations depuis Ephraïm inclusivement jusques à Josué.

Je produis ce sentiment, sans m'obliger de le garantir, & je dis que, si l'on y prend bien garde, on ne sauroit donner que 15. ou 16. ans tout au plus à chacune des Générations, qui suivent *Ephraim*; parce que ce Patriarche n'engendra *Beriba*, l'un des Ancêtres de *Josué*, qu'après la mort de neuf autres

autres de ses fils, déja hommes faits, & qui avoient même des enfans: comme il est clair, pour le moins, de ceux dont les Descendans sont dénombrez par *Moyse*. On peut voir sur cette mort des IX. fils d'*Ephraim*, le même Chapitre VII. du I. Livre des *Chroniques*, que je viens de citer, comment *Beriha* ne put naître que fort tard, de sorte qu'à tout compter depuis lui, jusqu'à *Josué*, il ne peut y avoir que 15. ou 16. ans, pour châque Génération.

II. Mais, Monsieur, j'ai quelque chose de plus direct & de plus satisfaisant à vous répondre. Je vais commencer par un acte de libéralité, & vous accorder encore une Génération de *Saül*, par dessus les X. que vous & moi avons marquées: puis-que dans la vérité il m'en faut XI. pour réhabiliter *Saül*. La Loi du Chapitre XXIII. du *Deutéronome* le veut ainsi. Ce n'est qu'après la dixiême Génération qu'elle permet aux Bâtards d'*entrer dans l'Assemblée du Seigneur*. Il faut donc trouver XI. Générations, depuis *Saül* inclusivement jusqu'au dénombrement de sa Lignée par *Moyse*, ce qui ne donneroit que 18. ans à châcune d'elles, si nous n'avions que deux Siécles à leur partager.

Enco-

Encore est-il vrai que, de ces 18. ans il en faut déduire l'année du mariage de châque Génération. Car il s'écoule près d'un an avant qu'un enfant naisse, & avant que la Génération qu'il commence puisse compter sa premiére année. Il ne restera donc que 17. ans, pour châcune des XI. Générations de *Saül*, avant qu'elles ayent été en état de se marier : ce qui augmenteroit beaucoup la difficulté, s'il étoit vrai, encore une fois, que nous n'eussions ici que l'étenduë de deux Siécles.

Mais nous avons plus que cela, & je l'ai insinué dans mon Traité, en disant, qu'il y avoit alors plus de deux Siécles, que *Saül* avoit vécu. Il y en avoit même plus de deux & demi; car il faut remarquer que le dénombrement du Chapitre XXVI. du Livre des Nombres, qui est le premier, où la Lignée de *Saül* a commencé de prendre son rang, s'est fait sur les bords du Jourdain, la derniére année de *Moyse*, 40. ans après la sortie d'Egypte. Or à la sortie d'Egypte, il y avoit 215. ans, que Saül y étoit descendu avec *Jacob*. Ajoutant donc 215. à 40. l'on a 255. ans, qui s'étoient écoulez depuis la descente de *Saül* en Egypte.

Egypte. Ce qui, comme je viens de le dire, fait plus de deux Siécles & demi, & donne, du moins, 23. ans à chacune des XI. Générations de *Saül*.

Mais comme *Saül* pouvoit être déja grand, quand *Jacob* vint en Egypte, y ayant plus d'aparence que *Simeon* l'avoit engendré par une simple fornication, avant que de se marier, que par un addltére, après avoir pris femme, cela étant, je suis encore autorisé à ajouter plusieurs années à ces 255. que l'on ne me peut contester, & un an, pour le moins, à chacune des XI. Générations de *Saül*, ce qui sera 24. ans, pour chacune d'elles. Or cela est plus que suffisant, à mon avis.

Voici un exemple, sur ce sujet, où environ 24. ans, sont à peu près la distance d'une Génération à l'autre. Cet exemple est pris d'un passage du Chapitre I. de la *Genese*, que j'ai touché dans le Chapitre II. de mon Traité, & cela me donne lieu d'ajouter quelque chose à ce que j'en ai déja dit, & peut-être, même, de le mieux éclaircir.

Joseph, dit Moyse, *vit à Ephraïm des enfans de la troisiéme Génération*. J'ai

J'ai considéré, dans cèt endroit-là de mon Traité, cette *troisiême Génération* d'*Ephraïm*, exclusivement à *Ephraïm* lui-même. Et si je la considerois ici de la même maniére, il est clair, par ce qui va être dit, qu'il n'y avoit qu'environ 18. ans de distance d'une Génération à l'autre. Mais, sans me prévaloir de cette Explication, je crois qu'on peut, sans tant de mystére, entendre ces trois Générations, inclusivement avec *Ephraïm*, en sorte qu'*Ephraïm* fasse lui-même la premiére Génération, que les fils d'*Ephraïm* fassent la seconde, & que les enfans de ses fils fassent enfin cette troisiême Génération que *Joseph* a vuë, auquel cas le passage est uni, & sans aucune difficulté.

Du moins il est clair, qu'il confirme, à peu près, ce que j'établis, savoir que 24. ans, ou, environ, suffisent, pour châque Génération. Car, en effet, *Joseph* avoit 36. ou 37. ans à la naissance d'*Ephraïm*, & comme il est mort âgé de 110. ans, il a donc vécu avec *Ephraïm* environ 74. ans, lesquelles années étant partagées en trois portions ne donnent qu'un peu plus de 24. ans pour chacune des trois Générations dont parle ce passage; au lieu

lieu qu'il n'y auroit que 18. ans, pour châcune d'elles, à suivre l'explication que j'en ai donnée dans mon Traité.

Il me semble, Monsieur, qu'en réunissant à présent, les deux Réponses que je viens de faire à votre seconde Remarque, la difficulté cit' est suffisamment levée. La derniére de ces deux réponses est la meilleure: mais l'autre sert, du moins, à faire voir la solidité de cette derniére, en comparant les principes avec d'autres principes reçus, qui, pourtant, ne sont pas, à beaucoup près, si recevables.

Il y en a, sans contredit, qui le sont si peu, comme ceux qui font *Pharés* pére, & *Benjamin* grand-pére, quand *Jacob* vint en Egypte, que la fausseté en saute aux yeux. C'est ce qui m'a fait soûtenir, dans mon Traité, au Chapitre VIII. que plusieurs des dénombrez dù Chapitre XLVI. de la *Genése*, n'étoient pas encore nez, quand *Jacob* vint en Egypte, & dans mon Chapitre X. que quelques uns des Chefs principaux de la famille Sainte ne sont nez qu'après la mort de *Jacob*, & seulement, avant celle de *Joseph*.

Ces deux principes m'ont paru raisonnables, lors que je les ai établis, &

& j'ai trouvé depuis, que S. *Augustin* s'en est servi, à peu près, dans la même matiére. Car, dans sa Question 151. sur la *Genése*, en expliquant comment *Moyse* a pu dire que les 33. personnes de la Famille de *Léa*, sont nez en Padan-Aram ou en Mésopotamie, *c'est*, dit-il, *que les enfans sont censez originaires des lieux, d'où leurs péres sont sortis*. Ce qui est dire qu'ils en sont venus en la personne de leurs Péres, à peu près, comme je le dis, dans mon troisiéme principe.

Et dans le XVI. Livre de *la Cité de Dieu*, au Chapitre XL. il dit que l'*entrée de* Jacob *en Egypte ne comprend pas, seulement, le tems d'un jour, ou d'un an, mais encore, tout le tems de la vie de* Joseph, *qui procura cette entrée*. Ce qui répond à mon cinquiéme Principe, qui veut qu'il y ait des Chefs de Lignées, qui n'ayent reçu ce rang, que par la bénédiction de *Joseph*. S. *Augustin* ajoute encore les paroles suivantes, sur la fin du même Chapitre XL, en réünissant les deux principes, que je viens de marquer. *On compte*, dit-il, 75. *personnes, non qu'elles fussent toutes avec* Jacob, *quand il vint en Egypte: mais c'est que, comme je l'ai dit, la venuë de* Jacob *comprend aussi tout le*

tems

tems de la vie de Joseph, *par lequel cette venuë a été procurée.*

On voit, par là, combien mon sentiment, sur ces deux principes, est conforme à celui de cèt ancien Pére, différent seulement en ce que, dans le Chapitre XLVI. de la Genése, il lisoit *soixante & quinze*, au lieu de soixante dix: parce qu'il suivoit la Version Grecque des LXX.

Oserois-je, Monsieur, finir cette Lettre par une remarque sur le mot * κυνηγόφορος, employé, dit-on, par *Eusébe*, & dont deux Savans illustres, Mr. *Cuper* & Mr. *Jurieu*, ont disputé; comme on le voit dans vos *Nouvelles* du mois dernier, dans l'Article IV. Peut-être que, si j'avois un *Eusébe* Grec, & que j'y pusse trouver l'endroit en question, j'y pourrois trouver, aussi, l'éclaircissement de ma difficulté. Peut-être n'est-elle qu'une remarque surannée, qui peut avoir été faite, & rejettée, sans que je le sache. Je la hazarde, pourtant, en homme, qui n'a rien à perdre dans cette sorte de Littérature: car je ne me mêle point de Critique, & quand je m'y tromperai

* *Un Savant de ces Provinces a déja eu la même pensée, que l'Auteur de cette Lettre; mais il ne l'a pas publiée.*

rai de tout, le malheur ne sera pas grand.

Je vous dirai donc, Monsieur, qu'en lisant cèt endroit de vos derniéres *Nouvelles*, je n'ai pû m'empêcher de me demander à moi-même, pourquoi ces deux grans hommes, Mr. *Cuper* & Mr. *Jurieu*, convenoient si unanimément, que dans le mot κεντρόφορος le mot κέντρον, qui le forme, signifie un centre, & non pas plutot un *aiguillon*, qui est selon les Dictionnaires Grecs, sa signification la plus ordinaire? Car il me semble, à moi qui n'y entens pas finesse, que l'Epithéte de *Porte-aiguillon*, ou, *Armée d'un aiguillon*, convient mieux que celle de *Porte-centre*, à cette ancienne *Vesta*, dont il s'agit entr'eux, laquelle, dit-on, est la *Nature universelle*, & qui est représentée, encore, par *Rhea*, par *Céres*, par *Minerve*, & par la *Vénus* de Syrie, comme Mr. *Jurieu* le présuppose, dans son savant Livre de l'*Histoire Critique des Dogmes & des Cultes*, &c.

Il me semble donc que de faire porter un aiguillon à cette *Vesta*, qui est la Nature universelle, c'est en donner une idée plus naturelle & plus conforme à la chose même, & aux emblêmes,

qui

qui la représentent, que de lui faire porter un *centre*. Il me semble que, de lui mettre en main, quelque chose d'aigu & de piquant, c'est caractériser assez bien, cette Nature universelle, qui aiguillonne toutes choses. C'est elle qui excite les Plantes à pousser leurs différens germes, comme autant de pointes, qui sortent, c'est elle qui sollicite les animaux, soit à la conservation de l'individu par l'aiguillon de la faim & de la soif, soit à la propagation de l'espèce, par les pointes de l'Amour, soit, même, dans les Etats, à l'entretien de la Société, par autant d'aiguillons, que les hommes ont de passions, qui les piquent.

Les Emblêmes de *Rhéa*, de *Céres*, d'*Isis*, de *Minerve*, & de *Venus*, confirment encore cette pensée. Les Poëtes ont armé *Rhea* de quelque chose d'aigu & de perçant, puis qu'ils ont mis l'épée entre les instrumens, qu'ils lui ont donnez. L'aiguillon convient fort bien à *Céres*, l'inventrice de l'agriculture; puis que c'est l'aiguillon, qui anime le Bœuf au labourage. Il faut, encore, à *Céres*, pour les moissons, des instrumens aigus, & qui coupent. Pour ce qui est d'*Isis*, Mr. *Jurieu* la représente portant deux Ro-

 seaux

ſeaux, d'où il ſort du feu, ce qui répond fort bien à l'idée d'un aiguillon, ou d'une pointe, qui pénétre. *Minerve*, comme chacun ſait, eſt armée d'une lance. Et l'on ſait, enfin, que les Poëtes n'ont jamais été avares de traits, de fléches, de dards, quand il s'eſt agi de *Vénus*.

Puis donc qu'on veut que tous ces Emblêmes, qui ſont ainſi armez de quelque choſe d'aigu & de piquant, repréſentent la Nature univerſelle, qui eſt, d'ailleurs, par elle-même, vive, perçante, aiguillonnante, je croirois (pourvû qu'il n'y aît rien dans *Euſébe*, qui s'y oppoſe) que ce ſeroit ce caractére vif, animé, aigu, perçant, de cette Nature univerſelle, qui ſeroit exprimé par le mot κεντρόφορος, *Porte-aiguillon*, ou, *Aiguillonnante*. Je m'en raporte, pourtant, & je finis, en priant encore très-humblement ceux qui auroient des objections à me faire, de vouloir bien me les communiquer, en les faiſant remettre au Libraire, qui a imprimé mon petit Ouvrage, & qui ſaura bien à qui les adreſſer, pour me les faire tenir; ou à vous, Monſieur, qui voudrez bien les publier, & de qui je ſuis, &c. *L'Auteur de la Conciliation de Moyſe avec S. Etienne.*

ne. Des environs de la Mer Baltique, le 26. Août, 1704.

* [Pour répondre en peu de mots à l'endroit de cette Lettre qui me regarde, je dirai sur la premiére Remarque, que, supposé tout ce que dit l'Auteur, je vois bien que *Joseph* nâquit l'an 91. de *Jacob*; mais je ne vois pas encore pour cela, qu'il soit le septiême des Enfans de ce Patriarche, & que *Gad*, *Ascer*, *Issachar*, *Zabulon*, & *Dina* soient nez après lui. Aussi quand l'Auteur parle du tems que *Rachel* & *Lea* dounérent leurs servantes à *Jacob*, il se contente de dire, qu'*aparemment*, qu'*il est assez probable*. En un mot je voudrois de bonnes preuves, qui établissent le tems de la naissance des douze Patriarches, tel qu'il est marqué dans notre Auteur; surtout puis que l'ordre dans lequel il les place est contraire à celui dans lequel on les voit placez dans l'Ecriture, où *Joseph* nait le dernier des fils de *Jacob*, à la reserve de *Benjamin*.

Sur la seconde Remarque. 1. Je me suis principalement ataché à l'expression de l'Auteur, *que la dixiéme Génération de Saül étoit passée*. DE RESTE,

* *Réflexions de l'Auteur de ces Nouvelles*.

TE, *y ayant plus de deux Siécles, que Saül avoit vécu.* Cela paroît assez par la maniére dont je me suis expliqué, C'EST BIEN LE TOUT, ai-je dit, *si dans l'espace de deux siécles, il s'écoule dix Générations.* L'Auteur répond à cela, qu'il y avoit plus de deux siécles & demi. C'est là une autre hypothése, & s'il avoit parlé ainsi dans son Ouvrage, peut-être me serois-je expliqué autrement. Ma Thése est que *c'est bien le tout si dans deux siécles, il se passe dix Générations*, Thése, qui, à ce que je pense, ne peut m'être contestée par personne. 2. Il faut remarquer qu'afin que dans deux siécles ou deux siécles & demi, il se passe dix Générations, il ne suffit pas qu'une de ces Générations se marie à 20. ans, mais il faut que toutes se marient à cèt âge, ce qui, peut-être, n'est jamais arrivé dans dix Générations de suite. 3. Dans le calcul que fait l'Auteur pour trouver 255. ans, il en met pour le moins 20. de trop; car dans le Dénombrement du Livre des *Nombres* auquel il a recours, pour trouver ce tems-là, il n'est parlé que de ceux qui avoient vint ans & au dessus, en sorte que le dixiême ou onziême, selon l'Auteur, dans la Famille de *Saül*,

Saül, devoit avoir vint ans lors de ce dénombrement. 4. Il n'est pas trop sûr, que *Siméon* ne fut pas marié, quand il eut *Saül*, & que par conséquent *Saül* fut fort âgé, quand *Jacob* vint en Egypte; cela n'est fondé, que sur ce qu'il n'y a pas d'aparence, que *Siméon* eut voulu avoir commerce avec une débauchée, s'il eut été marié. Il paroit assez que ces enfans de *Jacob*, n'avoient pas la Morale du monde la plus sévére. Ils avoient l'exemple de leur Pére, qui outre ses deux femmes légitimes, avoit encore eu des enfans de ses deux servantes.

5. L'exemple de *Joseph*, qui, à ce que dit l'Ecriture, vit à *Ephraim* des enfans de la troisiême Génération, ne paroit pas propre pour faire voir une suite de personnes de la même famille qui se marient châcune à 24. ans. Car supposé avec l'Auteur, qu'*Ephraim* doive être compté pour l'une de ces trois Générations, & que *Joseph* aît vécu 74. ans avec *Ephraim*, je ne vois nulle nécessité, que ni *Ephraim*, ni ses enfans se soient mariez à 24. ans. Car supposé qu'*Ephraim* ne se soit marié qu'à trente six ans, qu'il ait eu un enfant à 37. que cèt enfant se soit aussi marié à trente six ans, & ait eu un en-

fant à 37. *Joseph* aura vû *Ephraïm*, son fils, & son petit-fils; car pour voir une troisiême Génération, il n'est pas nécessaire que cette troisiême Génération soit mariée, il suffit qu'elle soit née.

6. Enfin, je crois que dans des matiéres comme celle-ci, il vaut mieux recourir aux exemples, qu'aux conjectures. Or qu'on prenne la peine d'examiner les Généalogies des autres Descendans de *Jacob* du tems de la sortie d'Egypte, & de leur séjour dans le désert. Je doute qu'on puisse marquer aucun des Descendans de ce Patriarche, qui soit le onziême depuis lui, & le prouver d'une maniére satisfaisante; au lieu qu'on en trouvera plusieurs qui n'étoient pas à beaucoup près si éloignez de la tige. *Moyse*, par exemple, n'étoit que le troisiême depuis *Levi*; car *Levi* eut pour fils *Kehath*, *Kehath* eut *Hamram*, & *Hamram* eut *Moyse*. La disproportion est énorme; dans le tems que *Moyse* n'est que le troisiême depuis *Levi*. Un Fils de *Saül* est le onziême depuis *Simeon* frére de *Levi*. Cette derniére raison est celle qui me paroit la plus forte. Cependant, comme je n'aime nullement la contestation, & que ce n'est

qu'en

qu'en passant, que j'ai dit ma pensée sur la matiére dont il s'agit; je céde de bon cœur & le champ de bataille & la victoire au savant & spirituel Auteur, qui a fourni d'occasion à cette ombre de dispute.

ARTICLE III.

DESCRIPTION *de l'*ISLE FORMOSA *en Asie. Du Gouvernement, des Loix, des Mœurs, & de la Religion des Habitans: Dressée sur les Mémoires du Sieur* GEORGE PSALMANAAZAAR, *natif de cette Isle: Avec une ample & exacte Relation de ses Voyages dans plusieurs endroits de l'Europe, de la persécution qu'il y a souffertе, de la part des Jésuites d'Avignon, & des raisons qui l'ont porté à abjurer le Paganisme, & à embrasser la Religion Chrétienne Réformée. Par le Sieur N. F. D. B. R. Enrichie de Cartes & de Figures.* A Amsterdam, aux Dépens d'Etienne Roger, Marchand Libraire, chez qui on trouve un assortiment général de toute sorte de Musique. 1705. in 12. pagg. 406. sans la Préface & les Tables. D'un carac-

tére plus gros que celui de ces Nouvelles.

CELUI qui fait l'occasion & en quelque sorte le sujet de ce Livre est né dans l'Isle *Formosa*, & par conséquent Payen de naissance. On lui donna pour précepteur un Jésuite, qui passoit pour Japonnois & Payen comme lui. Ce Jésuite le persuada de quitter son Pays avec lui, s'imaginant que l'ayant dépaysé, il lui seroit facile de le porter à embrasser la Religion Catholique Romaine. Il le mena à Avignon, où il employa, instructions, promesses, & menaces, sans le pouvoir gagner. Notre Japonnois persécuté, trouva le moyen d'échaper, & après plusieurs avantures, il arriva dans les Pays-bas où il rencontra un Ministre de l'Eglise Anglicane, qui eut le bonheur de le persuader. Il alla en Angleterre, où il est à présent faisant Profession de la Religion Dominante du Royaume. Il n'avoit que dix-neuf ans lors qu'il sortit de son Pays; mais sa vivacité, sa pénétration, son discernement, & la netteté avec laquelle il conçoit les choses & les exprime doivent lever la prévention qu'on pourroit avoir contre

un

un Livre, qui est dressé sur ce qu'on a ouï dire de son Pays à un homme, qui en est sorti si jeune, ou sur les Mémoires qu'il en a dressez en Latin, qui est de toutes les Langues de l'Europe celle qu'il écrit avec le plus de facilité. Il en parle neuf ou dix, qu'il a aprises en très-peu de tems. On verra ici des choses fort différentes, de ce qu'on a écrit jusques à présent de l'Isle *Formosa*, & même tout-à fait contraires.

Ce à quoi on aura bien de la peine d'ajouter foi est ce sacrifice horrible, de plusieurs milliers d'enfans, que les Formosans font à leur Dieu. Si cette Rélation en est cruë, on lui immole dix-huit mille enfans mâles toutes les années; & cela dans l'espace d'environ cent trente lieües de Pays, sans compter ceux que les accidens & les maladies enlévent. Aucun Auteur, qui ait fait mention de l'Isle Formosa, n'a parlé de ces Sacrifices; & il semble que, quelque peuplé que fût un Royaume, il n'en faudroit pas davantage, pour y éteindre en peu de tems la race des hommes.

C'est une objection qu'on se fait dans la Préface, à peu près dans les termes, que nous l'avons proposée.

On répond, que ces sacrifices, quelque barbares qu'ils soient, ne sont pas sans exemple. A l'égard du nombre, le Japonnois a dit plusieurs fois, que leur Loi est positive sur le sacrifice de dix-huit mille enfans par an ; mais qu'il ne sait pas, si elle s'exécute à la lettre. Cependant, il semble qu'on le suppose comme un fait incontestable, dans toute la suite du Livre. D'ailleurs l'Isle est fort peuplée, & la Polygamie y étant permise, on prétend que les familles y sont fort nombreuses. On oppose à ce fait d'autres faits plus incroyables raportez au sujet de cette Isle, par d'autres Ecrivains.

Voila une partie de ce qui fait le sujet de la Préface de ce Livre. A l'égard de l'Ouvrage même. 1. Le premier Chapitre parle de la fertilité, de la situation, de l'étenduë, & de la division de l'Isle Formosa. On nous la représenté, comme un des plus beaux & des plus agréables séjours de l'Asie. Elle est à l'Orient de la Chine entre le 25. & le 26. degré de Latitude Septentrionale. Elle est divisée en cinq Isles. Elle nourrit du bétail en abondance des bêtes fauves, du gibier ; on y recueille du sucre, du gingembre, de la

canel-

canelle, des noix de coco, & autres épiceries; mais le ris est ce qu'il y a de plus commun, & dont on fait un plus grand usage.

2. Le second Chapitre, parle des grandes révolutions arrivées dans cette Isle. Elle dépend de l'Empereur du Japon depuis 53. ou 54. ans. La maniére dont il s'en empara est toute extraordinaire, & ressemble un peu au stratagême dont la fable dit que les Grecs se servirent pour prendre la Ville de Troye. Le recit en seroit trop long, on le trouvera dans l'Auteur.

3. On parle dans le troisiéme Chapitre de la forme du Gouvernement de l'Isle, & des Loix que * l'Usurpateur y a établies.

4. La Religion des Formosans fait le sujet du quatriéme. Il y a environ 900. ans, qu'ils ne connoissoient point d'autre Dieu, que le Soleil & la Lune, qu'ils regardoient comme des Divinitez suprêmes; s'imaginant que les Etoiles n'étoient que des Demi-Dieux, ou des Divinitez inférieures. Environ ce tems-là parurent deux Philosophes, qui avoient longtems mené une vie austére dans un désert, où ils prétendoient, que Dieu leur étoit apparu &

* *Il s'appelloit* Meryaandanoo.

leur avoit parlé. Ils aprirent aux Formosans, qu'il y avoit un Dieu élevé au dessus de tous les Astres, & que ces Astres n'étoient que les instrumens de sa puissance. Que ce Dieu vouloit qu'ils brûlassent les cœurs de vint mille jeunes enfans depuis l'âge de neuf ans & au dessous, & il promettoit qu'après ce Sacrifice, il se manifesteroit à eux dans le Tabernacle qu'ils lui auroient bâti. Les Formosans refusérent d'abord d'obéïr à un ordre si cruel; mais ils en furent punis par des fleaux épouvantables, qui désolérent toute l'Isle. Pour les arrêter on résolut d'obéïr aux premiers ordres: on fit une fête, qui dura dix jours, pendant lesquels on sacrifia deux mille enfans par jour. Après ces Sacrifices, le nouveau Dieu se fit voir au peuple dans le Tabernacle, sous la forme d'un bœuf, & leur donna la maniére, dont il vouloit être servi, qui a toujours été pratiquée depuis. Il voulut entr'autres préceptes, que hors des jours solemnels on n'eut pas la hardiesse de l'adorer ou d'invoquer son nom; mais qu'on s'adressât au Soleil, à la Lune, & à dix certaines étoiles.

5. Dans le Chapitre V. il est parlé du sentiment des Formosans sur l'état des

des ames après la mort. Comme le Livre, qui leur sert de Bible, ne s'explique point sur ce sujet, ils ne sont pas tous dans la même opinion. Il y en a qui croyent une espêce de Métempsychose. Il y en a qui assurent que l'Ame qui est recompensée après cette vie est transformée en étoile, & placée dans le Ciel, où elle jouït de toutes les délices imaginables, qui consistent dans la vuë & dans la possession de Dieu. Mais ils croyent qu'avant que l'Ame parvienne à cette félicité, elle est condamnée à faire pénitence de ses péchez, dans quelque lieu propre à cela, & ils s'imaginent que ce lieu est le corps de quelque animal. Ils disent que c'est pour cette raison que Dieu défend de les tuer & de les manger. Ils sont également partagez à l'égard des ames, qui ont mérité des châtimens éternels.

6. Le Chapitre sixiême parle de l'élection de divers ordres d'Ecclésiastiques, qu'il y a dans la Religion des Formosans.

7. Les cinq Chapitres suivans, parlent des cérémonies observées dans le Temple les jours de fête, des différentes postures qu'ils font en adorant Dieu, & les Astres, des Cérémonies

du Mariage, de la naissance des enfans, & des funerailles. Ils épousent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Ils brûlent les morts en grande cérémonie, & enterrent les cendres près du lieu, où étoit le bucher.

8. Les Chapitres XII. & XIII. décrivent les habits des Prêtres & des Religieux, & ceux des autres habitans de Formosa, suivant le rang, l'état, & la condition de châcun. Le Roi a ordinairement quinze ou vint femmes. Si celle qu'il a épousée la premiére étoit stérile, on la feroit mourir, & le Roi choisiroit parmi ses autres femmes celle qu'il lui plairoit, pour la faire Reine.

9. Le Chapitre XIV. traite de la couleur, de la taille, & des qualitez personnelles des Formosans. Ils ne sont ni basanez, ni olivâtres, comme on se les imagine, excepté les Paysans, qui sont exposez aux ardeurs du Soleil. En général ils ne sont pas de grande taille. Ils ont en grosseur ce qui leur manque en hauteur; mais ils sont communément vigoureux & infatigables.

10. Le Chapitre XV. parle des Villes & des différens édifices du Pays. Il n'y a que six Villes, qui méritent de

por-

porter ce nom. Les édifices sont bas à cause des tremblemens de terre, fort fréquens dans toutes les Isles du Japon.

11. Les deux Chapitres, qui suivent, traitent des diverses coutumes des Formosans Quoi qu'ils ayent plusieurs femmes, celle qu'ils ont épousée la premiére a divers priviléges. Elle n'est pas si sujette que les autres. Elle prend soin de tout le détail de la maison. Son fils ainé n'est jamais sacrifié, & si le mari meurt, elle gouverne toute la famille, toutes les autres femmes & tous les enfans lui obéïssent. Les filles n'entrent point en partage du bien avec leurs fréres, & les veuves ne se peuvent plus remarier. La stérilité dans une femme est un crime digne de mort. Le Mari, après un tems raisonnable, peut lui couper la tête, & en épouser une autre. Le fils ainé de la premiére femme est le principal héritier des biens du pére, la moitié lui apartient de droit, & l'autre se partage entre tous ses fréres. Les Formosans sacrifient au Prince des mauvais esprits, & la figure sous laquelle on dit qu'ils se le représentent est si afreuse, que bien des gens croiront, qu'elle est faite de pure imagination, pour divertir le Lecteur.

12. La

12. La Langue des Formosans fait le sujet du Chapitre XVIII. On en donne l'Alphabet, & l'Oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, & les dix Commandemens, traduits en cette Langue. L'inflexion de voix dans une ou plusieurs Syllabes d'un même mot, fait presque toute la différence des tems des Verbes. Ils ont trois genres, le masculin & le feminin, pour toutes les créatures vivantes, & le neutre pour toutes les inanimées. Cette Langue est proprement celle du Japon, qu'on soutient ici être entiérement opposée à celle de la Chine. Leur Alphabet n'est composé que de vint Lettres, qu'on lit de la droite à la gauche, comme l'Hébreu.

13. Le Chapitre XIX. traite des Arts libéraux & méchaniques exercez à Formosa. Leur Porcelaine est la plus belle de tout l'Orient. L'Art de faire le verre y est inconnu, comme dans tous les autres Pays Orientaux de l'Asie. Au commencement ils donnoient quatre onces d'or, pour un miroir de quatre sols; aujourdhui on y en a tant porté, que le prix en est beaucoup diminué. On y peut pourtant encore gagner deux cens pour cent. Ils excellent dans le rafinement des métaux.

Ils

Ils en ont de toutes les ſortes, & ils les ſavent mêler ſi à propos, qu'ils ſurpaſſent de beaucoup les Européens.

14. On parle dans les deux Chapitres ſuivans des Armes & des Inſtrumens de Muſique, qui ſont le plus en uſage au Japon & à Formoſa. Leurs Sabres ſont de ſi bonne trempe, qu'il y en a qui pourroient couper, dit-on, d'un ſeul coup un gros arbre ou une barre de fer de deux pouces en quarré, ſans en gâter le trenchant.

15. Le Chapitre XXII. parle de la maniére d'élever les enfans; & le ſuivant des marchandiſes, qu'on trouve à Formoſa, & de celles qui y manquent. Les Formoſans n'ont point de mines de fer, ni d'acier; mais les Japonois leur en portent. Tous les utenciles dont ils ſe ſervent ſont ordinairement d'or ou d'argent, & leur poterie de porcelaine. Leurs temples, ſont, pour la plupart, couverts d'or. Ils eſtimoient autrefois le cuivre jaune plus que l'or, parce qu'ils n'en avoient point. Les Hollandois leur ont apris à moins prodiguer ce précieux metal. La ſoye & le coton eſt ce qu'il y a de plus commun dans le Pays. Ils en font de très-beaux ouvrages, dans leſquels ils mêlent de l'or & de l'argent avec beau-

beaucoup d'art & de délicatesse. Ils nourrissent des crapaux dans leurs maisons exprès, pour en tirer tout le venin, qui s'y peut amasser; des belettes pour manger les souris; & des tortues dans leurs jardins. Ils ont une espèce d'animal fait à peu près, comme un lézard, qu'ils apellent *Varchiero*, c'est-à-dire, persécuteur des mouches. La peau en est unie & claire comme du Verre. Il paroit de mille couleurs différentes, selon les différentes situations ou mouvemens de son corps. Il atrape les mouches avec une adresse & une légéreté surprenantes.

16. Les fruits de la terre & les alimens, dont se nourrissent les Chinois font le sujet des deux Chapitres suivans. Les arbres raportent du fruit deux fois l'année, & les figuiers trois & souvent quatre fois. Pour les animaux, la Loi ne leur défend de manger que du bœuf, du veau, du mouton, de l'agneau, du pigeon, & de la tourterelle. Dans le Chapitre V. le nombre des animaux dont ils ne mangent point est un peu plus grand. Ils mangent des serpens, & les tiennent pour une viande fort délicate. Ils se nourrissent aussi de chair humaine, & les corps de ceux qui sont

exécutez

exécutez par justice sont exposez en vente, & en achéte qui veut. Ils la mangent le plus souvent toute cruë avec un peu de poivre & de sel. Le Japonnois qui est à Londres fut incité à manger de la chair d'un pendu, pour justifier ce qu'il disoit ; il en mangea, après quoi il fut maltraité ; ce qu'on blâme avec raison. Il n'étoit nullement nécessaire d'en venir à l'expérience. Il valoit mieux se contenter de traiter de fable ce qu'il disoit.

17. Le Chapitre XXVII. parle des maladies particuliéres aux Formosans & de leurs remédes. La plus grande & la plus dangéreuse de leurs maladies, c'est la peste. La goute & les fiévres intermittentes y sont inconnuës, mais les fiévres chaudes y sont fréquentes ; aussi bien que les maux de tête & d'estomac.

18. Les poids & les mesures des Formosans sont le sujet du XXVIII. Chapitre. Avant que les Hollandois eussent été à Formosa, on ne pesoit aucune marchandise. On jugeoit à peu près à la vuë de la quantité & de la valeur de ce qu'on vouloit vendre ou acheter. La Langue n'avoit pas même d'expression pour compter : ce qui paroit incroyable. Car est-il possi-

ble

ble qu'un homme n'eut jamais pensé combien il avoit, par exemple, de femmes ou d'enfans. D'ailleurs comment cela se peut-il accorder avec les sacrifices d'un certain nombre d'enfans faits chaque année, longtems avant que les Hollandois abordassent à Formosa? Ce sont là des difficultez que notre Formosan resoudra, quand il le jugera à propos.

19. Le Chapitre XXIX. parle des différentes espêces de monnoye, qu'on trouve à Formosa & dans tout le Japon. Il est parlé dans le suivant, des revenus du Roi & des autres Officiers.

20. On traite dans le XXXI. de la Marine de Formosa & des comoditez, dont on se sert pour voyager par terre. Le XXXII. décrit les équipages & le train magnifique du Vice-Roi de Formosa & du grand Général, lors qu'ils vont saluer l'Empereur.

21. On fait dans le XXXIII. l'Histoire du malheureux succès des Missions des Jésuites dans le Japon, depuis 1549. jusqu'en 1616. & on raporte les raisons, qui obligérent les Japonois à exterminer & eux & tous les Chrétiens du Pays, & à leur en défendre l'entrée sous peine de mort. Cela

pourra

pourra servir à justifier la conduite des Hollandois, contre certains Ecrivains, qui ou par ignorance, ou par malice, leur ont attribué des démarches criminelles, qu'ils n'ont point faites. L'Histoire de cèt événement est trop longue, pour être raportée ici. On dit que plus de 500000 personnes périrent dans le massacre qu'on fit des Chrétiens.

22. On nous aprend dans le Chapitre XXXIV. comment les Hollandois arrivérent dans le Japon après ce massacre, & des moyens qu'ils employérent pour s'y établir, ou pour y avoir, du moins, la liberté du commerce.

23. On explique dans le suivant les moyens qu'employent aujourdhui les Jésuites, pour aller dans le Japon & à Formosa, & pour y vivre, sans être connus.

24. Le Chapitre XXXVI. contient la Rélation des Voyages de notre Japonois, nommé *Psalmanaazaar*, en plusieurs endroits de l'Europe, & de la persécution qu'il a souferte à Avignon. Nous en avons dit quelque chose dans le commencement de cèt Article. Ce qu'il y a de singulier dans ce Chapitre, c'est ce qu'on nous dit, que les Formosans ont quantité de

Livres

Livres Grecs, qu'ils cultivent cette Langue; mais qu'ils négligent la Latine & ne l'enseignent point publiquement. C'est là un de cés Articles sur lesquels un Lecteur curieux souhaitera, sans doute, de plus grans éclaircissemens. On voudroit savoir, par exemple, comment la connoissance des Langues Greeque & Latine est parvenuë dans ces Pays éloignez, comment ils les enseignent, quelle sorte de Livres ils ont, s'ils sont imprimez ou manuscrits, s'ils sont écrits en caractéres Grecs & Latins, ou en caractéres Formosans, & cent autres choses de cette nature, dont le détail pourroit persuader de la vérité d'un fait, qui paroit d'ailleurs fort incroyable.

24. Le Chapitre XXXVII. contient la suite des avantures du Japonois, depuis sa sortie d'Avignon, jusqu'à ce qu'il fût arrivé en Hollande. On y verra entr'autres choses pourquoi voulant embrasser le Christianisme, il préféra la Communion de l'Eglise Anglicane à celle de la Presbytérienne. Sans doute, que plus d'un Lecteur sera surpris, à cèt égard, de la délicatesse de notre Formosan; & soupçonnera que, peut être, on pourroit bien lui prêter un peu plus d'esprit

qu'il

qu'il n'en a, pour lui faire honneur.

25. Les derniers Chapitres de cèt Ouvrage expliquent les motifs de conversion du Japonois, ses sentimens sur la Religion, diverses Objections contre la Religion Chrétienne, & les Réponses, qu'on y peut faire.

ARTICLE IV.

JOANNIS CLERICI OPERA PHILOSOPHICA *in quatuor Volumina digesta. Editio Tertia auctior & emendatior.* C'est-à-dire, *les Oeuvres de Philosophie de Jean Le Clerc, divisées en quatre Tomes. Troisiéme Edition, augmentée, & corrigée.* A Amsterdam, chez Jean Louis de Lorme, & à Londres, chez Varenne. 1704. in 12. Tom. I. pagg. 376. Tom. II. pagg. 372. Tom. III. pagg. 265. Tom. IV. pagg. 358. Du caractére de ces Nouvelles.

PLUSIEURS raisons nous empêchent de nous étendre sur cèt Ouvrage. 1. C'est ici une troisiéme Edition, sans compter celle qui s'en est faite à Londres, & par conséquent on doit suppo-

ſuppoſer, qu'il eſt aſſez connu du Public. 2. Il en a été parlé dans divers Journaux. 3. Mr. *Le Clerc* lui même en a donné une idée courte; mais fort exacte dans le *Tome IV.* de ſa *Bibliothéque Choiſie.**. Nous n'en parlons donc ici, que pour avertir ceux qui peuvent n'avoir pas lû cette Bibliothéque, s'il y en a quelques uns, que cette troiſiême Edition èſt publique préſentement, & qu'elle eſt préférable aux deux précédentes. L'Auteur y a fait quelques additions utiles, il a corrigé les fautes d'impreſſion des deux autres, & en a changé le ſtile en quelques endroits tant pour être plus clair, que pour ne pas parler un Latin barbare ſans néceſſité. Ceux qui aiment à trouver la clarté jointe à l'utilité & à l'abondance peuvent ſe contenter dans cèt Ouvrage. Mr. *Le Clerc* a ſû écarter les queſtions inutiles de la Philoſophie, pour ne s'attacher qu'aux néceſſaires. Ou s'il a été obligé de parler quelquefois des premiéres, parce qu'un Philoſophe ne doit pas ignorer ce qu'on en a dit, il n'en parle qu'en paſſant, & il a toujours ſoin de marquer quelles ſont les queſtions inutiles, & quelles ſont celles qui ſont utiles. I. Il

* *Article III. pag.* 140.

I. Il commence par la Logique, qui eſt comme la clé de toutes les autres Sciences. Il a mis dans cette nouvelle Edition une Préface, où il en fait voir l'utilité. Il n'y a encore que trop de gens aujourdhui, qui la mépriſent; parce qu'ils en jugent ſur le pié de l'ancienne Logique, qui, à la vérité, ne contenoit preſque rien que d'inutile. Aujourdhui c'eſt tout une autre Science, & pluſieurs Philoſophes du Siécle paſſé l'ont portée à un ſi haut point de perfection, qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pitié de ceux qui la mépriſent. On peut dire, ſans hyperbole, qu'il y a autant de différence entre un homme qui n'a point de Logique & un bon Logicien qu'entre un Patron de Vaiſſeau, qui ne connoitroit ni la mer, ni les vens, ni la bouſſole, & celui qui en auroit une connoiſſance exacte. Il eſt vrai qu'un grand diſcernement & un jugement exquis peuvent quelquefois tenir lieu d'une bonne Logique; mais tout le monde n'a pas ces talens; quoi qu'il y aît peu de Savans, qui ne croyent les avoir; & ceux qui les ont, peuvent encore tirer de grans uſages de l'étude de cette Science. Il n'eſt rien de ſi ordinaire que de voir des per-

sonnes qui se piquent d'étude, raisonner plus pitoyablement sur diverses choses, que le moindre Paysan, qui ait le sens commun. L'étude n'a fait que leur donner une certaine présomtion, que le Paysan n'a pas; qui les fait décider de tout, sans savoir d'ordinaire ce qu'ils disent, faute de Logique. On n'y voit ni ordre, ni gout, ni discernement. J'avoüe que les meilleurs Logiciens ne raisonnent pas toujours juste; mais c'est parce que quelque passion se mêle dans leurs raisonnemens, & les empêche de faire attention à leurs régles. Mais ceux qui n'ont point de Logique, raisonnent mal, & lors qu'ils sont agitez par quelque passion, & lors qu'ils raisonnent de sang froid.

Il y a d'autres personnes, qui méprisent la Logique, parce qu'elles croyent, qu'il n'y a point de bonne Logique que les Mathématiques. Il est vrai que ces Sciences contribuent beaucoup à rendre l'esprit juste; mais l'étude en est longue & tout le monde n'en est pas capable; il est difficile de faire aplication des exemples qu'on y employe, à tous les autres objets de nos recherches & de nos connoissances; & les Mathématiciens mettent

plutot en pratique les régles du bon raisonnement, qu'ils ne les donnent. On voit souvent des personnes, qui ne savent que les Mathématiques, raisonner tout de travers sur toute autre sorte de sujets.

II. La Seconde Partie de la Philosophie de Mr. *Le Clerc*, c'est la Métaphysique, qu'il apelle *Ontologie*, c'est-à-dire, le Traité de l'Etre en général, parce qu'elle traite des proprietez qui conviennent à tous les Etres, & non des proprietez spécifiques, qui les distinguent les uns des autres. Cette Science est utile. 1. Parce qu'elle nous enseigne certains axiomes ou principes généraux, qui conviennent à toutes nos idées, & qui peuvent nous servir, tant à découvrir la Vérité, qu'à nous précautionner contre l'Erreur. 2. Par son moyen on divise tous les Etres en certains genres, ce qui sert à nous faire éviter la confusion dans nos idées. 3. Elle nous aprend à donner des noms communs aux Etres, ausquels nous trouvons quelques proprietez communes.

Mais on peut faire un très-mauvais usage de cette Science, qui n'a point d'autre objet réel, que nos propres idées. Car, comme nous avons la

faculté de séparer par abstraction des choses qui ne sont nullement separées en elles-mêmes ; ou d'unir ensemble par composition des choses qui ne se trouvent point ainsi unies dans la nature ; que d'ailleurs il n'y a aucun sujet quel qu'il soit, dont nous ayons une idée parfaite & *adæquate*, comme parlent les Philosophes ; il est très-facile de croire que certaines choses sont actuellement distinguées ; qu'il y a de certains êtres revétus d'un certain nombre de proprietez ; ou que tels êtres n'ont pas telles ou telles proprietez ; parce que nos abstractions, nos compositions, ou nos idées imparfaites nous les ont représentées telles. D'ailleurs on fait en Métaphysique cent questions sur le possible, & l'impossible ; sur le fini & l'infini ; sur lesquelles on ne peut rien dire de certain, parce que ce sont des choses, dont nous n'avons point d'idées. Mr. *Le Clerc* a écarté toutes ces questions, & ne s'est attaché qu'à ce qu'il y a de plus utile.

III. La troisiéme partie de sa Philosophie est la Pneumatologie ou la Science des Esprits. Ici, comme ailleurs, il distingue soigneusement ce que nous savons de ce que nous ne savons pas. Il traite premiérement de l'Ame

l'Ame de l'homme; ensuite des Esprits, qui ne sont pas unis à un corps, ou, du moins, à un corps grossier & visible; car il ne sait point si les Anges bons & mauvais, ne sont pas unis à quelque portion de matiére, qui ne tombe pas sous nos sens. Il croit que ceux qui l'assurent, & ceux qui le nient, disent également des choses, qu'ils ne savent pas. Enfin il traite de Dieu & de ses perfections, autant que la droite Raison nous les fait connoitre. On a placé la Traduction de la Philosophie des Orientaux par *Stanley* après la Pneumatologie, aparemment afin qu'il y eût quelque proportion entre ce Volume & les autres. L'Auteur a fait quelques additions aux Notes sur les Oracles, & dans l'Indice, tant dans cette Edition, qu'à la seconde.

IV. La quatriême Partie de la Philosophie de Mr. *Le Clerc*, & qui contient les deux derniers Volumes, est la Physique. On sait déja qu'il la traite par une méthode toute différente de l'ordinaire. Il explique d'abord le Systême du Monde en général, il passe de là à l'examen des proprietez des corps, qui nous sont connuës, & finit par les Principes. Deux raisons

l'ont obligé à suivre cèt ordre. La premiére est qu'on ne peut pas trouver assez de principes généraux pour rendre raison des Phénoménes de tous les corps. La seconde c'est que si une fois on a bâti un Systême sur de certains principes, & que ces principes ne s'acordent pas ensuite avec l'expérience, il faut tout bouleverser & recommencer sur nouveaux frais. Au lieu que quand on commence par les Phénoménes, & qu'on ne raporte qu'ensuite les conjectures qui servent à leur explication; si ces conjectures se trouvent fausses, dans quelques unes de leurs parties, il est aisé de les changer, sans toucher au reste de l'Ouvrage.

Mr. *Le Clerc* a ajouté dans cette Edition un petit Traité de huit pages, où il parle de l'utilité de la Physique. C'est, sans contredit, de toutes les parties de la Philosophie la plus divertissante; mais elle est aussi la plus méprisée, sur tout dans ces Provinces, où, au jugement de plusieurs ignorans, un Physicien, ou, comme l'on parle, un Philosophe & un fou, sont à peu près la même chose. Je ne saurois m'empêcher de raporter sur ce sujet, ce que disoit derniérement un habi-

habile Philosophe de ce Pays à une personne qui lui demandoit, à quoi lui servoit ce grand attachement qu'il avoit pour la Philosophie, & tout cet attirail de Lunettes, de miroirs ardens, de microscopes, & d'autres machines semblables? Il se contenta de lui répondre, qu'il étoit bien aise de connoitre la maison où Dieu l'avoit logé, & d'en examiner les divers apartemens. Pour moi, j'avoüe que je ne puis comprendre le peu de curiosité de tant de personnes, qui paroissent d'ailleurs fort raisonnables, sur tout ce qui concerne la construction de l'Univers. A peine savent-ils comment se font le jour & la nuit, & peu s'en faut qu'ils ne répondent, comme fit une bonne femme, à qui on demandoit pourquoi le Soleil paroissoit le lendemain au même endroit, où il s'étoit levé le jour précédent, puis qu'on l'avoit vû coucher si loin de là; & comment il pouvoit être revenu au lieu où on le voyoit le matin. Elle répondit qu'il étoit revenu pendant la nuit par le même chemin; mais qu'on ne l'avoit pas aperçu, parce qu'il étoit nuit.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'homme est d'ailleurs assez fier,

pour s'imaginer que non seulement la Terre, mais même tout l'Univers a été fait uniquement à son intention, & que, comme dit un Poëte,

* *Le dixième Ciel ne tourne que pour lui.*

Cependant il ne se met point en peine de connoitre cèt Ouvrage, que le Maître de l'Univers lui a destiné. N'est ce point une espêce de mépris pour son Auteur?

Je sai bien ce qu'on dit d'ordinaire, pour décrier la Physique; c'est que tout ce qu'on y enseigne est faux ou incertain. Mais cette supposition elle-même ne sauroit être plus fausse, & il n'y a que des ignorans, qui puissent parler ainsi. On n'a qu'à lire la Physique de Mr. *Le Clerc*, qui a eu soin de distinguer, le vrai, de l'apparent, du faux, & du douteux; pour se persuader, que la Physique renferme un grand nombre de véritez incontestables, & utiles. Tout ce qui concerne les expériences, tout ce qui regarde le Systême du Monde en général, tout ce qu'on enseigne de l'Optique, de la Dioptrique, & de la Catoptrique, les découvertes qu'on a faites par le moyen du Té-

* *Despreaux, Satyr. VIII.*

Télescope & du Microscope, la conformation des diverses parties des Plantes, & des animaux, & une infinité d'autres choses sont certaines. Il est vrai que pour ce qui concerne les causes de tous les Phénoménes de la Nature, très-souvent, il faut se contenter de conjectures. Mais il est aussi certain qu'il y en a quelques unes de la certitude desquelles on ne peut douter. Par exemple, tous ces Phénoménes, qu'on attribuoit autrefois à la crainte du vuide, sont si visiblement l'effet de la pesanteur & de la vertu élastique de l'air, qu'il est impossible d'en douter; quoi qu'on avoüe, qu'à cèt égard même, il y a bien encore des découvertes à faire. Tout ce qu'on enseigne des régles du mouvement & qu'on peut regarder, comme le fondement de toute la bonne Physique, a aussi été poussé dans notre Siécle à un grand degré de perfection. Ceux donc qui méprisent cètte Science, sous prétexte que tout y est incertain, font voir par là-même l'injustice de leur mépris, puis qu'il n'a d'autre fondement que leur propre ignorance.

Un autre sujet de surprise, c'est que ceux qui méprisent si fort la Physique, ayent pourtant une si grande estime

pour la Medecine, & qu'ils soient les premiers à y avoir recours dans le besoin. Ils ne savent pas que la Medecine est apuyée sur la bonne Physique, & qu'on ne peut être bon Medecin, si l'on n'est bon Physicien.

Il est, d'ailleurs, certain qu'on ne peut avoir une juste idée de la grandeur de Dieu, & de l'infinité de sa puissance & de sa sagesse, si l'on n'a quelque connoissance de la Physique. Quand on n'a de l'Univers, que l'idée qu'en a le vulgaire, on ne peut guéres avoir, que des idées fort populaires de cèt Etre Souverain. Mais quand on vient à découvrir l'excellence de l'ouvrage, c'est alors que l'on commence à se former de justes idées des perfections de l'ouvrier. D'ailleurs, comme le dit Mr. *Le Clerc*, la connoissance de la Physique peut nous servir à nous mieux persuader de l'immortalité de notre ame, & à nous faire connoitre, que la Raison & la Révélation concourent également à nous aprendre qui est notre Auteur, & ce que nous devons faire, pour être solidement heureux.

ARTICLE V.

* VOYAGE *du Sieur* PAUL LUCAS *au Levant. On y verra le recit de l'entreprise violente du Pacha de Babylone, contre les sujets du Roi; l'établissement des Missionaires Capucins en cette Ville, & l'Histoire du jeune* Paléologue. Second Volume. A Paris, 1704. in 12. pagg. 417. Du caractére du Volume précédent.

QUAND nous parlâmes du premier Volume de ce Voyage, nous ne savions pas que la Publication en fut duë au savant Mr. *Baudelot* Auteur de l'*Utilité des Voyages*. Il a été l'interprête du Sr. *Paul Lucas*, qui a fourni les Mémoires sur lesquels ce Savant a travaillé. Mr. *Baudelot* est connu par d'autres Ouvrages. Ce qu'il a rassemblé d'antiquitez de tout genre dans son Cabinet, mérite d'être vû de toutes les personnes curieuses; & Mr. *Lister* dans sa Rélation de 1699. n'est ni le premier, ni le dernier, qui lui

* *On a parlé du premier Volume, dans les Nouvelles d'Octobre. pag. 363.*

aît rendu justice là-dessus. C'est ce qu'on nous mande de Paris, & que nous avons crû devoir insérer ici, avant que de continuer l'Extrait du Voyage de Mr. *Lucas*.

Nous l'avons laissé sur les frontiéres de la Perse dans la fin du Volume précédent; nous l'allons suivre dans son Voyage jusqu'à Ispahan, & dans son rétour par Babylone & par Constantinople, jusqu'à Paris; mais sans nous arrêter avec lui dans tous les lieux par où il a passé, nous contentant de raporter quelques remarques détachées, de celles qui nous paroitront les plus curieuses.

Le Patriarche des Armeniens demeure dans un lieu nommé les *trois Eglises* ou *Elmiasim*. L'Auteur remarque, qu'on ne voit dans son Eglise aucune peinture ni sculpture, excepté au portail de la grande porte, où est dépeint le jugement; mais d'un si mauvais dessein, & de si méchante peinture, que cela fait pitié. C'est là où sont les Reliques de S. *Grégoire*.

De la Ville d'Erivan, par où passa l'Auteur, on voit le mont Ararat où l'Arche de *Noë* s'arrêta après le Déluge, & où l'on prétend qu'elle est encore

core à préſent. Les habitans du Pays diſent que Dieu ne permet pas qu'aucune perſonne monte au ſommet, & qu'un Moine l'ayant entrepris, il ne put jamais en venir à bout, & fut averti par un Ange de ne pas ſe donner la peine d'y monter, parce que ce ſeroit inutilement, Dieu n'ayant pas réſolu de permettre qu'aucun homme y montât. La vérité eſt, ſelon notre Voyageur, que le ſommet de cette montagne eſt toujours couvert de neige, qui ne fond jamais, & que c'eſt ce qui empêche d'y aller. On raconte en ce Pays divers miracles fabuleux de S. *Grégoire* & de ſon puits. En partant de là l'Auteur marcha pendant ſept heures par des campagnes toutes couvertes de ſel, qui paroiſſoit comme de la gelée blanche.

Tauris, ou Ecbatane, eſt, ſelon l'Auteur, une des plus grandes Villes de la Perſe; mais elle n'a point de murailles, & ſes maiſons ſont toutes bâties de terre. Les Moſquées y ſont très-belles. Elles ſont revêtuës de briques peintes en maniére de porcelaine, & qui ajuſtées enſemble repréſentent pluſieurs Lettres & pluſieurs figures. Il y a un vilage près de là où l'on dit que le Fils de *Tobie* vint avec

 l'Ange,

l'Ange, & où il épousa *Sara*. La riviére qui en est près, est douce six mois de l'année, & pendant les autres six mois elle est salée. Elle est grande comme la Seine dans les six mois qu'elle est salée. On prétend qu'alors les torrens qui la grossissent, passent par des terres pleines de sel & en emportent avec eux. Les Chrétiens de Tauris n'osent sortir quand il pleut; parce que les Persans croyent, que si un Chrétien mouillé les touchoit, il les rendroit impurs.

Avant que d'arriver à la Ville de Com, qui est le lieu des Tombeaux des Rois de Perse, on rencontre au millieu d'une plaine une petite montagne de figure ronde, dont on fait mille contes. On assure surtout, que tous ceux qui y vont n'en reviennent plus; & le nom qu'on lui donne en Persan & en Turc marque cela. La raison la plus spécieuse qu'on a alleguée à l'Auteur pour expliquer ce fait; c'est qu'il y a des terres mouvantes dans de certaines heures du jour, qui engloutissent ceux qui se hazardent de monter au haut de cette montagne.

La Ville de Com a été à moitié ruinée depuis deux, ou trois ans, par des

des sources d'eau qui venant en abondance de dessous terre, renversérent la plûpart des maisons, qui ne sont que d'argile, & firent crouler les belles & riches Mosquées, qui y étoient.

Notre Auteur rencontra en chemin dix-sept chameaux chargez des femmes du Roi de Perse. Les Eunuques, qui les escortoient, firent écarter la Caravane du grand chemin. Ces femmes étoient dans des cages toutes couvertes de tapis rouges. Châque Chameau en portoit deux, une de chaque côté. Ce sont là les carosses du Pays.

Nous ne nous arrêterons point à tout ce que l'Auteur nous dit de la Ville d'Ispahan. Tant de voyageurs nous ont parlé de cette Capitale de la Perse, qu'il y a peu de personnes, qui ne soyent suffisamment instruites de ce qu'il y a à remarquer.

La plûpart des marchands, qui vont négocier en Perse, prennent le caractére d'Ambassadeur ou d'Envoyé de quelque Prince, & se munissent de Lettres pour cèt effet. Par ce moyen, ils sont défrayez durant leur séjour en Perse. Il est vrai qu'ils sont obligez de faire des presens au Roi; mais comme ce Prince se pique de donner le double du prix des présens qu'on lui fait,

fait, on ne perd rien à ce négoce.

L'Auteur à son retour passa par la Ville d'Amadam. Il y a devant cette ville une montagne, qu'on apelle *Nalbane*, qui produit des simples très-utiles pour la Santé. Ceux du Pays disent, qu'il y a des gens qui ont eu le bonheur d'y en trouver, qui les ont fait vivre deux cens ans & davantage. L'Auteur y est monté plusieurs fois, & il nous assure qu'on diroit, qu'on y a semé de toutes les plantes, qui sont au Monde. On y respire des odeurs si agréables, & un air si bon, qu'étant là on se sent plus tranquile & plus gai qu'ailleurs. Au printems on y voit venir de toutes parts des malades, qui n'ont qu'à se coucher sur les herbes, pour recouvrer leur Santé. Les moutons qui y paissent ont la laine plus longue & plus fine que les autres. Notre Voyageur y fit une Salade composée de plus de quatre cens sortes d'herbes différentes, & qu'il trouva excellente.

Etant arrivé à Bagdat le Pacha fit démolir la maison des Capucins, où il étoit allé loger, & prendre tout ce qu'il avoit ramassé de richesses dans son Voyage. Il falut même qu'il se sauvât pour éviter la colére de ce Bar-

barc.

bare. Le reste de cette Rélation, nous aprend tout ce que Mr. *Lucas* fit, & tous les Voyages qu'il entreprit pour recouvrer son bien ; mais le malheur voulut que le Pacha, qui le lui avoit enlevé, fut fait peu après Grand Visir ; en sorte que fatigué de toutes les sollicitations, qu'il lui falut faire, il resolut enfin de retourner en France. Il ne manque pas de parler des lieux par où il passa à son retour ; mais comme ils sont assez connus, nous ne nous y arrêterons point.

En partant de Constantinople, il prit avec lui le fils de son Hôtesse, Grecque de naissance, & Catholique Romaine de Religion. Il n'avoit que cinq ans ; mais il paroissoit avoir de l'esprit beaucoup au dessus de son âge. Ses réponses spirituelles & ses actions remplissent une bonne Partie de la fin de ce Volume. Etant à Paris, il le mena à la Cour. Cèt enfant fut admiré du Roi, de Madame la Duchesse de Bourgogne, & de toutes les personnes du premier rang. Cette Princesse s'est chargée du soin de le faire élever ; & le Roi l'a fait mettre aux Jésuites. C'est cèt enfant dont il est parlé dans le tître de ce Volume, sous le nom du Jeune *Paleologue*, parce qu'on

qu'on prétend qu'il descend de cette ancienne famille. On a crû que ce titre avoit besoin de cette courte explication.

On trouve à la fin de cèt Ouvrage une Relation curieuse des derniers troubles & de la derniére Révolution arrivée dans l'Empire Ottoman, & l'explication des causes qui l'ont produite. Il paroit que les François, qui étoient alors à Constantinople se flatoient de voir bientôt la guerre ralumée entre le Grand Seigneur & l'Empereur d'Allemagne; mais la suite a fait voir qu'ils s'étoient trompez dans leurs conjectures; quoi qu'aparemment ils ayent fait tout ce qu'ils ont pû pour les rendre véritables.

ARTICLE VI.

PHIL. REINH. VITRIARII *Jurisconsulti & Antecessoris Ordinarii Institutiones Juris Naturæ & Gentium in usum Serenissimi Principis* Christiani Ludovici *Marchionis Brandenburgici &c. &c. ad Methodum* Hugonis Grotii *conscriptæ. Editæ denuò & auctæ à* JOHANNE JACOBO VITRIARIO, *U. J. D. Accedit* Jo-

JOHANNIS FRANCISCI BUDDEI *S.S. Theol. Lic. & Phil. Moral. ac Civilis in Academiâ Fridericiana Prof.: Publ. Ordin.* HISTORIA JURIS NATURALIS, *ut* & SYNOPSIS JURIS NATURALIS & GENTIUM *juxta Disciplinam* EBRÆORUM. C'est-à-dire, *Institutions du Droit Naturel, & du Droit des Gens, à l'usage du Sérénissime Prince de Brandebourg, selon la Methode de Grotius, par Phil. Reinh. Vitriarius Docteur & Professeur Ordinaire en Droit. Publiées de nouveau & augmentées par Jean Jaques Vitriarius Docteur en Droit. On y a joint l'Histoire du Droit Naturel, & un Abrégé du Droit Naturel, & du Droit des Gens, selon la Discipline des Ebreux. Par J. F. Buddé. Professeur à Hall.* A Leide, chez Luchtmans. 1704. in 8. pagg. 800. gros caractére.

ON NE peut pas dire de l'étude du Droit, ce que nous avons dit dans l'Article IV. des *Nouvelles* de ce mois, de l'étude de la Philosophie. On la cultive avec beaucoup plus de soin; parce qu'on en connoit mieux la néceſſité: mais il me ſemble qu'il y a en-

encore quelque chose à dire sur ce sujet. On étudie avec soin le Droit Civil; qui décide du tien & du mien, entre *Titius* & *Mævius*; mais on néglige trop le Droit Public. Il semble que dans les Etats Républicains, où toutes les personnes d'un certain rang ont droit de prétendre au Gouvernement de la République, il seroit beaucoup plus nécessaire d'étudier ce dernier droit que le Premier. L'étude des Institutes de *Justinien*, des *Pandectes* &c. peut servir à toutes sortes de personnes, je l'avoüe; mais elle regarde pourtant principalement les Avocats & ceux qui veulent paroitre dans le Barreau; au lieu que la connoissance du Droit naturel & du Droit des Gens est d'une nécessité indispensable, pour ceux qui se veulent mêler de la conduite des Etats. On voit cependant bien des gens, qui ne veulent jamais plaider, ni postuler, & qui se destinent au Gouvernement, s'attacher uniquement à l'étude du Droit particulier; sans avoir pensé à aquerir aucune connoissance du Droit public.

Je n'ai pas dessein de pénétrer dans les raisons de cette conduite; tout ce que je veus dire, c'est que ceux qui estiment l'étude du droit naturel & du Droit

Droit des Gens autant qu'elle le mérite, pourront se servir utilement du Livre, qui fait le sujet de cèt Article. Mr. *Vitriarius* y a recueilli dans un bel ordre, tout ce que *Grotius*, *Puffendorf*, divers autres Ecrivains & sa propre méditation lui ont pû fournir de plus utile. Il a joint la clarté à l'ordre. Et parce que l'emploi qu'il a lui a suffisamment apris, que les jeunes gens savent plus aisément à quoi s'attacher, quand on leur propose par demandes & par réponses ce qu'ils doivent étudier, que quand on le leur donne dans un Discours suivi, il s'est déterminé à cette premiére méthode. C'est pour cette même raison que ses demandes sont toujours claires, & ses réponses toujours courtes & précises. Il n'est point comme ces Maîtres, qui semblent n'avoir fait des Livres, que pour obliger les Disciples d'avoir recours à eux, pour en recevoir l'explication. Il paroit, au contraire, avoir employé tous ses soins pour faire en sorte que ceux qui liront son Livre n'ayent pas besoin de Maître. Et s'il y en a encore qui ne le comprennent pas, ils en devront plutôt accuser ou leur défaut de pénétration, ou la nature de la matiére même, que Mr.

Mr. *Vitriarius*, qui la leur propose avec toute la netteté possible.

Cèt Ouvrage fut imprimé pour la premiére fois en 1692. Mr. *Buddé* Professeur à Hall, qui en connut le prix, en fit faire une Seconde Edition en Allemagne, & y joignit deux petits Traitez de sa façon, savoir l'Histoire du Droit Naturel, & un Abrégé du Droit naturel & du Droit des Gens, selon la Discipline des Ebreux.

Mr. *Vitriarius* le Fils, qui marche glorieusement sur les traces de Mr. son Pére, & qui enseigne aussi le Droit à Leide avec réputation & avec succès, a pris soin de cette troisiéme Edition de l'Ouvrage de Mr. son Pére. Il a fait des Additions considérables dans le Corps du Livre. Il a mis au devant de chaque Chapitre l'argument de ce qu'il contient, ce qui est d'un grand secours, tant pour en avoir d'abord une idée générale, que pour se la rapeller dans la mémoire, après qu'on l'a lû. Il a mis une ample Table des matiéres, qui manquoit dans les Editions précédentes. Enfin, il n'a pas oublié les deux petits Traitez de Mr. *Buddé*, qui sont dans l'Edition d'Allemagne, & qui méritent d'être lûs.

AR-

ARTICLE VII.

RÉFLEXIONS *sur la* TRANSMUTATION *des* METAUX, *communiquées à l'Auteur de ces* Nouvelles *par un habile Philosophe.*

S'IL EST vrai, comme il y a beaucoup d'apparence, que tous les Corps de ce Monde visible soient composez d'Atomes, c'est-à-dire, de parties * éternelles, indivisibles, & immuables; il est impossible de faire changer de nature aux corps composez de ces parties; à moins que d'ôter celles, qui entrent nécessairement dans leur composition, & d'y en mettre d'autres qui ne lui apartiennent pas: & il est impossible de composer ou de faire quelque corps, qu'en faisant un juste mélange de toutes les parties, qui lui sont nécessaires.

D'ailleurs, s'il y a des corps, qui ne soient composez que de parties homogénes, c'est-à-dire, qui soient tou-

* *Sans doute que l'Auteur entend par ce mot des Parties incorruptibles, par toutes les forces de la Nature, & non des parties, qui n'ayent jamais eu aucun commencement.*

toutes d'une même grandeur & d'une même figure, comme je le croirois volontiers des metaux & de plusieurs autres corps terrestres; il est impossible de les faire changer de nature, qu'en y ajoutant des parties, qui ne leur apartiennent pas; & de les rendre leur premiére nature, qu'en les privant de nouveau de ces parties. Par conséquent, il est impossible de changer l'un de ces corps en l'autre, ou de faire un tel corps, de quelque maniére qu'on s'y prenne, verité dont tout le monde doit convenir.

Mais s'il est impossible de faire un corps, dont les parties soient homogénes, & s'il seroit ridicule de prétendre qu'on l'eût fait, sous prétexte qu'on en auroit seulement séparé les parties hétérogénes, qui le rendoient méconnoissable & le cachoient à nos yeux; du moins, dira t-on, n'est-il pas impossible d'en faire, qui soient composez d'un mélange de plusieurs parties hétérogénes; ni, par conséquent, de faire de l'or, si ce métal n'est pas composé de parties homogénes, comme je le crois, mais de parties hétérogénes.

Je l'avoüe, si l'on connoissoit les parties, qui devroient entrer dans ce mé-

mélange, & qu'on les eût en main; comme quand on fait un corps composé de cuivre & d'étaim qu'on apelle *Bronze*, ou de cuivre & de marcassite, qu'on apelle *Metal du Prince*, &c. Mais qui oseroit se promettre que, parmi une infinité de corps, que la terre nous fournit, il seroit assez heureux, pour en trouver en tâtonnant & à l'aveugle, qui seroient propres pour en faire de l'or, & en savoir la juste dose; ce qui seroit un hazard plus grand que si en jettant un million de dez à la fois, tous venoient à marquer le même nombre: car, peut-être cela n'arriveroit-il pas, quand on commenceroit de les jetter, depuis le commencement du monde, jusqu'à la fin.

J'ai dit qu'il y a aparence que les metaux, & plusieurs autres corps de ce monde visible ne sont composez que de parties purement homogénes. Ce sentiment me paroit encore plus vraisemblable, quand je considére que, de quelque maniére qu'on en change la nature, on les retrouve toujours, & on leur peut toujours rendre leur premiére nature.

L'Etaim se change en une * *Potée* blan-

* *On l'apelle autrement Chaux d'etaim, ou étaim calciné.*

blanche par l'eau forte, ou par un feu de reverbére : & comme cette Potée pése plus que l'étaim dont on l'a faite, il est bien aparent, que, de quelque maniére que cela soit arrivé, il ne se change ainsi, que parce qu'il y a des sels, qui se fourrent entre ses parties ; & les détachent les unes des autres. Qu'on en chasse ces sels par quelque artifice, le même étaim se retrouve toujours.

On prend du plomb, que l'on met dans un pot dont le fond est couvert de vinaigre, & l'on enterre ce pot pendant quelque tems dans du fumier, dont la chaleur fait élever les parties du vinaigre, qui se fourrent alors entre les parties du plomb, les détachent les unes des autres, & en font une poussiére blanche & menuë, qu'on apelle *Ceruse*. Si l'on veut ravoir ce plomb, rien ne sera plus facile.

Le fer se rouille par les sels, qui se trouvant dans l'air se fourrent entre les parties de ce metal, les détachent les unes des autres, & augmentent le fer de plus de six pour cent ; mais le fer n'en demeure pas moins fer pour cela, & se retrouve toujours, quand on en sépare ces sels.

Qu'on fasse mille & mille opérations

ſur l'or, & en mille & mille façons differentes, l'on eſt toujours ſûr de le retrouver, pourvû qu'on veuille ſe donner la peine d'en ſéparer les parties hétérogénes, qu'on y avoit ajoutées, & qui l'avoient défiguré & rendu méconnoiſſable.

De tout ce que l'on vient de dire, on pourroit conclurre, ce ſemble, que lors qu'on a ſéparé de quelque metal que ce ſoit, tout ce qui eſt hétérogéne, & qu'on l'a reduit à ſa derniére pureté, ce metal n'eſt composé que de parties purement homogénes, & qu'ainſi, quand il eſt parvenu à cèt état, il eſt préciſément de même qualité, de quelque endroit de la terre qu'il ſoit tiré. Car, ſi l'on a plus de peine à ſéparer les impuretez & les parties hétérogénes de quelque metal tiré d'un certain endroit de la Terre, qu'à les ſéparer de ce même metal tiré d'un autre endroit, on peut croire que cela ne vient que de ce que dans un endroit de la Terre il y a des parties hétérogénes d'une autre nature que dans un autre endroit, & qui ne permettent pas qu'on les en ſépare ſi facilement.

Que l'on ne me diſe pas, que puis qu'il y a du plomb & de l'étain dont on

on tire de l'argent, & que même de cet argent on en tire quelquefois de l'or plus ou moins, c'est une preuve que les metaux meurissent dans les entrailles de la Terre, & que le plomb & l'étaim en ayant été tirez avant que d'être entiérement parvenus à leur juste point de maturité, seroient devenus mûrs avec le tems, & sans doute, argent, & ensuite or tout pur : ou que, de cette maniére, le Mercure pourroit se changer en or &c. Car, supposons que cela soit vrai dans toute son étenduë, qui de nous autres pauvres & misérables mortels oseroit jamais espérer de pouvoir imiter la Nature, & de faire meurir le plomb? Cela seroit aussi difficile, que de faire meurir des pommes ou des poires, qu'on auroit cueillies pendant qu'elles sont encore envelopées de leurs fleurs. Car il nous est impossible de connoitre les parties, que la Nature auroit employées pour faire meurir ces petits & tendres fruits, & encore moins, de les y insérer & de les y ranger, comme il faut, pour leur faire avoir leur juste point de maturité. Mais, dira-t-on, *Van Helmont* changea bien autrefois le Mercure & plusieurs autres corps en eau, expérience qui renverse tous

tous mes raiſonnemens, quelque apparence de vérité qu'ils puiſſent avoir, & qui nous donne lieu d'eſpérer qu'avec le tems on ſera aſſez heureux, pour trouver le moyen de changer auſſi le Mercure en argent ou en or, ou, du moins, quelqu'autre corps en ces précieux métaux.

Je doute fort de la vérité de l'expérience de *Van Helmont*, ou, pour mieux dire, je la nie abſolument, étant très-aſſuré qu'il s'eſt trompé très-lourdement, ne prenant pas garde à toutes les circonſtances de ſon opération; & c'eſt encore en juger le plus charitablement qu'il eſt poſſible.

Suppoſons maintenant, que toute la Doctrine des atomes ſoit fauſſe, & que l'eſſence de la matiére ne conſiſte que dans l'étenduë, comme *Deſcartes* l'a enſeigné; il s'enſuivroit à la vérité que tout corps de ce Monde viſible pourroit ſe convertir en tout autre corps imaginable, & que, par conſéquent, le feu pourroit ſe changer en air, l'air en eau, l'eau en quelque corps terreſtre, ou redevenir air, feu, &c. La difficulté de la tranſmutation des métaux ne diminueroit pas pour tout cela. Car, puis que l'or, par exemple, doit être compoſé de parties

figure & grandeur déterminées, arrangées d'une certaine façon, pour être or, & non pas quelque autre chose, & que nous ne connoissons ni la grandeur, ni la figure, ni l'arrangement de ces parties, ni ne les connoitrons jamais ; comment seroit-il possible d'en faire de telles au hazard, & de les ranger comme il faudroit, pour en faire de l'or ? Cela seroit pour le moins aussi surprenant, que si en jettant un peu d'encre au hazard sur du papier, on formoit des Lettres rangées en sorte, qu'elles composassent une Ode d'*Horace*.

Enfin, comme la plûpart de ceux qui se mêlent de Chimie, conviennent qu'il est très-difficile & presque impossible de détruire un metal parfait, dont j'entens parler ici, ne seront-ils pas obligez de convenir en même tems, qu'il est encore infiniment plus difficile de le faire & de le composer, de même qu'il est infiniment plus difficile de bâtir que d'abattre une maison, & de faire, que de défaire un Ouvrage. Car, pour faire un Ouvrage, il faut connoitre ses parties & leur arrangement, ce qui n'est nullement nécessaire pour le détruire. Ne devront-ils pas par conséquent convenir, qu'on risque

risque trop, quand on cherche, avec bien de la peine & des dépenses, une chose d'une difficulté infinie.

ARTICLE VIII.

GEORGII BAGLIVI *Medic. Theoric. in Romano Archilyc. Prof. Societatis Regiæ Londinensis, Academ. Imp. Leop. &c. Collegæ, Opera Omnia Medico-Practica, & Anatomica. Hac sexta Editione, post Ultimam Trajectinam aucta, novisque locupletata Dissertationibus, Epistolis & Præfatione, quæ Systematis Bagliviani usum aperit, Adversariorumque diluit objectiones. Accedit Tractatus de Vegetatione Lapidum. Opus desideratum, nec non de Terræ motu Romano & Urbium, adjacentium anno* 1703 C'est-à-dire, *Toutes les Oeuvres de Medecine Pratique & d'Anatomie, de George Baglivi Professeur en Médecine à Rome, & Membre de la Societé Royale de Londres, &c. Augmentée dans cette sixiéme Edition, après la derniére d'Utrecht, de nouvelles Dissertations, de Lettres, & d'une Préface, qui fait voir l'usage du Systême de l'Auteur, & répond aux Objections de ses* Ad-

Adversaires. On y a joint un Traité de la Végétation des Pierres, & un autre du Tremblement de Terre arrivé à Rome & dans les Villes voisines en 1703. A Lyon, chez Anisson & Posuel. 1704. *in* 4. pagg. 692. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. Et se trouve à Amsterdam, chez le Sieur de Lorme, & à Londres, chez le Sieur de Varennes.

NOUS parlâmes de la plûpart des Ouvrages de ce Volume dans nos Nouvelles de Mai, 1699. *. Nous ne nous arrêterons dans cèt Article, qu'aux Traitez dont nous n'avons rien dit, soit qu'ils ayent été déja imprimez, soit qu'ils paroissent dans cette Edition pour la premiére fois.

I. ON trouve d'abord une longue Préface, qui n'est pas de Mr. *Baglivi*, où l'on explique ce que c'est que ces Ouvrages de ce Savant, & où l'on parle de ce qui a été ajouté dans cette nouvelle Edition. L'Auteur traite en général de l'usage, des différences, & du choix des Systêmes en matiére de Médecine. Il fait voir en particulier l'utilité, les avantages & l'excellence du

* *pag.* 537.

du Systême de Mr. *Baglivi*, & il répond à toutes les Objections qu'on a faites contre ce Systême.

II. On voit ensuite le Traité de la Pratique de Médecine, qui avoit déja été imprimé, mais il y a ici près de quarante pages d'Additions, qui contiennent diverses Observations remarquables sur les maladies aiguës, & sur les divers accidens qui arrivent dans ces maladies, avec les conséquences qu'on en peut tirer, & la maniére dont un Médecin se doit conduire dans toutes ces circonstances. Mr. *Baglivi* remarque, par exemple, que dans toutes les maladies aiguës & même dans les Chroniques l'appetit est toujours un bon signe, & le dégout un mauvais signe. Quand même, dit-il, on verroit dans un malade tous les autres bons signes, qui en peuvent faire espérer la guérison, si le malade manque d'appetit, on ne peut point faire de fonds sur tous les autres signes. Si après la guérison, l'appetit ne revient pas, on peut prédire presque à coup sûr une rechute. L'appetit marque que les viscéres sont en bon état, d'où l'on ne peut rien espérer que de bon. Il y a pourtant une circonstance, où un grand appetit est signe de mort,

 c'est

c'est lors que dans des maladies aiguës, & même dans des maladies Chroniques, il survient tout d'un coup une grande faim, sans qu'aucune bonne crise, ni qu'aucun autre bon signe ayent précédé. Dans une telle circonstance on peut prédire, que le malade mourra le lendemain. Toutes les autres remarques de l'Auteur sont à peu près de cette nature. Il y en a quantité qui sont tirées d'*Hippocrate*, & que Mr. *Baglivi* confirme par ses expériences.

III. Aprés ce Traité, vient celui qui a pour titre *Specimen quatuor Librorum de Fibra motrice & morbosa.* Cèt Ouvrage fut achevé d'imprimer pour la premiére fois au mois d'Avril de 1702. On l'a réimprimé présentement dans ce Volume avec des Additions considérables. Ce n'est que l'essai d'un plus grand Ouvrage, que Mr. *Baglivi* nous promet. Il croit que les Médecins se sont trop attachez à connoitre les parties fluides du corps humain, telles que sont le sang, les diverses humeurs, & les esprits animaux; & qu'ils n'ont pas assez étudié les parties solides du même corps, telles que sont la Dure & la pie Mére, les différentes membranes, & les fibres,

qui

qui en font comme des branches & des dépendances. Toutes ces membranes & toutes ces fibres ont un mouvement de libration, par le moyen duquel le sang & les humeurs sont poussées d'un lieu en un autre & contraintes à circuler; & les humeurs de leur côté faisant quelque résistance à l'impression des fibres, contribuent à leur mouvement d'oscillation. Ce mouvement de libration se voit à l'œil dans les membranes du cerveau, dans le cœur, dont la systole & la diastole font une véritable libration, & dans les intestins; il en est de même de toutes les fibres, qui ont chacune une vertu élastique, qui les porte à s'étendre, lors qu'elles sont repliées, comme le ressort d'une montre. C'est dans la juste proportion de ce mouvement de libration des parties solides du corps & de la résistance des parties fluides, que consiste sa bonne disposition. Si les unes font trop ou ne font pas assez de résistance, ou si les autres pressent trop ou ne pressent pas assez; il est impossible, que le corps ne s'en ressente, & qu'il ne devienne malade. Ainsi les Médecins, qui ne travaillent qu'à corriger les humeurs, ne vont pas toujours à la sour-

ce du mal; puis que souvent les humeurs ne sont mal constituées; que parce que la vertu de ressort des parties solides est ou trop grande, ou trop petite. D'où vient, par exemple, que ceux qui se sont trop accoutumez, ou aux purgations ou aux lavemens, ne peuvent plus s'en passer? N'est-ce pas parce que les fibres dont les intestins sont composez, sont tellement relâchées, qu'elles ne peuvent plus pousser déhors, la matiére, que ces intestins renferment.. Il faudroit donc tâcher de leur rendre la vertu de ressort qu'ils ont perduë, pour travailler efficacément à leur guérison, & c'est ce que ne feront jamais tous les purgatifs du monde.

Mr. *Baglivi* distingue toutes les fibres en membraneuses, qui tirent leur origine des Membranes du Cerveau, & en charnuës ou musculaires, qui tirent la leur des tendons, comme les tendons la tirent des os. Il fera voir, que toutes les parties du corps humain, excepté les muscles, les tendons, & les os, ne sont que des productions de la dure & de la pie Mére, qui par leurs entrelassemens, &c forment les viscеres, les vaisseaux, les sacs membraneux, &c. Il prétend que le cerveau

veau, & le cœur sont les principaux moteurs de toutes les parties du corps humain; mais que s'il faloit donner la préférence à l'un de ces deux viscéres, il faudroit la donner au Cerveau; & il ose assurer, que le mouvement du cœur dépend de celui de la pie Mére & lui est subordonné. Pour établir cette pensée, il examine avec soin la conformation de cette partie principale. Ce n'est point une simple toile membraneuse, mais un tissu de trois rangs différens de fibres, mis l'un au dessus de l'autre avec un merveilleux artifice; à peu près comme on l'a remarqué dans le cœur. Cette membrane est donc à proprement parler le cœur du cerveau, qui ayant la faculté de se comprimer & de se dilater, presse par conséquent, & exprime tout ce qu'elle renferme. Or, comme la dure Mére divise le cerveau en deux parties, on croit que cette même division continuë dans le reste du corps. De là viennent ces paralysies, qui occupent quelquefois si exactement la moitié du corps, qu'une moitié même du visage se trouve paralytique, pendant que l'autre n'est point attaquée de ce mal.

Il remarque, selon ses principes,

 que

que les playes du cœur sont mortelles, non pas parce que cette partie produit ce qu'on nomme les principes vitaux; mais parce que son office est de pousser & de faire circuler les principes vitaux fluides. Car la contexture des Cavitez du cœur qui doivent recevoir & chasser les fluides vitaux étant détruite, il faut que le mouvement de ces fluides cesse, & par conséquent la vie.

C'est une erreur grossiére que l'opinion commune des Anatomistes, qui prétendent que le seul office de la dure Mére est d'enveloper & de conserver la Substance du cerveau; car puis que le crane est plus que suffisant pour la garentir de tous les dangers extérieurs, la dure Mére seroit une partie à peu près inutile. Elle a sa systole & sa diastole; parce que le cœur ne se meut, qu'à proportion qu'il reçoit l'influence du cerveau; il y a toute apparence que la systole & diastole du cœur dépendent de la systole & de la diastole de la dure Mére. C'est cette merveilleuse membrane, qui par sa pression envoye dans toutes les parties du corps le suc nerveux avec une vitesse incroyable. Delà vient, que selon que les hommes ont une

pie mére doüée d'une vertu élastique plus ou moins grande, ils peuvent aussi envoyer avec plus ou moins d'impétuosité le suc nerveux dans toutes les parties du corps. C'est l'origine de la différence qu'il y a dans les hommes à l'égard des sens, du mouvement, & de plusieurs autres fonctions de la Nature.

Les membranes du Cerveau étant des parties si essentielles à l'homme, il ne faut pas s'étonner si l'on a vû des enfans naître & vivre quelque tems sans Cerveau; par ce qu'ayant ces deux membranes, elles pouvoient imprimer & continuer pendant ce tems-là le mouvement dans les autres parties du corps. N'ayant point de cerveau, elles n'avoient point d'esprits animaux; mais les membranes par leur systole & diastole ne laissoient pas de conserver le mouvement dans les solides & dans les fluides des parties inférieures.

Que si on demande pourquoi il y a deux membranes dans le cerveau; on pourra répondre que c'est, peut-être, afin que sans confusion, le mouvement se puisse communiquer de l'une jusques aux extrémitez du corps, lors que l'ame le juge nécessaire, & que par l'autre l'impression des objets extérieurs

térieurs se puisse communiquer depuis les extrémitez du corps jusques au cerveau. L'Auteur apelle le premier de ces mouvemens systaltique ou successif, & l'autre systaltique réflexif. L'Auteur croit que le sentiment réside uniquement dans les membranes, & que si les nerfs sont doüez d'un sentiment si aigu, ce n'est pas à cause de leur substance moëlleuse, mais à cause de la membrane, qui les envelope.

On a joint à ce Traité des Fibres, dans cette Edition, une Lettre de l'Auteur à un de ses Amis, en forme de Dissertation, dans laquelle il parle encore du mouvement des Membranes du cerveau, & du mouvement de vibration des Solides. Il recherche avec soin quelle peut être la cause de ce mouvement des membranes, & il en trouve diverses, dont la principale est, selon lui, l'équilibre du mouvement successif & reflexe des Solides, & la vertu élastique de ces Membranes. Mais après tout, il faut avoüer que cette matiére n'est point encore bien dévélopée, & qu'avant que d'en pouvoir porter un jugement un peu assuré, il est bon d'attendre ce que Mr. *Baglivi* promet de publier sur ce sujet. Il croit aussi que l'air que l'on

respi-

respire peut par sa vertu élastique contribuer au mouvement de ces membranes.

Il paroit par tout ce que nous venons de dire, que l'Auteur ne fait pas grand cas de ce que quelques Médecins ont avancé pour expliquer la circulation du sang & des autres humeurs dans le corps. Ils se sont imaginez, que ces humeurs se mêlant ensemble en différens endroits venoient à fermenter, & qu'occupant par ce moyen un plus grand espace, elles coulent dans les divers réservoirs, qui les contiennent. Mr. *Baglivi* ne reconnoit point toutes ces fermentations, & croit que le mouvement des parties fluides du corps dépend du mouvement d'oscillation des parties solides, qui les environnent.

Il nous promet un traité sur les successions & le changement des maladies de l'une à l'autre; parce que personne n'a encore traité à fonds une matiére si importante. Il est fort ennemi de la quantité des remédes, & nomme cinq ou six habiles Médecins de l'Europe, qui sont tout-à-fait de son sentiment, & qui n'en ordonnent que très-peu à leurs malades. Il croit que pour avoir une vie longue & exempte

de

de maladies, il faut bien partager ses heures de la veille & du sommeil; prendre l'air de tems en tems; manger & boire tantot plus tantot moins, selon notre age & notre temperament, & selon la vie occupée ou oisive que nous menons; se promener & se reposer, selon la quantité d'alimens que l'on prend, & selon que l'on est gras ou maigre. Et surtout travailler à se connoitre soi-même, se rendre maitre de ses passions, & les assujettir toujours à l'empire de la Raison. Il a souvent guéri ses malades, en leur ordonnant la Musique, la danse, la chasse, la lute, de dormir ou de veiller plus qu'à l'ordinaire, de manger plus ou moins qu'ils ne faisoient, de prendre de bons alimens, d'aller passer quelques mois à la campagne, de voyager, de voir souvent leurs amis, de prendre les bains, & mille autres tels remêdes également agréables & faciles. Il est fort ennemi des sirops, des conserves, & de toutes ces potions, qui ne font que remplir le corps d'un malade & vuider sa bourse. *Tyrones mei*, dit-il, *quam paucis remediis curantur morbi! Quam plures vita tollit remediorum farrago! Mes chers Disciples, qu'il faut*

peu

peu de remédes pour guérir les maladies! combien de personnes ne tue pas l'abondance des remêdes! Il conseille aux astmatiques de cultiver la terre, de suivre la charruë, & de se promener dans les sillons; pour humer les vapeurs qui s'exhalent de la terre nouvellement remuée, & qui sont chargées de nitre & d'autres sels salutaires.

IV. On a mis à la suite de cèt Essai d'un Traité *de Fibra Motrice*, diverses Dissertations de l'Auteur. 1. La premiére traite de l'Anatomie des Fibres, du mouvement des Muscles, & des maladies des parties solides du corps. Tout ce que l'Auteur dit sur ce sujet est fort curieux; mais il faut avoüer, & il n'en disconvient pas lui-même, que nous ne savons pas encore bien quelle est la véritable cause du mouvement des fibres & des muscles. Il remarque sur ce sujet que la grande quantité de sang, qui environne les fibres, & qui est plus que suffisant pour leur nourriture, peut contribuër beaucoup au mouvement de ces mêmes fibres & des muscles, & que les esprits, qui se répandent dans les nerfs, ne servent qu'à la détermination au mouvement. Il a aussi fait des expériences, qui prouvent que les muscles commen-

mencent toujours à se mouvoir par leur milieu & non pas par leurs extrémitez.

2. La Salive, sa nature, ses usages, & ses maladies sont le sujet de la seconde Dissertation. Il y a longtems qu'on est revenu de l'erreur dans laquelle on étoit, que la Salive n'est qu'un excrément, ou qu'elle ne sert du moins qu'à humecter la bouche. L'Auteur soutient que c'est le principal menstrue, qui sert à la production du chyle; la grande quantité de cette limphe, & le grand nombre de glandes, qui servent à l'exprimer, prouvent assez, qu'elle est d'une nécessité indispensable, pour la conservation de la vie. Aussi est-il sûr que selon qu'elle est dans son état naturel, ou dans un état contraire, elle produit de très-bons, ou de très-mauvais effets dans le corps. Dans les maladies épidémiques, c'est par la salive corrompuë par un air infecté, que la maladie se communique. De là vient que ceux qui ont soin des pestiférez, doivent prendre garde, quand ils sont près d'eux, de ne point avaler leur salive; & pour plus de précaution, ils doivent avoir dans la bouche, des grains de genévre, de l'écorce de citron, ou d'au-

tres

tres acides de cette nature, qui empêchent l'effet des ſels acres & étrangers, qui nagent alors dans l'air. On verra dans cette Diſſertation diverſes expériences faites ſur la ſalive, mêlée avec d'autres corps liquides.

3. La troiſiême Diſſertation contient pluſieurs expériences faites ſur la bile, ſur ſa nature, ſur ſon uſage, & ſur ſes maladies. Il avoit plû à quelques anciens Médecins de traiter la bile, comme la ſalive, c'eſt-à-dire, de la ranger au rang des excrémens. Mais l'endroit où la nature en a placé le réſervoir dans le corps humain nous doit aprendre, que bien loin d'être une partie inutile, c'eſt, pour ainſi dire, un baume excellent, qui joint avec le Chyle, lui ôte l'acreté, la crudité & l'impureté, qu'il a encore, lors qu'il deſcend de l'eſtomac par le pylore, dans l'inteſtin, apellé *duodenum*. C'eſt la bile, qui le perfectionne, & qui le change en une eſpêce de roſée très-pure, & qui comme la fleur & l'eſſence des alimens va ſe rendre par les veines lactées, & de là par le conduit thorachique dans les veines ſouclaviéres, & des veines ſouclaviéres dans le ventricule droit du cœur. De là vient que quand la bile manque, ou

ou que quelque obstacle l'empêche de couler dans les intestins; afin que le Chyle ne soit pas privé de ce baume, notre Auteur fait mâcher de la rhubarbe avant le repas. Il remarque en général, qu'à Rome où il exerce la Médecine, les remêdes tirez des simples produisent de meilleurs effets, que ceux qu'on tire des mineraux, par le moyen de la Chymie. Ces derniers ne réussissent jamais, ou ne réussissent que rarement, soit que le climat, soit que le temperament des Romains ne s'accommodent pas de ces sortes de remêdes. Il dit ailleurs qu'il croit qu'ils ont tous quelque chose de la nature du poison.

4. Dans la quatriême Dissertation on raporte plusieurs expériences sur le sang; on parle aussi par occasion de la respiration, & du sommeil, de la pesanteur & de la vertu élastique de l'air & des liquides, par raport à la respiration, de la Circulation du sang dans la Tortuë, & de l'anatomie du cœur de cèt animal.

A l'égard du sommeil, tout le monde croit comprendre ce que c'est, & cependant il y a très-peu de gens, qui en connoissent bien la nature, puis que presque tout le monde confond dans

dans cette occasion la cause avec les effets. Pour bien comprendre la cause du sommeil, il faut considérer l'homme, quand il veille. Alors il s'agite, il marche, il remuë ses membres en tout sens, il est d'ordinaire debout. Dans cèt état les humeurs, quoi que pesantes de leur nature, doivent remonter des parties inférieures du corps, jusques à la source de la vie, qui est le cœur; elles sont aussi contraintes de s'insinuer & de se filtrer de tous côtez dans les muscles, dans les viscéres, & dans divers autres chemins obliques. Leur force étant diminuée par tant de mouvemens contraires à leur nature; elles font moins d'effort sur les parties solides, dont la tension & la force dépendent de la vigoureuse vibration & de l'impulsion des fluides. Par ce moyen, les parties solides commencent aussi à se relâcher peu à peu; & enfin les fluides & les solides ayant perdu une partie de leurs forces, on tombe dans une espéce d'engourdissement général, les paupiéres se ferment, les sens ne font plus leurs fonctions, & c'est ce qu'on appelle le sommeil. L'Auteur de la nature a réglé tout cela avec une extrême sagesse. Car alors l'homme ne pou-

pouvant plus se tenir debout, est obligé à se coucher, & en cette posture, les humeurs coulant avec facilité d'une extrémité du corps à l'autre, reprennent peu à peu leurs premiéres forces, & sont en état de tenir les parties solides tenduës, & dans la situation, où elles doivent être, pour exercer les fonctions de la vie. Par cette explication on peut facilement rendre raison, pourquoi les enfans & les personnes pituiteuses, ont plus de penchant au sommeil, que les adultes & les personnes bilieuses.

A l'égard de la respiration, sur la nécessité de laquelle on a tant disputé, Mr. *Baglivi* croit, que son principal usage est d'aider à la circulation du sang dans les poûmons, par sa pesanteur & par sa vertu élastique. Il raporte une expérience remarquable, pour prouver son sentiment. C'est d'un homme dont le ventre & les jambes étoient extraordinairement enflées, parce qu'un Polype qu'il avoit au nez l'empêchoit de respirer aisément. Vint jours après qu'un habile Chirurgien eut arraché cette excroissance, son ventre diminua de plus de six ou sept pouces, & ses piés entiérement, en sorte qu'il se trouva tout-à-fait guéri.

5. Dans

5. Dans la cinquiême Dissertation Mr. *Baglivi* traite de l'*Analogie* des Maladies & de la Nature; de la Végétation des Pierres, & du Tremblement de Terre arrivé à Rome & dans les Villes voisines en 1703.

On apelle l'analogie qu'il y a entre certains maux, un certain raport, ou une espêce de ressemblance qui fait qu'on doit raisonner de l'un à l'autre & les traiter tous à peu près de la même maniére. Par exemple, la Pleurésie est une espêce d'inflammation, qui se produit à peu près de même que les inflammations des autres parties du corps. On doit pour la guérir, travailler à relâcher la partie solide, qui est trop tenduë, & à donner un libre cours aux humeurs, qui produisent cette tension. On en doit user de même dans toutes les autres inflammations, de quelque partie du corps que ce soit. Et comme il est nuisible dans la pleurésie d'employer les esprits, les sels volatils &c. il en est de même dans toutes les autres inflammations.

Pour ce qui concerne l'analogie de la nature, on prétend qu'elle agit à peu près de la même maniére dans toutes ses productions. On mettoit autrefois une fort grande différence

entre les animaux & les plantes. Aujourdhui on a trouvé, que la différence n'étoit pas si grande, qu'on se l'étoit imaginé. Les uns & les autres tirent également leur origine des œufs. A l'égard des animaux on n'en doute plus; les graines des plantes sont comme tout autant d'œufs, qui renferment la plante, qui en doit naître. Le suc circule dans les plantes, de même que le sang & les humeurs circulent dans les animaux; & ce qu'il y a de plus surprenant, on a découvert que les plantes avoient une espêce de respiration.

Les anciens ont crû que les Pierres ne croissoient dans les carriéres, que par ce qu'ils ont apellé *juxta-position*, c'est-à-dire, que de nouvelles parties s'ajoutoient & se coloient à leur surface. Mr. *Baglivi* aporte, au contraire, un grand nombre d'expériences, qui prouvent, que toutes les pierres se forment d'une matiére, qui est d'abord fluide, & qui se durcit ensuite, par le moyen d'une autre matiére gluante, qui s'éléve de la terre en forme d'exhalaisons, & qui coagule & durcit cette matiére fluide. Pendant que cette substance est encore molle, il se peut insinuër d'autre ma-

tiére

tiére dans ses pores, c'est-à-dire, que la pierre peut vegeter & croitre d'une maniére analogique à celle dont croissent les plantes.

Quant au Tremblement de Terre arrivé à Rome & dans les lieux voisins en 1704. avant que de nous en donner la Relation, Mr. *Baglivi* s'étend beaucoup sur la cause de ces Phénoménes. Il entre dans le sentiment généralement reçu aujourdhui de tous les Philosophes, qui est que les feux soûterrains sont cause des Tremblemens de Terre, lors qu'ils n'ont pas quelque ouverture pour s'étendre & s'exhaler. Cette opinion est confirmée par tant d'expériences, & par un si grand nombre de raisons, qu'il seroit absolument inutile de s'y arrêter davantage.

Après cette introduction Mr. *Baglivi* raporte avec beaucoup de soin tout ce qui a précédé le Tremblement dont il donne l'histoire, en commençant dès l'hiver de l'année précédente, jusqu'au 14. de Janvier 1703: que le Tremblement commença à se faire sentir à Rome. On ne sçauroit lire sans frayeur tous les ravages épouvantables qu'a produit ce Tremblement. Plusieurs Villes considérables ont été

entiérement ruinées, & on compte qu'il est péri près de vint mille personnes. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le Mont Vesuve près de Naples, avoit demeuré plusieurs années, sans produire aucun bruit, & sans jetter ni feu ni fumée; mais deux jours après le tremblement, il commença à faire du bruit, à éclairer pendant la nuit, & à jetter des flammes & des cendres embrasées. Cela prouve que le Tremblement de Terre est produit par ces feux soûterrains, qui s'étendent dans les cavitez de la Terre, & la secoüent, jusqu'à ce qu'ils trouvent une issuë, par laquelle ils puissent s'exhaler.

On trouve à la fin de cette Dissertation, quelques Lettres écrites de divers endroits d'Italie, qui raportent les maux que le Tremblement de Terre y a causez, avec la liste des Villes & des Villages, qui ont soufert, & des personnes, qui ont été tuées ou blessées.

6. La sixiême Dissertation traite de la Tarantule. La septiême de l'usage & de l'abus des Vésicatoires; & la derniére contient plusieurs Observations sur l'Anatomie & sur la Pratique. Comme elles étoient dans la premié-

re Edition des Ouvrages de Mr. *Baglivi*, & que nous en parlâmes, lors que nous donnâmes l'Extrait de ces Ouvrages, nous ne nous y arrêterons pas présentement.

V. On a mis à la fin de ce Volume les Lettres de plusieurs Savans à Mr. *Baglivi*, qui confirment les principales véritez, qu'il a avancées dans ses Ouvrages. * 1. Les deux premiéres sont une Lettre du savant Mr. *Andry* Professeur en Médecine à Paris, & la Réponse de Mr. *Baglivi*. Cette Réponse avoit été déja imprimée à la fin du Traité *de la Génération des Vers dans le corps de l'Homme*: mais on y a ajouté deux faits; l'un d'un ver noir, velu, & vivant, long d'environ une paume, trouvé dans le pericarde d'un homme, avec les symptomes ausquels il étoit sujet, avant qu'il mourut, & qui sont fort extraordinaires. L'autre fait est d'une maladie épidémique qui régna dans l'Ombrie en 1700. & qui étoit causée par des vers longs & ronds, qui vivoient assez long tems dans l'huile, dans l'eau sucrée, dans l'esprit de vin, dans le vinaigre, & dans

* *On ne compte dans l'Edition deux Lettres que pour une, lors qu'il y a la Lettre & la Réponse.*

dans le jus de citron; mais qui mouroient dès qu'on les mettoit dans le vin.

2. La seconde Lettre est encore de Mr. *Andry*, & à laquelle on a joint la Réponse de Mr. *Baglivi*. Mr. *Andry* l'avertit, qu'il veut publier les Aphorismes d'*Hippocrate* avec des Notes, & le prie de lui donner les remarques qu'il peut avoir faites sur cèt Ouvrage. Il lui demande encore s'il est vrai, comme on dit, qu'il condamne les purgations au commencement des maladies. Mr. *Baglivi* répond, qu'il ne les condamne pas sans exception. Quand le siége de la maladie est dans les premiéres voyes, il faut nécessairement purger d'abord, pour l'en chasser. Mais il croit que dans les fiévres ardentes, il est très-dangereux de purger dès le commencement, & qu'il en arrive des accidens très-facheux. Il explique la methode qu'il suit dans l'un & dans l'autre cas.

3. La troisiéme Lettre est de Mr. *Osterchamp* Médecin des Princes de *Lobkowits*. Elle contient un éloge magnifique des Ouvrages de Mr. *Baglivi*; Il lui parle de ceux qu'il n'a point encore publiez; & lui raporte une expérience de Médecine, qui confirme la doctrine de notre Auteur sur la maladie

die des parties solides du corps humain. Il lui dit que toute l'Allemagne souhaite ses Ouvrages, & que si on ne les réimprime bientôt à Lyon, il sera contraint de les faire imprimer ou à Vienne ou à Nuremberg.

4. La suivante est une Lettre Mr. *Harris* Médecin de Londres à l'Auteur, avec la Réponse. Mr. *Harris* après avoir loüé l'Ouvrage de Mr *Baglivi*, lui rend compte de la maniére dont il a guéri un flux d'urine extraordinaire dans un homme de quatre vints ans.

5. La cinquiême Lettre ne contient que des loüanges, & une condamnation des faiseurs de Systêmes en matiére de Médecine. 6. Il n'y a aussi que des loüanges & des remercimens dans la sixiême.

7. Dans la septiême, Mr. *Hotton* Professeur en Médecine à Leide aprouve fort la doctrine de Mr. *Baglivi*, & l'avertit qu'on fait une nouvelle * Edition de ses Ouvrages en ce Pays. Il y loüe fort les remêdes, que nous fournissent les simples.

8. Les trois suivantes ne contiennent que des complimens. La onziême est de Mr. *Comigliani* Médecin du Grand Seigneur, qui contient aussi

* *C'est celle qui a paru ci-devant.*

l'éloge de notre Auteur. Il dit que ci-devant sa Bibliothéque n'étoit composée, que d'un seul Livre, qui est *Hippocrate*; mais qu'il en a deux présentement, *Hippocrate* & les Ouvrages de Mr. *Baglivi*. La douziême ne contient rien de remarquable.

9. La treiziême, qui est de Mr. *Pallili* Médecin de Rome, parle contre ceux qui méprisent *Hippocrate* & *Galien*. Il en veut principalement à Mr. *Le-Mort* Professeur à Leide, qu'il accuse d'avoir maltraité les Médecins de Rome, & tous les Disciples d'*Hippocrate*, dans son Livre, qui a pour titre *Fundamenta Nova-antiqua Theoriæ Medicæ, Chymicæ nobilioris experientiâ suffulta.* Il l'exhorte à parler désormais plus modestement, & à ne plus remplir ses Livres de grosses injures, comme il a fait. Il l'avertit, que s'il continuë, il s'attirera plusieurs ennemis sur les bras, qui ne l'épargneront point. Il prétend qu'il n'y a point d'habile Medecin, qui méprise la Chymie; mais il croit qu'il s'en faut beaucoup que toute la Médecine ne consiste dans les secrets de cèt Art. Il préfére les remêdes Galéniques aux remêdes Chymiques, du moins par raport au climat de Rome, laissant la liberté à chacun d'emplo-

d'employer les remêdes qu'il trouve utiles, dans les lieux où il habite. Il y a beaucoup de feu dans cette Lettre, & Mr. *Le-Mort* n'y est point épargné.

ARTICLE IX.

DECLARATIO *&* RESPONSIONES *ab* ARCHIEPISCOPO SEBASTENO, *cùm in Urbe esset, & jam Orbi pandita Christiano: ut censeat de Censurâ per Romanam Inquisitionem illi inflicta* 3. *Aprilis*, 1704. C'est-à-dire, *Déclaration & Réponses données aux Cardinaux par l'Archevêque de Sébaste, lors qu'il étoit à Rome; & à présent renduës publiques, afin que tout le monde puisse juger, si c'est avec justice, que la Congrégation de l'Inquisition les a censurées.* 1704. Sans nom d'Imprimeur, ni de lieu de l'Impression. in 8. pagg. 262. gros caractére.

NOus parlâmes dans nos Nouvelles du mois passé *, de la Lettre que Mr. l'Archevêque de *Sébaste* a publiée pour rendre raison de son Voyage à Rome, & de l'Interdiction des

* *pag.* 451.

des fonctions de sa Charge. Comme cette Lettre est fort courte, elle ne suffit pas pour instruire le Public, d'une affaire, qui a fait beaucoup de bruit, non seulement à Rome, & dans ces Provinces; mais même dans toute l'Europe. La publication du Livre, qui fait le sujet de cèt Article, étoit nécessaire pour instruire à fonds les curieux là dessus. Nous en dîmes un mot le mois passé, & nous promîmes d'en donner un Extrait. Nous allons dégager notre Parole.

Ce Livre fut imprimé à Rome en 1701. mais il fut condamné par un Décret du 3. Avril 1704. *comme contenant des Propositions & des Doctrines pour le moins suspectes, singuliéres, contraires à des Constitutions Ecclésiastiques, & capables d'induire les fidéles, dans des erreurs déja condamnées, & de les infecter d'erreurs empoisonnées.* Par le même Décret Mr. de *Sébaste* est éloigné de toutes ses fonctions Ecclésiastiques dans les Missions de Hollande, parce, dit-on, qu'il n'a pas donné de satisfaction sur les faits, pour lesquels il avoit été dénoncé à Rome. On a imprimé ce Decret à la fin de ce Volume.

On a mis au devant une Préface, par laquelle on déclare qu'on n'a pas

crû

crû devoir consulter Mr. de *Sebaste* sur la réïmpression de son Ouvrage condamné à Rome, parce qu'on a bien crû qu'il se seroit obstiné à ne pas vouloir le permettre. Il seroit dommage que la fermeté de ce Prelat eût privé le Public d'une Piéce si instructive. On peut dire que ceux qui la liront n'auront pas besoin d'autre secours pour être instruits à fonds, d'une affaire qui a fait tant de bruit, & à laquelle diverses Puissances même se sont intéressées.

Quand le Prélat fut arrivé à Rome, il fut cité devant une Congrégation composée de quelques Cardinaux, interrogé par celui qui en étoit le Secretaire, & obligé à répondre sur le champ & de vive voix, à un grand nombre d'Articles, qui regardoient presque tous des faits, dont il étoit impossible qu'il pût bien se souvenir. Le Prélat répondit le mieux qu'il pût; mais reflechissant dans la suite, qu'il pouvoit ne s'être pas assez bien expliqué sur certains Articles, il crût devoir donner une Déclaration aux Cardinaux, pour supléer à ce qui manquoit aux Réponses verbales, qu'il avoit faites. C'est cette Déclaration, qui suit immédiatement dans ce Volu-

me la Préface, dont nous avons parlé. Elle est composée de onze Articles.

Le premier concerne les Catéchismes. On l'accuse d'avoir aboli l'usage de certains anciens Catéchismes, où l'universalité de la mort de *Jesus-Christ*, & certains autres dogmes, avec quelques pratiques sont enseignées, parce que tout cela ne plait point aux Jansénistes. Mr. de *Sébaste* dit, que la Mission de Hollande, n'a jamais eu de Catéchisme, qui lui soit propre. Qu'il a toujours été permis de se servir de ceux qu'on voudroit, pourvû qu'ils fussent Catholiques & aprouvez; & qu'on n'en a point imprimé par ses ordres.

Le second Article concerne ce qu'on apelle le Rigorisme. Le Prélat répond qu'il ne sait pas s'il y a en Hollande des Pasteurs, qui poussent la rigueur trop loin. Qu'il peut être qu'il y en aît qui ayent plus de zéle que de prudence. Que quand il en est informé il ne manque pas de les corriger, comme il avertit d'ailleurs ceux qui lui paroissent trop relâchez. Il dit dans un autre endroit que le relâchement est bien plus dangereux que le Rigorisme, surtout dans un Pays, où l'on a beaucoup de liberté, & où un Chré-

tien,

tien, qui croit être traité trop rudement de son Confesseur, en cherche un autre plus acommodant, ce qu'il n'est pas difficile de trouver dans un Pays, où les Prêtres vivent de la libéralité de leurs Paroissiens.

Il paroit par le troisiême Article qu'on veut rendre le Prelat responsable de tous les Livres qu'on imprime en Hollande, ou contre les prétentions de la Cour de Rome, ou en faveur de *Jansénius*. Le quatriême concerne les Oeuvres de *Baius*, dont on a fait une Edition à Amsterdam chez feu la Veuve *Schipper*. Le cinquiême concerne les Livres composez par quelques Missionaires. On parle dans le sixiême du séjour qu'a fait en Hollande le célébre *Antoine Arnauld*. On prétend qu'il a eu de grans comerces avec les Amis de Mr. de *Sébaste*, qui ont fait son Eloge dans plusieurs Ouvrages.

Dans le septiême on accuse le Clergé de Hollande d'un crime atroce & qui ne mérite rien moins que le feu, c'est que cèt abominable Clergé a la hardiesse non seulement de permettre, mais de recommander même la lecture de l'Ecriture Sainte à tous les Laïques. Encore si c'étoit quelque traduction de *Martial*, ou de *Pétrone*, on

on le lui pardonneroit : mais la Bible ; quel horrible attentat ! Le huitiême Article regarde la mort de *Jesus-Christ* pour tous les hommes. Le Prélat reconnoit, que c'est un Article de Foi, que *Jesus-Christ* est mort pour tous les hommes ; mais il avoüe que tous les Catholiques R. n'expliquent pas cette proposition de la même maniére. Il semble qu'on peut reduire à ces chefs la doctrine de Mr. de *Sébaste* sur cette matiére. 1. Bien loin de croire, que *Jesus-Christ* ne soit mort que pour le salut éternel des prédestinez, il tient cette proposition pour hérétique & la condamne comme telle ; reconnoissant qu'il a mérité par sa mort des graces non seulement extérieures mais intérieures, suffisantes au sens des Thomistes ; & non seulement pour tous les fidéles & pour tous les justes, qui ne persévérent pas ; mais même pour plusieurs réprouvez, & pour des Infidéles, qui n'ont jamais reçu le Baptême.

2. Quoi que les mérites de la mort de *Jesus-Christ* soient suffisans pour sauver tous les hommes ; néanmoins Dieu ne les aplique pas à tous : il ne donne pas à tous la grace efficace, la grace de persévérance, &c. Il la donne à quelques uns par une grande mi-

séricor-

séricorde; il ne la donne pas à d'autres; mais il les laisse dans la masse de damnation, par un jugement que l'on avoüe être très-juste, quoi qu'on n'en connoisse pas tous les ressorts.

3 Ce Prélat ne croit pas que Dieu donne à tous les hommes en vertu des mérites de *Jesus-Christ* des graces tellement suffisantes pour le salut, qu'il ne dépende plus que du libre arbitre de rendre ces graces efficaces ou inefficaces; parce que si cela étoit chacun pourroit se glorifier de s'être distingué d'un autre, & s'attribuer à soi-même son salut.

Dans le neuviême Article, le Prélat explique son opinion sur l'ignorance du Droit naturel. Il croit qu'il n'y a point d'ignorance proprement & absolument invincible, à l'égard des choses que la Loi de la Nature commande ou défend aux hommes; & qu'ainsi les actions qu'on fait par ignorance contre le droit de la Nature ne sont pas tout-à-fait exemtes de péché.

Le dixiême Article traite de l'obligation de raporter toutes ses actions à Dieu. Le Prélat dit qu'il ne demande pas en tous un amour actuel & formel, pour rendre l'action bonne & celui qui la fait agréable à Dieu Un amour

virtuel,

virtuel, ou habituel, selon S. *Thomas*, lui suffit. Lors que l'action est bonne en elle-même, c'est à-dire, *ex officio*, comme on parle, le défaut de ce raport ne la rend pas mauvaise; mais il rend coupable celui qui faisant cette action ne la raporte pas à Dieu, qui est la derniére fin, pour laquelle on la doit faire.

Le dernier Article regarde la Conversion du pécheur, & l'administration de ce qu'on nomme le Sacrement de pénitence. Mr. de *Sébaste* conclut en demandant, que si l'on fait de nouvelles accusations contre lui, elles lui soient communiquées par écrit; afin qu'il y puisse répondre exactement.

Il paroit qu'on lui a voulu donner en cela quelque espéce de satisfaction. On lui fournit en effet par écrit les accusations intentées contre lui & contre son Clergé; mais on lui cacha le nom des Accusateurs & celui des témoins, se contentant de lui marquer que tant de témoins déposoient sur un tel Article & tant sur un autre.

Ces Accusations & les Réponses de Mr. de *Sébaste* sont le sujet de la seconde Piéce de ce Volume. Presque tout roule sur les mêmes Articles de la Déclaration dont on vient de par-

ler. Elle est divisée en vint-six Chapitres. Les trois premiers concernent les troubles qu'il y a entre les Prêtres & les Missionaires de Hollande. On apelle les uns *Rigoristes* & les autres *Relâchez*, c'est-à-dire que ce sont les noms que ces deux Partis se donnent l'un à l'autre. On accuse Mr. de *Sébaste* de favoriser les premiers.

Les cinq Chapitres suivant regardent l'aplication des mérites de la mort de *Jesus-Christ*. On a vû ci-dessus les sentimens du Prélat sur cette matiére.

Le neuviême concerne l'ignorance du droit naturel. Dans le dixiême on accuse un Prêtre d'avoir enseigné, qu'on doit imputer à Dieu tous les péchez, qui se commettent. On prétend que c'est une calomnie atroce, & que, quand le fait seroit vrai, ce seroit une injustice d'imputer à tout un Clergé l'erreur d'un seul Pasteur.

On accuse ce Clergé dans les deux suivans d'être trop rigide dans l'administration du Sacrement de pénitence.

Le 13. & le 14. traitent encore de la lecture de l'Ecriture Sainte en Langue vulgaire. Dans le quinziême on fait voir que l'on accuse faussement plusieurs Prêtres de n'avoir pas des senti-

ſentimens aſſez avantageux, du Purgatoire, des Indulgences, du culte des Saints, du Roſaire, du Scapulaire, du Cordon, & des Confréries.

Dans le 16. on parle d'une prétenduë Cabale de Janſéniſtes formée en Hollande. *Quoi que ces Paſteurs n'ignorent pas*, dit-on, *qu'on les accuſe de Janſéniſme, ils prétendent pourtant que leur doctrine n'eſt point différente de celle de S. Auguſtin, ce que Janſénius prétendoit auſſi.*

Le Chapitre 17. concerne un Prêtre accuſé d'avoir fait un Diſcours exprès pour faire le Panégyrique de *Janſénius*, & l'éloge de ſa doctrine. Le Diſcours a été prononcé à Gouda, celui qui l'a fait ne diſconvient pas qu'il n'ait dit pluſieurs choſes à la loüange de *Janſénius*; mais il prétend les avoir tirées des Ecrits des Jéſuites. Il avoüe auſſi d'avoir dit que cèt Evêque ne pouvoit pas être mis au rang des hérétiques, puis qu'il avoit vécu & étoit mort dans la foi Catholique & avoit ſoumis ſes Ecrits à l'autorité du S. Siége.

Mr. de *Sébaſte* répond dans les deux Chapitres ſuivans à l'accuſation qu'on lui fait de proteger tous ces Prêtres Janſéniſtes.

Dans

Dans les Chapitres 20. & 21. on parle des Catéchiſmes. On accuſe le Parti de Mr. de *Sébaſte* de ne ſe pas ſervir d'un certain petit Catéchiſme, que ce Prélat ſoutient avoir été falſifié dans les derniéres Editions, pour favoriſer la doctrine des Jéſuites, & d'avoir mis en place d'autres Catéchiſmes, qui ne doivent pas être aprouvez. On répond qu'ils ont été compoſez par ordre de quelques Evêques de France, & qu'ils ont toute l'Aprobation néceſſaire.

Le Chapitre 22. eſt ſeul preſque auſſi long, que tout le reſte de l'Ouvrage. On y fait la liſte de 34. Livres, qui contiennent les doctrines des Janſéniſtes, qu'on ſuppoſe imprimez en Hollande, & dont on veut rendre Mr. de *Sébaſte* reſponſable; & en faire un crime à pluſieurs Eccléſiaſtiques, qui lui ſont attachez. Il ſoutient que de ces 34. Livres, il y en a ſept, qui n'ont été ni compoſez, ni imprimez en Hollande, que ſept autres y ont été imprimez; mais n'ont pas été compoſez par des Prêtres de ſon Egliſe. Que des 20. qui reſtent 14. ont été imprimez avant que Mr. de *Sébaſte* eut pris l'adminiſtration de cette Egliſe; trois ont été ſuprimez, dès qu'ils ont

ont été imprimez; deux sont des Livrets anonymes, pour la défense de Mr. *de Castorie*; & le dernier est une Traduction Flamande du petit Office de la Vierge, que ce Prélat n'a pas aprouvée. Ce Chapitre est fort curieux. Je dirai seulement à l'égard du Livre de Mr. *Arnauld*, qui a pour titre, *Difficultez proposées à Mr. Steyaert*, & dans lequel il y a de très-excellentes choses, que Mr. de *Sebaste*, dit que cèt Ouvrage n'a été, ni composé, ni imprimé en Hollande. Je veux le croire; mais j'avois toujours ouï dire qu'il avoit été imprimé à Amsterdam chez la Veuve *Schipper*. Ce bruit cependant peut être faux. Mr. de Sébaste déclare dans le même Chapitre, qu'il n'y a point de Missionaire en Hollande, qui condamne le Tribunal de l'Inquisition.

Le 23. Chapitre, qui est le dernier répond à ce qu'on accuse Mr. *de Sébaste* d'avoir dit, que ce qui est raporté dans le petit Livre qui a pour titre * *Mémoire de l'Origine & du progrès du Jansénisme en Hollande*, au sujet de tant de

* *Ce Livre est l'origine de toute la querelle. On n'en sait pas l'Auteur. J'ai vû des gens, qui l'attribuoient au Pére* Doucin, *Jésuite à la suite des Ambassadeurs de France, pour la Paix de Ryswick.*

de Livres imprimez en ce Pays est faux & calomnieux, & d'avoir prié le Pape de châtier ces Accusateurs inquiets & de leur imposer silence.

Le Prélat dans sa conclusion suppose son innocence & celle de son Clergé bien prouvée. Il demande justice contre ses Accusateurs, que leurs Ecrits soient publiquement flétris, & leurs Auteurs, si on vient à les connoitre, condamnez à leur faire réparation.

Mais la Congrégation de l'Inquisition n'a pas été de cèt avis. Elle a donné pleine victoire aux Accusateurs, en condamnant les Ecrits de Mr. de *Sebaste*, & en flétrissant sa personne de la manière la plus ignominieuse. On n'ose presque dire du bien de ce Prélat, de peur de le rendre encore plus odieux à ses Ennemis.

---

* ARTICLE X.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. Mr. *Dodwell* vient de publier un *in* 8. de 264 pages, sous ce tître. Exercitationes Duæ.

Prima

* *On est contraint d'abréger cèt Article, faute de place.*

Prima de Ætate Phalaridis, secunda de Ætate Pythagoræ Philosophi. Il y refute quelquefois le Docteur Bentley; mais d'une maniére fort honnête, & sans entrer dans la dispute, qu'il a eüe avec Mr. *Boyle* *, quoi qu'il semble quelquefois décider en sa faveur.

On vient de rassembler en un Volume les Dialogues de feu Mr. *Brown. A Collection of all Dialogues &c.* C'est-à-dire, *Recueil de tous les Dialogues de Mr.* Thomas Brown, *avec un qui n'avoit point encore paru, entre l'Empereur* Julien *& d'autres, intitulé* Democratici Vapulantes; *à quoi on a ajouté ses Traductions & Imitations d'*Horace, *de* Martial, &c. Mr. *Brown* avoit été chassé de l'Université d'Oxford pour ses débauches, & il a d'ailleurs toujours passé pour un des plus déterminez Esprits forts d'Angleterre. Cependant, il n'a pas eu le don de la persévérance finale. Se sentant proche de sa fin, il a écrit une Lettre à Mr. *Thomas Wotton* †, pleine d'onction & de pieté, où il pleure amérement le désordre de sa vie passée. Cette Lettre est à la fin du Livre, dont je viens de parler.

De

* *Présentement Comte d'Orery.* † *Curé de St. Laurens-Jury, à Londres.*

De France. Mr. *Lemery* Docteur en Médecine & Eléve de l'Académie des Sciences, nous a donné depuis peu *une Dissertation sur la nourriture des os*. On imprime ici (Paris) chez *Ecclassan* une Philosophie Scholastique & Peripatéticienne: & pour la faire mieux débiter l'Auteur a jugé à propos de lui donner le tître de *Philosophie Sorbonique*, *Philosophia Sorbonica*. Ce tître comme vous voyez est un peu magnifique, pour en imposer, sans doute, aux ignorans & aux Provinciaux, qui ont plus de vénération pour le nom de Sorbonne, qu'ils n'en ont pour la Science la plus sublime. L'Auteur est Mr. *Du Hamel* Professeur *Emerite* de l'Université de Paris, qui a fait ses Caravanes au Colége *du Plessis*, & qui est présentement Chanoine de N. Dame. Il ne faut pas le confondre avec le fameux Mr. *Du Hamel*, Prieur de S. *Lambert*, qui nous a donné un Cours de Philosophie sous le tître de *Philosophia Vetus & Nova*.

De Hollande. Le Sieur *Ellinkhuysen* Libraire à la Haye vient d'imprimer *le Secretaire des Demoiselles; contenant des Billets Galants avec leurs Réponses, sur divers sujets*. Et *la Morale Universelle contenant les Eloges de l'Homme*,

de

de la Femme, & du Mariage. Par le *Sr. des Coutures.* Mr. *Bayle* a parlé autrefois avec estime de ce Livre, dans ses *Nouvelles.* Il n'avoit jamais été imprimé en ce Pays.

AVIS.

Dans les Nouvelles du mois passé pag. 413. lig. 15. on a mis par mégarde *quinzième siécle*, pour *seizième siecle.*

TABLE

des Matieres Principales.

Novembre 1704.

NOUVELLES
DE LA
REPUBLIQUE
DES
LETTRES.

Mois de Decembre 1704.

Par JAQUES BERNARD.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCIV.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

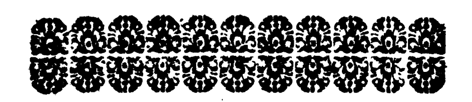
AVERTISSEMENT.

On trouve à Amsterdam chez Henry Desbordes, Daniel Pain & Etienne Roger *dans le Kalverstraat, en quatre grandes tables* l'Idée générale de la Fortification tant Défensive qu'Offensive, précedée des Elemens ou Principes de Geométrie les plus necessaires à cet Art. *Et une* Nouvelle Méthode de Fortifier toutes sortes de Places tant réguliéres qu'irreguliéres sur le côté exterieur ou sur l'interieur.

Lesdits Henry Desbordes & Daniel Pain, *ont aussi achevé une nouvelle Edition des* Oeuvres de Moliere 12. 4 voll. *mieux imprimées & plus correctes que les Impressions précedentes.*

Les Principes de Physique & l'Essay de Dioptrique de Mr. Nicolas Hartsoeker, 4°. 2 *voll. se trouvent chez lesdits Libraires, comme*

Les Nouvelles de la République des Lettres, *complettes jusqu'à present & par années ou mois separez pour la commodité du Public.*



NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Decembre 1704.

ARTICLE I.

ATLAS HISTORIQUE, *ou Nouvelle Introduction à l'Histoire, à la Chronologie, & à la Géographie Ancienne & Moderne; représentée dans de Nouvelles Cartes, où l'on remarque l'Etablissement des Etats & Empires du Monde, leur durée, leur chute, & leurs différens Gouvernemens; la Chronologie des Consuls Romains, des Papes, des Empereurs, des Rois, & des Princes &c. qui ont été depuis le commencement du Mon-*

*Monde jusqu'à présent; & la Généalogie des Maisons Souveraines de l'Europe. Par Mr. C. *** Avec des Dissertations sur l'Histoire de châque Etat, par Mr.* GUEUDEVILLE. A Amsterdam, chez François l'Honoré & Compagnie, 1705. in folio. Et se trouve à la Haye chez Jonas l'Honoré.

LE DESSEIN de cèt Ouvrage est fort bien entendu. La Géographie, la Chronologie, & l'Histoire, sont trois Sciences nécessaires à tout le Monde, & qui sont si unies les unes aux autres, que les deux premiéres ont été apellées les deux yeux de la troisiême. Nous ne manquons pas de Livres, qui les traitent séparément. Nous en avons aussi qui les traitent toutes trois ensemble; mais la plûpart sont trop courts, & ne sont pas accompagnez de Cartes, sans lesquelles, en cette matiére, il est impossible de comprendre les discours les plus nets & les plus exacts. Ici on a réuni tous ces avantages ensemble, & ceux qui veulent aprendre les Sciences dont nous parlons, ou, du moins, en avoir une idée générale, mais assez étenduë, n'auront pas besoin d'avoir recours à d'autres Livres.

On

On y trouve des Cartes de Géographie, tant pour l'ancienne Histoire, que pour la nouvelle. On a presque toujours négligé les lieux les moins importans, qui ne doivent proprement être placez, que dans les Cartes particuliéres, & au lieu de cela on a marqué d'ordinaire les événemens les plus remarquables aux lieux, où ils se sont passez. A la place de divers ornemens assez inutiles, qu'on trouve à la marge des Cartes communes on a rempli ces endroits d'Avertissemens utiles, qui ont raport à la Carte sur laquelle sont ces Avertissemens.

Outre ces Cartes de Géographie, on trouve ici des Tables Chronologiques, qui contiennent dans une juste étenduë & par ordre les événemens les plus considérables de l'Histoire tant sacrée que prophane. On voit aussi les Portraits de tous les Empereurs & autres Princes, qui ont régné en divers endroits du Monde. Si ces Portraits ne sont pas toujours ressemblans, ce qui est impossible, tant parce qu'on n'a pas les Portraits que parce que quand on les auroit, il est difficile que le burin attrape bien tous les traits dans de si petits espaces; ces Portraits ne laissent pas d'être utiles. Il suffit presque pour

cela, qu'ils ſoient différens les uns des autres. Car regardant un portrait fait d'une telle ou telle maniére, & liſant en même tems le nom qui l'accompagne, ces deux idées jointes enſemble font mieux reſſouvenir du Prince dont il s'agit & mieux retenir ce qu'on en a lû dans l'Hiſtoire. Chaque Carte & chaque Table eſt accompagnée d'un Diſcours, qui en donne une explication étenduë, & qui en marque l'uſage & le deſſein. On a auſſi inſéré dans les endroits néceſſaires des Diſſertations ſur les principaux ſujets; où en donnant une idée générale de ce dont il s'agit, on fait auſſi de tems en tems des réflexions de Morale ou de Politique. Il y en a, par exemple, ſur la Connoiſſance des Globes en général, ſur l'Hiſtoire Univerſelle, ſur les Cartes de la Gréce, ſur l'Hiſtoire Romaine, ſur Rome Moderne, & ſur pluſieurs autres ſujets, qu'il ſeroit trop long de raporter.

C'eſt là une idée générale de cèt Ouvrage, dont on ne nous donne ici qu'une premiére Partie. Mais comme il ſeroit difficile d'expliquer en détail tout ce qu'il renferme, nous ne nous attacherons, qu'à ce qui concerne l'Hiſtoire Romaine; afin qu'on

juge

juge par là de la maniére dont on a traité les autres sujets.

La premiére Carte représente l'Italie sous trois Etats. Le premier tel qu'elle étoit dans le commencement de la République Romaine ; le second tel qu'elle fut suivant la division qu'en fit l'Empereur *César Auguste* ; & le troisiême tel qu'elle est à présent. Au bord de cette Carte on a mis une Table des principales villes & des différens peuples de l'Italie; une seconde Table pour trouver les Villes ; une troisiême pour trouver les Lacs & les Riviéres ; & enfin la représentation du Triomphe des Anciens Romains, & de leur pompe dans les Jeux & dans les Cérémonies. Je ne dois pas oublier de dire, qu'il y a un Discours pour expliquer ce qui concerne leurs Triomphes.

La seconde fait voir d'un coup d'œil toute l'étenduë de l'Empire Romain dans les trois Parties de l'Ancien Monde. On a mis à la marge des Remarques pour l'Intelligence de l'Histoire, qui expliquent les principales Charges de l'Empire ; la Chronologie des Rois Latins, celle des Rois de Rome ; les noms des plus grans Hommes de la République, des Philosophes, des

Orateurs, des Historiens, des Géographes, des Jurisconsultes, & des Poëtes. Et enfin une Table Alphabétique de tous les noms, qui sont dans la Carte, avec des marques, pour pouvoir les trouver.

La troisiême Carte est un Plan de toutes les Antiquitez de l'ancienne Rome marquées châcune en leur place, avec une Table Alphabétique pour pouvoir les trouver.

Cette Carte est suivie d'une Table Chronologique des premiers Rois de Rome avec des Remarques sur l'Histoire de leurs Régnes; d'une autre des Consuls Romains avec l'Abrégé de l'Histoire de leur Consulat, jusques à ce que *Jules César* s'empara de toute l'Autorité, & que n'osant prendre le titre de Roi, qui étoit odieux aux Romains, il en eut pourtant tout le pouvoir sous le nom modéste d'Empereur. On a mis à la fin de cette Table Chronologique une courte Observation, qui contient trois Remarques que nous raporterons ici. 1. On demande où *Pyrrhus* avoit pris les Eléphans, qu'il conduisit en Italie contre les Romains, puis qu'on sait bien que la Gréce ne produit point de ces animaux, & que les Pays, où il en naît, sont

ſont bien éloignez de l'Empire. 2. On paroit étonné que l'Hiſtoire Grecque ait d'abord ſi peu de liaiſon avec la Romaine; qu'il ſemble que les Grecs & les Romains ſoient des peuples éloignez l'un de l'autre de tout le diamétre de la Terre. Comment les Grecs purent-ils voir les Romains diſputer avec les Carthaginois de l'Empire de l'Univers, & en diſputer à leur porte, s'il faut ainſi dire, ſans ſe mêler dans la querelle? 3. Enfin on ne comprend pas comment *Pompée* put finir la guerre contre les Pirates en 40. jours, avec l'embarras d'une flote de 500. Vaiſſeaux, ſur leſquels il y avoit ſix vints mille hommes. Combien de tems ne faloit-il pas pour l'embarquement de tant de Troupes, ſi nous en jugeons par les embarquemens, qui ſe font aujourdhui? Aparemment que les Hiſtoriens ne comptent cette expédition, que du jour que cette Flote partit des Côtes d'Italie. Mais de quelque maniére que l'on compte, ce progrès paroit étonnant, puis qu'il falut parcourir la Mer & combattre.

On trouve enſuite une Carte, qui contient les Portraits de tous les Empereurs, depuis *Céſar* juſqu'à préſent. On y voit la diviſion, qui fut faite de l'Em-

pire Romain par *Théodose*, qui donna l'Empire d'Orient à son Fils *Arcadius*, & celui d'Occident à *Honorius* son autre fils. La fin de l'un & l'autre de ces Empires ; & l'établissement de l'Empire d'Allemagne & de celui des Turcs. On a joint au portrait de châque Empereur une marque, qui aprend quel il a été ; à peu près selon la méthode de Mr. *Marcel* dans ses *Tablettes Chronologiques*.

On voit après cela l'Histoire Chronologique des Empereurs Romains avec des Remarques. On y joint les Rois d'Italie, les Empereurs François & tous les Successeurs de l'Empire tant d'Orient que d'Occident, jusqu'à l'invasion des Turcs. Dans ces histoires générales un Auteur est toujours obligé de suivre les sentimens communs ; & il ne doit s'écarter du grand chemin, que quand il est très-persuadé, qu'il ne sauroit le suivre sans s'égarer. Il ne faut pas donc trouver mauvais, si, par exemple, en parlant de l'Empereur *Justinien*, l'Auteur nous dit que ce fut un fort bon Prince. C'est assez là le sentiment commun, qu'on doit préférer à celui de *Procope*, qui a cruellement déchiré ce Prince & l'Impératrice son Epouse dans ses *Anecdotes*.

On

On voit ensuite une longue Dissertation sur Rome moderne, où l'on montre par quels dégrez l'Evêque de cette Ville, qui se dit Successeur de S. *Pierre*, c'est-à-dire, d'un simple Pêcheur, qui ne prétendoit à rien moins qu'aux grandeurs temporelles, s'est élevé jusques à un si haut point de grandeur, que de prétendre être au dessus de toutes les Puissances de la Terre, de pouvoir les déposer quand bon lui semble, dispenser leurs sujets du serment de fidélité qu'ils leur doivent, & donner leurs Etats à qui il veut. On n'oublie pas le mystére des Croisades, qui contribua si efficacément à l'élévation des Papes. On finit par la diminution que soufrit cette prodigieuse autorité, lors que *Luther* en Allemagne & *Calvin* en France & en Suisse travaillérent à desabuser le Monde & à réformer l'Eglise. Nous raporterons les termes par lesquels cette Dissertation finit, parce qu'ils sont propres à faire juger de toute la Piéce, & même de toutes les autres Dissertations de ce Volume. *Ce ne fut pas tout*, dit l'Auteur. *La guerre étant allumée de tous côtez, & la Religion Chrétienne se réformant par le sang comme elle s'est établie par le sang, on*

ctia au Concile. Ce seul mot fait trembler la Cour de Rome, & certains Princes ne craindroient pas plus chez eux la convocation des Etats Généraux. Il falut pourtant en venir là. Mais ce fut avec tant de précaution, que le Pape ayant éludé la proposition d'assembler un Corps libre, & d'ailleurs envoyant à Trente son S. Esprit par des Couriers, il sortit glorieusement de ce dangereux pas. Depuis ce peril le S. Siége conserve soigneusement ce qui lui reste de son ancienne Puissance. On n'y éléve ordinairement que des personnes incapables, à cause de la vieillesse, de donner des scandales grossiers, mais capables par une longue expérience, de s'intriguer avec les Princes, & de menager l'autorité Pontificale, sans la commettre.

Après cette Dissertation & quelques autres sur les Cartes qui suivent, on trouve une nouvelle Carte de l'Etat présent de l'Italie. La marge de cette Carte est enrichie d'une courte description des principaux Etats d'Italie & de leur Gouvernement, d'une Table Alphabétique de toutes les Villes que la Carte comprend, d'une autre de tous les Archevêchez d'Italie; & d'une troisiême où l'on voit les noms des Universitez, & ceux des lieux où se sont

fait

fait sentir les tremblemens de Terre de 1703.

Cette Carte est suivie d'un nouveau Plan de la ville de Rome, fait par *Mattheo Gregorio de Romans*, & par ordre du Pape; & que les Connoisseurs trouvent fort exact. On a mis à la marge & au bas de ce Plan diverses Tables. 1. Des Eglises principales de Rome. 2. Des piéces les plus curieuses en peinture & en sculpture, qui s'y voyent avec les noms des Auteurs & des lieux où elles se trouvent. 3. Et une troisiême enfin, pour trouver les Palais, les Eglises, les Coléges & généralement tous les lieux remarquables de cette Ville.

Après ce Plan de Rome, on voit la Chronologie de tous les Papes, avec l'Abrégé de l'Histoire de leur Pontificat. On y distingue, pour plus de clarté, les Siécles, les Persécutions de l'Eglise, & les divers Schismes. On y donne l'Histoire abrégée des Papes, on marque leurs bonnes & mauvaises qualitez, & on le fait, sans passion & sans prendre parti; comme cela paroit de ce qu'on donne à plusieurs, les loüanges, qu'on croit leur être justement duës. On suit ici, comme partout ailleurs, les opinions communes

& le plus généralement reçuës, quoi qu'elles ne ſoient pas toujours les plus vrayes. Les points conteſtez doivent être renvoyez à des Diſſertations particuliéres. C'eſt, ſelon cette méthode, qu'on trouve ici que S. *Pierre* a gouverné l'Egliſe 24. ans, 5. mois, & 10. jours, & qu'il fut crucifié la tête en bas environ le 29. Juin. Si cela n'eſt pas ſûr, il eſt, du moins, certain que c'eſt ce que l'on dit communément, & cela ſuffit pour une Carte Chronologique. Outre les Papes, on a marqué dans cette Table les principaux Conciles, les Ecrivains les plus fameux, & les plus illuſtres Péres de l'Egliſe. Tout cela eſt rangé dans un Ordre Chronologique. On trouve enſuite une Table, qui donne une Idée générale du Conclave, de l'Exaltation des Papes, de leur pompe funébre, & des différentes juriſdictions de la Cour de Rome. Elle eſt ſuivie d'un autre Plan de la Ville de Rome, qui la repréſente telle qu'elle a été anciennement & telle qu'elle eſt aujourdhui. On a inſéré ce ſecond plan, parce que quelques connoiſſeurs le croyent le plus juſte & le plus exact. Les Lecteurs le compareront avec le précédent. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas dans ſon lieu natu-

rel;

vel; mais on l'a reçu trop tard, & on a mieux aimé le mettre à la place où on le trouvera, que de n'en faire aucun usage.

Voila ce qu'on trouve dans ce Volume à l'égard de l'Italie. On en a usé à peu près de même pour les autres Parties de l'Europe, qui y sont comprises, & l'on se propose de suivre la même méthode dans les Volumes suivans. Celui-ci comprend la Gréce, l'Italie, la France, l'Espagne & les Pays-bas. Je dois ajouter avant que de finir, qu'on a mis dans ce Volume une Table curieuse où l'on voit la Généalogie des Familles Souveraines de l'Europe issuës par Alliance de la Maison de France. Quoi que cette Piéce n'entre, peut-être, pas proprement dans le plan de l'Ouvrage, elle est si importante, que l'Auteur ne sera pas sans doute blamé, d'avoir un peu abandonné son plan en ce point.

ARTICLE II.

DIVUS AUGUSTINUS *summus Prædestinationis & Gratiæ Doctor à Calumnia* VINDICATUS. *Adversus* Joannis Launoii *Traditionem*, *fœtus*

fœtu Posthumo recèns editam, & peculiari Clementis XI. *Pontificis Maximi Decreto, nuper inustam. Auctore* Fr. Jacobo Hiacinto Serry *Ordinis Prædicatorum, Doctore Sorbonico, & in Serenissimæ Reipublicæ Venetæ Academiâ Patavinâ Theologo Primario.* C'est-à-dire, *Saint Augustin le Grand Docteur de la Prédestination & de la Grace, défendu contre la Calomnie; contre la Tradition de Jean de Launoi, publiée depuis peu dans un Ouvrage Posthume, & flêtrie par un Decret particulier du Pape Clement XI. Par Fr. Jaques Hiacinte Serry Dominicain, Docteur de Sorbonne, & premier Théologien à Padoüe.* A Cologne, chez Nicolas Schouten. 1704. in 8. pagg. 424. du caractére de ces Nouvelles.

JE M'ATTACHERAI plus dans cèt Article, à faire l'Histoire de la Dispute dont il s'agit, qu'à donner un Extrait fort circonstantié du Livre du Pére *Serry*; parce que le Public est généralement assez instruit de la matiére même du Livre; au lieu que, quant à l'Histoire de la Dispute, je suis en état de lui en rendre un comp-

te

te assez exact, & d'aprendre, peut-être, à quelque Lecteur des choses qu'il ne sait pas, & dont j'ai été informé par des Mémoires, qui me viennent de bon lieu.

Pour reprendre les choses d'un peu haut : dans les *Lettres Choisies* de Mr. *Simon*, qui furent publiées en 1700. & desquelles j'ai donné un Extrait dans ces * Nouvelles ; il y en a une où l'Auteur nous parle d'un Livre de Mr. *de Launoy* sur la Prédestination & sur la Grace, qui condamne les sentimens de S. *Augustin.* Il nous aprend, que ce Livre n'avoit point été imprimé ; mais qu'il étoit manuscrit entre les mains de tant de personnes, qu'il étoit en quelque façon devenu public. Mr. *Simon* ajoute qu'un des Disciples de Mr. *de Launoy* lui en avoit donné un Exemplaire : il en insére la Préface toute entiére dans sa Lettre, & la finit par quelques Réflexions sur l'Ouvrage & sur l'Auteur.

Il y eut des Savans, qui regardérent cette Lettre, comme l'avantcoureur de la Dissertation de Mr. *de Launoi*, & qui soupçonnérent qu'elle occuperoit bientôt la presse. L'événement a justifié cette conjecture. Le Livre fut effecti-

* *Février* 1701. *pag.* 181.

effectivement imprimé en 1702. sous ce titre. *Véritable Tradition de l'Eglise, sur la Prédestination & la Grace, &c. Par Mr. de Launoy Docteur en Théologie, de la Maison & Societé de Navarre. A Liége, chez Nicolas le François, proche les Carmes en Isle, à la Prudence*. 1702. Le dessein de Mr. *de Launoy* est de faire voir, 1. que S. *Augustin*, en disputant sur la Grace & sur la Prédestination, a abandonné le grand chemin déja frayé, & s'est jetté dans des extrémitez, qui sont de véritables erreurs; qu'il a ouvert des sentiers nouveaux inconnus aux premiers Péres de l'Eglise; qu'il excita plusieurs troubles dans l'esprit des Fidéles; qu'il remplit de contestations & d'agitations violentes l'Afrique, la Gaule, & l'Italie, & qu'il fraya le chemin aux erreurs monstrueuses de *Wiclef*, de *Zuingle*, de *Luther*, & de *Calvin*. Il prétend, en second lieu, que S. *Prosper*, S. *Hilaire*, *Prudence*, & les autres Disciples de S. *Augustin*, ne furent jamais aprouvez de ceux qui jugeoient équitablement des choses, qu'ils en imposérent aux Papes, qu'ils en extorquérent des décisions, par de mauvais moyens, qu'ils chargérent ceux qu'ils n'aimoient pas de fausses accusa-

accusations, & qu'ils furent enfin justement condamnez, comme ils le méritoient. 3. Qu'au contraire ceux qu'on apella du titre odieux de *Sémi-Pélagiens* avoient plus de raison que leurs Adversaires; qu'ils se tinrent fortement attachez aux Traditions qu'ils avoient reçuës de leurs Ancêtres; & qu'ils s'opposérent par de bonnes & de solides raisons à S. *Augustin* & à ses Disciples.

Voila le but, que Mr. *de Launoy* s'est proposé dans son Ouvrage. Pour y réussir, il a divisé sa Dissertation en deux Parties. Dans la premiére il explique quelle étoit la Tradition de l'Eglise Chrétienne dans les Siécles qui ont précédé S. *Augustin*, & tâche de faire voir, que cette Tradition est entiérement contraire à la doctrine de l'Evêque d'*Hippone*, sur la Prédestination & sur la Grace. Dans la seconde Partie, il examine la Tradition de l'Eglise sur la même matiére dans les Siécles, qui ont suivi S. *Augustin*, ou plutot il nous donne l'Histoire du sort * malheureux qu'a eu la doctrine de cèt Evêque dans l'Eglise, depuis qu'il la publia, jusques à présent.

On juge bien qu'un tel Ouvrage a fait

* *C'est comme parle Mr. de Launoy.*

fait beaucoup de bruit. Car, quoi que Mr. *de Launoy* ne foit pas le premier de sa Communion, qui aît abandonné S. *Augustin*, puisque le P. *Sirmond*, & le P. *Morin* avoient osé l'attaquer avant lui & même d'une maniére assez vive; cependant, comme le remarque Mr. *Simon*, dans la Lettre, que nous avons citée, il semble qu'il ne soit plus permis aujourdhui d'avoir des sentimens contraires à ceux de S. *Augustin* sur la Prédestination & sur la Grace. La doctrine de ce Pére sert comme de régle aux Théologiens de la Communion Romaine, & les Jésuites eux-mêmes n'osent la combattre ouvertement. Il s'est donc élevé divers Savans de cette Communion qui ont écrit contre Mr. *de Launoy*, & la Cour de Rome a jugé à propos de condamner son Ouvrage.

Le P. *Delbecque* Dominicain en dit son sentiment dans la Congrégation du S. Office le 23. Janvier 1704. & comme ce fut sur son sentiment ou *Votum*, que le Pape & les Cardinaux ont condamné le Livre, il ne sera pas inutile d'en dire ici quelque chose, d'autant plus que, peut-être, cette Piéce n'a point encore été imprimée, du moins ne l'ai-je vuë qu'en Manuscrit.

Le

Le P. *Delbecque* déclare d'abord, qu'il ne croit pas que le Livre attribué à Mr. *de Launoy* soit de lui, peut-être ne l'a-t-on pas crû non plus à Rome; mais comme ce Savant ménagea peu la Cour de Rome durant sa vie, cette Cour n'a pas cru non plus devoir beaucoup le ménager après sa mort, & comme l'Ouvrage portoit son nom, elle l'a condamné sous ce nom. Les raisons du P. *Delbecque* sont qu'on ne voit point dans l'Ouvrage, dont il est question, cette érudition Ecclésiastique, dont Mr. *de Launoy* se piquoit; qu'on y cite comme de *Denys l'Aréopagite* des Ouvrages, que Mr. *de Launoy* a soutenus ailleurs n'apartenir point à ce Saint; qu'on y allégue plusieurs fois, comme étant de S. *Hilaire* Evêque d'Arles, une Lettre à S. *Augustin*, au sujet de son sentiment touchant la Grace & la Prédestination; quoi qu'on sache d'ailleurs que Mr. *de Launoy* ne croyoit point que cette Lettre fût de S. *Hilaire*. Le P. *Delbecque* croit donc que ce Livre a été composé par quelque ennemi secret de S. *Augustin* & de ses dogmes, pour afoiblir l'autorité de ce Saint, & rendre sa doctrine suspecte aux personnes simples & peu éclairées.

Il

Il semble que Mr. *Simon* ait déja répondu par avance à ces raisons du Pére *Delbecque* dans la Lettre, que nous avons déja cité plus d'une fois. Il nous dit qu'il étoit persuadé par les Livres de Mr. *de Launoy*, qu'il n'avoit presque aucune connoissance de l'Antiquité; & qu'ayant eu depuis occasion de le voir & de s'entretenir avec lui, il reconnut bien-tôt, que pour ce qui regardoit la Théologie, c'étoit un Docteur Scholastique, qui n'avoit guéres lû d'Auteurs avant S. *Anselme*. A l'égard de la Citation de S. *Denys*, voici ce qu'il en dit. *Quand* Mr. de Launoy *ne nous donne pour témoins de la créance du premier Siécle, que le faux S.* Denys *& le faux S.* Clement, *il fait connoitre qu'il n'étoit guére alors exercé dans la Critique des Auteurs Ecclésiastiques.* „ Le grand S. Denis, dit-il, rend „ témoignage, que Dieu exerce sa „ bonté sur les hommes avec la mê„ me indifférence que le Soleil repand „ sa lumiére sur le corps, sans faire „ de choix, ni de préférence. *Ce seul endroit*, ajoute Mr. *Simon*, *m'avoit fait croire d'abord que le Docteur de* Launoy *ne pouvoit être l'Auteur de la Dissertation qu'on lui attribuoit, parce qu'il a com-*

combattu lui-même le faux S. Denys. *Mais après y avoir fait plus de reflexion, j'ai cru que ce Théologien n'étoit pas encore détrompé de l'opinion commune de la Faculté qui condamna* Erasme *en* 1526. *pour avoir avancé que les Savans attribuoient à un autre qu'à* Denys *l'Aréopagite, les Livres qui avoient été publiez sous son nom.* Tout cela pourroit faire soupçonner, que c'est Mr. *Simon* luimême, qui a publié le Livre de Mr. *de Launoy* dont il s'agit. Il semble qu'il aît voulu par avance lui gagner des sufrages quand il dit qu'on ne peut accuser ce Docteur d'avoir eu dessein de favoriser les Jésuites; puis qu'il étoit lié d'amitié avec Mess. de Port-Royal, & en particulier avec Mr. *Arnauld.* On sait d'ailleurs que Mr. *Simon* n'est point *Augustinien* sur les matiéres de la Prédestination & de la Grace. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire son *Histoire Critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament*, ou, si l'on veut, l'Extrait que nous en avons donné dans le *Tome XXIII.* de la *Bibliothéque Universelle*, *pag.* 457. & suiv. où l'on trouvera quelques Remarques sur ce Livre de Mr.* *Si-*

mon

* *C'est au sujet des Cartons que ce Savant fit faire à son Ouvrage.*

mon, qu'on ne sauroit trouver ailleurs.

Au reste, nous ne donnons que pour des conjèctures ce que nous disons sur celui qui a publié le Livre de Mr. *de Launoy*. Pour revenir au Pére *Delbecque*, après avoir allegué les raisons, qui le persuadent que ce Livre n'est point de Mr. *de Launoy*, il en fait l'Analyse, en donnant par tout à l'Auteur les Epithétes qu'il croit qu'il mérite. Il fait voir combien tout ce que dit cèt Auteur est injurieux à la mémoire de S. *Augustin*; il cite les Papes & les Conciles, qui ont parlé avantageusement de cèt Evêque & de ses Ouvrages. Il en recommande les intérêts aux Cardinaux & au Pape dans le Décret qu'ils feront pour condamner le Livre de Mr. *de Launoy*. Il prétend surtout que ce Savant a fait une injure atroce à S. *Augustin*, en soutenant que ses sentimens n'étoient point contraires à ceux de *Luther* & de *Calvin*. Il dit que bien loin de là, dès qu'on a suivi les idées de ce Saint pour refuter les Hérétiques sur la Prédestination & sur la Grace, ils n'ont sû que répondre & ont demeuré dans le silence; que plusieurs d'entr'eux font gloire de suivre les sentimens de S. *Augustin*, qui sont ceux de l'Eglise Catholique.

lique. Que s'ils disent la verité, on n'a rien à craindre de leur part sur cèt Article: que si au contraire, dans des sentimens opposez à S. *Augustin*, ils se vantent pourtant d'être les Disciples de ce grand Docteur; on n'en doit pas être surpris, puis que S. *Augustin* n'a pas pû mieux parler que les Prophétes, les Apôtres, & les Evangélistes, de la pensée desquels mal entenduë & mal-apliquée, tant de gens se servent, pour tâcher de défendre leurs erreurs. Ce sont les paroles de *Facundus* * Evêque d'Herminane en Afrique.

C'est sur le Discours prononcé par le Pére *Delbecque*, que le Pape & les Cardinaux condamnérent le Livre de Mr. *de Launoy* par un Décret du 28. Janvier 1704. Il porte positivement, que le Pape condamne ce Livre, tant pour prévenir les maux que sa lecture pourroit causer aux fidéles, que pour suivre sans s'en écarter les loüables traces de ses Prédécesseurs, qui ont toujours estimé & embrassé de

Dd tout

* *Non enim melius loqui potuit Augustinus, quàm Prophetæ, quàm Apostoli & Evangelistæ, quorum mentibus similiter malè intellectis, & incongruè adhibitis tam multi suos defendere conantur errores.*

tout leur cœur la sublime Doctrine de S. *Augustin*, à qui il donne l'Epithéte de S. Docteur.

Comme quelques personnes ont fait courir le bruit, que c'étoit quelque Jésuite, qui avoit composé le Livre dont il s'agit & l'avoit publié comme étant de Mr. *de Launoy*; c'est, peut-être, pour cette raison que le célébre P. *Daniel*, connu par tant d'Ouvrages donnez au Public, & qui écrit si poliment, a entrepris de refuter le Livre de Mr. *de Launoy*. Nous n'avons pas encore vû son Ouvrage, ni même les Extraits que les savans Journalistes de France en ont donné: mais nous savons que ceux qu'on nomme *Jansénistes* ne sont point contens de ce Livre. Ils disent que le P. *Daniel* a trahi la cause de S. *Augustin* en faisant semblant de la défendre. Nous ne savons sur quoi cette plainte peut être fondée.

Pour venir maintenant à l'Ouvrage du P. *Serry*, assez connu dans le Monde, par la grande Histoire de la Congrégation *de Auxiliis*, qu'il a donnée au Public, & par les disputes qu'il a eües à ce sujet avec les Jésuites; je commencerai par dire, que, quoi que le titre porte *à Cologne*, *chez Nicolas Schouten*,

Schouten, on assure pourtant que c'est à Venise qu'il a été imprimé. Il y a en effet, à examiner l'Edition de près, quelques raisons, qui pourroient appuyer ce sentiment; mais comme elles ne sont pas tout-à-fait concluantes, & qu'il faut avoüer d'ailleurs, qu'en cas que cela soit, on a assez bien imité les Editions de Hollande, nous ne perdrons pas le tems à les raporter.

Il vaut mieux dire que le P. *Serry* a muni son Livre par devant & par derriére de grandes autoritez. Il a mis à la tête le Décret du Pape dont nous venons de parler; & à la fin le Décret de Mr. l'Archevêque de *Rheims* datté du 15. Octobre 1703. traduit du François en Latin, & par lequel ce Prélat grand Protecteur de la Doctrine de S. *Augustin*, & qui n'est pas grand Ami des Jésuites, refute & condamne le Livre de Mr. *de Launoy*.

Quant à l'Ouvrage même du P. *Serry*, il a jugé à propos de suivre un ordre tout-à-fait opposé à celui de l'Adversaire qu'il combat. Il fait voir d'abord que la Doctrine de S. *Augustin* touchant la Grace efficace par elle-même & la Prédestination gratuite, fut reçuë avec beaucoup de respect & d'aplaudissement, & du vivant

de ce Saint Evêque, & dans les Siécles qui le suivirent. Il montre ensuite que cette même Doctrine est très-conforme à la Tradition des Siécles, qui l'ont précedé. Le Pére *Serry* refute partout cèt Ouvrage, comme étant véritablement de Mr. *de Launoy*. Il n'ignore pas les soupçons de plusieurs Savans sur ce sujet. Mais puis qu'il écrit après le Décret de Rome, & que ce Décret attribuë le Livre à ce Docteur, il semble qu'il n'aît pas pû en user autrement. Il lui reproche divers Anachronismes & plusieurs autres erreurs de fait, qui étant bien avérées pourroient justifier l'opinion qu'a Mr. *Simon* du peu d'habileté de Mr. *de Launoy* en fait de Littérature Ecclésiastique.

ARTICLE III.

VOYAGE *de* GUINÉE *contenant une Description nouvelle & très-exacte de cette Côte, où l'on trouve & où l'on trafique l'Or, les Dents d'Eléphant, & les Esclaves; de ses Pays, Royaumes, & Républiques, des Mœurs des Habitans, de leur Religion, Gouvernement, administration de la Justice, de leurs Guerres, Ma-*

riages,

riages, sépultures &c. Comme aussi de la nature & qualité du terroir, des arbres fruitiers & sauvages, des bêtes à quatre piés, des reptiles, des oiseaux, des poissons, & de plusieurs autres choses rares, inconnues jusques à présent aux Européens. Par GUILLAUME BOSMAN, *depuis peu Conseiller & premier Marchand dans le Château de S. George d'Elmina, & Sous-Commandeur de la Côte. Enrichie d'un grand nombre de figures.* A Utrecht, chez Antoine Schouten. 1705. grand *in* 12. pagg. 520, d'un caractére un peu plus petit que celui de ces Nouvelles.

CE TÎTRE promet beaucoup; mais l'Auteur tient exactement ce que son Tître promet. Un sejour de treize ans, qu'il a fait en Guinée, lui a donné le tems de s'instruire à fonds de tout ce qui concerne ce Pays. Il s'en est instruit avec soin, & si l'on ne trouve pas ici un stile aussi pur, que l'est celui de nos meilleurs Auteurs François, on y trouve, du moins, un grand détail, & quantité de choses curieuses & utiles, capables d'intéresser le Lecteur. L'Ouvrage est écrit en forme de Lettres, dont les deux der-

niéres ne sont pas de l'Auteur, mais lui ont été écrites par deux personnes, qui sont au service de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales. Elles parlent de certains Pays, où ces personnes ont négocié, & où l'Auteur n'a pas été. Nous parcourrons briévement toutes ces Lettres.

1. La premiére Lettre parle de la Côte de Guinée en général, & du Pays d'Axim en particulier; & de ce que les Hollandois & les Brandebourgeois possédent dans ce Pays. Plusieurs Ecrivains ont dit que la Guinée étoit un puissant Royaume, composé de beaucoup de pays conquis & gouvernez par un seul Prince, & à qui il avoit donné le nom de Guinée: mais c'est une erreur grossiére. Ce nom n'est pas même connu des Habitans du Pays, & le Royaume de Guinée est un Royaume imaginaire, qui ne se trouve point dans le monde. Ce sont divers Pays particuliers, qui ne se gouvernent pas tous d'une même maniére, & qui chacun en particulier, ont assez peu d'étenduë; ici c'est un Etat Monarchique successif, là c'est un Etat Monarchique électif; dans un troisiéme lieu c'est une République, & dans un quatriéme c'est encore une

autre

autre forme de Gouvernement.

2. La seconde Lettre décrit le Pays d'Ante aux environs de la riviére de Boutry; on y parle des Forts que les Anglois & les Hollandois y possédent, des fraudes qui se commettent dans le négoce qu'on y fait. On parle aussi des Forts que ces deux Nations ont à Zaconde, du vilage de Chamu, & des Pays de Jabi & d'Adom.

3. La troisiême Lettre fait la description du Pays de *Commany*, des forts qu'y possédent les Anglois & les Hollandois, de la guerre que ces derniers ont eüe dans ce Pays, du Château d'Elmina & du Vilage ou Ville de ce nom. Ce Vilage est fort long & assez large; les maisons sont de bonne pierre, au lieu que partout ailleurs, elles ne sont que d'argile & de bois entrelassé l'un dans l'autre. Il y a quinze ou seize ans, qu'il étoit fort peuplé; mais la petite verole emporta une bonne partie des habitans; & ils ont été dans la suite si apauvris & affoiblis, tant par la guerre, que par la sévérité de quelques uns des Généraux, qu'ils ne sont pas en état de fournir présentement cinquante hommes armez, outre ceux qui sont au service des Européens.

 4. On

4. On trouve dans la quatriéme Lettre la Description du Pays de Fetu, du Fort qu'y occupent les Hollandois, de la Capitale des Anglois, du Pays de Sabou, du Fort de Nassau, du Pays de Fantin, & des Places que les Anglois & les Hollandois y possédent. Le Fort de Nassau étoit autrefois comme la Capitale des Places que ces derniers occupoient en Guinée; & il est si bien bâti, qu'il n'étoit pas indigne de ce nom: mais dès qu'ils eurent enlevé * Elmina aux Portugais, cette derniére Place fut considérée comme la Capitale, & elle l'est encore aujourd'hui.

5. Dans la cinquiéme Lettre on parle du Pays d'Acron, de celui d'Agonna, du grand Royaume d'Aquamboo & des Forts que les Européens possédent dans tous ces Pays.

6. La sixiéme parle des Pays d'où l'on tire l'or, des guerres cruelles qui sont arrivées dans quelques uns de ces Pays, de la maniére dont les Négres cherchent l'or, comment ils en fabriquent du faux, & des moyens de le distinguer du véritable. La plûpart croyent que les Hollandois & les autres

* *Les François l'apellent* S. George de la Mine.

tres peuples, qui négocient en Guinée, ſont maîtres des Mines d'or, qui ſe trouvent dans ce Pays, & qu'ils l'en tirent eux-mêmes, comme les Eſpagnols font en Amérique; mais c'eſt une erreur groſſiére. Les Européens n'ont point d'accès à ces mines; & peut-être n'y a-t-il perſonne d'eux qui les aît jamais vuës. Les Négres les tenant pour quelque choſe de ſacré, ne négligeront rien pour empêcher les étrangers d'en aprocher. Il y a trois endroits où l'on trouve l'or. Premiérement dans les montagnes, où les Négres creuſent, quand ils croyent qu'il y a de l'or; en ſecond lieu auprès de quelques riviéres, où l'eau en entraine quelques petites parties avec le ſable; & en troiſiéme lieu au bord de la mer, où l'on trouve de petites ſources d'eau vive où l'or deſcend, tout de même qu'auprès des riviéres, dont la ſource eſt dans des lieux fort élevez. Quand il a beaucoup plû la nuit, les femmes Négres ſortent dès le matin avec un grand & un petit vaiſſeau à la main; elles rempliſſent le premier de terre & de ſable, & remuent tout cela dans de l'eau fraîche, juſqu'à ce que la terre en ſoit ſortie. S'il y a de l'or, il demeure au fonds

du vaisseau, qu'elles vuident dans le petit; & recommencent à remuer comme auparavant. Elles continuent dans ce travail jusqu'à midi, & souvent elles n'ont trouvé, que pour cinq ou six sols d'or. Il est vrai que quelquefois elles en rencontrent des morceaux de la valeur de trois ou quatre florins; mais cela est fort rare, & souvent elles prennent de la peine inutilement.

7. La septiême Lettre contient un calcul de la quantité d'or qui sort de Guinée tous les ans, & combien châque Nation en a pour sa part. Il y est aussi parlé de la forme de Gouvernement que les Hollandois ont établi dans ce Pays & des Officiers, qu'ils y ont. L'Auteur compte qu'en tems de paix on en tire tous les ans environ sept mille marcs: savoir la Compagnie Hollandoise 1500. marcs; l'Angloise 1200. les Vaisseaux Zélandois qui y vont négocier sans permission 1500. les Anglois qui négocient sans permission 1000. les Brandebourgeois & les Danois ensemble 1000. les Portugais & les François ensemble 800.

Les Hollandois, qui sont au service de la Compagnie en Guinée sont obligez d'aller une fois tous les jours à l'Eglise, sur peine de demi-écu d'amende;

de; & cette amende est double les Dimanches & les Jeudis.

8. La Lettre huitiême nous parle de l'air de la Guinée, qui est fort mal sain; & l'Auteur en allégue les raisons. Ce Pays étant à cinq degrez de Latitude Septentrionale, il doit être naturellement fort chaud. Il ne l'est pourtant pas autant qu'on le dit d'ordinaire. Il est vrai que le mois d'Octobre & les cinq suivans sont extrêmément chauds; mais pendant les autres six mois de l'année la chaleur est fort suportable; & quelquefois on s'aprocheroit du feu avec plaisir. Les nuits y sont fort fraiches & tempérent beaucoup la chaleur qui régne pendant le jour. Au jugement de l'Auteur, ce qui rend l'air de cette Côte mal sain, c'est en premier lieu la chaleur du jour suivie de la fraicheur de la nuit. Ce passage perpétuel du chaud au froid ne peut que causer de grans changemens dans le corps. En second lieu, il y a sur toute la Côte de hautes montagnes, d'où s'éléve tous les matins un brouillard épais & puant, qui se répand en si grande abondance sur la terre, qu'il est impossible, qu'on n'en soit infecté. On doit joindre à cela la malpropreté des Négres, qui laissent pourrir leur

poisson cinq ou six jours, avant que de le manger, & qui d'ailleurs n'ont aucun soin de nettoyer ni le dedans, ni le dehors de leurs maisons. Enfin on est très-mal pourvû de ce qui seroit nécessaire pour le soulagement des malades. On n'a d'ordinaire que des médicamens gâtez & des Chirurgiens ignorans. Les gens du commun n'ont pour leur nourriture que du poisson, ou quelques poulets fort maigres & fort secs. Il n'y a que le Directeur de la Compagnie & les autres Officiers qui ayent des herbes potagéres.

L'Eté commence en Guinée, lorsque l'Automne commence en Europe, & dure six mois, à la fin desquels commence l'hiver, qui en dure autant. Quand les saisons sont réglées, de ces six mois d'hiver, il y en a deux de brouillards, deux de pluye, & deux de vent: mais dans le tems que l'Auteur écrivoit, les saisons étoient si déréglées, qu'on ne pouvoit plus compter sur rien. Dans le Pays d'Axim, il pleut, pour le moins, la moitié de l'année. Les tempêtes n'y sont aujourdhui ni si fréquentes, ni si rudes qu'elles l'étoient autrefois. En 1651. il s'éleva un si terrible orage à Elmina, qu'on crut que c'étoit la fin du Mon-

Monde. La foudre fondit l'or & l'argent sans endommager les sacs où ces métaux étoient enfermez. Elle produisit quelques autres effets aussi surprenans que ceux-là. Le froid & le chaud n'y sont plus aujourdhui si insuportables, qu'ils l'étoient autrefois.

9. Le naturel & les mœurs des Négres de la Côte de Guinée sont le sujet de la neuviême Lettre. Nous nous y arrêterons peu. En général les Négres reçoivent avec beaucoup d'honnêteté ceux qui viennent de dehors pour les voir. Après les premiers complimens, le Maître de la maison fait aporter par sa femme ou par une esclave, de l'eau & de la graisse ou de l'onguent, pour laver & oindre son hôte, suivant en cela la coutume des Anciens Peuples de l'Orient. Les Négres ne savent ni lire, ni écrire; ce qui fait qu'on ne sauroit bien aprendre leur Langue; parce qu'il faut se régler uniquement sur leur prononciation. Ils ont peu ou point de soin de l'éducation de leurs enfans. Les Péres ne s'en mêlent point du tout, & les Méres fort peu. Dès qu'ils savent marcher seuls, ils vont où ils veulent, sans être suivis de personne, & sans qu'on se mette en peine de tout ce qui peut leur arriver.

Dès qu'un enfant est né on va chercher un Prêtre ou Sacrificateur, qui lui attache autour du corps, du col, des bras, & des jambes, quantité de petites cordes, du coral, & d'autres bagatelles, qu'ils ont auparavant consacrées par leurs exorcismes ordinaires. Ils croyent garentir par ce moyen l'enfant de maladies & d'autres accidens. Les Négres sont fort paresseux, de là vient qu'ils savent fort peu de métiers; celui auquel ils réussissent le mieux est à forger les metaux.

10. La dixiéme Lettre parle de leur Religion. Leur fréquentation avec les Européens fait qu'on ne peut pas bien juger de l'origine de leurs opinions. Il y en a, par exemple, qui croyent un seul Dieu Créateur & Conservateur de l'Univers; mais l'Auteur nous dit qu'ils ont reçu cette doctrine des Chrétiens. Il y en a qui soutiennent que l'homme a été créé par une grosse araignée, qu'ils nomment *Anansié*. D'autres prétendent que les Blancs & les Négres sont deux espêces differentes. Que Dieu les créa toutes deux au commencement, & qu'après les avoir créées, il leur proposa de leur donner ou de l'or ou l'art de lire & d'écrire; que les Négres choisirent les

pre-

premiers, & prirent l'or pour eux, laiſſant aux Blancs la connoiſſance des Lettres. Les Prêtres abuſent beaucoup de la crédulité de ces peuples, & en tirent ce qu'ils ont de meilleur. Ils ſont en même tems les Médecins, & ſont auſſi adroits, que pluſieurs Charlatans de l'Europe, à rejetter ſur diverſes cauſes étrangéres le mauvais ſuccès de leurs remêdes. Chaque Négre a quelque viande, dont il ne mange point par ſuperſtition, & cela durant toute ſa vie; l'un ne mange point de vache, l'autre ne mange point de pourceau; &c. C'eſt la crainte de la mort, qui les rend ſi ſuperſtitieux; ils en ſont ſi effrayez, qu'ils ne peuvent pas même ſoufrir qu'on la nomme. Ils ne ſont pas tous d'un même ſentiment ſur ce qui la ſuit. La plûpart croyent pourtant que, dès qu'on eſt mort, on va dans un autre monde, & qu'on y vit dans la même dignité & avec les mêmes honneurs, que ſur la Terre. D'autres croyent que les morts ſont tranſportez au Pays des Blancs, où ils deviennent Blancs, comme les habitans de ce Pays. Ils croyent qu'il y a un Diable, qui leur fait ſouvent beaucoup de mal, mais ils ne l'adorent point. Il y a un certain tems de l'année

née destiné à le chasser de leurs villages, ce qui se fait avec d'étranges cérémonies. Ils comptent le tems par années, mois, & semaines, & l'Auteur croit que la division des mois en Semaines est fort ancienne chez ces peuples. Ils ont leur Dimanche, quand nous avons notre Mardi; mais ceux d'Ante l'ont le Vendredi, comme les Mahométans.

11. La Lettre onziême parle du Gouvernement Politique des Négres, & de la maniére, dont ils font la guerre, & dont ils administrent la Justice. Le principal négoce qu'on fait avec ces peuples consiste en poudre & en armes à feu; qu'on leur vend pour de l'or & pour des dents d'Eléphant. Il est vrai qu'il semble que c'est manquer de prudence, que de fournir des armes à ces Peuples, dont ils peuvent se servir contre les Européens; mais on y est obligé, parce que si une Nation n'en vendoit point, une autre en vendroit & attireroit à elle tout le profit. Les Princes de Guinée sont généralement fort misérables. Leurs enfans, garçons & filles, sont obligez de cultiver la terre, ou de vendre du vin de palme, pour avoir de quoi vivre.

12. On parle du Mariage des Négres dans

dans la douziême Lettre. Ils prennent autant de femmes qu'ils veulent. L'Epouse n'aporte que son corps à son Mari; & l'Epoux n'est pas obligé à faire de grandes dépenses pour les nôces. Un homme se contente ordinairement de quatre ou cinq femmes, on va rarement au delà de dix: mais les personnes qui veulent se distinguer en prennent jusques à vint. Elles sont obligées de travailler pour entretenir leurs maris, qui passent la journée à causer & à boire du vin de palme. Ces femmes sont heureuses, en ce que leurs maris se contentent de très-peu de chose pour leur entretien. Ceux qui ont un peu de bien, & qui veulent se distinguer des autres, ont deux femmes, qui sont exemtes de travail. Les enfans n'héritent ni de leur pére, ni de leur mére. Il n'y a que le Pays d'Acra où les enfans héritent. Ceux du frére ou de la sœur sont les véritables & légitimes héritiers; en sorte qu'un garçon, qui est l'ainé de la famille, hérite des biens du frére de sa mére ou de ceux de son fils, s'il en a un; & la fille ainée hérite des biens de la sœur de sa mére, ou de ceux de sa fille, si elle en a une. On ne compte point les parens du côté du Pére.

Les

Les Négres ne peuvent point dire les raisons de cette bizarre coutume ; mais l'Auteur croit que cela vient de la débauche des femmes, qui rend fort incertain le Pére des enfans, qu'elles mettent au monde. On ne les circoncit point sur la Côte de Guinée, excepté à Acra, & l'on ne sait point d'où ces gens ont pû tirer la Circoncision.

13. On explique dans la treiziême Lettre comment les Négres se conduisent à l'égard des malades & des morts. Ils font des cris éfroyables, lors que quelcun vient à mourir ; & quelque connuë qu'aît été sa maladie, ils cherchent toujours la cause de la mort d'une personne dans quelque faute qu'on prétend qu'elle a commise. On laisse souvent un Roi ou Chef des Négres un an entier, sans l'enterrer ; & pour l'empêcher de pourrir, on met le corps sur un gril de bois avec un peu de charbon dessous, pour le secher insensiblement. Dans les funerailles des personnes distinguées, & qui se font avec beaucoup de pompe, on immole au défunt plusieurs de ses esclaves, pour l'aller servir dans l'autre monde. Mais ces Sacrifices ne se font que par les Négres, qui ne dépendent point des Européens. On

le

le défend à ceux qui en dépendent.

14. Dans la quatorziéme Lettre on parle des Oiseaux & des bêtes à quatre piés, qui sont en Guinée, tant domestiques que sauvages. Les moutons y sont la moitié plus petits & beaucoup plus maigres qu'en Europe. Ils ont du poil au lieu de laine; & au contraire, les hommes Négres sont couverts de laine, plutot que de poil. Ces peuples aiment fort la chair de chien; & quand on y en porte, on peut les vendre assez cher. Ceux qu'on y porte changent extrémement, & à la troisiéme ou quatriéme génération ils deviennent méconnoissables & n'aboyent plus. Il n'en est pas de même des chats. Ils ne changent point du tout; les Négres n'en mangent point, si ce n'est dans une grande nécessité. Il y a en Guinée une quantité prodigieuse de rats & de souris. L'Auteur croit fort incertain tout ce qu'on dit de la maniére dont les Eléphans se perpetuent, & du tems que la femelle porte ses petits avant que de les mettre au monde. Ce sont là de ces faits, qu'on ne peut savoir que par conjecture.

15. On continuë à parler des Oiseaux dans la quinziéme Lettre, on y parle aussi des Reptiles, des Insectes,

&

& des Poissons. La Guinée produit un grand nombre de serpens & de diverses sortes. Il y en a d'une grosseur prodigieuse. Le plus gros qu'on aît pris du tems de l'Auteur avoit vint piez de long: mais plus avant dans les terres ils sont plus gros. On a souvent trouvé dans leurs corps non seulement un Cerf ou d'autres bêtes, mais aussi un homme. Il y a un nombre infini de fourmis en Guinée. Elles entrent jusques dans les Chambres, & contraignent tous ceux qui y sont d'en sortir. Nul animal ne leur peut résister. Si, pendant la nuit, elles attaquent un mouton vivant, elles le rongent si bien, que le lendemain il n'en reste que la carcasse. Les rats, quoi que legers à la course, ne peuvent leur échaper. Dès qu'une seule est sur un rat, il est perdu sans ressource, car se mettant à courir, il est attaqué en chemin par plusieurs autres, jusques à ce qu'il y en ait assez pour s'en saisir, & elles ne l'abandonnent point, qu'il n'y en ait assez, pour l'entrainer dans un lieu de sureté. Les poules, les pigeons, les autres volailles ne s'en peuvent garentir. Il y en a de plusieurs figures, de grandes, de petites, de blanches, de noires, & de rouges.

rouges. La piquure de ces dernières cuit comme le feu. Les blanches sont transparentes comme du verre, & rongent avec tant de force, que dans une nuit elles peuvent percer un cofre de bois épais.

16. Dans la seizième Lettre on fait la Description des arbres & des fruits de la terre. Le Palmier est le principal des arbres de cette Côte. Le premier fruit qu'il porte est une espèce de noix, qui étant encore petite & rôtie est d'un gout très agréable. En grossissant & vieillissant l'écorce en devient rouge. On en exprime de l'huile de palme, comme on l'exprime de l'olive. Cette huile est d'abord rouge; mais si on la garde, elle devient blanche. Après qu'on a exprimé l'huile de la noix, le dedans sert encore aux Négres de mets délicieux: & quand on l'a gardé longtems, il est très-bon pour engraisser les cochons, & en rendre la chair plus ferme. On employe en quelques endroits de France le marc de l'olive au même usage. Le second fruit du Palmier, c'est le vin. Pour en avoir & pour le tirer, on choisit les vieux arbres, dont on coupe toutes les branches, & on les dépouille entiérement. Quelques jours après on fait un

petit trou dans l'endroit le plus épais du tronc. On y fiche un petit tuyau de roseau, par où le vin de palme tombe dans un petit pot goute à goute, & si lentement, que dans vint quatre heures, à peine en tire-t-on un pot. Un arbre donne du vin pendant vint à trente jours. Quand il commence à couler plus vite, on allume du feu dessous, pour en tirer plus de vin & avec plus de force. Etant bû nouveau, il est très-délicat & très-agréable; mais il est si violent, qu'il monte à la tête & enyvre. Le vin ayant été tiré de ces arbres, ils ne sont plus bons qu'à être brûlez. Mais étant verds, on se sert des feuilles pour faire des cordes, des filets, & plusieurs autres choses nécessaires.

17. La Lettre dix-septième contient quelques particularitez sur les Serpens, sur les Tigres, sur les Eléphans, & sur l'araignée apellée *Ananfié*. Il y a des serpens, qui ont deux pattes comme les oiseaux, dont ils se servent aparemment pour se dresser & pour sauter. Ils jettent leur venin sur ceux qui les irritent, & ce venin est très-dangereux. Le Pays d'Axim & celui d'Ante sont remplis de Tigres. Ils entrent souvent dans les forts, où ils

font

font bien du ravage. Ils peuvent ſauter ſans peine par deſſus une muraille de dix piés de haut. A l'égard des Eléphans, il eſt difficile de les tuer; & quelquefois cent coups de fuſil n'en viennent pas à bout, parce que leur peau eſt très-difficile à percer. Cependant ſi on les irrite, ils deviennent quelquefois furieux, & il eſt très-dangereux de ſe trouver devant eux.

18. Dans la dix-huitième Lettre, on parle du Pays de Quahou, qui abonde en or, des Royaumes de Ladingpour & de Lampi, des Pays de Popo, d'Offra, & de Fida. Dans ce dernier la civilité eſt outrée. Quand deux perſonnes de même condition ſe rencontrent, il faut qu'elles s'agenouillent toutes deux, & qu'en frapant des mains elles ſe donnent la bénédiction. Les domeſtiques qui les ſuivent font la même choſe. Quand un Pére de famille vient à mourir; l'ainé de ſes fils hérite de tous ſes biens, & de toutes ſes femmes qu'il prend pour lui, à la reſerve de celle qui l'a mis au monde, à laquelle il donne une maiſon à part & tout ce qui lui eſt néceſſaire, en cas qu'elle ne puiſſe ſubſiſter par elle-même. Ils ne partagent point le tems en certains périodes, & ne ſavent jamais

mais par conſéquent quel âge ils ont.

19. La Lettre dix-neuviême parle encore du Royaume de Fida. Il n'y a perſonne qui oſe voir manger le Roi de ce Pays, & il n'y a que ſes femmes, qui ſachent où il couche. Ses ſujets l'honorent comme un Demi-Dieu. On y fait un grand commerce d'eſclaves; mais il ne faut pas croire que les Habitans ſe vendent les uns les autres, ſi ce n'eſt par néceſſité ou pour quelque crime. La plûpart des Eſclaves qu'on vend aux Européens ſont des gens, qui ont été faits priſonniers à la guerre. Le prix en eſt réglé, les femmes valent un quart ou un cinquiême moins que les hommes. Quand on les a achetez, on les marque avec un fer chaud aux armes de la Compagnie; mais on a ſoin de n'enfoncer pas le fer bien avant. On peut nourrir un eſclave pour deux ſols par jour; mais ils n'ont que du pain & de l'eau. Il y a des Eſclaves d'un Pays aſſez éloigné, qui croyent qu'on ne les achéte que pour les manger. Auſſi font-ils tout ce qu'ils peuvent pour ſe mettre en liberté, & cela leur réuſſit quelquefois.

Dès qu'on ſait à Fida la mort du Roi, chacun vole ſon prochain, & cela

cela publiquement, sans que personne ait droit de punir le voleur. Cela ne doit pas nous surprendre; puis qu'il arrive quelque chose de semblable à Rome, immédiatement après la mort du Pape. Les Négres de Fida ont un nombre infini de Dieux, & ils s'en font tous les jours de nouveaux. Quand ils forment quelque dessein, ils se choisissent un Dieu pour le faire réussir, & prennent pour cèt effet la premiére chose qu'ils rencontrent au sortir de chez eux. Ils ont pourtant trois sortes de Divinitez principales. La premiére est de certains serpens, qui ne font point de mal, qu'il est défendu de tuer; mais qui incommodent fort le Pays par leur multitude. Les Européens n'en oseroient tuer un, quand même ils le trouveroient sur leur table ou dans leur lit. Ils s'attireroient tout le Pays pour ennemi. La seconde espêce de leurs Dieux sont des arbres extrêmément hauts; & la troisiême, qui est la moindre de toutes, c'est la Mer. Nous sommes surpris de la brutalité de ces barbares; mais les Romains, ces peuples si sages, n'adorérent-ils pas *Esculape* sous la forme d'un Dragon, qu'ils amenérent en grande pompe d'Epidaure en Italie?

Pour revenir à ceux de Fida, en 1697. un cochon ayant été mordu par un ſerpent, il le prit entre ſes dens & l'avala en un inſtant. Les Négres irritez contre les cochons, on publia un Edit pour les exterminer tous; on en tua un grand nombre, & ils ſeroient tous péris, ſi le Roi n'eut fait publier un contrordre. Le principal obſtacle à la converſion de ces peuples eſt la polygamie, dont ils ne ſauroient ſe défaire. On pourroit laiſſer les femmes à ceux qui ſe convertiroient, ſans leur permettre d'en prendre d'autres, & leurs enfans inſtruits dès leur bas age pourroient prendre d'autres inclinations. On pratiqua quelque choſe de ſemblable au commencement du Chriſtianiſme.

20. On parle dans la vintiême Lettre des animaux, des fruits, & des grains de Fida, du grand & du petit Ardra, du Rio de Gabon, du Golfe de Guinée, & de pluſieurs Riviéres & Iſles de ce pays-là. Les Habitans de la riviére apellée Rio de Gabon ſont en même tems extrêmément pauvres & les plus orgueilleux de tous les hommes. Ayant vû des perruques aux Européens, ils ont voulu en avoir. Il y a quelque tems qu'on leur

en

en portoit de vieilles en grande quantité; qu'on changeoit avantageusement pour de la cire, du miel, des perroquets, des singes, & toutes sortes de rafraîchissemens. Mais depuis trois ou quatre ans, les Marchands y en ont tant porté, qu'il n'y a plus un si grand profit à faire, quoi qu'on y en fasse considérablement. Le Roi qui régne à présent dans ce Pays prend soin de sa famille en homme d'honneur, & travaille à gagner sa vie en exerçant le métier de forgeron. Il gagne aussi quelque chose en prêtant ses femmes pour un prix médiocre aux Européens qui vont dans son pays.

21. Dans la Lettre vint-uniéme on nous donne la description de Rio Formosa, apellé autrement la riviére de Benin. Les Habitans de ce Pays circoncisent leurs enfans de l'un & de l'autre sexe huit ou quinze jours après leur naissance. Ils leur font outre cela des incisions par tout le corps, & plus aux filles qu'aux garçons. A Arebo, qui est dans le Royaume de Benin, on tient pour un très-mauvais présage, quand une mére accouche de deux enfans. Quand cela arrive, ils font mourir la Mére & les enfans, qu'ils sacrifient au Diable; lequel se tient, à ce

 qu'ils

qu'ils croyent, dans un bois auprès du vilage. Si le mari a du bien, il rachéte sa femme, & en sacrifie une esclave à la place; mais il est impossible de racheter les enfans. Leur jour de fête revient de cinq en cinq jours, & ils s'observent fort solennellement. Les grans immolent des vaches, des moutons, & des chévres; & les gens du commun des chiens, des chats, & des poules. Ils comptent quatorze mois dans l'année. Les murailles des maisons sont faites d'argile, parce qu'il n'y a pas dans tout le Pays une pierre de la grosseur du poing.

22. La vint-deuxiéme Lettre, qui est la derniére, contient la Rélation du Voyage de celui qui l'a écrite depuis Elmina, jusqu'à Axim. On y trouve la Description de plusieurs Pays. L'Auteur ayant demandé aux Habitans de Cabo Monte, quelle étoit leur Religion, ils répondirent qu'elle consistoit à bien obéïr au Roi & à leurs Gouverneurs, & qu'ils ne se mettoient en peine d'autre chose.

ARTICLE IV.

ETAT *des* ROYAUMES *de* BARBARIE, *Tripoly, Tunis, & Alger: contenant l'Histoire Naturelle & Politique de ces Pays, la maniére dont les Turcs y traitent les Esclaves, comme on les rachéte, & diverses avantures curieuses. Avec la Tradition de l'Eglise pour le rachat ou le soulagement des Captifs.* A la Haye, chez Guillaume de Voys. 1704. grand *in* 12. pagg. 363. d'un caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

LE LIVRE de l'Article précédent contient la Description d'une partie des Côtes Méridionales de l'Afrique, & dans celui-ci on nous parle des Côtes Septentrionales de cette même Partie du Monde: & quoi que ces derniéres Côtes soient beaucoup plus fréquentées & plus connuës que les premiéres; ce Livre ne laisse pas d'être fort curieux, & l'Auteur paroit très-exact & bien informé de tout ce qu'il avance. Il fut imprimé à Paris il y a plus d'un an, & nous l'annonçâmes

dans nos Nouvelles * ; mais nous ne l'avons vû que depuis l'Edition qu'on vient d'en faire à la Haye. L'Auteur est de l'Ordre de la Trinité dit communément *des Mathurins*. Il fut envoyé en Barbarie par son Supérieur, pour y racheter des Esclaves Chrétiens ; & il lui rend compte jour par jour dans plusieurs Lettres, de tout ce qui lui arrive, & de tout ce qu'il voit de curieux dans son Voyage.

1. La premiére Lettre parle du Voyage de l'Auteur depuis le jour de son départ jusques à son arrivée à Tripoly de Barbarie, & de son séjour dans cette ville. Elle contient une Description fort curieuse des Isles que l'on rencontre depuis Marseille jusqu'en Barbarie & dont peu de Voyageurs nous ont parlé. Telles sont les Isles de *San Pedro* & de San *Andioque*, celles de *Porio*, de *Lampadouze*, & quelques autres.

Tripoly ne conserve presque aucuns restes, de ce qu'elle étoit du tems des Romains, qui la connoissoient sous le nom d'*Oéa*. Elle se sent beaucoup de la barbarie des Peuples, qui l'occupent depuis dix ou onze Siécles. La ville est très-peu de chose: les maisons en

* *Mai.* 1703. *pag.* 596.

en font fort basses, la plûpart n'ayant que dix-huit ou vint piés de haut, sans fenêtres, & se terminant en plate-forme, selon l'usage du Païs. Les Turcs se mettent si peu en peine de la propreté de cette ville, qu'ils n'ont pas encore réparé les ruines du bombardement de 1685. La plûpart sortent de leurs maisons demi-ruinées, comme des renards de leurs taniéres, n'ayant pas eu l'esprit d'ôter les tas de masures, qui bouchent les ruës en plusieurs endroits, & qui les obligent souvent à faire de grans détours en sortant de leurs trous. La plûpart des maisons ont des citernes; parce que l'eau douce y est très-rare, & que l'eau des puits y est salée; on en abreuve pourtant les chevaux, pour ménager l'autre.

On sait qu'il n'est pas permis aux Chrétiens d'entrer dans les Mosquées des Turcs. Notre Auteur eut l'avantage de pouvoir regarder dans l'une de celles de Tripoly par les fenêtres, à travers les grilles de fer. Cette Mosquée étoit comme une grande Sale, à trois rangs de colonnes de marbre. La terre n'est couverte que de natte de jonc très-fin sans pavé, ce qui est un point de Religion chez les Turcs.

Il y a sept ou huit lustres de fer à plusieurs branches, d'où pendent des lampes & des œufs d'Autruche, il y en a un de cuivre assez propre dont le Consul de France a fait présent au Dey. On y voit deux Chaires, l'une sert aux Moustis pour prêcher; & l'autre, qui est comme une niche, leur sert à faire la priére. Ce sont des ouvrages Gothiques & dorez, terminez par une pyramide & un Croissant au dessus. Il y avoit aussi, tout autour, des galeries ou tribunes, le tout fort propre & fort riche.

Notre Auteur nous parle dans cette premiére Lettre de certaines cruches de terre, apellées *Bardaques d'Alexandrie*, qui ont leurs fourreaux de feuilles de palmier faits en forme d'encensoir. Ces cruches ont la vertu de purifier & de rafraichir l'eau dans la plus grande chaleur, quand on les expose au vent du midi. L'Auteur en a fait l'expérience.

Les femmes de Tripoly ont toute une autre idée de la beauté, que nos femmes d'Europe, & elles en sont bien aussi jalouses. Elles la font consister dans la grandeur énorme de leur taille, & dans des marques de barbe au menton & aux joües, qu'elles se

font

font avec de la poudre, à peu près comme les Pelerins de Jérusalem s'enfont sur les bras. Les cheveux roux sont beaucoup estimez dans ce Pays. Il y a même des enfans à qui on les peint en vermillon de même que les doits. On dit que les femmes, pour se rendre plus grasses, se nourrissent de petits chiens. Elles ont beaucoup de penchant à la débauche, & ne sont point retenuës dans leur devoir par l'espérance de la félicité avenir, parce que l'Alcoran les en exclut.

2. La seconde Lettre parle du Voyage de l'Auteur de Tripoly à Tunis & l'*Etat Politique & Chrétien du Royaume* de cette derniére Ville. Il fait la Description de l'Isle de Gerbe, qui est frontiére du Royaume de Tunis, duquel on soutient qu'elle dépend, contre *Morery*, qui la place dans celui de Tripoly, peut-être parce qu'elle fut autrefois un Evêché de la Province Tripolitaine. Selon toutes les apparences c'est une des Isles les plus basses de toute la Méditerranée; & ce qui lui est particulier, * le flux & reflux y est très-sensible, surtout dans

 les

* *Il n'y a point de flux & reflux dans la Méditerranée, excepté au fond du Golfe de Venise.*

les pleines lunes. Elle est belle & féconde, il y a des campagnes où croissent le blé, l'orge, &c. On y trouve des Vignes cultivées, ce qui est rare chez les Mahométans. Il y a beaucoup de palmiers, d'oliviers, de figuiers, & d'autres arbres à fruit. L'Auteur dit que c'est une des plus délicieuses Isles du Monde. C'est là où les Anciens ont placé le fruit nommé *Lote*, si délicieux, qu'il faisoit oublier sa Patrie, quand on en avoit mangé: d'où vient qu'ils ont apellé ses habitans *Lotophages*, c'est-à-dire, mangeurs de *Lote*. Les Habitans y sont Mahométans, mais d'une secte particuliére, haïe de tous les autres Disciples de *Mahomet*. On sait qu'il y a de deux sortes de Palmiers, le mâle & la femelle. Les *Gerbins* disent, que pour rendre les dattes plus douces & plus grosses, ils prennent une fleur du Palmier mâle, & l'attachent avec un fil dans une grape du Palmier femelle; & ils assurent que sans cèt artifice ces fruits seroient amers & menus.

Tunis est d'une assez grande étenduë. Il faut trois ou quatre heures, pour en faire le tour. Elle est à demi coteau, de figure presque ovale, ceinte de simples murailles, sans tours, ni

ni fortifications. Les Faubourgs sont aussi fermez de murailles. Il y a un nombre prodigieux de Mosquées. Quelques uns en comptent jusques à trois cens, ce que l'Auteur à peine à croire. Les ruës sont passablement grandes; mais on ne les nettoye jamais. Comme on ne voit point les fenêtres des maisons, & qu'elles sont sans toit, il semble qu'on marche plutot entre deux murs de cloture, qu'entre des maisons. Il n'y a de beau que le *Bazar* ou le *Marché*. On trouve dans cette seconde Lettre l'Histoire du Royaume de Tunis depuis 1574. que les Turcs s'en rendirent maîtres, jusques à présent. Elle contient un grand nombre de particularitez, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs : car tout ce que les Nouvelles raportent de ces lieux éloignez & des changemens qui y arrivent, est d'ordinaire fort incertain, ou, du moins, très-imparfait.

3. La troisiéme Lettre contient l'Histoire du Voyage de l'Auteur à Alger, & une Description de l'Etat Chrétien & Politique du Royaume de ce nom. Passant devant Carthage, l'Auteur en voulut voir les ruines. On peut juger par ce qui en reste que c'é-

toit une Ville très-grande & très-forte, & qu'elle avoit près de deux lieües de Diamétre. On y voit encore des puits, des caves, quantité de citernes, & des restes de Forts. Il paroit qu'il y en avoit trois, qui se commandoient l'un à l'autre.

En continuant sa route, l'Auteur passa près de *la Calle*, habitation occupée par les François. Le grand commerce qu'on y fait est le blé & la pêche du Corail, sous la direction de la Compagnie du Cap Négre, qui y a 40. vaisseaux ou Barques. Elle donne aux Pêcheurs 58. sols de la livre du Corail, qu'on met dans des caisses composées de cent livres de corail chacune. Il y en a 80. livres de commun, qui sont les plus petits rameaux; dix livres de médiocres, & dix livres des plus beaux; le tout montant à la valeur de cinq cens écus. Il est défendu sous de grosses peines aux Pêcheurs d'en soustraire, ou d'en vendre aux vaisseaux, qui passent. La pêche est à six ou sept milles de la Côte. Elle se fait en jettant des filets, qu'on traine, jusqu'à ce qu'ils s'acrochent à quelque rocher, d'où étant tirez de force, le corail s'en arrache. On le porte aux Indes, où les femmes l'achétent, pour

en-

en faire des coliers ou des braſſelets. Ce Corail jette une eſpêce de lait avec lequel il ſe reproduit.

Les ruines qu'on voit à *la Calle* ſont aſſez conſidérables, pour faire ſoupçonner que c'étoit autrefois une grande Ville. Les Mores qui y habitent diſputent à Bizerte l'honneur d'avoir été l'ancienne Utique fameuſe par la mort de *Caton*. Il ſemble que S. *Cyprien* leur ſoit * favorable, quand il dit que le Proconſul de Carthage avoit poſté des Marchands de blé pour l'enlever à Utique, afin de le faire mourir éloigné de Carthage : ce qui prouve qu'Utique étoit un lieu de commerce pour le blé. Or de tout tems *la Calle* & ſes environs ont été renommez pour ce trafic, & non pas Bizerte ou Porte-farine. D'où il ſuit que probablement les ruines de *la Calle* ſont des reſtes de l'ancienne Utique.

Près de Bone l'Auteur vit une prodigieuſe quantité de ſauterelles. Elles paroiſſent d'abord ſous la figure de groſſes mouches noires, qui obſcurciſſent l'air, volant par tourbillons, & qui deviennent enſuite plus groſſes, plus jaunes & ſoûtenues de grandes aîles. Elles mangent les moiſſons des

* *Epit.* 81. *Edit. de* 1700.

Mores, & les Mores les mangent à leur tour. En certains tems elles meurent, & on en voit des monceaux extraordinairement grans. On tient que Bone est aussi ancienne qu'Hippone qui n'en est pas éloignée, & que c'est le Château ou Bourg apellé par S. *Augustin*, * *Castellum Sinicense, quod Hipponensi Coloniæ vicinum est*: *Le Château de Sinique, qui est voisin de la Colonie d'Hippone.* D'autres Auteurs assurent que Bone est l'ancienne & véritable Hippone. On y travaille beaucoup en poterie.

4. La quatriéme Lettre, qui est la derniére, contient la Rélation des † entretiens qu'eut l'Auteur à Tripoly avec une Personne, qui avoit été Esclave, & qui ayant fait vœu d'employer son tems & son bien au soulagement des Esclaves, si elle recouvroit sa liberté; s'aquittoit du vœu qu'elle avoit fait, après l'avoir recouvrée heureusement & comme par miracle. Ces entretiens roulent sur le soin qu'a toujours eu l'Eglise de soulager, & de racheter même les Captifs. L'Auteur parcourt pour

* *De Civitate Dei. Lib. XXII. Cap. 8.*

† *C'est aparemment une de ces fictions permises aux Auteurs, pour débiter leurs pensées d'une maniére plus agréable.*

pour cèt effet tous les Siécles, depuis le Patriarche *Abraham*, qui délivra *Loth* son Neveu, qui avoit été fait prisonnier, jusques aux Croisades établies, pour délivrer de l'Esclavage la Terre Sainte, & les Chrétiens, qui y habitoient; & jusques à l'Institution de l'*Ordre de la Redemtion des Captifs*, dont *Pierre de Nolasque* a été le Fondateur, & qui fut confirmé par le Pape *Innocent III*.

Je n'entrerai dans aucun détail à cèt égard, me contentant de remarquer en général, qu'on ne sauroit que loüer le zéle de ces Religieux, qui consacrent leur vie à la Redemtion des Captifs; mais ne vaudroit-il pas encore mieux que les Princes Chrétiens missent hors d'état les Pirates de Barbarie d'enlever leurs sujets, pour les mettre dans les fers. Il est constant, que s'ils étoient bien unis, ils ont plus de forces qu'il ne leur en faut, pour s'assujettir ou pour ruiner tous ces petits Etats des Côtes de Barbarie, qui ne subsistent que par leurs Pirateries. Mais ils aiment mieux se détruire les uns les autres, que de travailler conjointement à purger la Mer de Corsaires.

Je finirai cèt Article par un fait, qui mar-

marque bien la barbarie des ennemis du nom Chrétien. Notre Auteur le raporte, & je ne le donne que sur sa bonne foi. Le Roi de *Maroc* entretient des Lions dans une fosse, que notre Religieux apelle la Ménagerie de ce Prince. Il y fit jetter deux esclaves Chrétiens, peut-être, uniquement pour se divertir. Quelques jours après d'autres Chrétiens captifs passant auprès de cette fosse entendirent des voix d'hommes; ils s'en aprochérent, & reconnurent que ces Esclaves étoient encore vivans. Les Chrétiens parmi lesquels ce bruit se répandit bientôt, cherchérent les moyens de les délivrer, & n'en trouvérent point de meilleur, que de se servir d'une Espagnole assez bien venuë auprès du Roi de *Maroc*. Elle l'en avertit, & le pria que puisque Dieu les avoit conservez, il permit de les retirer. Le Roi, sans marquer aucune surprise d'une pareille avanture, dit froidement: *Quelle chair que celle des Chrétiens, il n'y a pas jusques aux bêtes, qui n'en ayent horreur!* Il commanda ensuite qu'on retirât ces malheureux, & qu'on jettât à leur place les Marabouts, qui les avoient accusez. Ceux-ci furent bientôt dévorez, ce qui ayant

été raporté au Roi, il dit avec autant de sang froid que la premiére fois, *voila une bonne chair, que celle des Musulmans!* On a dressé un procès verbal de ce fait, qui a été aporté en France: mais malgré tout cela, je ne voudrois pas en être le garant.

ARTICLE V.

HISTORIA *de* EPISCOPIS & DECANIS LONDINENSIBUS: *nec non de* EPISCOPIS & DECANIS ASSAVENSIBUS: *à prima Sedis utriusque fundatione ad Annum MDXL. Accessit Appendix duplex Instrumentorum quorundam Insignium, ad utramque Historiam spectantium. Auctore* HENRICO WHARTON, A. M. C'est-à-dire, *Histoire des Evêques & Doyens de Londres, & des Evêques & Doyens de Saint Asaph. Depuis la fondation de ces Siéges, jusques à l'année* 1540. *On y a joint deux Appendices, contenant diverses piéces authentiques importantes, qui ont raport à l'Histoire de ces deux Evêchez. Par Henri Wharton A. M.* A Londres, 1695. in 8. pagg. 400. gros caractére, &

se

se trouve à Amsterdam, chez les Waesbergues.

MONSIEUR *Wharton* avoit presque employé toute sa Vie à l'étude de l'Histoire Ecclésiastique d'Angleterre; & il se préparoit à publier les fruits de ses travaux, lors que la mort l'enleva en 1695. agé seulement de 31. ans. Il vouloit écrire l'Histoire de toutes les Eglises Cathédrales d'Angleterre; mais voyant aprocher la fin de sa vie, & qu'il n'auroit pas le loisir d'exécuter un si grand Ouvrage, il s'occupa à achever l'Histoire des Evêchez de Londres & de S. Asaph; comme un échantillon de tout ce qu'il préparoit; & il n'eut pas même le tems de voir sortir celui-ci de la presse; en sorte qu'il a falu qu'un de ses Amis en aît composé la Préface. Il avoit publié quelques années auparavant un Recueil d'Historiens anciens, qui ont écrit l'Histoire de quelques Eglises d'Angleterre. Ce sont deux Volumes *in folio* sous le tître d'*Anglia Sacra.* On en a parlé dans la *Bibliothéque Universelle*, Tome XXII. pag. 76. Dans ce Volume il commence à la fondation des Evêchez de Londres & de S. Asaph, dont il écrit l'Histoire, & la finit à l'année

l'année 1540. c'est-à-dire, à la Réformation. Il parle du tems de l'Election des Evêques & des Doyens, des emplois qu'ils ont eus, avant que de parvenir à ces dignitez, de l'installation dans leurs Charges, & des Disputes, qui sont souvent survenuës à ce sujet; des démêlez qu'ils ont eus ou avec le Pape, ou avec le Souverain, ou avec les Archevêques de Cantorberi dont ils étoient suffragans, ou avec leurs Chapitres, ou avec les Moines, ou avec quelques autres personnes, des fondations & des embellissemens, qu'ils ont faits dans leurs Eglises; des Livres, qu'ils ont composez, s'ils en ont composé quelcun, ce qui est assez rare, & enfin de leurs Armes. On a mis à la fin des Appendices, qui contiennent quelques piéces anciennes, qu'on a crû mériter la curiosité du Public. Il y a peu de matiére pour un Extrait en tout cela; une bonne partie du Livre étant employée à l'examen de diverses dattes, sur lesquelles les Auteurs & les autres Monumens, que Mr. *Wharton* a consultez, ne sont pas d'accord. D'ailleurs tous ces Prélats & Doyens n'ont rien fait de fort remarquable, & qui intéresse beaucoup la curiosité du Public. Nous

en extrairons pourtant un petit nombre d'endroits, afin que cèt Article ne paroiffe pas avoir trop de fécherefle.

On prétend que la Ville de Londres eut des Evêques, dès que le Chriftianifme y fut établi. On affure auffi qu'elle étoit la Métropole de toute l'Ifle. On cite fur cela *Ammian Marcellin*, *Liv. XXVII. Chap.* 28. D'ailleurs la Ville de Londres avoit le furnom d'*Augufte*, qui n'étoit donné qu'aux Capitales des Provinces, & l'on fait que c'étoit dans ces Capitales, que les Evêques établiffoient leur fiége, dans ces premiers commencemens du Chriftianifme. Ajoutez à cela le témoignage inconteftable de plufieurs Ecrivains, la tradition des Bretons, & le Décret de *Grégoire I.* qui veut que Londres foit choifie pour être la Métropole. Les Hiftoriens Anglois font l'origine de l'Evêché de cette Ville, auffi ancienne que la reception du Chriftianifme dans cette Ifle. *En CLXXIX.* dit l'un de ces * Hiftoriens, *le Roi* Lucius *fonda la première Eglife à Londres, favoir l'Eglife de S.* Pierre *de* Cornhil: *& le fiége Métropolitain y fubfifta pendant quatre cens ans & plus, jufques à la*

* *Radulphus de Baldoc Epifcopus Londinenfis in Chronico fuo.*

la venuë de S. Augustin *l'Apôtre des Anglois*. Le premier Evêque dont on lit le nom dans cèt Ouvrage, est *Restitutus*, qui assista au premier Concile d'Arles, tenu en 314. & qui souscrivit aux Décrets, avec les autres Evêques de la Bretagne.

Dans le sixiême Siécle, les Saxons, qui étoient encore Payens, ayant ravagé la Bretagne, & s'étant emparez de Londres, il n'y eut plus d'Evêques de cette Ville, soit qu'on n'en élût plus alors, soit qu'ils se soient retirez dans la Province de Gales, comme plusieurs prétendent. Mais le Pape Saint *Grégoire* ayant envoyé le Moine *Augustin* avec quelques autres pour annoncer l'Evangile aux Anglois, il lui ordonna d'établir deux Métropoles dans cette Isle, dont l'une devoit être Londres & l'autre Yorck. Mais *Augustin* étant d'abord allé à Cantorberi, il trouva qu'*Ethelbert* le plus puissant de tous les Rois Saxons, y faisoit son séjour. Il choisit donc aussi cette Ville, pour le lieu de sa demeure, & y établit le siége du Métropolitain, qu'il transmit à ses Successeurs. Les Papes Successeurs de S. *Grégoire* confirmérent ce qu'*Augustin* avoit fait, & ce Patriarche de l'Angle-

terre

terre consacra encore en quelque sorte cette Ville, parce qu'elle fut le lieu où son corps & ceux de ses Successeurs furent enterrez. Le Christianisme étant donc établi parmi les Saxons Orientaux par le Ministére & par l'autorité d'*Augustin*, qui eut dans la suite le tître de *Saint*, & qui est connu sous le nom de *S. Augustin de Cantorbie* ou *de Cantorberi*, Londres, qui après celle-là étoit la principale des Villes Saxonnes, eut un Evêque qui reçut l'ordination de S. *Augustin*. Cèt Evêque s'appelloit *Melitus*, Abbé de quelque Couvent de Rome. Il avoit été envoyé en 601. par le Pape S. *Grégoire*, pour aporter le manteau Archiepiscopal à S. *Augustin*, & pour lui aider dans les fonctions de son Ministére. C'est là l'origine de l'Evêché de Londres, & la raison pour laquelle le Prélat de cette Eglise, au lieu d'être le Primat de l'Angleterre, n'est que le Sufragant de l'Archevêque de Cantorberi.

Dans le tems que *Guillaume* Duc de Normandie conquit l'Angleterre, l'Evêque de Londres du même nom de ce Prince, & qui avoit beaucoup de crédit à sa Cour, obtint de ce Conquérant la confirmation de plusieurs

grans

grans priviléges des Habitans de Londres ; qui en furent si reconnoissans, qu'ils ordonnérent que toutes les années les Senateurs de la Ville feroient une procession autour du Tombeau de ce Prélat, ce qui s'est pratiqué jusques au * Siécle précédent ; ils ordonnérent aussi au Siécle passé de faire graver un magnifique éloge sur son Tombeau.

Hugues d'Orivalz, qui lui succeda, devint lépreux ; & il crut guérir de ce mal en pratiquant le précepte qu'*Origéne* observa autrefois pour aquérir le Royaume des Cieux. Mais ce reméde ne fit qu'ajouter un second mal au premier ; en sorte qu'il mourut Lépreux & Eunuque en 1084. ou 1085.

Maurice Chapelain de *Guillaume* le Conquérant succeda à l'Evêque Lépreux. C'est lui qui jetta les premiers fondemens de cette magnifique Eglise de *S. Paul* ; qui n'est pas encore achevée à présent. *Richard de Belmais I.* du nom Successeur de *Maurice*, employa tous les revenus de l'Evêché à l'avancement de la construction de cette Eglise ; ayant trouvé d'autres moyens d'entretenir lui & ses Domestiques. Il semble aussi qu'il entreprit de rendre à la Ville de Londres la Dignité de Mé-

* *Cela se doit entendre du seiziéme Siecle.*

Métropole; mais il ne put réussir.

En 1136. quelques Chanoines de cette Ville entreprirent d'élire un Evêque contre la volonté du Roi, & c'est, dit notre Auteur, la premiére fois que cela arriva. Pour punir ces Chanoines de leur rebellion, le Roi les dépouilla de leurs biens, *Godwin* ajoute qu'il leur ôta aussi leurs femmes, qu'on mit prisonniéres à la Tour, jusqu'à ce qu'ils eussent reconnu leur faute. Il cite pour son garant *Radulphe de Diceto*. Mais Mr. *Wharton* dit qu'il a examiné les Exemplaires du Livre de *Radulphe*, tant imprimez que manuscrits, & qu'il n'y a rien lû de semblable des Chanoines de S. *Paul*. *Godwin* a tiré cela de *Balée*, qui, au jugement de notre Auteur, ne s'est pas soucié de dire la vérité, pourvû qu'il rendît odieux les Catholiques Romains. Voici seulement ce qu'on lit dans *Radulphe* sur l'année 1137. *Focariæ quorundam Canonicorum, qui Sæculares dicantur, raptæ Sublimes ad Turrim pertractæ sunt. On enleva les Concubines de quelques Chanoines, qu'on apelle Séculiers, & on les conduisit à la Tour*. Mais par ces Chanoines Séculiers on ne doit point entendre les Chanoines de l'Eglise de S. *Paul* de Lon-

Londres. Il y avoit en plusieurs endroits de ce Diocése des Chanoines Séculiers, qui d'ordinaire étoient mariez, selon la coutume de ce tems-là. Ce fut les femmes de ces Chanoines que les Officiers du Roi emmenérent en prison, en vertu d'un Décret fait dans un Concile de Londres sept ans auparavant. Le but de ces Officiers étoit de tirer de l'argent de ces Chanoines pour la rédemtion de leurs femmes.

Gilbert Foliot fait Evêque de Londres en 1163. fut le premier Evêque d'Angleterre, qui fut transporté d'un siége en un autre, du moins depuis que la Religion Chrétienne fut devenuë la Religion Dominante du Pays, & que la Discipline Ecclésiastique y eut été établie. Car avant ce tems-là, les Evêques chassez de leur Eglise par la persécution, devenoient souvent Evêques d'autres Eglises. Il s'éleva du tems de *Gilbert Foliot* une grande dispute entre le Roi d'Angleterre & l'Archevêque de Cantorberi. Le Roi prétendoit que les Ecclésiastiques coupables de crimes capitaux devoient être jugez par la Justice Civile; & l'Archevêque soutenoit que les seuls Evêques pouvoient être leurs Juges.

Gilbert persuadé que le Roi avoit raison, soutint toujours fortement son parti; ce qui lui attira la haine de * l'Archevêque, qui parle mal de lui dans toutes ses Lettres, où il l'apelle le Précurseur de l'Antechrist. On a de cèt Evêque un Commentaire sur le *Cantique des Cantiques* imprimé *in* 4. à Londres en 1638. & sept Lettres imprimées parmi celles de *Thomas Becket*.

Ce fut sous l'Episcopat d'*Eustache de Fauconberge* élu en 1221. que la fameuse Abaye de Westmunster fut entiérement soustraite de la jurisdiction de l'Evêque de Londres. Ceux qui ont crû qu'elle en fût séparée long-tems auparavant sont refutez par notre Auteur.

En 1250. il s'éleva une grande dispute entre l'Archevêque de Cantorberi & l'Evêque de Londres; l'Archevêque prétendant avoir droit de visite dans tous les Evêchez ses sufragans, & l'Evêque lui disputant ce droit. On en vint jusques à l'excommunication. L'affaire fut portée à Rome, où l'Archevêque, qui avoit plus d'argent que l'Evêque, gagna son procès. Seulement

* *C'est celui qui a été canonisé sous le nom de S.* Thomas.

ment modéra-t-on un peu ses droits de visite: car il faut savoir que ce n'étoit pas la seule gloire de Dieu, qui animoit ces Prélats; l'intérêt avoit grand' part dans les motifs de leur conduite. Ces visites se payoient largement. L'Archevêque en profitoit, & l'Evêque & les Chanoines mettoient la nappe.

Cinq ans après, il s'éleva une autre dispute. Le Pape & Roi d'Angleterre étoient convenus d'exiger une grosse somme du Clergé du Royaume, qu'ils devoient partager entr'eux. Pour cèt effet *Rustand* Légat du Pape assembla un Concile à Londres *. Il y montra l'ordre qu'il avoit du Pape, & ordonna que châcun payât à proportion de ses revenus. *Fulcon Basset* Evêque de Londres répondit fierement qu'il perdroit la tête plutot que de permettre que l'Eglise fût reduite à une telle servitude, & opprimée d'une maniére si insuportable. Les autres Ecclésiastiques furent encouragez par la fermeté de ce Prélat; & il fut resolu qu'on n'auroit aucun égard ni à l'autorité, ni aux censures de *Rustand*. Le Légat va trouver le Roi. Il se plaint de *Fulcon*, qu'il accuse d'être

* *En* 1255. *au mois d'Octobre.*

le Chef & l'auteur de la Rebellion. Le Roi dit de grosses injures à l'Evêque, & le menace d'obliger le Pape à le punir comme il le mérite. L'Evêque répond, *que le Pape & le Roi, qui sont plus forts que moi, m'ôtent mon Evêché, quoi qu'ils ne puissent me l'ôter avec justice; qu'ils m'ôtent ma mitre, le casque me restera. Galea remanebit.*

En 1282. *Jean* Archevêque de Cantorberi ordonna à *Richard de Gravesend* Evêque de Londres de faire démolir plusieurs Synagogues particuliéres que des Juifs fort riches avoient fait bâtir dans cette ville depuis peu, & de n'en accorder qu'une seule commune à tous les Juifs.

Guillaume de Courtney fut élu Evêque de Londres en 1375. Il eut ordre du Pape de faire prendre *Jean Wiclef*, & de le faire examiner sur divers points de la Religion. *Wiclef* fut conduit devant le Tribunal de l'Evêque dans l'Eglise de S. *Paul*. Il étoit accompagné de *Jean* Duc de *Lancastre*, & d'autres personnes de grande qualité, qui favorisoient sous main sa doctrine. L'Evêque étonné de leur présence, se contenta d'ordonner le silence à *Wiclef* & à ses Sectateurs.

Dans l'Histoire des Doyens de S.

Paul,

Paul, l'Auteur remarque que ce fut sous le Decanat d'*Wlstan*, lors que *Maurice* étoit Evêque de Londres, c'est à-dire, vers la fin du onziême Siécle, que l'Evêque & le Chapitre ordonnérent de reciter tout le Psautier une fois tous les jours; & pour cèt effet trente Chanoines eurent ordre de reciter châçun cinq Pseaumes.

. Les commencemens de l'Evêché de S. *Asaph* sont fort obscurs. L'Auteur nous donne là-dessus toutes les lumiéres, qu'il a pû découvrir par ses recherches. Il croit que *Gilbert* fut le premier Evêque de S. *Asaph*, qui fut consacré par l'Archevêque de Cantorberi, ce qui arriva en 1143. Ces Evêques n'ont rien fait d'assez considérable pour mériter, que nous nous y arrêtions. Nous finirons donc ici cèt Extrait, après que nous aurons remarqué que Mr. *Wharton* promettoit dans cèt Ouvrage un Traité des Chorevêques d'Angleterre; mais aparemment que la mort l'a empêché d'y mettre la derniére main.

ARTICLE VI.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre.* Il y a déja bien du tems que je vous informai du dessein qu'on avoit de choisir tout ce qu'il y a de meilleur dans les *Transactions Philosophiques*, sur les Mathematiques & sur la Physique, & de le donner par ordre en plusieurs Volumes *in* 8. Le premier vient de paroitre sous ce titre, *Miscellanea Curiosa: being a Collection &c.* C'est-à-dire, *Recueil de quelques uns des principaux Phénoménes de la nature expliquez par les plus grans Philosophes de ce Siécle; avec plusieurs Discours, qui ont été lûs devant la Societé Royale, pour perfectionner la Physique & les Mathématiques, in* 8. pagg. 381.

Voici un Livre nouveau du Docteur *Coward. Remediorum Medicinalium Tabula generalis, tam compositorum, quæ in variis Pharmacopæis passim occurrunt, quàm simplicium, quæ in animali, vegetabili, aut minerali regno, ut plurimùm reperiuntur. Quâ Medicinam facientes breviter ediscant quænam in affectu*

affectu penè quolibet curando generaliter indicantur remedia, quæ etiam particularibus morbis abigendis solent usitatiùs applicari, ut facili negotio materia medica, velut uno intuitu innotescat. Medicis, Chirurgis, & Pharmacopæis omnibus utilis & necessaria. Auctore Guil. Coward M. D. C. M. L. C.

On vient de traduire en Anglois les Commentaires de *César* On a imprimé à Cambridge quelques Dialogues choisis de *Lucien*, pour l'usage de la Jeunesse. *Nonnulli è Luciano Dialogi selecti, & in duas partes divisi; alteram priùs editam, alteram nunc additam: omnes Scholiis illustrati ab* Edwardo Leedes, *cui in Schola* * *Buriensi Græca lingua & minutissimæ ejus partes contigerunt esse curæ. Accessit etiam, (quod ad hanc spectare visum est) quicquid scripserunt* Grævius, Gronovius, Jensius, *cum nuper tantum edito Scholiasta Græco. in* 8.

Je ne saurois bien vous dire ce que c'est que, *An Essay towards à Vindication*, &c. C'est-à-dire, *Essai d'une défense de l'explication que l'on donne ordinairement à l'Histoire de la Création du Monde, par* Jean Witty. On a fait quelques remarques sur le *Tale of a*

 Tub,

* *Dans la Province de Suffolc.*

Tub, & l'on y a joint deux Poëmes. *Remarks on a Book &c.* C'est-à-dire, *Remarques sur un Livre intitulé*, The Tale of a Tub, *à quoi on a ajouté* Mully of Mountown, *&* Orphée *&* Euridice, *par l'Auteur du* Voyage à Londres. C'est le Docteur *King* Jurisconsulte, qui est l'Auteur de ces Remarques. Il y a long-tems que vous avez parlé de son voyage à Londres, où il tâche de tourner en ridicule le *Voyage de Paris* du Docteur *Lister*. Au reste, il n'est pas vrai, comme je vous l'avois dit, que Mr. *Philips* soit l'Auteur du * *Tale of a Tub.*

De France. Il paroit ici (Paris) une brochure *in* 12. pag. 66. imprimée à Louvain, qui a pour tître, *Le Jansénisme dévoilé. Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un homme de qualité, sur le procès fait par Monseig. l'Archevêque de* Malines, *à Dom* Gabriel Gerberon, *Moine Bénédictin de la Congrégation de S.* Maur. C'est proprement un détail des Livres & des Ecrits composez par le R. P. *Gerberon.* Et afin que personne ne soit surpris comment on a pû déterrer un si grand nombre de ses Ou-

* *Voyez les Nouvelles d'Août.* 1704. *pag.* 240.

Ouvrages sans nom, l'Auteur du *Jansénisme dévoilé* nous aprend, qu'on a trouvé parmi les papiers du P. *Gerberon* une liste de ses Ouvrages, écrite de sa main. C'est cette liste, que l'Auteur nous donne commentée de ses réflexions. Il y a ajouté divers Extraits tirez du procès du P. *Gerberon*, pour faire voir, *ce que ce Pére a écrit sur la mort de* Jesus-Christ *pour les hommes; ce qu'il a écrit sur la grace, sur la possibilité des commandemens de Dieu; sur la Liberté; sur le fait de* Jansenius. *Ce qu'il a écrit des Universitez & des Ecoles Catholiques, des Cours souveraines du Roi, de plusieurs Evêques, Archevêques & Cardinaux, des Assemblées du Clergé de France, des Souverains Pontifes.* On y a joint la sentence de Mr. l'Archevêque de *Malines.* De sorte que cèt Ouvrage renferme l'abrégé des Piéces du fameux procès du P. *Gerberon.*

Vous n'avez point encore parlé dans vos *Nouvelles* de la Dissertation sur *Magnia Urbica.* C'est une brochure de 81. pages *in* 12. très-gros caractére. Mr. *Genebrier* Docteur en Médecine & habile Antiquaire en avoit fait la lecture il y a trois ou quatre ans à l'Académie des Inscriptions, & en l'imprimant

mant, il l'a adressée à Mr. *Foucault* Conseiller d'Etat, Intendant de Basse Normandie & Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles. Il y prouve que *Magnia Urbica* n'étoit point femme de *Maxence*, comme bien des gens l'avoient crû jusqu'à présent, mais de *Carus*. Ceux qui la donnoient à *Magnence* étoient bien plus mal fondez, que ceux qui la faisoient femme de *Maxence*, & qui ont suivi en cela *Occo*, qui le premier a parlé de *Magnia Urbica*, & l'a placée après *Maxence*. Le P. *Hardouin* est celui, qui a aproché le plus près du sentiment de Mr. *Genebrier*, car il a conjecturé qu'elle étoit femme de *Carinus* ou de *Numerianus*, tous deux fils de *Carus*. Mr. *Genebrier* tire sa principale preuve de la ressemblance qui est entre les Médailles de *Carus* & celles de *Magnia Urbica*, toutes différentes de celles de *Maxence* tant pour la fabrique, qui est cependant plus difficile à bien distinguer, que pour les Lettres, qu'on trouve dans le champ & dans l'exergue des Médailles de ce tems-là. Les Antiquaires, jusqu'à présent, n'avoient guéres fait d'attention à ces Lettres, ou les avoient regardées comme in-
déchi-

déchifrables, & ceux qui amassoient des Médailles se contentoient d'amasser les différens revers, sans se mettre en peine de ces Lettres différentes, qui se trouvent sur l'exergue & dans le champ. Il est vrai que la varieté en est si grande, que j'ai vû le même revers sur cinquante Médailles, qui seront différentes, si on a égard aux différentes Lettres, qui se trouvent tantôt dans l'exergue, tantôt dans le champ, tantôt dans l'un & dans l'autre. Cela augmente terriblement la suite des Médailles du bas Empire, &, quoi que Mr. *Genebrier* n'entreprenne point d'expliquer ce que ces Lettres peuvent signifier, cependant sa Dissertation sert à prouver, que la recherche de ces sortes de varietez sur les Médailles n'est pas inutile. Il met donc pour principe que les mêmes Lettres se doivent trouver sur les Médailles, qui ont été frappées dans le même tems, & si cela avoit besoin de preuve, il en aporte des exemples sur les Médailles de *Gallien* & de *Salonine*; d'*Aurelien* & de *Sévérine*, de *Tacite*, *Florien*, & *Probus*, &c. Ensuite il montre qu'on trouve sur les Médailles de *Carus* toutes les Lettres, qui sont sur les Médailles de *Magnia Ur-*

bica, & qu'au contraire celles qu'on trouve sur les Médailles de *Maxence* sont toutes différentes. Enfin, pour détruire la conjecture du P. *Hardouïn*, qui pourroit se servir de cette différence pour son sentiment, tout comme Mr. *Genebrier* pour le sien, il montre que, de tous les Empereurs de ces tems-là, *Carus* est le seul à qui on puisse donner *Magnia Urbica*. 1. *Tacite* eut des enfans, comme on le voit dans la Harangue de *Falconius Nicomachus*, que *Vopiscus* nous a conservée. Il est certain que *Magnia Urbica* en eut, comme on le voit sur ses Médailles, dont le revers est VENUS GENETRIX; mais *Vopiscus* ajoute de *Tacite*, *uxorem gemmis uti non est passus*, & il paroit par les Médailles de *Magnia Urbica* qu'elle portoit des pierreries. 2. *Florien* régna à peine deux mois entiers, &, quoi qu'il ait eu des enfans, comme l'histoire nous l'aprend, il n'y a pas d'apparence que *Magnia Urbica* aît été sa femme. 3. *Probus* a eu aussi des enfans, & on a de lui un beau Médaillon, dans lequel sa tête est jointe & addossée à celle d'une Impératrice, qui est aparemment sa femme; mais cette Impératrice ne se trou-

trouve point du tout ressembler à *Magnia Urbica*, les traits, la physionomie est toute différente. 4. Elle ne peut être la femme de *Carinus*, dont l'histoire nous aprend qu'il eut neuf femmes successivement, & qu'il ne les garda guéres. Or *Magnia Urbica* a été déclarée Auguste, & a eu deux enfans, comme ses Médailles le marquent 5. Il y auroit moins de difficulté pour la donner à *Numérien*; mais le plus naturel est de la donner à *Carus*. Les deux enfans représentez sur les Médailles de *Magnia Urbica* seront *Carin* & *Numérien*. Mr. *Genebrier* finit sa Dissertation par le recueil de quelques Inscriptions qui portent le nom de *Magnius* ou d'*Urbicus*; & par un compliment à Mr. *Foucault*, dont le mérite est très connu parmi les gens de Lettres, & surtout parmi les Antiquaires.

Le Pére *Tarteron* Jésuite fait imprimer une Traduction des Odes d'*Horace*. Vous savez qu'il a déja donné celle des Epîtres & des Satyres. Un leger scrupule, qu'il a enfin surmonté, l'avoit empêché jusques ici de publier celle des Odes. Mr. *Baraton* vient de publier un Recueil de diverses Poësies de sa façon, qu'on trouve

assez bon. Mr. *Gacon*, Auteur du *Poëte sans fard*, fait une nouvelle Traduction d'*Anacreon*, où il critique celle de Mr. *de la Fosse*, qui a paru au commencement de cette année. Madame la Comtesse d'*Anneuil* va faire imprimer des *Chevaliers errans*. C'est un assez bon Ouvrage. Cette Dame en a déja donné quelques autres au Public.

La guerre entre le P. *Lamy* savant Bénédictin & Mr. *Gisbert* Professeur de Rhétorique au Colége des Quatre Nations dure toujours. Vous en savez le sujet. Le premier a écrit contre l'Eloquence de la Chaire, le second l'a défenduë. Cela a produit plusieurs petits Livres de part & d'autre. Enfin, le Pére *Lamy* en a publié un intitulé *La Rhétorique du Colége trahie par son Apologiste*. Le Sieur *Dancourt* se mêle de faire des Tragédies. Il a donné depuis quelques jours *La Mort d'Alcide*. On n'en peut dire ni bien, ni mal. Il n'y a point à la vérité d'impertinence; mais la Poësie en est languissante. Il a aussi donné une vieille Piéce racommodée. Ce sont *Les Enfans de Paris*. On prétend à l'égard de la premiére que c'est aussi une vieille Piéce de la composition de

l'Abbé

l'Abbé *Abeille* nouvellement reçu à l'Académie Françoise à la place de l'Abbé *Boileau*, Il la donna autrefois sous un autre tître, sous lequel elle tomba aussi-tôt. Mademoiselle *Barbier* célébre par les Tragédies d'*Arrie* & *Petus*, & de *Cornelie*, se prépare à donner cèt hiver *Thomyris*. Le dénoüement de cette Piéce sera différent de celui de *la Mort de Cyrus* de Mr. *Quinault* joüée il y a 45. ans. Dans celle-ci *Cyrus* meurt & non pas dans la premiére. Mad. *Barbier* a encore *Panthée* prête à donner.

Tous nos Exilez pour *le Cas de Conscience* sont revenus, excepté Mr. *Petit-pied*, qui tient bon, & qui ne veut pas signer la retractation ; ce qui a fait dire à quelque plaisant, que le *Cas de Conscience étoit reduit au petit pié*. La Faculté de Théologie (Paris) vient de faire une nouvelle Délibération sur ces affaires. dans laquelle elle prononce pour l'infaillibilité du Pape, sur le fait, comme sur le droit. L'Université a aussi publié un Décret par lequel elle ordonne à tous ses Professeurs de Philosophie de professer le pur *Péripatétisme*. Ce qui a donné lieu à cela, c'est que quelques Commissaires de l'Univerlité faisant leur visite

visite dans le Colége *du Plessis* trouvérent dans les Cayers, que le Professeur *Moncempuis* avoit dicté plusieurs principes de *Descartes* & du P. *Malebranche*, entr'autres celui-ci, que *nous ne devons donner notre consentement qu'à l'évidence.*

On fait une nouvelle Edition de *Moreri* à Luxembourg, chez *Chevalier*. Il y a quelques mois que Mr. *Lelevel* publia des *Lettres sur les Sciences & les Arts*. Mr. *Saurin* un des Journalistes de Paris en a fait une sévére critique. Mr. *Lelevel* lui a répondu vigoureusement, & en récrimination a encore fait la critique de l'éloge de Mr. *de Meaux*, que le même Mr. *Saurin* a fait, & qui est inséré dans le dernier *Journal de Paris.*

Il paroit ici (Paris) une petite Lettre écrite par Mr. *Peyssonnel* Médecin de Marseille aux Journalistes de Trevoux sur l'Extrait peu avantageux qu'ils ont fait de son *Systême de Méchanique*. L'Abbé *de la Morliére* Docteur de Sorbonne va continuer les *Essais de Littérature*. Mad. l'*Héritier* une de nos Muses, va publier des Contes sur le Régne de *Richard Cœur de Lion* Roi d'Angleterre. Le titre sera, *La Tour Ténébreuse*. Mr. l'Abbé *Faydit*

las

las de traiter de grans ſujets, vient de publier *Les promenades de la Guinguette* & les *Avantures des Gaſcons*.

On a achevé d'imprimer au Louvre le premier Volume du Commentaire d'*Euſébe* de Céſarée ſur les Pſeaumes de *David*, par les ſoins du R. P. Dom *Bernard de Montfaucon* Moine Bénédictin de la Congrégation de S. *Maur*, ſi connu par les excellens Ouvrages, qu'il a donnez au Public. Il vouloit que l'on commençat de le débiter; mais le Libraire a trouvé à propos d'attendre que le ſecond ſoit imprimé, afin de les donner tous deux enſemble.

On voit ici (Paris) une petite Brochure *in* 12 qui a pour tître *Caractéres des RR. PP. Maures & Maſſillon.* Ce ſont deux habiles Prédicateurs de l'Oratoire, dont l'Auteur a voulu faire l'éloge; mais ceux qui les connoiſſent diſent que cèt Eloge eſt un peu outré.

Voici le tître d'un Livre nouveau propre pour les Confeſſeurs. *Inſtitutiones Theologico-Morales ad uſum Confeſſariorum, ſeu Confeſſariorum dotes & munera. Scilicet* 1. *Poteſtas ad ſolvendum.* 2. *Scientia ad diſcernendum.* 3. *Prudentia ad tacendum.* 4. *Probitas ad*

ritè

ritè administrandum. Parisiis apud Jacobum Quillac.

Il paroit depuis peu un *in* 12. qui a pour titre. *Nouvelles Observations Anatomiques sur les Os, sur leurs maladies extraordinaires, & sur quelques autres sujets. Par* Jean Joseph Courtial *Conseiller & Médecin Ordinaire du Roi en la Ville de Toulouse.* A Paris, chez Laurens D'Houry. 1705. Il est dédié à Mr. *Fagon.* L'Auteur avertit que ces Observations sur les os sont un Abrégé des Leçons qu'il a faites dans l'Amphithéatre anatomique de Toulouse depuis 18. ans. Ces Observations sur les os sont curieuses; aussi bien que celles que l'Auteur y a jointes sur quelques autres sujets. On trouve à la fin de cèt Ouvrage une Dissertation Physique sur la nature & les proprietez de l'air. Ce Livre outre l'utilité des matiéres qu'il traite a l'avantage d'être bien écrit.

Il paroit une nouvelle Edition des Lettres de *Jansenius* Evêque d'Ypres à Mr. l'Abbé de S. *Cyran* &c. avec des des Notes, qui sont, dit-on, du P. *Gerberon.*

Il me semble, que je ne vous ai rien dit du second Volume des *Piéces fugitives*, qui paroit depuis quelques mois.

Il

Il y a au commencement plusieurs Lettres & Réponses de deux Bâtards, savoir du Bâtard de *Valentinois* au Bâtard de *Grignan*. Ils se disent des injures grossiéres l'un à l'autre. Il est parlé ensuite d'une nouvelle pratique du Théatre acommodé à l'usage présent d'Espagne adressée à l'Académie de Madrid, & traduite de l'Espagnol de *Lopes de Vega*. Le Baron *de la Hontan* y tient une place fort honorable à cause de ses Rélations en forme de Lettres. On trouve beaucoup de mélange dans ces Piéces fugitives. Il y est parlé d'un Ouvrage fort singulier auquel travaille un certain Physicien ambulant, nommé *Brunet*. C'est l'*Art de faire parler les bêtes avec raison*. Ce Philosophe veut, pour cela, qu'on éléve les bêtes comme les hommes. J'aurois honte de vous marquer les pauvretez, qu'il dit sur ce sujet.

La troisiéme Partie de ces Piéces fugitives va paroitre. On y verra une Lettre de Mr. *Huet* Evêque d'Avranches à Mr. *Perrault* sur son *Paralléle des Anciens & des Modernes*.

D'Allemagne. On a fait ici (Hall) une nouvelle Edition de l'*Art de Penser*, en Latin. Le Libraire a pro-

profité des remarques que vous avez faites dans vos * *Nouvelles* sur toutes les Editions Latines de cèt Ouvrage, qui ont paru jusques ici. Par cette raison cette Edition est préférable à toutes les précédentes, quand même le savant Mr. *Buddé* n'y auroit pas ajouté une excellente Préface de 20. pages, où il marque les grans avantages & quelques défauts de cette Logique. Il avertit avec beaucoup de raison, que le premier pas qu'on doit faire pour se garentir de l'erreur, c'est de corriger sa volonté & de travailler à retenir ses passions dans les bornes de la droite Raison. Le même Mr. *Buddé* a publié depuis peu un Ouvrage considérable, qui mérite bien que vous en donniez un Extrait. En voici le titre: *Jo. Francisci Buddei P. P. Selecta Juris Naturæ & Gentium.*

De Hollande. Il paroit ici depuis peu une Lettre de 16. pages sur les Divisions qui régnent parmi les Catholiques Romains de ces Provinces sous ce titre. *Réflexions succinctes sur la Lettre d'un Catholique Romain à un de ses Amis d'Italie touchant l'Etat présent des Catholiques Romains en Hollande*

* *Novembre.* 1703. *pag.* 519.

lande. L'Auteur se plaint que celui à qui il répond n'est pas si desintéressé qu'il veut le faire croire. Il paroit scandalisé d'un avis fort cavalier que l'Auteur de la Lettre donne aux prétendus Jansénistes, & qui est conçu en ces termes. *Bien loin*, dit-il, *de m'exposer à la moindre persécution, je signerois mille Formulaires, & envoyerois autant de fois Jansenius au Diable, sur la foi de ceux qui me commandent de dire qu'il est hérétique; sauf à lui faire connoitre au jour du jugement universel la malignité & l'hypocrisie, s'il y en a, de ceux qui se sont donné tant de peines, & formé tant d'intrigues, pour obtenir cette déclaration.*

Il paroit aussi un *in* 4. Latin de 16. pages sous ce titre. *Litteræ ad Archiepiscopum Sebastenum*, *Nomine S. Congregationis de propaganda fide* 25. *Augusti*, 1703. *ut fertur scriptæ, ab inquietis quibusdam hodie in lucem editæ, Notis verò brevibus illustratæ, per Janum Parrhasium. Amstelredami*, 1704. On répond article par article à la prétenduë Lettre écrite par ordre de la Congrégation de l'Inquisition à l'Archevêque de *Sébaste*. On se plaint surtout de ce que les Ennemis de ce Prélat voudroient faire passer

ser tout le Clergé de Hollande pour une simple Mission, dont le Pape auroit droit de disposer comme il voudroit, & y faire les changemens, qu'il trouveroit à propos. On soutient, que c'est une Eglise dans les formes, qui a ses droits, ses statuts, ses priviléges, que le Pape ne doit, ni ne peut violer. On répond aussi à l'accusation intentée contre ce Clergé, de s'être adressé au Souverain, qui n'est pas de sa Religion, & qu'on ne doit pas faire entrer dans les affaires Ecclésiastiques.

Le Sr. *Luchtmans* Libraire à Leide a publié depuis peu les Livres suivans.
Discursus Gemaricus de Incestu Creationis, & Currus Opere ex Codice חגיגה *Cap.* II. *Misn.* I. *petitus. Latinitate donatus, ex probatissimis Hebræorum, R. Salomonis & Auctorum Tosaphot, Commentariis illustratus, adjectis simul propriis Annotationibus, in quibus nonnulla Veteris & Novi Testamenti loca explicantur, & cum Phraseologia Gemarica conferantur, à Joh. Henrico Hottingero, Henr. ex Henr. Nep. Tigurino.*

Theologiæ utriusque Compendium cum Naturalis tum Revelatæ, una cum Appendice de origine Controversiarum nostri

nostri temporis, & necessariis Indicibus. Quæ in usum Collegiorum privatorum typis excudi concessit & curavit Salomon van Til SS. Theol. D. &c.

Joh. Godefridi Bachmanni nuper SS. Theol. Doct. & Prof. in Academia Regia Duisburgensi, Theologia Naturalis, cum Præfatione viri Clariss. Salomonis van Til.

G. Bidloo Exercitationum Anatomico-Chirurgicarum Decas.



TABLE

TABLE

des Matieres Principales.

Decembre 1704.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Pour les Nouvelles des six derniers Mois de 1704.

D.

Fer,

Jansé-

K.

M.

Mur,

R.

R.

S.

Fin de la Table Alphabétique.